N° 307 — Tome LXXXIV 1er Avril 1910

MERCVRE DE FRANCE

Vingt et unième Année

Parait le 1er et le 16 de chaque mois



PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net* | Étranger : 1 fr. 50

DIRECTEUR
ALFRED VALLETTE

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMX

SOMMAIRE

—

N° 307 — 1er AVRIL 1910

REVUE DE LA QUINZAINE

LE MÉCHANT DOM COSME

ONCLE DE RACINE ET SON RIVAL

—

Racine, on le sait, eut beaucoup d'ennemis; il en eut tant qu'un livre entier leur a été consacré (1).

Parmi ces ennemis il en est un qu'il serait précieux d'identifier, car celui-là semble bien avoir été un proche parent du poète. Justement le vrai caractère de Racine reste assez mal connu, plein de contradictions. Dès lors, savoir enfin pour quelles raisons tel personnage, que des liens étroits rattachaient à Racine, a vécu avec lui sur le pied de guerre, nous éclairerait peut-être un peu la mystérieuse figure du poète. Cet ennemi, de plus, semble avoir été le premier en date — du moins à notre connaissance, — car Racine, dans ses années de jeunesse, avant Uzès, a, certes, bien pu encourir certaines vives animosités; seulement elles ne se sont point encore révélées à la postérité.

L'homme de qui nous voulons parler est le fameux dom Cosme.

Fameux! entendons-nous... Fameux, en ce sens que Racine paraît le considérer comme un abominable persécuteur. Par ailleurs, ce dom Cosme nous est à ce point inconnu que, jusqu'ici, on s'est souvent demandé si un religieux, s'appelant ainsi, avait existé, ou bien si « dom Cosme » n'était point un sobriquet goguenard, bref — ce serait le cas de le dire — un nom de guerre.

(1) F. Deltour, *les Ennemis de Racine au XVIIe siècle.*

Eh bien, nous croyons avoir identifié dom Cosme, de son vrai nom, Adrien Sconin. Ce serait un oncle maternel de Racine. Cet oncle aurait été le condisciple du poète, dès lors son rival. Il aurait été poète, *même bon poète*. Bien mieux, il aurait écrit des tragédies, et son neveu, tout en le détestant, lui ressemblerait, caractère et talent, sous plus d'un rapport.

Voyons cela.

§

Hormis Racine, nul ne nous a jamais parlé de dom Cosme, et, Racine, seulement pour s'en plaindre. Il finit par résumer son opinion sur dom Cosme en jetant avec colère (dans une lettre d'Uzès du 13 juin 1662) : « Je crois que cet homme-là est né pour ruiner toutes mes affaires ! » *Toutes ses affaires !* Ce serait intéressant, car, alors, les affaires poétiques de Racine en feraient partie... Il en aurait donc d'engagées... Lesquelles ? Des tragédies ?... Déjà ?... Qui sait ?... Ailleurs Racine, sans revenir à de meilleurs sentiments à l'endroit du quidam, nous apprend que ce dom Cosme est... son oncle !

Quel oncle ? Pas celui d'Uzès, cela ne fait pas de doute, car Racine prodigue au contraire l'éloge à l'oncle Antoine dans les lettres où il s'emporte contre dom Cosme.

Mais le grand-père maternel de Racine, le vieux et fougueux Pierre Sconin, ce terrible, qui a bien la véhémence de ses aïeux, grands seigneurs féodaux d'origine sicambre (1), a une très nombreuse famille, quinze enfants en deux lits, dont sept filles. Reste donc huit fils. Sur les huit, sept, on en est sûr, ne peuvent point avoir été dom Cosme. Le seul nous restant se nomme Adrien.

Dès lors l'identité d'Adrien et de dom Cosme semble déjà s'imposer. Mais il y a bien d'autres raisons pour que les deux personnages ne soient qu'un seul être. D'abord, si M. Paul Mesnard a voulu que l'oncle Adrien et l'oncle dom Cosme fussent deux, c'est qu'il publiait une lettre du 9 janvier 1664 où Racine parlait en termes assez obligeants de l'oncle Adrien. Or, se dit M. Mesnard, si l'année précédente Racine est exaspéré

(1) Paul Mesnard : *Racine*, dans l'édition des Grands Ecrivains, biographie de Racine, p. 8, en note. Médéric Lecomte et l'Abbé Hazard, notes inédites. Nos archives encore inédites (famille Racine-Sconin). Sans aucun doute, les Sconin sont des Francs d'origine restés de sang très pur. Racine, selon le beau portrait de lui (à 36 ans) récemment découvert, est un blond aux yeux bleus que la science classe parmi les hommes du Nord, les Scandinaves (?), semble-t-il.

contre dom Cosme, au point de jurer qu'il ne le reverra de sa vie, il ne peut pourtant pas, un an plus tard, nous dire du bien de la même personne. Certes ! Seulement ici (et trop souvent quand il parle de choses concernant la famille de Racine), M. Paul Mesnard se trompe (1). De ce que plus tard Racine ne datera pas ses lettres, il en conclut que les lettres de jeunesse n'étaient pas datées ; et, sans vérifier, il en retouche arbitrairement les dates. Or ces dates, ce n'est pas nous (2) qui les avons mises après coup. Les dates sont de la main même de Racine, et cette lettre, soi-disant de 1664, est bel et bien de 1661, avant le départ pour Uzès. Enfin ce dom Cosme se trouve justement avoir fait dans sa vie tout ce qu'aurait fait Adrien, et cela aux lieux où se trouvait cet Adrien, dans les fonctions mêmes que celui-ci a réellement remplies.

Bref, aujourd'hui — depuis peu il est vrai, — l'identité de dom Cosme et d'Adrien Sconin n'est plus discutée. M. Salesse, principal du Collège de Château-Thierry, constate (3) que le grand ennemi de Racine est désormais identifié. Il ne peut donc plus nous échapper.

Eh bien ! il est fort intéressant que cet ennemi ait été l'oncle Adrien et non pas un autre. En effet, cet Adrien fut successivement :

Condisciple de Racine au petit collège de La Ferté,

Encore son condisciple au collège de Beauvais,

Précoce auteur tragique, en même temps que son neveu, côte à côte, sur les bancs du même collège,

Novice, puis religieux de la Compagnie de Jésus, alors que Racine est à Port-Royal.

Enfin il semble avoir joué plus tard à son neveu le tour assez méchant de révéler au public que, chez les Sconin et à La Ferté-Milon, tout le monde faisait des vers, naturellement, sans aucun mérite, par atavisme, par habitude locale — cela au moment même où Boileau vient d'écrire que l'on est poète *par la naissance* ; il prouvera, à cette occasion, que ces vers milonais, si on les fait bons à l'âge mûr, en revanche ils sont bien

(1) Médéric Lecomte, *Histoire de la Ferté-Milon*, 1866.
(2) J'entends par *nous* les Racine-Sconin, de La Ferté, neveux et nièces de Racine, détenteurs des « féroces » lettres de Racine à sa sœur Marie. Je possède plusieurs de ces lettres.
(3) Dans son petit volume sur *Un coin du Valois : La Fontaine inconnu*.

mauvais, quand on les a rimés pour quelque tragédie de collège, comme... *les Frères ennemis!*

§

— Mais d'abord, dira-t-on, puisque vous vous prétendez si bien renseigné, commencez par nous expliquer ce surnom infligé à l'oncle.

— Volontiers!... A la Ferté, pays picard — et non de l'Ile-de-France, comme on l'a dit par erreur, car l'Ile-de-France est un vocable qui ne répond à aucune réalité (1), — on est extrêmement... picard. Les Picards ont, comme leurs ancêtres les Francs, dont ils ont gardé le caractère et l'humeur, une propension marquée au sarcasme. Chez les Sconin, c'était plus qu'une habitude, presque une manie. Je me souviens, il y a un demi-siècle, avoir entendu un fermier (justement un descendant des Sconin — il se nommait Duchesne, un nom connu des raciniens) dire devant moi à son valet : « Eh! Nicolas, tu vas seller le ministre pour aller porter à l'auberge une paire de beaux jésuites. En passant regarde donc si mes financiers ont leur pitance! » On devine les noms véritables de ces divers animaux... (âne, dindons, cochons...) (2). L'histoire de France garde trace de ces goguenardises. En 1654, le jeune roi Louis XIV, se rendant au sacre, s'arrêta à La Ferté pour la remercier d'avoir, deux ans auparavant, barré le passage à l'armée de la Fronde. La Cour s'en fut visiter une des églises et admira les vitraux, déjà célèbres en ce temps (ils existent encore). Or, une des verrières étonna le jeune roi, qui demanda à l'échevin pourquoi un grand Diable (qu'il voyait dans le bas d'un vitrail) était rouge, et non pas noir, comme d'habitude : « Il est donc rouge chez vous, le Diable? » demande gaiement le roi à l'échevin. Celui-ci, regardant la robe du cardinal qui était à côté : « Oui, sire... je le vois rouge! » Depuis

(1) La question a été traitée maintes fois. *Revue de Lausanne*, 1907. — *Histoire de France* de Lavisse. — Dict. géogr., tant de Vivien de Saint-Martin que de Joanne. — *Archives nationales*. Il n'y a d'Ile-de-France proprement dite qu'un très petit territoire au nord-est de Paris, circonscrit par l'Oise, la Seine, la Marne, et deux petites rivières, partant chacune dans une direction opposée, la Thèvre et la Beuvronne. Pour le surplus, l'Ile-de-France, qui n'a jamais été une province, n'a été connue, avant nous, que des géographes. A la Biblioth. Nat. il n'existe rien sur cette pseudo-province.

(2) Je pourrais continuer indéfiniment. Tel autre Milonais, un meunier, était appelé M. de Toulifaut. On comprendra le sarcasme quand on saura que le moulin passait pour manquer d'eau, de meules, de grains et de clients.

lors, à la Cour, Mazarin ne fut plus appelé que *le Diable rouge*.

Voilà pourquoi Adrien Sconin porte un sobriquet, même dans sa famille. Maintenant, pourquoi *dom Cosme?* L'abbé Hazard supposait — cela d'ailleurs n'a que bien peu d'importance, — que la santé déplorable d'Adrien Sconin, qui plusieurs fois l'obligea à quitter son monastère, l'avait empêché de se faire recevoir Feuillant. Les Feuillants étaient d'assez réputés prédicateurs. Le petit collège de La Ferté (dont nous parlerons tout à l'heure) préparait surtout les jeunes gens de cette cité purement sacerdotale, lieu de pèlerinage célèbre, en vue d'en faire des orateurs de la chaire. Racine, épousant sans doute les querelles des Racine contre les Sconin, s'amusait à rappeler la vocation manquée de son oncle, lequel avait rêvé de devenir aussi célèbre que dom Cosme, le meilleur des Feuillants.

§

J'ai dit que les deux enfants, Adrien Sconin et Jean Racine, s'étaient trouvés ensemble sur les bancs du petit collège de La Ferté. En effet, il n'y a entre ces deux petits coqs que quatorze mois. Autant dire qu'ils ont le même âge (1er oct. 1638 — 22 déc. 1639). Forcément ils vont entrer en lutte.

D'abord les Racine se considèrent comme des victimes de tous ces « effrontés de Sconin ». Depuis deux siècles que les Racine, eux de vieille souche gauloise latinisée et famille de clercs, ont été admis, à raison de leur sainteté, de leur pureté de mœurs, dans la « Nouvelle Jérusalem » — ainsi se qualifie peu modestement La Ferté — ils étaient parvenus à évincer les autres familles milonaises et se considéraient comme formant à eux seuls l'aristocratie locale. Et voici qu'une bande de *rustes*, c'est-à-dire de descendants de ces avides Francs, convoiteurs, brutaux, de mœurs paillardes, ne vivant qu'aux champs (*rus*), dans les domaines mêmes dont ils ont dépouillé jadis les Gallo-Romains, s'est ruée sur La Ferté. La ville est riche, vivant des offrandes de pèlerins, des cadeaux de Paris, qui chaque année vient, par reconnaissance, célébrer la « fameuse journée » milonaise (*Athalie* pourrait bien n'avoir été que l'épique narration de la gloire des Milonais), où les trésors religieux de la grande ville furent sauvés par La

Ferté. Cette richesse, les Sconin la veulent pour eux, pour eux seuls. Peu à peu, ils évincent les Racine des meilleures charges, les Eaux et Forêts, le Tribunal, la présidence du Grenier à sel (gabelle), ne leur laissant que de petits emplois de scribes subalternes.

§

Ils ont dû entrer, les deux enfants rivaux, dès six ou sept ans à ce petit collège de La Ferté de qui la spécialité est de former des moines prêcheurs. De là la devise inscrite à son fronton : « Beau parler doit toujours être de saison. » Les études y commencent en effet de fort bonne heure. Comme l'enseigne un éminent universitaire, M. Liard, l'instruction scolastique ne s'adressant qu'à la mémoire, les familles préfèrent que celle-ci soit exercée dès l'âge le plus tendre.

A ce collège, dirigé par un Sconin — (bien entendu) — on fait ses humanités, moins le grec, car l'étude du grec est un luxe. De plus, les auteurs grecs sont plus licencieux que les romains et l'on est très prude à La Ferté. Racine sera prude... Quand un élève présente des dispositions exceptionnelles, quand sa famille est assez aisée pour consacrer une somme importante à des études supérieures, on l'envoie, sans sortir de Picardie, à Beauvais, de qui le collège est alors le plus réputé du royaume. A celui de La Ferté on fait des vers latins, et aussi des vers français. Ville de haut savoir, La Ferté, qu'entourent dix monastères, a souvent l'occasion de se voir commander par de grands personnages des ouvrages en français, des *romans* (c'est-à-dire *à la romaine*).

C'est chez elle une tradition, et comme une spécialité. En effet, durant tout le Moyen-Age, on y a écrit des Miracles, puis des Mystères que mettaient en scène et représentaient les Moines. Puis, vers 1550, les Parlements ont interdit partout ces représentations. Mais La Ferté était en Valois, le Valois se trouvait être le douaire de l'Italienne Catherine de Médicis. Or, celle-ci aime les Mystères, en commande spécialement pour son plaisir, lorsqu'elle descend chez le lieutenant Hericart, gouverneur de la Ferté-Milon (1). Bientôt les Mystères évoluent vers la tragédie sacrée — dans le genre par exemple

(1) Il sera le grand-père de Mme de La Fontaine. A la Ligne, comme il n'a pas voulu ouvrir les portes de la ville à Mayenne, les Milonais le précipitent du haut des remparts.

des *Juifvès* de ce Garnier, aujourd'hui oublié, mais que son temps, et notamment Ronsard, tenaient pour aussi grand que Sophocle et Euripide. Au commencement du dix-septième siècle, les Sconin donnent dans le tragique. Le grand-père de Racine, le vieux Pierre, dont la fiévreuse activité s'exerce dans les genres les plus divers, écrira quelques poèmes dans cet esprit, telle une épique Vie de Saint Vulgis.

Cependant, il a bien fallu courber la tête devant leur audace, la violence effrénée de leurs ambitions, car, ces Sconin, ils étaient aussi riches que nombreux! Leurs domaines, avoisinant ceux des Condé et d'Orange-Luxembourg, leur valaient un haut prestige. On racontait que leurs aïeux avaient été compagnons de Clovis. Leur nom était encore porté par deux grands bourgs francs dominant Soissons. De plus très beaux — on disait les beaux Sconin (1).

Alors, quand le vieux Pierre, qui est maître de tout à la La Ferté, a donné à entendre aux Racine qu'il lui fallait, pour sa fille Jeanne — toute hors d'âge qu'elle fût, — un des jeunes Racine, sans quoi ils devraient déguerpir, ce fut bien dur de dire oui !... Mêler ce sang si pur à celui d'un Philistin, gâter la race qui naîtrait de cette union, quelle honte! Seulement, question de vie ou mort! Et ce jeune Jean (ils s'appelaient tous Jean chez les Racine, de père en fils), tout joli et élégant qu'il fût (il venait de passer trois mois aux mousquetaires), dut épouser cette mal commode Jeanne, qu'il allait, du moins, perdre assez vite et regretter fort peu (2).

Et puis, scrupuleux, délicats, vivant à l'écart, uniquement occupés aux soins de l'art ou de la religion, les Racine réprouvaient le genre de vie des Sconin, qui trafiquaient de tout, avec toutes gens, et, dans la dévotion, ne voyaient que les « bénéfices » qu'on pouvait récolter. Eux, les Racine, au contraire, leur piété les appauvrissait, témoin Marie Desmoulins et sa fille sainte Thècle, qui avaient donné leur avoir à Port-Royal. La religion des Racine était toute de sacrifice, celle des Sconin, toute de profit.

(1) Leur nom originaire, Skoni, est devenu, en suédois comme en allemand, *schœnin* et *schœn* (beau brillant, etincelant). Ils seraient partis jadis de Skanie, province méridionale de la Suède. Il y a encore en Normandie beaucoup de noms dérivés de Skan, — Le Scan, par exemple.

(2) Et l'on prétend qu'il n'y a de beaux que les enfants de l'amour! Cependant le poète fut splendidement beau. On peut en juger depuis qu'on a enfin son vrai portrait, au lieu des portraits conventionnels fabriqués par Louis.

Si les Sconin cherchent à s'instruire, c'est par ambition. Au contraire, les Racine recherchent le savoir par souci de dignité personnelle (1).

Aussi les jeunes collégiens — les forts-en-thème — se piquent d'écrire des tragédies *à la grecque*. Ils n'ont encore lu aucun auteur grec, mais cela leur est égal. La Mythologie en main, ils brossent dans le goût de Garnier, de Rotrou et des premières œuvres de Corneille de bien étranges tragédies.

On possède l'une d'elles, *Hector*, œuvre d'Adrien Sconin, le condisciple de Racine, et il est très intéressant d'établir d'abord de quelle date est cet ouvrage; car, s'il date de leur temps de collège, personne ne supposera que Racine, intelligent, précocement doué, ambitieux comme il l'est, ait consenti un seul instant à se laisser devancer par cet oncle qu'il n'aime pas, et qui n'est guère — on peut le présumer — en état de rivaliser vraiment avec lui.

Cet *Hector* ne fut imprimé qu'en 1675. A ce moment Adrien Sconin est principal du collège de Soissons. Pas une minute on ne peut supposer que cet *Hector* vienne d'être écrit à la date où il est publié; nombre de raisons prouvent que c'est une œuvre de collégien.

§

Ainsi, le bibliophile Lacroix, parlant de cet *Hector*, lorsqu'il préface chaque ouvrage de la fameuse vente de Soleinne (1844) (2), dit sa stupeur devant la naïveté de l'ouvrage. Quoi? le principal du collège d'une vieille cité lettrée comme Soissons, une ville qui posséda, la première, une filiale de l'Académie

(1) J'ai quelque peine à croire que les Racine, qui sont des médiévaux, eussent le goût de la culture antique. M. Imbart de la Tour a très bien marqué que l'humanisme et le protestantisme coulent de la même source, source étrangère, source également anti-catholique. Etre passionnément adonné aux belles-lettres antiques c'est — qu'on en ait ou non conscience — saper le catholicisme.

Alors comment La Ferté est-elle à la fois éprise d'ascétisme religieux et de paganisme grec? On s'est posé la même question pour Port-Royal, et nul, semble-t-il, n'a pu fournir une réponse bien satisfaisante. En ce qui concerne La Ferté, je crois que les quelques grandes familles d'origine barbare qui l'avaient envahie au début de la Renaissance furent *seules* versées dans les lettres grecques. En effet, si nous trouvons des Sconin, des Héricart qui donnent dans l'antique avec passion, en revanche aucun Racine ni à Chauny (Chauny est leur berceau), ni de La Ferté-Milon avant le poète, ni après lui, ne se livrera à de pareilles études. Ils se consacrent exclusivement à des travaux chrétiens, mêmes liturgiques.

Une autre particularité curieuse, c'est que, toujours, depuis Racine, La Ferté a produit des poètes. La fonction de poète milonais est honorablement tenue aujourd'hui par un jeune barde, à belles envolées épiques, M. Belval-Delahaye.

(2) La plus célèbre du siècle comme œuvres classiques.

française, ne connaîtrait même pas Homère, car, cela se voit, l'auteur d'*Hector* n'a pas lu Homère!... Bien mieux, il écrit non en français, mais en picard; — en effet, nombre de locutions comme « je suis fui », « je suis couru », qui passent dans sa tragédie, sont du picard!

Eh bien, ce membre de la Compagnie de Jésus, ce principal du collège de Soissons écrivait en une langue excellente et possédait bien Homère, *dix ans avant* la date de publication de son *Hector*. Comme il n'est point sans intérêt de rechercher comment Racine — qui paraît avoir été, à tous points de vue, un Sconin plutôt qu'un Racine — voyait façonner le vers autour de lui, dans sa famille (cela nous aidera à reconstituer un peu ce qu'il doit à son innéité), lisons, si vous voulez bien, quelques vers écrits par l'oncle Sconin, entre vingt-cinq et trente ans : SOISSONS A LA FRANCE.

La Fronde a cruellement atteint Soissons, qui n'est plus que ruines. A vingt-six ans, Adrien Sconin, jésuite, est nommé principal du Collège-séminaire de cette ville, — toute aux jésuites, comme La Ferté est toute aux jansénistes. (Les Sconin sont partout et, de préférence, du côté du plus fort; or l'avenir est aux jésuites.) Aussitôt en fonctions, Adrien Sconin entend montrer qu'il tourne le vers aussi bien que son neveu, lequel n'a encore rien donné de très bon, car *les Frères Ennemis* sont franchement mauvais et *Alexandre* est bien ampoulé... Et voici dans quel goût écrit dom Cosme :

Si l'excès infini du malheur qui m'oppresse
Peut frapper ta constance ou toucher ta tendresse,
France, tourne la vue et jette ici les yeux,
Vois l'effet du courroux de la terre et des cieux.

. . . .

Moi que l'on vit jadis, dans un bonheur suprême,
Posséder justement les droits du diadème,
Contre trois grands rivaux défendre mes états
Et remplir l'univers du bruit de mes combats (1);
Qui depuis, même encor sans sceptre ni couronne
Conservay le haut rang que ma beauté me donne,
Et, parmi cent cités de marque et de renom,
Fis éclater ma gloire et respecter mon nom (2);

(1) Le temps du royaume de Soissons.

(2) Le Soissonnais et le Valois, disent MM. Lavisse et Vidal-Lablache, furent le foyer aristocratique d'art et de culture de la fin du moyen-âge, en rivalité avec la Bourgogne. Paris et sa région ne venaient, sous ce rapport, que bien après.

Aujourd'hui dans le deuil, sans grâce et désolée,
Aux pieds de la vengeance on me voit immolée,
Ne posséder plus rien, — en un mot n'être plus
Qu'un reste inanimé de tout ce que je fus.

C'est d'une bonne langue, les images sont belles. Je sais des connaisseurs qui pensent que plus d'un de ces vers ne serait point indigne d'être signé Corneille.

§

Comparons maintenant avec les vers d'*Hector*, du même auteur.

Mais, d'abord, quelle fable enfantine constitue l'intrigue de cette tragédie ! Elle tient pour acquis que nul ne peut voir Hélène sans se pâmer, Achille notamment, Hector aussi. Quant à Hélène, elle n'aime personne et berne tout le monde. Achille ne lui déplairait pas cependant, car elle lui croit un superbe avenir.

Rien n'est curieux comme la façon dont les personnages entrent et sortent sans motif connu. C'est aussi ridicule que les entrées et les sorties, souvent raillées, des *Frères ennemis*.

Grâce à cette facilité d'évolution, Achille et Ulysse entrent tranquillement dans Troie, en pleine bataille, sans se cacher. Bien mieux, Hector et Achille, l'un à droite, l'autre à gauche d'Hélène, lui déclarent *en même temps* leur flamme.

Enfantine comme agencement, comme psychologie, cette tragédie est non seulement mal écrite, mais écrite dans une langue que, depuis plus de vingt ans, on ne parlait plus en 1675, même en province. C'est le parler des précieux au temps de l'Hôtel de Rambouillet. C'est aussi celui d'un enfant. Qu'on en juge !

PARIS, *à Priam.*

Sire, ne souffrez pas qu'un autre que Pâris
Laisse perdre ou défendre (pour *laisse défendre*) un butin qu'il a pris !

Ce butin est Hélène...

PRIAM

Pâris, aimez Hector et baisez sans envie
La main dont vous tenez votre Hélène et la vie.

De place en place une orthographe bien surannée : « le plus *seur* », « *le publique* ». Un mince souci de l'originalité :

... Tous rois que nous sommes
Nous pouvons nous tromper comme les autres hommes.

HÉLÈNE, *à sa suivante.*
Ecoute-moi, Clymène, *et puis tu parleras!*

ULYSSE, *à Hélène.*
Votre logis me trompe. En le voyant si ample,
Ce n'était qu'un palais... Je l'ai pris pour un temple!

ACHILLE, *à Hélène.*
Seriez-vous insensible autour de tant de feu ?
Vous qui m'en donnez tant en auriez-vous si peu ?

Cela rappelle un peu le « fâcheux » vers d'*Andromaque :*

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Remarquons qu'en bon Sconin — une famille où les frères se haïssent, — il fait d'Hector et de Pâris deux frères qui s'exècrent terriblement.

Voici encore un langage d'enfant. Pour « Laissez se battre ceux qui voudront » ceci :

Laissez à qui voudra combattre l'ennemi.

Hélène dit quel fut, *au déduit*, son désenchantement sur Pâris :

Je le crus, présumant que dans un si beau corps
Le dedans, *pour le moins*, répondait au dehors.

Abrégeons. A la fin Hector se précipite pour tuer Achille, se trompe, tue Patrocle et arrive tout penaud : « Je ne m'explique pas mon erreur ; enfin je n'y peux rien ; il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent pas. Oui, je n'ai tué que Patrocle!

Et c'est sa tête ici que je tiens à la main. »

Evidemment si l'auteur de cette pauvre tragédie avait plus de treize ans quand il l'a rimée, nous n'y comprendrions rien. Mais, évidemment, il a fait *Hector*, soit à La Ferté, soit peu après son arrivée à Beauvais, et c'est pour cela (à Beauvais comme à La Ferté on parlait picard) qu'il s'est servi de locutions de terroir.

§

Cet Adrien Sconin dut être, à Beauvais encore, le condisciple de son neveu.

D'abord, comme l'a établi l'excellent racinien, M. Médéric Lecomte, les Sconin avaient beaucoup d'attaches avec Beauvais, collège réputé où le séjour était coûteux. Comment les Racine (qui élevaient le petit Jean tandis que sa sœur Marie

était chez les Sconin) auraient-ils pu, eux fort pauvres, faire face à de tels frais ? Je ne me l'explique pas. Je crois plutôt que c'est le grand-père Sconin, qui imagina d'envoyer ensemble à Beauvais son fils et son petit-fils, obtenant sans doute ainsi pour les deux, et grâce à ses relations, des prix de faveur. Probablement il s'était rendu compte qu'il ne pouvait, devant l'opinion de sa petite ville, commettre l'énormité de favoriser un élève ordinaire, comme devait l'être Adrien, sans assurer le même profit à un élève hors ligne tel que le petit Jean. Du reste, dans l'hypothèse où les Racine auraient fait, eux-mêmes, les frais d'envoyer Jean à Beauvais, alors on ne comprendrait plus du tout qu'un richard comme le grand Sconin laissât à La Ferté — où celui-ci n'avait plus grand'chose à apprendre — son fils Adrien plus âgé que Jean.

Puis il semble difficile qu'en pleine guerre de la Fronde (avril 1652) un enfant de 12 ans ait été seul à Beauvais. C'était loin : il fallait coucher en route. Il est bien plus vraisemblable que Racine y a *accompagné* son oncle.

Enfin, à vingt ans, Adrien entre aux Jésuites, ordre sélectionné qui se piquait de ne se recruter que parmi des gens cultivés. Or, seul, Beauvais donnait, comme culture, des titres suffisants : pas La Ferté. Donc Adrien, j'en suis persuadé, est bien allé à Beauvais.

Si les deux jeunes *picmards* (1) furent condisciples encore à Beauvais, on ne comprendrait pas que leurs rapports ne se soient pas tendus à l'extrême, étant l'un et l'autre des ambitieux arrivistes et jaloux. (« Racine, cet arriviste », dira M. Jules Lemaître.)

Qui sait si le trou affreux que fit à la tempe de Jean une grosse pierre, reçue pendant une rixe, ne provenait pas du méchant oncle ?

En tous cas, lorsque Racine quitte Beauvais, à près de seize ans, il a fait de très brillantes études, et cependant, il va les parfaire à Port-Royal, chez les Jansénistes. A ce moment son oncle trouve, lui, qu'il en sait assez et postule, sans plus tarder, pour devenir jésuite. Voilà qui ne les rapprochera pas... (2).

(1) Le *picmard*, surnom picard des Milonais; c'est le pic, cet oiseau rageur, taquin, lancinant, qui passe un temps infini à tâcher de perforer l'écorce des arbres.

(2) Pourtant il faudrait voir... Il y a une certaine pièce de vers sur « les pauvres

§

En 1660 Racine voit son *Ode aux Nymphes de la Seine*, à l'occasion du mariage du roi, couronnée, gratifiée d'une bourse. Ce triomphe n'a pas dû être facilement digéré par dom Cosme.

Comment s'étonner, alors, si, lorsque Racine, à Uzès, a besoin de cet oncle pour obtenir un fructueux bénéfice, le concours réclamé lui fait défaut? Racine se fâche, s'emporte. Peine perdue! Non! Chacun son tour!... Chez les Francs, la vengeance est un devoir et un plaisir divin; mais la haine y est toujours dissimulée, couverte (1), différée longuement. Qu'on se rappelle Clovis et le soldat du vase de Soissons!... Un an d'attente!...

Et, sans doute, cette haine réciproque tint bon. Car jamais plus Racine ne nous parlera de l'oncle Adrien, lequel pourtant vivra assez âgé.

En revanche, l'oncle, en vrai *picmard*, tient, je suppose, à rappeler à tout venant que, si son neveu fait « à peu près » les vers, il n'est pas le seul dans la famille...

Ensuite, quand il voit Racine publier sa détestable *Thébaïde* — oui détestable, en dépit des retouches de Molière — Adrien se fait un méchant plaisir de rappeler qu'un certain *Hector* n'est pas seulement le mari d'*Andromaque*, mais qu'il fut écrit à La Ferté-Milon même, alors que s'élaboraient vaguement quelques-unes des tragédies de Racine.

Car je ne serais pas étonné, en vérité, — si hardie que paraisse l'hypothèse, — que Racine ait entamé à La Ferté même plusieurs de ses tragédies.

§

A coup sûr, il me paraît qu'il y avança beaucoup *les Frères ennemis*. L'annaliste de Port-Royal (*Supplément du nécrologe*) croit que cette pièce — qu'il n'a jamais lue — fut écrite au monastère.

Je me refuse à le croire: elle *était* alors trop mal écrite.

Augustiniens qu'on nomme Janseniens » où, dès l'âge de 19 ans, Racine — l'ingrat! — paraît déjà prendre du champ à l'égard de ses anciens maîtres. Plus tard, à la cour, son meilleur ami parmi les religieux sera le jésuite Bourdaloue. Il est vrai que Saint-Simon nous déclare que « nul n'arrive que par les Jésuites » — et M. Jules Lemaître ne nous cache pas que Racine, à la Cour, était parfaitement arrivé...

(1) Haine couverte, expression créée par Racine. Il s'y connaît en haines couvertes, lui qui écrira dans *Bajazet* :

Je *perdrais* ma vengeance en la rendant si prompte.

Oui, trop mal écrite, écrite comme par un enfant, et, comme conception, de la force de l'*Hector* de l'oncle Adrien. Nous allons l'établir.

La pièce, on le sait, fut retravaillée indéfiniment par Racine aidé des conseils de Molière. Donc le texte que nous en possédons n'a qu'un faible rapport avec le texte originaire. Et pour comparer *la Thébaïde* et *Hector*, il faudrait que ni l'une ni l'autre n'eût été retouchée depuis le collège (1).

Tout de même *les Frères ennemis* sont, comme composition, lamentables. Sarcey raconte (volume de Tragédies) que lorsqu'en 1864, la Comédie-Française voulut reprendre cette pièce à l'anniversaire de Racine, il fut impossible d'en donner plus de deux actes, à une représentation sans lendemain. Et même ainsi tronquée, cette pièce parut si naïve, les entrées et les sorties si ridicules que le public faillit la chuter. Il était temps, nous dit Sarcey...

D'Olivet, qui commenta vers par vers tout Racine, exclut *la Thébaïde*, refusant, dans son découragement, de corriger un « travail de collège ». Pour nous, qui ne pouvons, je le répète, retrouver trace que des fautes les moins lourdes, que des picarderies les moins marquées, nous sommes pourtant obligés — en fait de picarderie — de constater un « je suis couru » qui est aussi coupable que le « je suis fui » de l'oncle. — « Je sais que Polynice *est* une humeur altière » ne lui a été enseigné ni à Port-Royal, ni à Beauvais. C'est aussi du picard.

Et puis voici quelques glanes parmi les variantes que nous donne M. Paul Mesnard — variantes, c'est-à-dire *vers corrigés tardivement* par Racine, mais qui se trouvaient *encore* dans le texte lors de la représentation de la tragédie, cependant revue par Molière. Qu'était-ce donc, grand Dieu, avant Molière?

O toi, *qui que tu sois, qui* rends le jour au monde!
Le seul sang de Laïus les a rendus vulgaires.
Allons, chère Antigone, allons tout de ce pas.
Ah, mon fils, de quel sang êtes-vous *là taché* ?
Aussi bien mes devoirs redoublent mes mépris.
Lorsque dedans mes bras vous l'avez amené...
Faites servir *son sang sans* y joindre le vôtre.

(1) Racine lui-même, dans sa préface des *Frères ennemis*, qu'il publie à 35 ans, nous dit que lorsqu'il écrivit cette pièce il était fort jeune, — fort jeune relativement à *Alexandre*, qui est déjà de sa jeunesse (écrite, en effet, de 20 à 24 ans).

Et celui-ci, stupéfiant :

> Attendez-le plutôt, et voyez-le en ces lieux.

Il y a bien d'autres traces d'une composition fort ancienne. Ainsi M. Paul Mesnard nous fait remarquer que, dans la liste des personnages de Racine, il y avait d'abord : *un page et des gardes*. Comme cela sent encore son Louis XIII ! Racine devra démolir cela en 1663 (il n'a encore que 23 ans) et il mettra : *un soldat, des gardes*.

Il a de vieux mots, une vieille orthographe : « Je *treûvasse* des charmes. » Treuver servira encore à La Fontaine, mais une fois, à la fin d'un vers, pour la rime. Ici, *treuvasse* est au milieu du vers... (1).

Par instants, on dirait que l'oncle et le neveu, ces tragédiens en herbe, connaissent chacun l'œuvre de l'autre. L'un des deux aurait *louché* sur le devoir de l'autre... Tout au moins, ils ont même pensée, et cette pensée n'est pas toujours très édifiante :

L'un dira :

> Pour un trône est-il rien qu'on refuse de faire ?

L'autre :

> On promet tout afin d'y parvenir (au trône).

Voilà donc une pièce que Racine aura dû commencer très tôt, rien que pour ne pas laisser son oncle détesté se vanter d'écrire seul des tragédies, dès le collège.

§

Mais alors, si c'est bien une rivalité de jeunes poussins du Parnasse qui a commencé à les diviser, on ne doit plus s'étonner que jamais plus — devenus des coqs — ces deux proches parents n'aient voulu se fréquenter.

On prétend que, normalement, deux poètes doivent se détester, même sans raison ; *a fortiori* s'ils sont de la même famille, surtout si l'un, le moins doué, se croit autorisé par sa qualité à exiger le respect de l'autre. Nous savons maintenant

(1) Une autre chose très frappante : On avait toujours dit que Racine avait beaucoup pensé à l'*Horace* de Corneille en écrivant sa pièce (copiée à peu près, prouve M. Mesnard, sur Rotrou quant au reste). Pour l'*Hector*, c'est indiscutable, car on nous y explique que les Grecs et Troie viennent de choisir chacun leur champion et qu'ainsi la querelle des peuples sera tranchée par un combat singulier. Or, dès dix ans, les deux enfants pouvaient, devaient avoir lu *Horace*, paru en 1639.

pourquoi Racine appelait son oncle Adrien un « méchant », pourquoi il lui appliquait un surnom railleur (1).

Ajouterai-je qu'il serait intéressant de rappeler que l'*Hector* d'Adrien et l'*Andromaque* de Jean sont des sujets qui s'imposaient à deux jeunes gens également issus de vieille race féodale? Nous avons trop oublié que l'église, au moyen âge, fabriqua une mythologie supplémentaire, qui rattachait les Francs aux héros troyens. Oui — et la *Franciade* de Ronsard le chantait en plein pays de Racine, dans le Valois, ce boulevard de trois dynasties — Hector et Andromaque auraient eu un fils, Francio, qui, miraculeusement échappé au carnage, serait arrivé avec quelques fidèles en Franconie, et y aurait été reconnu roi. Clovis et ses compagnons, Charlemagne et ses preux devenaient ainsi d'arrière-descendants d'Hector et d'Andromaque!

§

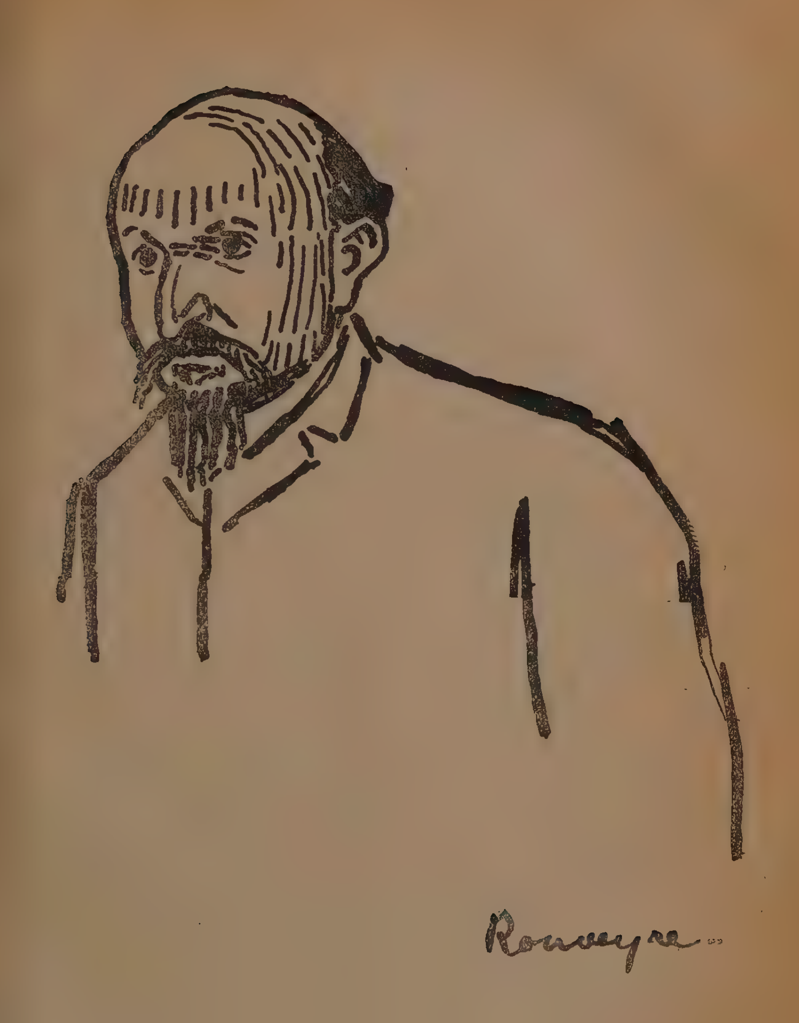
Voilà donc ce qu'aurait été ce proche de Racine : un tragédien précoce. Il devrait sa vocation première à son sang, au petit collège qui l'aurait formé, — car, a dit Racine, « l'homme se forme pendant l'enfance ». Assurément, il aurait été vindicatif à souhait...

Maintenant, était-ce un très vilain homme? Qui sait? Pour prendre parti contre lui, il nous faudrait un témoignage plus désintéressé que celui de son « tendre » neveu.

Enfin, en supposant que l'oncle ait eu fort mauvais caractère, avouons que, dans la famille, il n'était pas le seul; — pas le seul non plus à écrire de mauvaises tragédies de collège; — pas le seul, en revanche, enfin, à écrire, vers ses vingt-cinq ans, de beaux vers bien rythmés, harmonieux, amples. A ce titre, à celui d'aiguillon d'un génie qui, peut-être, étant tout de passion, avait besoin, pour arriver à son plein épanouissement, d'être excité, irrité de bonne heure, nous devrons beaucoup pardonner au « méchant » dom Cosme. Qui sait si, sans lui, Racine eût été aussi violent? Moins véhément, moins « féroce », Racine eût-il été aussi beau?

MASSON-FORESTIER.

(1) M. Jules Lemaître, rendant compte dans ses conférences des *Frères Ennemis*, déclarait qu'il était aux regrets de ne pouvoir expliquer pourquoi cette pièce met en scène de telles haines de famille. Le doux conférencier eût pu, ce semble, sans excès de témérité, admettre que, dans sa parenté, Racine voyait des luttes haineuses, car M. Mesnard le prévenait que les Sconin étaient des mal commodes. Ajoutons qu'une note de la main même de Racine, écrite en marge d'un manuscrit, porte ce jugement bien net : *haine de parents*.



FÉLIX LE DANTEC

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE ET LA DÉMOCRATIE

Si les partis n'existaient pas, ou s'ils représentaient seulement quelque chose d'extrêmement vague, la représentation proportionnelle des partis n'aurait pas de sens, et le scrutin uninominal serait le seul possible. Car il s'agirait alors, pour chaque circonscription électorale, de désigner un homme en raison uniquement de ses qualités personnelles de caractère, de conscience, d'aptitudes, et le système des petites circonscriptions, où les candidats peuvent être personnellement connus d'un grand nombre d'électeurs, serait évidemment le meilleur. Il serait le meilleur possible, ce qui ne veut pas dire qu'il serait bien bon : car il n'est pas possible qu'un homme soit personnellement connu de 15.000 électeurs, et la réputation favorable que les candidats doivent répandre parmi la majorité de leurs électeurs peut être plus rapidement obtenue par des procédés fâcheux que par la bienveillance, la conscience et le mérite.

Mais les partis ont toujours existé, depuis que fonctionne la constitution actuelle, et ils ont eu toujours une signification suffisamment nette dans l'esprit des électeurs au moins sur un point. — Signification assez nette, et pourtant difficile à définir, parce qu'elle a varié avec le temps, et parce que, à chaque consultation nouvelle, elle varie d'un endroit à l'autre. Partout on sait distinguer la droite et la gauche. Seulement, la coupure n'est pas faite partout de même. Dans les commencements de la république, par exemple, elle séparait, dans la plus grande partie du pays, les républicains et les non-constitutionnels. Aujourd'hui, dans un grand nombre de circonscriptions, la « gauche », cela veut dire les radicaux, la république « républicaine », la république laïque, les républicains « avancés », et la droite se trouve par là même définie.

Cela suffit pour que le scrutin uninominal ait perdu sa justification idéale du choix, par l'électeur, d'un candidat per-

sonnellement connu de lui, et préféré pour des raisons personnelles. L'électeur, en effet, par raison politique, votera contre le candidat que personnellement il préférerait. Ou plutôt, il arrive constamment ceci, que les candidats de droite parviennent à se créer une réputation favorable ou même, parfois, une réputation quelconque, seulement parmi les électeurs de droite, et les candidats de gauche seulement parmi les électeurs de gauche. Il se crée ainsi, dans chaque circonscription territoriale, deux groupements électoraux distincts, dont l'un, le plus nombreux, est à peu près bien représenté par le député qu'il a élu, et dont l'autre n'est pas représenté du tout, en fait, bien que, par une fiction, il soit censé représenté précisément par le député qu'il s'est efforcé de faire échouer. Et comme, le plus souvent, ces deux groupements électoraux ont entre eux un assez faible écart d'effectif, le résultat du système est pitoyable. Car si, dans l'ensemble du pays, on ne considère comme représentés que les électeurs ayant contribué à l'élection des élus, on trouve que les deux cinquièmes des électeurs seulement sont représentés à la Chambre.

Ceci n'aurait aucune importance, si les partis n'existaient pas et s'il s'agissait simplement, dans chaque circonscription, de désigner le meilleur individu, en dehors de toute préoccupation de tendance. On ne ferait alors guère attention aux nombres. On ne compterait pas les voix représentées et les voix non représentées, ni les voix de droite et les voix de gauche, puisqu'il n'y aurait ni droite, ni gauche. C'est l'existence des partis qui rend choquant le fait de la non-représentation d'un grand nombre d'électeurs. Et, par le mécanisme du scrutin uninominal, ce nombre des électeurs non représentés est vraiment trop grand, puisqu'ils sont la majorité.

Et peu à peu, depuis 1875, le système est devenu choquant encore d'une autre manière. Très vaguement d'abord, puis avec une netteté croissante, on a vu se former dans la gauche des partis distincts.

Au début, c'était dans la droite que l'on apercevait des groupes : il y avait des bonapartistes, des monarchistes, eux-mêmes divisés, et des cléricaux prêts au ralliement. Ces groupes ne jouaient d'ailleurs aucun rôle dans les consultations électorales, car devant l'électeur ils ne se combattaient pas, et partout réalisaient l'unité de candidature. Et aujourd'hui, mo-

narchistes ou cléricaux de l'Action libérale, ils sont « la réaction », bloc homogène que le public ne cherche plus guère à décomposer. Même, ils se sont adjoint les progressistes, droite républicaine qui se confond de plus en plus avec eux, et l'on peut dire que les cléricaux et les progressistes forment maintenant un parti unique, bien discipliné, dans lequel l'unité de candidature est la règle constante.

Tout au contraire, la gauche, d'abord presque homogène, et très disciplinée, surtout aux élections qui suivirent le 16 mai, a vu grandir une extrême gauche qui lui disputait un nombre croissant de circonscriptions, et les débats parlementaires, — la question de la défense de la république passant peu à peu au second plan — apparaissaient de plus en plus comme une rivalité d'influence entre les groupes dont se composait la gauche. Il y avait des « républicains », des radicaux, des radicaux-socialistes. Il y eut aussi, bientôt, des socialistes. Du système de vie politique fondé sur l'opposition de deux grands partis, on passait au système de la multiplicité des partis.

Cela était inévitable. On ne pouvait implanter en France le système dont l'Angleterre a établi la tradition ancienne, qu'elle a, d'ailleurs, définitivement perdue. En Angleterre, les deux grands partis se succédaient alternativement au pouvoir, ce qui est, en France, tout à fait impossible, tant que l'on peut redouter que l'un des deux veuille une révolution constitutionnelle.

Il est vrai que le parti clérical organisé, dit « Action libérale populaire », déclare accepter la république, mais ce parti combat avant tout les réformes de laïcité, que la majorité du pays paraît considérer comme la partie la plus essentielle de la « constitution » républicaine. Tant que ce parti ne sera pas réduit à l'état d'infime minorité, ou tant qu'il n'aura pas profondément modifié ses conceptions et ses projets, de façon à rassurer l'opinion, il semble que le corps électoral considérerait comme une révolution réactionnaire la formation d'un gouvernement dont la majorité comprendrait les cléricaux. La France ne pouvait donc, et ne peut encore avoir que des ministères de gauche. Cela n'implique pas, certes, que la politique ministérielle ait été invariable. L'inévitable balancement s'est produit autrement, et, en apparence, le personnel de gauche a eu part exclusive à ce jeu. Il a donc bien fallu dis-

tinguer dans la gauche des groupes dont les programmes fussent assez différents. C'était une nécessité pour ainsi dire technique de la vie parlementaire, dans une Chambre où la gauche seule avait accès au pouvoir.

Mais ce jeu de balancier était installé à la Chambre, et les électeurs n'en étaient que les spectateurs lointains et assez peu attentifs. Leur intérêt s'éveillait seulement lorsque, presque périodiquement, après une lente oscillation de la machine gouvernementale vers la droite, ils trouvaient que ce mouvement s'accentuait trop, et qu'il y avait péril. Aux élections, ils étaient peu consultés, n'ayant à choisir, la plupart du temps, qu'entre un candidat de droite et un candidat de gauche, et ne pouvant, par suite, indiquer la nuance de gauche qu'ils préféraient. Malgré cela, le corps électoral inclinait visiblement à substituer aux candidats de droite, de plus en plus évincés, des candidats de gauche de plus en plus avancés.

Cela dura ainsi jusque vers 1900. On ne pouvait guère dire, jusqu'à cette date, qu'il y eût des partis autres que la droite et la gauche. Les diverses fractions du parti républicain étaient plutôt des groupes parlementaires. C'était à la Chambre qu'elles se distinguaient réellement. Dans le pays, les épithètes politiques n'avaient qu'un sens vague, et variable suivant les régions. Dans chaque circonscription, le candidat de gauche adoptait celle qui devait plaire le mieux à la moyenne de ses électeurs, et la lutte politique, d'une circonscription à l'autre, prenait les aspects les plus différents : ici, c'était le radicalisme réclamant une république plus vraiment républicaine, là, simplement la défense du régime, ailleurs, le socialisme s'opposant à tous les partis « bourgeois », et recueillant tout de même un appoint de voix radicales. Il n'y avait pas de direction générale. Il y avait, peut-être, ou du moins il y a eu, par moments, une direction de la politique gouvernementale, mais cela se passait dans des sphères hautes, bien au-dessus de la tête des électeurs. Il n'y avait pas de direction générale de la politique qui fût nettement indiquée, ou nettement approuvée, après coup, par les électeurs eux-mêmes. Avec le scrutin uninominal, les circonscriptions étaient nécessairement trop nombreuses, où, un seul candidat de gauche étant présenté, les électeurs ne pouvaient marquer aucune préférence parmi les nuances républicaines. Le suffrage universel avait seulement la

faculté d'affirmer son éloignement croissant de la réaction constitutionnelle, et de donner une assez vague indication de tendance en faveur d'une gauche plus accentuée.

En Angleterre, les deux partis traditionnels, libéraux et conservateurs, ne pourraient guère formuler chacun un corps de doctrine, de manière à s'opposer l'un à l'autre par des raisons permanentes de principe. Ils sont, en réalité, fort voisins l'un de l'autre, si l'on essaye de les considérer comme exprimant deux conceptions de la vie sociale, et c'est pourquoi, entre autres raisons, les électeurs anglais changent si facilement de parti, presque à chaque élection. Mais ces élections, du moins, permettent au sujet britannique d'affirmer clairement son sentiment sur la plate-forme électorale. Car, à chaque consultation, les libéraux et les conservateurs prennent position très nettement pour ou contre telle réforme, et la véritable signification du vote est l'adhésion à la réforme proposée ou son rejet. Un grand nombre des élections générales, en Angleterre, ont eu la valeur d'un referendum.

Mais, en France, il n'y a jamais eu rien de tel. On ne connaît pas les plates-formes électorales. On ne connaît que la « politique générale », c'est-à-dire une orientation, une tendance, une manière d'être et de voir — bref, ce qui deviendrait une doctrine, pour les esprits qui ont besoin de précision, et si, en politique, il n'était imprudent de formuler des programmes trop vastes. En sorte que, jusqu'en 1902, les élections en France ne permettaient aux électeurs ni de voter pour une plate-forme, ni de voter pour une doctrine. La souveraineté du corps électoral était vraiment fort peu impérative.

§

Aux élections de 1902, un fait nouveau s'est produit : une fraction de l'ancienne majorité républicaine a été rejetée dans la droite. Mais la droite n'en devenait pas pour cela plus apte au pouvoir. La nouvelle gauche a seulement paru un instant plus homogène, et l'on a eu l'ère du « bloc » : apparence que démentait, au même moment, un autre fait nouveau dont les conséquences sont très importantes.

Souvent, dans l'ordre social et politique, des transformations profondes ont des origines obscures, et l'on s'aperçoit du changement opéré, après coup, à quelque manifestation

indirecte et imprévue. C'est ce que l'on a vu à la Chambre en novembre dernier. On y discutait la représentation proportionnelle. Question fort ancienne, et que l'on croyait de tout repos. On savait qu'elle avait fait des progrès, un projet avait été rédigé depuis longtemps, et l'on se préparait à lui faire les honneurs d'un enterrement honorable. Les proportionnalistes eux-mêmes espéraient obtenir, au mieux, une forte minorité, après deux ou trois séances de discussion, excellentes pour leur propagande. Et voilà que, après huit pleines séances de discussion générale, les différents paragraphes du premier article sont successivement votés, et la loi était assurée de passer, malgré le désir personnel de la majorité des députés, si le président du conseil, en posant la question de confiance à propos du vote sur l'ensemble de l'article, n'avait permis à la Chambre de revenir sur sa première décision. Et le sentiment presque unanime des parlementaires, ce jour-là, fut que la représentation proportionnelle, cette question jusqu'alors considérée comme ne pouvant intéresser que des théoriciens, serait certainement votée au cours de la législature suivante.

Les députés, partisans ou adversaires de la représentation proportionnelle, n'en revenaient pas.

Ils connaissent pourtant, presque toujours, d'avance, les résultats des votes. Mais, cette fois, ils n'avaient pas estimé à sa juste valeur la formation, depuis une dizaine d'années, des partis politiques organisés. Car tel est le fait dont l'importance se révélait soudainement par le succès imprévu de la réforme électorale qui mettrait à la disposition de ces partis le mode de scrutin le plus favorable à leur développement.

Un jour, à la Chambre, en 1901, quelques députés cléricaux causent ensemble du malheur des temps. Il faudrait faire quelque chose. Ils décident de former une association entre eux, et de chercher à l'étendre. Elle s'étend, en effet, tient des réunions, forme des groupes auxquels elle envoie des conférenciers. Aujourd'hui, l'association s'appelle l'*Action libérale populaire*, prétend compter 250.000 membres, groupés en des groupes permanents, tient un congrès national annuel, en décembre, publie depuis 1901 un bulletin bimensuel où elle rend compte, dans chaque numéro, d'un grand nombre de réunions, et publie aussi un almanach, des tracts, des brochures de propagande.

Le « parti républicain radical et radical-socialiste » a tenu son premier congrès à Paris en juin 1901. C'était alors une association politique comme on en avait vu, en grand nombre, se fonder et disparaître, qui groupait seulement des parlementaires et des radicaux parisiens, et dont les loges maçonniques paraissent avoir été le noyau. Mais les comités électoraux d'un certain nombre de candidats radicaux adhérèrent à l'organisation nouvelle, dès les élections générales de 1902, les congrès annuels prirent par là une importance croissante, et, aux élections générales de 1906, le parti radical organisé put enregistrer le succès de 241 candidats adhérents, tandis que 39 seulement des candidats d'étiquette radicale, mais restés en dehors du parti, étaient élus. Aujourd'hui, les anciens comités radicaux, devenus groupes du parti, ont formé dans presque toutes les circonscriptions et dans presque tous les départements des fédérations qui désignent en congrès les candidats du parti. Les congrès nationaux annuels édictent la tactique radicale avec une autorité qui commence à s'imposer, et un comité exécutif nombreux, formé d'un nombre égal de parlementaires et de non-parlementaires, est chargé de veiller à l'exécution des décisions des congrès, et de publier le bulletin officiel hebdomadaire du parti.

Le parti socialiste s'est formé un peu plus tard, en 1905, après des négociations laborieuses entre les groupements socialistes anciens, au nombre de quatre, auxquels s'étaient ajoutés, depuis que les socialistes avaient pénétré à la Chambre, des groupements nouveaux. C'est en avril 1905 que, sous l'influence d'une résolution votée au Congrès socialiste international d'Amsterdam, en 1901, les fractions socialistes, déjà réduites à deux, se sont définitivement réunies. Le premier congrès commun des anciennes fractions avait été tenu en décembre 1899. C'est donc à peu près au même moment que le parti catholique, le parti radical et le parti socialiste ont commencé à former de vastes organisations nationales, et l'« unification » du parti socialiste, en France, en même temps qu'elle marque une date dans l'histoire des progrès du socialisme international, doit être considérée comme une manifestation d'un mouvement beaucoup plus général, qui s'est étendu depuis dix ans à toutes les opinions.

Car les autres partis se sont également constitués en orga-

nisations nationales analogues. Les progressistes ont formé la « Fédération républicaine ». L'aile droite de la majorité actuelle s'appelle « Alliance républicaine démocratique ». Son aile gauche, sous le nom de « Parti socialiste français », tient des congrès sans importance. Il n'y a que les monarchistes et bonapartistes qui soient en dehors de ce mouvement.

C'est là un commencement d'organisation spontanée de la démocratie politique. Aux comités électoraux anciens, fermés, groupant un petit nombre d'électeurs influents, amis personnels des candidats, n'ayant d'existence qu'au moment et en vue des élections, tendent de plus en plus à se substituer des groupes de partis, auxquels viennent adhérer tous les électeurs non politiciens, mais qui veulent suivre la politique de plus près, et exercer sur elle leur part d'influence, et l'exercer constamment. Ces groupes sont ouverts à tous les « militants » de chaque parti, et ils sont permanents. Grâce à eux, les affaires politiques se traitent un peu moins exclusivement entre gens spécialisés, qui les regardent comme leur chose. La vie politique devient plus publique. La démocratie théorique et nominale tend à se réaliser un peu. Il n'aurait pas été concevable, il y a une vingtaine d'années, que le candidat d'un parti fût désigné, dans une circonscription, par un Congrès local des militants du parti, réunissant de 500 à 1000 membres, et c'est ce qui se voit couramment, en ce moment même, pour les élections générales prochaines.

Quiconque est opposé, par principe, à la démocratie politique doit regretter cette formation des partis organisés. Mais, qu'on le regrette ou s'en réjouisse, il est difficile de ne pas reconnaître qu'ainsi le corps électoral affirme clairement sa volonté active de coopérer plus effectivement à la direction de la vie politique.

Sans doute, cette volonté ne sera pas aisément satisfaite. Dans un congrès de 1000 membres, la besogne est nécessairement préparée par un bureau composé de politiciens. La masse des membres les plus « conscients » — mal informés et occupés par leur métier — peut être facilement dupée par un petit groupe de meneurs. Ceux que la langue électorale anglaise appelle les « tireurs de ficelles » peuvent toujours jouer leur rôle, bien que leur besogne se trouve passablement compliquée. Mais, tout de même, les déclarations que fait le

candidat en présence des hommes de son parti, réunis en congrès de cotisants du parti, ont une autre valeur que les discours prononcés en des réunions publiques, où peuvent venir tous les électeurs de tous les partis. Il y a, notamment, cette grande différence, sensible surtout pour les candidats de la majorité : tandis qu'en réunion publique l'effort principal consiste à « tomber l'adversaire », au contraire, devant ses propres partisans, le candidat gouvernemental est forcément conduit à faire des déclarations plus positives : il doit préciser son programme. Et, vu la solennité du congrès, son discours, ou un résumé de son discours sera publié dans les feuilles locales, et restera comme une sorte de contrat passé entre lui et ses électeurs. Ainsi les électeurs auront réussi à exercer une certaine action directe sur l'élu, tout leur effort spontané d'organisation n'aura pas été perdu.

J'ai indiqué plus haut, à propos des élections anglaises, que l'opinion de la masse peut se manifester de deux manières bien différentes : ou bien par un vote en faveur d'une doctrine (vote de parti),ou bien par un vote pour ou contre une réforme (système de la plate-forme électorale). Le corps électoral français a montré depuis six ans le désir d'exprimer son opinion principalement de la première manière. Mais il est à remarquer que les lois principales en cours d'étude ou de discussion au Parlement intéressent la masse, jusque dans leur détail, beaucoup plus qu'autrefois. Certains articles de la loi de séparation, de l'impôt sur le revenu, de la loi sur les retraites ouvrières, ont été longuement commentés dans les journaux à un sou et dans la presse provinciale. Les conférences sur ces sujets attirent un public nombreux, les brochures se répandent, les débats politiques deviennent plus précis, et les électeurs seraient mieux préparés qu'autrefois à voter sur une question déterminée.

En sorte qu'un candidat gouvernemental, parlant devant les électeurs de son parti, se trouve amené à formuler des déclarations sur un programme concret, et de ne plus se contenter d'un pompeux verbiage accompagnant de simples titres de réformes. S'il parle de retraites ouvrières, il devra s'expliquer sur la répartition et la capitalisation, sur l'âge de la retraite, sur l'emploi des fonds capitalisés, sur les catégories auxquelles la loi doit s'appliquer. Et ainsi l'organisation de

partis multipliés devrait normalement aboutir à un scrutin qui aurait une valeur indicative des vœux du corps électoral à la fois à la façon des votes de parti et à la façon des votes de plate-forme.

On sait que l'on recueille, au début de chaque législature, la liste des divers articles de programme indirectement votés par les électeurs en votant pour les candidats qui ont inscrit ces articles sur leurs affiches. On peut voir, dans ce document, combien de circonscriptions sont pour la peine de mort, combien contre, et combien ne s'en sont pas occupées. Cela s'appelle un Barodet, du nom du député qui a eu l'idée de demander qu'un tel recueil fût publié. Avec la pratique des congrès de parti, on conçoit que le Barodet, au lieu d'être fait d'après les affiches où les candidats ont *proposé* leur programme aux électeurs, devra être fait plutôt d'après les déclarations du candidat formulées devant le congrès de son parti, et sous l'influence de ce congrès, — ou même que les membres du congrès rédigeront d'abord ce programme, et désigneront ensuite un candidat qui l'accepte.

Ce seraient les électeurs qui proposeraient le programme aux candidats. Méthode bien plus logique, puisque ce sont les électeurs qui doivent être représentés, et c'est donc à eux qu'il appartient de dire d'abord ce qu'ils veulent.

Mais ceci dépasse la réalité actuelle. L'organisation nouvelle des partis n'est pas à ce point parfaite : il s'en faut même de beaucoup. Dans la pratique, aujourd'hui, la plupart des congrès réunis pour la désignation des candidats ratifient simplement les candidatures proposées, et qui ont été préparées par les tireurs de ficelles. Pour beaucoup de candidats, ces congrès sont un instrument pas très maniable, mais dont on peut jouer, et qui a l'avantage de donner plus d'autorité à une candidature. Les partis s'organisant, les politiciens professionnels se sont bien gardés d'enrayer ce fait, qui pourtant troublait leurs habitudes : ils s'y sont soumis, ils ont favorisé l'extension des groupes, la création des fédérations. Car ils ne sont pas combatifs, ils sont accapareurs.

Ils ont si bien aidé le mouvement qui poussait un grand nombre d'électeurs à entrer dans les groupes de partis que le mouvement a été beaucoup plus rapide qu'il ne l'aurait été sans eux, car la masse amorphe des électeurs, même de la

dixième partie des électeurs, en ne prenant que les plus conscients, n'aurait que très lentement été capable de s'organiser, on même n'en aurait pas été capable du tout, si les politiciens avaient résisté. Il en est résulté qu'à certains observateurs la transformation des comités en groupes de parti a paru quelque peu factice. Mais les politiciens ne peuvent pas résister longtemps à la pression des électeurs, et la formation de partis nationaux ne pouvait être faite que par les politiciens. C'est cette méthode indirecte, unique mode d'action d'une masse considérable, qui a donné, çà et là, l'apparence d'une œuvre factice à ce qui était l'effet d'une grande aspiration spontanée de la foule. Les hommes politiques n'ont pas été les promoteurs des organisations de partis, qui, au contraire, satisfont un sentiment assez répandu de méfiance à leur égard, et répondent à un besoin de les surveiller et de contrôler leur action. Car ils sont assez généralement considérés comme des mandataires infidèles.

Et si, dans la description précédente de la vie politique nouvelle, la réalité actuelle a été quelque peu dépassée dans les derniers traits, rien cependant n'a été indiqué qui n'existe généralement, en tendance, et, sporadiquement, en fait. Tout cela se résume en une obscure volonté de réaliser la démocratie, c'est-à-dire le gouvernement du peuple par le peuple.

§

Les divers partis ne se sont pas, bien entendu, constitués suivant un modèle unique, et ni leurs chefs ni leurs électeurs militants ne conçoivent de la même manière l'évolution dont ils sont les acteurs. Il y a des partis autoritaires par principe, et l'on a vu que les électeurs des députés monarchistes restent à l'état inorganique. Le jour où ces électeurs se grouperaient, ils s'émanciperaient, évidemment, du même coup, de l'influence de leurs élus. Le parti catholique est en apparence démocratique, puisqu'il a des groupes, des congrès, etc. Mais il est aussi, bien souvent, démagogique, par ses déclarations de programme. Et, en réalité, c'est surtout un parti très discipliné, où le simple membre n'a rien à dire. Il n'y a jamais trace, dans le bulletin officiel de l'« Action libérale populaire », ni dans ses congrès nationaux, d'une divergence d'opinion, si légère soit-elle, sur aucun point. Les formes démocratiques peuvent être, parfois, un moyen d'imposer une plus étroite discipline.

Tout à l'opposé, c'est, naturellement, parmi les socialistes « unifiés » que la pratique est le plus réellement démocratique. Là, toute décision est le résultat d'un vote, toute délégation à un Congrès ou à un organe central du parti, également, et la vérification des pouvoirs des délégués se fait correctement. Les divergences d'opinions sont avouées, et l'usage s'est établi que toute nomination de délégués doit attribuer à chaque nuance sa juste part. Le principe du mandat impératif est admis, car si un délégué se trouve en dissentiment avec ses électeurs, il n'a qu'à céder la place à un autre : ce n'est pas l'avis du délégué qui importe, il n'est qu'un simple membre comme les autres, et sa raison d'être est uniquement d'exprimer l'avis de la majorité. On voit avec quelle rigueur logique est compris le principe démocratique. En fait, cette rigueur s'applique seulement aux questions les plus importantes,, pour lesquelles, même, elle est encore atténuée par l'imprévu des discussions dans les Congrès.

On dit que le parti socialiste est le plus fortement organisé de tous. Et pourtant on sait qu'il dispose d'un budget très modeste, qu'il a peu de journaux, dont un seul à Paris, qu'il est extrêmement divisé, et s'épuise en querelles intestines, qu'il compte seulement 60.000 adhérents, c'est-à-dire beaucoup moins que n'en compte, par exemple, le parti catholique, même relativement au nombre de ses élus. Où est donc cette force du parti socialiste, qui ne réside ni dans le nombre, ni dans la presse, ni dans la caisse du parti, ou la richesse de ses adhérents, ni dans la puissance gouvernementale ou administrative, ni même dans la discipline ? Je n'aperçois à ce renom de forte organisation qu'une origine possible : c'est que le parti socialiste est le plus démocratiquement organisé, et, par suite, le plus solidement.

Entre les extrêmes de droite et de gauche, c'est-à-dire entre ceux qui réprouvent ou escamotent le principe démocratique, et ceux qui l'appliquent pleinement, les partis composant la majorité gouvernementale actuelle seraient les plus intéressants à bien connaître : d'abord parce qu'ils comprennent la grande majorité du pays, et aussi parce que la diversité de leur attitude à l'égard du principe démocratique est curieuse.

Certains radicaux l'admettent presque aussi complètement que les socialistes. D'autres, timorés, n'osent pas faire con-

fiance à la masse, dont la maturité politique est insuffisante. Souvent ces divergences accusent une lutte sourde entre la masse des radicaux organisés et les meneurs locaux du parti. C'est toute une histoire qui n'est pas écrite, mais dont la création presque simultanée des organisations nationales de partis suggérera sans doute bientôt l'idée à quelque observateur patient. M. Ostrogorski a publié une telle histoire, en ce qui concerne les Etats-Unis et l'Angleterre (1). Mais, autant il est facile, en ces matières, de réunir quelques anecdotes pittoresques, autant il serait long et malaisé d'être, successivement dans tous les partis, le témoin impartial de leur vie intérieure quotidienne. Un travail vraiment consciencieux serait assez ingrat.

Pour montrer quel flottement existe dans les idées de la majorité actuelle sur la portée des organisations de parti, on peut opposer le parti radical, dont la tactique est décidée par les votes du Congrès annuel, et l'« Alliance républicaine démocratique ». Cette association n'était pas, à l'origine, un parti. Elle était un groupement d'hommes politiques. Fondée par les progressistes dissidents qui s'étaient ralliés à la politique de Waldeck-Rousseau, elle avait admis des radicaux. Ainsi les progressistes non cléricaux, et soutiens du « bloc », y dominaient, mais l'Alliance ne faisait pas figure de groupement trop étroit et trop modéré. Même, aux élections, elle recommandait tous les candidats du bloc qui demandaient son patronage, y compris les radicaux-socialistes, et jusqu'à deux ou trois socialistes. Cette méthode lui a permis d'exercer sur la majorité une influence considérable. Cependant elle ne pouvait se maintenir, parmi les partis distincts, dans cette situation anormale, et elle est, peu à peu, devenue aussi un parti, auquel adhèrent les comités des candidats non radicaux qu'elle a soutenus, ainsi que certains comités de « concentration républicaine » qui subsistent dans des départements réactionnaires, etc. Mais elle hésite, en se déclarant franchement un parti distinct, à perdre le bénéfice de la tactique qui lui a si bien réussi, en même temps qu'elle répugne à subir la pression de ses propres adhérents, c'est-à-dire des électeurs qu'elle prétend représenter, et qu'elle entend diriger. En terminant, en effet, la

(1) *La Démocratie et l'Organisation des Partis politiques*, 2 vol. 8°, Calmann-Lévy.

longue déclaration parue dans *le Temps* du 8 mars dernier, par laquelle elle s'affirme un parti, l'Alliance dit :

Un parti, c'est une organisation basée sur un programme déterminé, et dont le pouvoir central s'impose à tous ses adhérents, individus et groupements. La suprématie des fédérations ou comités affiliés érigée en principe conduirait à l'anarchie à l'intérieur, et rendrait illusoires les accords du parti où elle serait admise avec les partis voisins.

Programme, organisation, autorité incontestée du comité directeur, l'Alliance réunit toutes les conditions requises pour constituer un parti poltitique indépendant et fort : elle est ce parti ouvert à tous les républicains et à tous les radicaux démocrates et réformistes.

Ainsi l'Alliance constate qu'elle se transforme. Elle incline à devenir un parti organisé, et pourtant elle ne s'y résout pas complètement, puisque ce parti, d'une part, ne serait pas nettement distinct, et, d'autre part, abdiquerait entre les mains du Comité directeur.

Et l'Alliance s'intitule « démocratique ». On sait que les termes de la langue politique ont un sens assez variable. Ce mot, fréquemment employé en cet article, l'a été constamment dans son sens étymologique, où la démocratie est le gouvernement par le peuple. L'organisation des partis est démocratique, en ce sens, parce qu'elle tend à remettre plus réellement au peuple le gouvernement que les constitutions nouvelles lui confient théoriquement. La conception de l'Alliance est, en ce sens, clairement anti-démocratique. Mais ce mot est assez rarement employé, aujourd'hui, dans son vrai sens. Le plus souvent, par « démocratie », on entend la masse de la population, et par « démocratique », tout ce qui est favorable à cette masse. En adoptant cette épithète, l'Alliance exprime simplement qu'elle se propose le bien de tout le monde, ce qui ne la distingue d'aucun autre parti, et par conséquent ne signifie rien du tout.

Mais il y a toujours une distance entre les principes et les faits. Dans la pratique, le Comité directeur de l'Alliance peut agir comme une puissance politique, à Paris, en lançant ses manifestes et proposant des alliances au parti radical. Il n'a pas la même autorité sur les groupes adhérents, qui choisissent leurs candidats souverainement, l'approbation de ces choix ne pouvant être qu'une formalité, et si le Comité directeur

cherchait à entraîner l'Alliance dans une politique trop éloignée de celle que veulent les groupes, si les élus étaient réduits à choisir entre le Comité et leurs groupes, ils se rangeraient naturellement du côté de leurs groupes, et le Comité directeur lui-même, à leur suite, afin que les groupes, rompant avec lui, n'aillent pas adhérer au parti voisin.

C'est pourquoi les principes autoritaires de l'Alliance sont illusoires. Dès que la démocratie, au sens vrai du mot, commence à s'organiser par les groupes, il est inévitable qu'elle se réalise peu à peu davantage. C'est une affaire de temps. L'Alliance a beau affirmer qu'elle veut rester un Comité directeur remorquant un parti, elle aide tout de même à s'organiser ce parti, dont elle subira nécessairement la pression.

§

Depuis dix ans que les anciens petits comités électoraux ont recruté un nombre croissant de membres, sont entrés en relation les uns avec les autres, et se sont élevés à la dignité de groupes de partis, rien n'a été modifié à la loi électorale. Même, sauf depuis un an ou un peu plus, il n'était pas question d'y rien modifier. Car le scrutin de liste, vieille revendication du parti radical, depuis l'expérience passagère et malheureuse de 1885, était abandonné, et l'on ne prévoyait pas qu'un changement dans la loi électorale eût chance de figurer sérieusement à l'ordre du jour avant longtemps.

Il est singulier qu'une transformation si profonde des organismes extra-légaux qui font partie intégrante de l'ensemble d'un système électoral ait commencé, et se soit si vite développé, sans que le mécanisme légal des élections ait été touché ni même menacé. On disait, en 1885, pour expliquer la surprise du résultat de ces élections, que les républicains avaient été imprudents, en votant le scrutin de liste peu de temps avant la fin de la législature, alors qu'ils n'étaient pas prêts, et n'avaient pas le temps d'adapter leurs comités à cette forme nouvelle de consultation électorale. Mais les anciens comités ont survécu au scrutin de liste de 1885, sans modification, tandis que, depuis dix ans, ils se transforment d'eux-mêmes, sans que leur fonction varie. Le mode de scrutin et les comités électoraux sont-ils donc, bien qu'ils concourent à la même œuvre électorale, des phénomènes politiques indépendants, sans action réciproque?

Evidemment non. La forme d'organisation des partis est étroitement liée à la loi électorale. A un mode de scrutin déterminé quelconque correspond une forme particulière de la vie des partis, qui lui est la plus adéquate, et que les partis tendent naturellement à prendre, pour utiliser au mieux l'instrument électoral mis à leur disposition.

C'est ainsi que le scrutin uninominal sans ballottage, tel qu'il existe dans les pays de langue anglaise, oblige presque les partis à se réduire à deux, car la lutte électorale serait d'une trop manifeste absurdité si, dès le premier et unique tour, la majorité relative suffisait pour déterminer l'élu parmi trois ou quatre concurrents. Le scrutin de liste « majoritaire », qui a existé en Belgique de 1830 à 1899, produit, d'une façon moins parfaite et par un mécanisme plus compliqué, le même effet; et il a longtemps maintenu, du moins sur le terrain électoral, l'unité factice du parti libéral belge. Au contraire, le scrutin uninominal avec ballottage, — et l'expérience française n'en est qu'un exemple parmi d'autres — tend à multiplier les partis, en même temps qu'à rendre leurs frontières indécises.

Mais si l'adaptation à la loi électorale contribue à déterminer la forme de l'organisation des partis, ceux-ci peuvent subir d'autres influences, d'ordre moins technique et plus général.

C'est ainsi qu'en Belgique les catholiques et les libéraux ont vu apparaître les socialistes, ce qui aggrava les défauts, déjà si évidents, de leur scrutin de liste « majoritaire », et sans doute a contribué à l'établissement chez eux de la représentation proportionnelle.

C'est encore ainsi qu'on voit aujourd'hui, en Angleterre, les « travaillistes » entrer en concurrence avec les conservateurs et les libéraux, en sorte que les élections « triangulaires » se multiplient, ce qui rend absurde le scrutin sans ballottage, si bien qu'il est question soit d'introduire le ballottage, soit d'avoir recours au *preference ballot* de M. John M. Robertson, qui est une sorte de réduction, pour les circonscriptions uninominales, de la représentation proportionnelle, telle que la conçoivent les Anglais, soit enfin d'adopter la représentation proportionnelle.

Mais pour que le corps électoral modifie ses organisations de parti, une fois qu'elles sont adaptées à un mode de scrutin

traditionnel, il faut de bien sérieuses raisons. Dans les exemples belge et anglais, la raison a été la formation d'un parti nouveau, ouvrier et socialiste ou socialisant, et il est probable qu'au moins en Angleterre, si un tel parti a tardé plus qu'ailleurs à entrer en ligne sur le terrain électoral, cela tient, pour une part, au système des deux grands partis traditionnels et au scrutin sans ballottage.

En France, avec les circonscriptions uninominales et le ballottage, la forme normale, appropriée, des organisations de partis, est le petit comité électoral, purement local, permettant, suivant les endroits, de s'adresser à une gauche s'étendant peu au delà des socialistes, ou à une gauche pouvant aller jusqu'aux progressistes, tandis que les comités opposés s'appuient sur des droites d'une extension non moins variable. Les fédérations départementales de comités aussi disparates sont difficiles. Leur groupement national serait un paradoxe.

Et pour que, le scrutin d'arrondissement étant conservé, les organisations de partis, même aussi imparfaites qu'elles le sont encore, aient pu se constituer en contradiction avec ce mode de scrutin, alors que la fonction électorale semble leur unique raison d'être, il faut qu'elles satisfassent un besoin instinctif, inconscient peut-être du corps électoral, mais un besoin bien vivement ressenti, et dont il faut tenir compte. C'est un désir de surveiller, de contrôler la politique que nous font les politiciens. C'est l'éveil de Dêmos, le souverain théorique.

Or si, jusqu'à présent, les modes de scrutin sont ce qui surtout a déterminé, dans les divers pays, les formes d'organisation des partis, il est naturel, inversement, lorsque spontanément les partis se constituent d'une manière originale et inadéquate au mode de scrutin existant, que l'on soit conduit à discuter des lois électorales nouvelles, et à rechercher celles qui conviennent le mieux aux partis nouveaux. D'ailleurs, ces partis nouveaux prendront nécessairement peu à peu conscience d'un désaccord entre eux et les vieux modes de scrutin, et ils sauront imposer une loi électorale qui leur convienne.

Cette loi, c'est la représentation proportionnelle.

Des partis multipliés et nettement distincts doivent pouvoir réunir, aux élections, chacun sa clientèle électorale, ce qui est uniquement possible avec un scrutin permettant aux socialis-

tes de voter pour une liste socialiste, aux radicaux de voter pour une liste radicale, etc., et cela par un vote efficace, comportant une sanction exacte et certaine dans le résultat des élections.

La représentation proportionnelle des partis est le seul mode de scrutin qui puisse s'adapter à l'organisation moderne des partis politiques. Tout autre mode de scrutin gêne cette organisation et la contrarie.

Ainsi, aujourd'hui, on voit les socialistes, radicaux et « républicains de gauche » de l'Alliance républicaine démocratique en perpétuels pourparlers diplomatiques au sujet des alliances nécessitées par le scrutin d'arrondissement. Le parti radical est dans une situation lamentable et comique, tiraillé entre les socialistes, qui se refusent à traiter avec lui, mais qui se gardent bien de voter dans leurs Congrès des formules trop décourageantes, et l'Alliance républicaine démocratique, qui s'offre comme une alliée formelle, mais à la condition que les radicaux se refusent à toute confusion de leurs voix avec les voix socialistes.

Avec les scrutins majoritaires, cette confusion entre partis voisins est inévitable, et l'Alliance, qui exige du parti radical, sur sa frontière gauche, un exclusivisme si parfait, et affecte elle-même un pareil exclusivisme sur sa frontière droite, tout en recueillant de nombreuses voix cléricales, sait bien qu'en fait les récriminations à ce sujet ont seulement la portée de polémiques de journaux.

Seule la représentation proportionnelle peut rendre ces polémiques inutiles, en même temps que les élections prendraient une signification aussi claire que possible, chaque parti obtenant enfin par ses seules forces, sans compromissions ni alliances, sa juste part de représentation : encouragés au lieu d'être entravés par le mode de scrutin, les partis pourraient s'affirmer nettement distincts et s'organiser librement comme, depuis dix ans, ils s'efforcent de le faire.

Certes, lorsque, en 1901, les grands partis nationaux ont commencé à se constituer, la nouveauté de ces vastes associations politiques n'était pas comprise. Et encore moins bien comprenait-on qu'il y eût un lien entre ce fait et le succès futur de la représentation proportionnelle, dont on n'avait alors qu'une idée très vague. La propagande que faisait la ligue

présidée par M. Yves Guyot paraissait un jeu innocent de théoriciens. Et sans doute elle serait longtemps demeurée sans effet, si peu à peu les organisations nouvelles de partis n'avaient jugé intolérables les défauts du scrutin uninominal, défauts connus, mais dont jusqu'alors on s'était accommodé, et si elles n'avaient fini par se rendre compte, une fois admis le principe d'une réforme électorale, que la représentation proportionnelle était précisément ce qui leur convenait, l'instrument exactement approprié à leur fonction. C'est le résultat de cet obscur travail de réflexion et d'adaptation, par les éléments les plus actifs de la masse des électeurs, qui s'est soudain révélé à la Chambre, au commencement de novembre, lorsque, à la surprise générale, elle a voté la R. P., par 48 voix de majorité.

On pourrait, évidemment, rattacher à l'histoire de la constitution de grands partis nationaux, et à l'histoire des progrès de la représentation proportionnelle en France, et des obstacles qu'elle rencontre, toutes sortes de considérations tirées de la situation politique de ce pays.

Il pourrait être intéressant de rechercher, par exemple, pourquoi, à côté du parti socialiste, très logiquement favorable à la réforme électorale, presque toute la droite fait aussi campagne pour elle, ce qui inquiète bien des démocrates, et leur fait douter de la valeur démocratique de la R. P.

Il pourrait être intéressant de rechercher aussi par suite de quelle contradiction, dans la majorité gouvernementale actuelle, la fraction la plus modérée, l'Alliance démocratique républicaine, est la plus proportionnaliste, tandis que la fraction plus avancée, et de beaucoup la plus nombreuse, les radicaux, est, dans son ensemble, et malgré l'exception de la plupart des hommes d'une réelle valeur, tout à fait opposée à la R. P.

Mais, pour bien comprendre le sens de cette transformation dont la R. P. est un premier résultat, en même temps qu'elle est le moyen de la poursuivre ultérieurement, il vaut mieux oublier les circonstances politiques, simples contingences qui peuvent certainement influer sur la forme du mouvement en France, et sur sa rapidité, mais qui voilent le fait essentiel, beaucoup plus profond — une tentative spontanée de la masse pour s'organiser de façon à exercer une action directe sur

ceux à qui elle confie ses destinées. De quel poids peuvent être l'affaire Dreyfus, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le « socialisme au pouvoir », et tous les faits les plus importants de notre vie politique en ces dix dernières années, lorsqu'il s'agit d'un fait universel? Car l'organisation nationale de partis multipliés, avec son inévitable conséquence, la représentation proportionnelle, s'impose actuellement à tous les pays où les élections ont une valeur réelle d'expression de l'opinion publique.

Il n'en est pas question, que je sache, en Espagne, en Portugal ou en Grèce, pays où le suffrage universel est escamoté.

Mais, au cours des dix dernières années, elle a été appliquée ou définitivement votée, soit pour les élections législatives, provinciales ou municipales, en Belgique, en Finlande, Norvège et Suède, en Wurtemberg et Bavière, au Transvaal, en Australie et dans certains Etats des Etats-Unis. Pays scandinaves, germaniques, de langue française et de langue anglaise. En Italie, la réforme électorale paraît avoir fait récemment des progrès considérables. En Angleterre, la Ligue pour la représentation proportionnelle est entrée en activité depuis deux ans.

Qu'importe, dans ces conditions, que le parti clérical, en France patronne la R. P., alors que le parti radical la repousse ? Le parti radical n'en est pas moins celui de ces deux partis qui, en fait, la propage le plus et le mieux, parce que le parti radical est naturellement obligé, par ses principes démocratiques, de laisser les groupes se multiplier, grossir, et prendre une influence croissante sur la direction du parti. Les chefs, les meneurs radicaux, resteront vraisemblablement hostiles à la R. P., le plus longtemps possible, mais ils subiront la pression de leurs électeurs, et déjà beaucoup d'entre eux sont obligés de l'admettre.

Lorsque l'on va répétant que le parti radical est opposé à la représentation proportionnelle, on continue à employer le mot « parti » dans son sens ancien, où, la masse étant muette par défaut d'organisation, il désignait nécessairement les seuls politiciens. Si le dernier congrès du parti a rejeté la réforme, cela tient à ce que les élus et les « tireurs de ficelles » y sont encore prépondérants, mais il est visible qu'ils perdent du

terrain, et reculent devant la masse des électeurs radicaux, peu à peu acquise, surtout dans les villes, à la R. P.

§

Dans tout ce qui précède, je n'ai pas examiné si la représentation proportionnelle était juste dans son principe, ou si elle était utile dans son application. J'ai seulement cherché à montrer comment les formes de la vie politique s'y sont, par avance, spontanément adaptées, et pourquoi l'opinion, inattentive jusqu'ici, a si brusquement mis la R. P. au premier rang dans son ordre du jour. Cela était d'ailleurs nécessaire pour comprendre quels seront les effets, immédiats et lointains, de la réforme, et par suite pour l'apprécier elle-même.

Mais la question : est-ce un bien, est-ce un mal ? devient bien secondaire, lorsque l'on est parvenu à la conclusion : il est inévitable que cela soit. Non que cette question soit par là devenue tout à fait oiseuse. Mais elle a perdu son intérêt pratique. On ne peut plus guère, si l'on admet cette conclusion, se demander si l'on sera pour ou contre. Il faut s'incliner devant les faits.

Donc, que ce qui doit être, soit. Mais le texte qui sera voté n'est pas fixé d'avance en ses détails. Ce qui doit être peut se réaliser plus ou moins bien. En quoi consiste le mieux et le moins bien ?

Il existe des quantités de projets de représentation proportionnelle. On sait que la rédaction d'une constitution idéale a été toujours une manie fort répandue, et depuis une cinquantaine d'années, cette manie s'est beaucoup appliquée au point particulier de la loi électorale. Comment choisir ?

Très facilement, et sans mépriser ni subir aucune métaphysique politique. Le mieux en pareille matière, le mieux absolu, consiste à ne pas rechercher d'absolu, à ne rien imaginer *a priori*, à suivre docilement l'indication des faits, et à prendre le système parlementairement espérable qui s'y adapte le mieux. On obtiendra ainsi une harmonie réelle, la plus parfaite qui puisse provisoirement être atteinte.

Les partis tendent à s'affirmer distincts, et désirent pouvoir reconnaître, dans la représentation nationale, leur part de représentation. C'est donc la représentation proportionnelle des partis qu'il faudra, avec listes distinctes et bulletins non

« panachés », conformément, par exemple, au système belge, ou à tout autre système qui, tout en réservant aux seuls électeurs d'un parti l'influence sur le classement des candidats du parti, pourrait rendre cette influence plus effective.

Les partis sont, en fait, au nombre de sept. On conçoit qu'ils puissent se réduire à cinq, peut-être, dans un certain nombre, de régions, à quatre. Les circonscriptions doivent donc être d'une étendue suffisante pour que le plus faible de ces quatre ou cinq grands partis puisse entrer en ligne dans chacune d'elles. C'est dire qu'elles devraient comporter chacune environ une douzaine de sièges.

Puis, on peut, avec de nombreux hommes politiques, estimer désirable que le nombre des partis se réduise le plus possible, — ou bien, au contraire, — avec de nombreux « intellectuels s'intéressant à la politique de haut et de loin, on peut souhaiter que les partis politiques s'émiettent et se multiplient. La loi électorale établissant la représentation proportionnelle peut exercer, à cet égard, une influence décisive. Les trop petites circonscriptions obligeraient les partis voisins à former des concentrations. La méthode de calcul employée en Belgique, dite système d'Hondt, favorise les plus grands nombres, et par suite incite les partis à former des blocs pour profiter de la prime offerte par ce mode de calcul inexact aux listes qui viennent en tête.

Faudrait-il, pour choisir le mode de calcul, instituer un débat théorique sur le bienfait de la réduction ou de la multiplication des partis? Ce serait encore des raisonnements *a priori* et de la recherche de l'absolu. Même si ces raisonnements pouvaient avoir quelque valeur, et concluaient, par exemple, à un vœu en faveur de la concentration des partis, il serait un peu ridicule, et un peu humiliant pour leur beauté philosophico-politique, de vouloir contraindre les partis sur ce point à une perfection théorique, par l'appât d'un avantage injuste que le système d'Hondt accorde aux partis concentrés.

Il convient donc de préférer la méthode de calcul rationnelle, dite du quotient et des plus grands restes, qui a l'avantage — outre qu'elle réalise la plus grande exactitude arithmétique possible — de ne pas avantager les partis en raison de leur concentration ou de leur multiplication, et par conséquent

de les laisser se résoudre librement, pour des raisons d'ordre politique et général que l'on ne saurait prévoir.

Le « mieux » pratique est ainsi déterminé par l'observation des faits : c'est une adaptation systématique de la loi électorale à ces faits observés. Si l'expérience montre que ce mieux, trop théorique encore, est seulement concevable, et n'est pas parlementairement réalisable, il ne faudra pas en être surpris : le mieux, même relatif, est souvent une utopie.

P.-G. LA CHESNAIS.

POÉSIES

—

DÉFAILLANCE

Oh ! cette solitude grise des Dimanches
Où l'âme enlinceulée expire loin du bruit ;
Ce deuil de la pensée en lutte avec l'ennui,
L'Ennui, adolescent au rire d'or, fleur blanche !

Les livres feuilletés, l'acacia qui penche
Son parfum rose et lourd, et ce passé qui luit
Et danse autour de nous sa ronde de minuit...
Tristesse ! ô cœur lassé, cassé comme une branche !

Et pourtant il fait doux, le ciel est blond, la mer
Promène sa turquoise exquise dans l'air clair
Où le couchant viendra pleurer, royal et triste !

Faiblesse ! Et tout m'étreint obscurément : l'effort
De vivre, le désir douloureux qui persiste,
Et ces grelots divins tintant, l'Art et la Mort !

L'INDIFFÉRENTE

Encore une heure qui s'enfuit, lente, oh! si lente,
Tandis que vous brisez mon âme à petits coups ;
La vie est lourde, le soir d'or. Je songe à vous.
Ah! calmez la douleur âpre qui m'ensanglante!

Mais, saurez-vous jamais quelle rancœur me hante,
Vous qui ne connûtes rien de la Vie, ô vous
Que j'invoque dans l'ombre et supplie à genoux,
L'orgueil crispé, la fièvre au cœur, la bouche ardente?

A l'horizon bleui traîne le crépuscule...
Voyez comme ma voix se fait tendre et module
La chanson du désir, pour vous, désespérante!

Ah bah! le Temps s'envole avec du rire aux lèvres
Et voici qu'en vos doigts endoloris d'infante
Mon Destin tout à coup s'émiette, comme un Sèvres!

L'INFANTE

Bassin las, rose noire où palpite un peu d'or!
O lune rose et grise où du lierre serpente,
Vous êtes le miroir exquis où mon infante
Penche sa nostalgie de vivre et de la mort.

Velazquez la peignit et Coello ; plus encor
Que sa robe lamée et sa grâce dansante,
Elle garde, en ses yeux lointains d'indifférente,
Comme un obscur et doux reflet de soleils morts.

Son rire s'est figé sur sa lèvre. Une moue
D'ennui calme et d'orgueil s'y prélasse et la joue,
Que rehausse le fard, occulte sa pâleur...

Elle rêve. Ses mains s'alourdissent de bagues.
Un nœud pourpre aux cheveux y luit comme une fleur,
Et sous son front glacé pleurent des pensers vagues.

MADRIGAL

... la suatesta d'Ermète adolescente.
G. D'ANNUNZIO.

Vous êtes belle ! Un sourire Léonardesque
Sinue en votre face au dessin virginal ;
Vos cheveux d'or sont comme un soleil automnal !
L'Arno vous dut voir naître au temps chevaleresque.

Vous êtes belle ! Vos yeux d'azur pâle ont presque
La mystique douceur d'un ciel matutinal,
Quand ils semblent, comme un mystérieux fanal,
Suivre de vos pensers la subtile arabesque.

Vous êtes belle de tout un passé qui vit
Dans la beauté du geste où l'âme se survit,
Et la gracilité de vos hanches d'amphore !

Le Lys Rouge fleurit en vous et je crois voir
Sourdre en le crépuscule et dans votre âme éclore
L'ombre de Monna Lise occulte dans le soir.

STANCES

Toi qui me donnas la vie et l'orgueil, mon père,
En ce divin monde pâli,
Tu poursuis aujourd'hui la route et le mystère
Où la Haine n'a pas d'abri.

La Mort de son doigt sûr a pressé ta paupière,
Collé sur la dalle tes mains,
Et la mer opaline en ta tombe de pierre
Mêle sa harpe aux chants humains.

Vois, l'heure s'effeuille. Le crépuscule grave
Sur ta cendre s'appesantit,
Et le haut cyprès noir, qu'une ombre douce entrave,
Dans le silence oscille et luit...

O doux mort, mort auguste et vénéré, mon père,
Je pense à ton rude destin,
A ceux qu'un cœur dément, comme un nœud de vipères,
Pendait à ton talon hautain.

Je revois ta jeunesse ardente et vagabonde
Sous des ciels d'or, mouvants et bleus,
Ta force héréditaire et ta bonté profonde,
Patrimoine de mes aïeux !

Je songe à la mer glauque, à ta patrie absente,
Aux lourds rubis de ses longs soirs,
Et je vois, Nautonier, ta carrure puissante,
Haute, à l'avant de mes espoirs !

Vieillard qu'un fier passé de tendresse illumine
Et qui nimbe tes cheveux blancs,
Dis-moi que de cette ombre où le soleil s'incline
Tu guides mes pas chancelants ;

Que l'effort héroïque et l'austère sagesse
Dont tu drapais tes calmes ans
Sont les durs boucliers, ô mort, que tu nous laisses
Pour y coucher nos fronts pesants.

Car, écoute ! la Nuit descend, l'ombre s'envole,
La mer n'est plus qu'un reposoir
Où dans l'or apaisé de sa courbure molle
S'étirent de longs oiseaux noirs.

Et mon âme vaincue est comme ces corneilles
Errant à l'horizon obscur
Qui traînent la douleur à leurs ailes vermeilles
Et que blesse même l'azur.

LA FORÊT

Dans la pourpre rêveuse et lasse de l'Automne
D'où pendent les fruits mûrs d'une amoureuse vie,
Je ne marcherai plus la tête au vent, l'envie
De crier sur le sable où mon pied nu s'étonne.

Je ne vous verrai plus quand, fidèle à Pomone,
Vos lourds cheveux flattés de la grappe jaunie,
Vous emportiez mon âme et ma mélancolie
Dans l'âpre frondaison, Forêt, qui vous couronne !

Soudain dans le soir roux retentissait un cor!
Une meute passait, harcelant un dix-cors,
Et, la bête traquée, on sonnait l'hallali ;

Et c'était vous, Forêt, qui, dans l'ombre incertaine,
Poursuiviez sous la ronce et le guéret pâli
Le sanglot étouffé de ma douleur lointaine.

LE TEMPLE

Entre la colonnade rose qui subsiste
Malgré l'âge, le vent, la solitude et l'ombre,
Le couchant, noblement, déploie sa beauté sombre
Comme une lyre d'or, de flamme et d'améthyste.

Devant toi c'est la mer et son visage triste.
Une voile dorée y semble une colombe...
Entends longtemps la paix musicale qui tombe
De ton cœur défaillant qu'aucun rêve n'assiste !

Ce temple délabré, humain, ce temple fruste
Qui meurt dans le soleil comme une tache auguste,
Qu'est-il donc sinon ton orgueil, âme lassée !

Puisque, enfant dédaigneux d'un présent dont tu souffres,
Tu t'obstines dans l'ombre à ployer à ton souffle,
Comme une bulle d'or, la tristesse passée !

ALFRED DE BENGOECHEA.

L'UNITÉ DE JEAN MORÉAS [1]

—

III

Sans méconnaître la Pléiade, 1830 et le Parnasse, on peut voir dans le symbolisme le plus varié des mouvements poétiques. Jamais bouquet n'a lié plus de fleurs incapables d'être confondues. Il faudrait, pour en composer un semblable, passer de la poésie dans la peinture, sortir de France et demeurer dans la serre florentine le temps qui sépare la naissance de Fra Angelico de la naissance du Vinci. Je suis donc loin de prétendre que *Les Cantilènes* et la partie du *Pèlerin* antérieure à la conception de l'école romane résument les années les plus abondantes de la poésie française. Régnier, Vielé-Griffin, Maeterlinck, Gustave Kahn, Merrill, Quillard, Mikhaël, Laurent Tailhade et d'autres ont pu « symboliser » autrement que Moréas et, si cela vous fait plaisir, mieux que lui. C'est cependant chez lui qu'il faut chercher le résumé le plus approchant de l'œuvre commune. Et il n'y a que lui qui donne l'impression du résumé, de la synthèse. Voulez-vous savoir ce que de 1884 à 1892 (et même quelque temps après) les poètes prétendirent ajouter à cette vieille idée de *symbole* et êtes-vous obligé de ne le demander qu'à un seul ? Adressez-vous à Moréas. Entre *Les Syrtes* et *Le Second Pèlerin*, il y a *Les Cantilènes*, il y a *Agnès* et *Galatée* : il y a l'allégorie symbolique. C'est-à-dire la projection métaphysique du sujet dans l'objet ; du phénomène dans la chose en soi, sans cependant « aller jusqu'à la conception de l'idée en soi » ; les phénomènes n'étant — au dire un peu trop galimatiesquement hégélien du poète — « que les apparences sensibles destinées à représenter leurs affinités ésotériques avec les Idées primordiales (2) ». S'étant interdit l'expression directe du sentiment personnel, le symbole lui sert, à mesure que cette interdiction — l'influence du milieu aidant — devient plus sévère, à mesure qu'il lance des manifestes et prend des engagements, de fard, de mas-

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 306.
(2) *Manifeste*, Figaro, 18 septembre 1886.

que, de casque. Bornée d'abord dans un vers, la métaphore prend un quatrain, puis tout un poème dans son filet à mailles sans cesse plus étroites. Sous son envahissement, la sincérité a disparu comme la couleur du bois sous des couches répétées de peinture. Et c'est un art compliqué, heurté, fait de contrastes, tantôt et le plus souvent faussement brutal, tantôt naïf faussement :

Les fins parfums de la jupe qui froufroute
Le long du trottoir blanc comme la grand'route...

ou bien — ici c'est *Sagesse* qui est responsable, et ce n'est pas ce que Moréas, si antithétique à Verlaine, a écrit de mieux :

Pleurer un peu, si je pouvais pleurer un peu,
Pleurer comme l'orphelin et comme la veuve
Ou comme le pêcheur naïf implorant Dieu,
Simple qu'il soit, mon cœur, simplement qu'il s'émeuve !

Et ce, par le moyen, chez ce traditionniste-né, d'une métrique révolutionnaire : vers de onze, vers de treize ; quatrains tout en rimes féminines ; mélange de la rime à l'assonance et poèmes rien qu'assonancés ; suppression de mots indispensables, hors du style télégraphique.

Sous son orgueil opiniâtre
Que d'un sceptre d'or se parât,
Que dans un habit d'apparat
Il eût des poses de théâtre...

Par des coups d'état syntaxiques :

Ses deux mains pâles, ses mains aux bagues barbares
Et toi, son cou, qui pour la fête tu te pares !

Par un vagabondage invétéré de la césure, et la cage du lexique ouverte à des mots qui n'en étaient jamais sortis :

Les papemors dans l'air violet
Vont et blonds et blancs comme du lait...

Les diaspes et les caldonies
Dardent sur mes tresses infinies...

Des citoles avec des saltères
Frémissent aux soirs des périptères...

Je prends ces mots qui sont tous, sauf le dernier, de la poésie moyen-âgeuse dans *Mélusine*. Ce curieux poème, qui termine les Cantilènes, d'abord difficile, mais qui vous paiera vos peines lorsque vous l'aurez compris est extrêmement significatif.

Voilà Moréas symboliste, c'est-à-dire parnassien logique, c'est-à-dire romantique intégral. Nous sommes en présence d'un logicien incapable de ne point dégager les conséquences d'une esthétique, de ne pas en mesurer la portée, de ne pas en assurer l'exécution. En ajoutant à cette qualité logicienne ce sens critique qui lui permet de juger équitablement la valeur de ses résultats, de se situer, discuter et corriger ; ainsi que son don du mouvement, son amour du changement et de la marche en avant, vous aurez sa psychologie. Ayant pris Gautier à sa source ; il l'a suivi, il est tombé dans Baudelaire ; il en est sorti, mais après l'avoir traversé. Il a traité les métaphores baudelairiennes avec amour ; il les a cultivées méthodiquement et il a obtenu l'allégorie symbolique. Ayant cru à la prépondérance de la forme, à l'importance du mot, il leur a soumis la pensée. S'il a chassé le sentimental, le personnel qui rendait sa muse charmante, c'est pour obéir à l'objectivisme parnassien. En tout cela il n'a fait que suivre les errements de Verlaine, de Rimbaud, de Mallarmé. Et s'il n'a pas fini, comme le Verlaine d'après *Bonheur*, dans la platitude d'un gâtisme gouailleur, dans la haine de l'art comme Rimbaud, dans le suicide intellectuel comme Mallarmé, ce n'est certes pas par manque d'audace logique...

Mais là où Moréas ne trouvera pas plus romantique que lui, c'est dans l'application du principe peut-être le plus important de la théorie romantique : l'imitation des littératures étrangères.

§

A la période héroïque de la préface de Cromwell sévit la manie de l'épigraphe. Il ne s'agit pas seulement d'étonner le lecteur par la diversité de ses pensées, il faut lui prouver l'étendue de ses lectures, l'étourdir de citations espagnoles, anglaises, germaniques, moyen-âgeuses, orientales. Cela tourne au recueil, à l'anthologie et il arrive que la citation soit plus longue que le poème. Je trouve, dans le Gautier primitif, douze vers sur « le coin du feu » recommandés par Shakespeare, Villon, Goldsmith et Tibulle comme la supplique d'un aspirant cantonnier par quatre grands hommes du département. Dans *Les Syrtes* et *Les Cantilènes*, Cervantès, Heine, Poe, Shakespeare donnent, avec moins de tapage, mais à meilleur escient ; et si elle perd en abondance l'épigraphe gagne en

raison d'être. Ce cheveu-sur-la-soupe Jeune-France devient aveu loyal ou éclaircissement. Ce n'est pas seulement de bouche que les maîtres étrangers s'invoquent. Tout respire une familiarité véritable avec leur œuvre et même avec leur esprit. On ne saurait exagérer par exemple ce que Moréas doit à Heine. Les petits elfes qui jouent dans les *Lieder* « avec des fleurs dans les cheveux » accourent obéissants à sa voix. Et c'est l'auteur de l'*Intermezzo* qui tient le marteau et les clous sous l'apparence du menuisier des trépassés dans le *Nocturne* qu'authentiquent quatre de ses vers. Mais il ne lui doit ni plus ni moins qu'à Edgard Poe ou au Gœthe du docteur Faust. Grâce à eux et à je ne sais combien d'autres souvenirs de poètes, de peintres et de paysages *Airs et Récits* constituent une manière de petite légende des siècles littéraire et artistique — sinon historique comme la grande et qui gagne au moins sur elle l'avantage de vouloir rester de l'art pour l'art. Ne parlez pas de pittoresque avant d'avoir vu cela. Détachez quelques cailloux de la mosaïque : une de ces chansons klephtes qui ne sont point dans Fauriel et que Moréas a faites inséparables de notre folklore; *la Chevauchée de la Mort*, transposition d'une gravure sur bois de Dürer :

> La mort chevauche dans la nuit, à travers la plaine.
> Le vent de la nuit à travers la plaine halène...

La Femme perfide, tirée, semble-t-il, d'une tapisserie persane jusqu'à laisser un peu loin pour la couleur locale (plus facile à copier sur trois ou quatre œuvres d'art que le long d'une civilisation) tous les essais des orientalistes occidentaux, dès qu'ils ne s'appellent point Leconte de Lisle :

> L'eau du bain perle encore en ses cheveux de jais,
> Elle a mis pour sourcils le plumage des geais...

La Vieille Femme de Berkeley, qui pourrait bien être une traduction — à la façon originale de ce perpétuel traducteur-là — d'une ballade écossaise :

> Elle entendit geindre un corbeau pelé
> La vieille femme de Berkeley.
>
> Elle l'entendit geindre sur sa tête
> Dans le val de Nith pendant la tempête...

mettez-les à côté de l'aujourd'hui, du subjectif et du sentimental des *Syrtes* et vous jugerez du chemin parcouru par

Moréas sur la voie du cosmopolitisme romantique, dans l'espace et dans le temps. Pour s'évader de lui-même ou pour se transporter loin de son époque, le poète utilise des vitesses comme on n'en a pas souvent enregistré.

C'est avec une égale rapidité que, des *Cantilènes*, il arrivera aux *Stances* et redeviendra pour toujours le contemplateur de soi-même qu'il fut, lorsqu'il rimait ses premiers vers.

IV

Au cours de son vagabondage, Moréas pose fréquemment aux environs de l'an mil et dans l'Occident de Charlemagne et de Frédéric Barberousse. Il y a de ces arrêts à la fin des *Syrtes*. Les *Cantilènes* en sont, si je puis dire, farcies. Mais ce moyen-âge n'a rien d'ecclésiastique, même pas les cathédrales. Ce n'est pas « l'énorme et délicat » où le pénitent Verlaine, dans sa cellule de Mons, pleure l'âge d'or du mysticisme, le triomphe de l'esprit chrétien et la méthode infaillible de l'anéantissement physique et mental. C'est cette période dont on dit, dans les manuels auxquels nos évêques refusent l'accent de la neutralité, qu'elle « prépare les temps modernes ». Age laïque, trait d'union entre notre athéïsme et le paganisme ancien. Celui de la chevalerie, des tournois, des cours d'amour, des chansons de geste et des premiers humanistes. Et non certes celui de Dieu, mais celui du Diable, celui de la sorcellerie et de la magie. Ce dernier-là — le plus romantique de tous, — c'est par lui que le poète débutera (1). C'est celui-là qui le conduira à l'autre : le moyen-âge poétique et grammatical du *Pèlerin*. Or, ce n'est pas proprement à son éducation romantique qu'il le devra. Il l'a trouvé dans son berceau et mélangé à son sang et à son lait. Le sabbat, avec ses goules, ses stryges, ses nains, ses sorcières et Messire Lucifer le « chevalier au pied fourché », voilà la mythologie populaire de la Grèce d'il y a soixante ans lorsque la nouvelle Athènes, ignorante de ses origines, n'était presque encore qu'une bourgade de pêcheurs. Cette mytholo-

(1) Voir notamment : dans *les Syrtes*, pièces intitulées : *le Démoniaque* et *Homo Fuge* ; dans *les Cantilènes : le Rhin ; La Veuve ; La Vieille Femme de Berkeley ; Mélusine.*

Ce dernier poème est, sans doute, le triomphe du romantisme gothique. Mettez dans un bonnet d'alchimiste le plus merveilleux de Heine, de Rops, de Gustave Moreau et de Burne-Jones, il n'en sortira rien de plus étrange que cela. Mais quelles discrétion et délicatesse de touche ! Et comme cette hermétique-là est capable d'une claire interprétation !

gie, et c'est l'une des originalités de Moréas d'en avoir versé quelques gouttes dans le breuvage de France, alimentait, lorsqu'il naquit, les rondes d'enfants et les contes des nourrices, toute une littérature orale, héritage byzantin, collaboration des génies grec, ottoman et slave. Elle affirme, encore aujourd'hui, paraît-il, un paganisme superstitieux que la spiritualité chrétienne ne vint jamais inquiéter, même sur l'autel des basiliques.

C'est ce moyen-âge-là que Moréas est allé approfondir, entre seize et vingt ans, Gœthe et Heine à la main, dans les Nuremberg et les Heidelberg gothiques ; sur les gravures de Dürer et les fresques de Holbein, aux bords du Rhin de la légende et parmi les burgs de burgraves, qui lui font une couronne. Les voyages forment la jeunesse, dit le proverbe — et principalement celle des poètes. Que sont *Les Orientales*, sinon le souvenir des pérégrinations tra los montes d'un bambin, fils du général comte Hugo ? Que sont les *Contes d'Espagne et d'Italie*, que le carnet de route du jeune Musset lâché, comme un poulain par les prés, sur les belles villes et les belles filles ? On n'imagine pas à quel point les voyages de Moréas commandèrent toujours sa littérature. « Son adolescence nous le montre, parcourant un peu fiévreusement l'Europe. Francfort, Heidelberg, Stuttgart, Genève, le Rhin, l'Italie le virent », — écrivent MM. Van Bever et Léautaud. Ainsi le jour où il proscrit le sentiment personnel, l'anecdote intime ; lorsqu'il poursuit à coups d'éperon le symbole et l'allégorie, il trouve à sa disposition le trésor moyen-âgeux de ses souvenirs livresques et touristiques. Il aperçoit dans un vestiaire inépuisable de bal masqué des costumes qui le rendront méconnaissable :

O les cavales hennissant au vent limpide
Et les los de triomphe à l'entour des pavois !
Les cavaliers mordent la cendre, et je me vois
Tel un vaincu que la populace lapide (1) ;

ou bien :

Nous allions par les bois pleins de monstres hybrides,
Toi de pourpre vêtue et moi bardé de fer.

Sous mon épée, alors, plus prompte que l'éclair,
Crânes fendus, les dos troués, les yeux stupides,

(1) *Les Cantilènes*, Funérailles.

Tombaient les nains félons et les géants cupides.
Et les citoles des jongleurs sonnaient dans l'air (1).

Façon élégante de regarder la vie moderne du point de vue d'un personnage de don Quichotte ou de Roland Furieux et de satisfaire son penchant pour l'image et le mot rares. Mais le papillon se brûle les ailes à ce foyer que le battement de ses ailes a ravivé. Entraîné par sa logique, par son impossibilité de ne pas prendre les choses au sérieux, Moréas trouve devoir là où il ne voyait que passe-temps. Et ce n'est bientôt plus rien qu'en artiste qu'il verra le moyen-âge, étant devenu romaniste et grammairien à force de fréquenter lexiques et chansons de geste.

§

Si les *Cantilènes* sont l'œuvre d'un pur artiste simplement curieux du passé, le *Pèlerin Passionné* est l'œuvre d'un savant.

Pour saisir la différence, comparez à *Agnès* le poème avant-dernier des *Cantilènes* : *Tidogolain*. Un nain y récite à sa dame son amour dans les trois couplets et l'envoi d'une ballade. Ballade plutôt parnassienne. Cela vise à la reconstitution historique par les moyens un peu simplistes des environs de 1820. Il y a du destrier là-dedans, comme dans Hugo de la haquenée et du palefroi. Tidogolain décrit son costume et ses bijoux avec une précision d'antiquaire. Il pose à la ressemblance comme un figurant de théâtre et dans le geste et dans le propos. Et nous le trouverions ridicule, ce Triboulet-Chérubin, s'il ne cherchait lui-même à accuser sa qualité de marionnette. Il y a sans doute, dans cette pièce-là, un peu de moquerie à l'adresse du romantisme parnassien, comme il y aura de la moquerie à l'adresse des symbolistes dans la *Madeline aux serpents* du *Pèlerin*. Le poète applique le procédé en lui faisant rendre ce qu'il peut donner, mais sans être dupe. C'est un jeu.

J'ai fin samit. Au doigt j'ai rubacelle,
J'ai daguette à pommeau de diamant.
De doubles d'or lourde est mon escarcelle ;
Sur mon chapel et plume et parement.
Las ! rejoui ne suis aucunement :
Que fait-il, Faste, et que fait Opulence ?
Amour occit mon cœur de male lance.

(1) *Les Cantilènes*. Interlude.

Agnès, au contraire, ne plaisante pas — et permettrait par là que l'on se moque un peu d'elle. Jusqu'alors Moréas regardait le moyen âge ; désormais il le vit. Amoureux, il y transporte sa Dame et loin de la faire parler comme une belle de nos jours, ou plutôt de la faire penser comme elle, il s'efforce de lui donner une *âme* en rapport avec son costume et avec le décor. Lui-même, non seulement revêt (ce qui ne serait que la façon romantique) le visage d'un cavalier d'autrefois, mais il se suggestionne au point de prétendre parler et agir en exact cavalier d'une belle aussi ingénieusement rétrospective. Il cherche à répandre en son poème une atmosphère égale et à ne pas commettre des fautes de ton entre le décor et la psychologie. Pour cela il nous prévient qu'il vise moins à l'exactitude des détails qu'à la vérité de l'ensemble. Et surtout qu'il ne se limite ni dans un siècle ni dans un pays, mais dans un âge et dans un monde. Il triche avec les siècles, comme le lui dira, plus tard, admirativement Mallarmé. Avec cela, parvient-il mieux à la vérité? Comment voulez-vous que je le sache? Ce qui est certain, c'est que, par des manœuvres trois fois subtiles, il nous donne l'impression de quelque chose de nouveau. Il fait différent. Il produit quelque chose qui n'avait jamais été fait et qui ne peut guère se refaire. Cela n'est pas rien. Que sa reconstitution vaille en somme ce que les reconstitutions peuvent valoir, je constate simplement que celle-ci est plus sérieuse que les autres. Plus sérieuse? Mettons plus sérieusement faite, plus prétentieusement, si l'on veut. Hugo, Gautier, dans leurs évocations moyen-âgeuses, peignent — toutes proportions gardées — comme Delaroche ou Sigalon. Celui-ci à la façon de Fouquet ou de Memling en attendant Clouet ou Le Primatice. Je ne juge pas le mérite intrinsèque de chaque peinture, j'indique la différence des deux esprits. Et je cherche à faire comprendre pourquoi, ayant d'abord chanté le moyen âge sur un air connu, ayant livré bataille à coups de mots rares et d'accessoires catalogués, Moréas est conduit à un excès tout contraire et passe de la peinture d'histoire à la peinture de portraits et de l'art du peintre à l'art du psychologue. Et comment d'une forme arrêtée, aboutissement d'un âge littéraire, il en vient à une forme bégayante, début d'une pensée et d'un art. Ici encore il est entraîné par sa logique et son sens critique. Il change toujours pour pouvoir rester toujours le même.

Le *Pèlerin Passionné*, ce fut et ce sera son grand tort auprès des « mesentendant » tant que les « bien entendant (1) » ne le leur auront pas imposé, tant que les lettrés n'auront point persuadé que cela est simple et clair, comme ils ont persuadé que tout est clarté et simplicité chez Racine, chez La Fontaine, chez Hugo, comme ils ont persuadé que Rembrandt, Vinci, Velasquez, ces mystérieux, ces ésotériques, et je dirai aussi bien Raphaël, sont à la portée du moindre visiteur du Louvre — le *Pèlerin*, dis-je, c'est l'œuvre d'un critique. Comme tel, et charme littéraire à part, il n'est pas sans utilité. Moréas a mis un frontispice à quelques volumes de l'*Histoire littéraire de la France.* Trois ou quatre siècles de notre poésie nous sont à peu près inconnus. Nous ne savons guère que de nom Bertrand de Born ou Thibaut de Champagne. Nous connaissons moins encore cent et cent chanteurs dont les efforts plus ou moins immédiatement heureux nous ont faits ce que nous sommes. Il semble que Moréas, à ce point de ferveur romantisante où il est parvenu, ait voulu nous donner une idée non point de tel ou tel trouvère ou bien troubadour, mais de la psychologie générale des poètes du vieux temps, de leurs instruments de travail, langue et motifs poétiques. Et cette folle entreprise a produit des fruits savoureux. Je vais jusqu'à croire qu'il y a plus de poésie — au moins que nous puissions comprendre — dans *Agnès*, dans *Galatée*, surtout dans *le Dit d'un Chevalier qui se souvient* — qu'il faut bien appeler chef-d'œuvre ! que dans les centaines de discords, tensons, sirventes et sixtines au pillage desquels ces trois poèmes sont dus. Lorsque Moréas s'écrie :

> Et le Comte Thibaut n'eut pas de plainte plus douce
> Que les lays amoureux qui naissent sous mon pouce,

il me semble qu'il n'est pas au-dessus de la vérité. L'énumération des belles que Joël se remémore, c'est à un pillage de vingt romans qu'elle est due. Vous trouverez ici l'une et l'autre là, chacune de ces amantes avec la description de leurs charmes et les épisodes de leurs trahisons :

(1) Le livre porte en épigraphe ces trois vers d'Adenes le roi :

> L'estoire iert si rimée, par foi le vous plevi,
> Que li mesentendant en seront abaubi,
> Et li bien entendant en seront esjoï.

Madame Emclos, gente à voir,
Qui s'est livrée au More.
Puis c'est Esmerée, Anne, Snor,
Viviane Junie,
Mab, et la reine Alienor
Comme rose epanie.
C'est Fanette, au visage clair,
Qu'un goujat rendit mère ;
Et, dans sa gonelle de fer
Pareille à la Chimère,
La Châtelaine d'Yverdun
Qui avait nom Briande...

Pastiche, oui, si c'est pasticher quelqu'un que de pasticher tant de monde. Poétiquement — je ne dis pas au point de vue historique et philologique — je ne suis pas loin de préférer le résidu à l'amas... d'autant plus que l'amas nous reste. Mais pour faire partager mon sentiment il faudrait non pas citer un détail ou deux, mais pouvoir montrer l'ensemble (1).

Laissons donc et la valeur littéraire du *Pèlerin* et sa valeur psychologique et critique. Que Moréas ait réussi de beaux poèmes, qu'il soit parvenu à renseigner par le canal de la poésie sur des questions qui sont et peut-être bien qui doivent rester du domaine de la science, tout cela ne sert pas directement ma thèse. L'important est de signaler que cette transposition moyen-âgeuse a été pour le poète un puissant moyen de réaction contre le symbolisme, c'est-à-dire contre le romantisme. C'est un acte de contrition. C'est un pèlerinage aux lieux saints pour obtenir miséricorde de ses péchés. Le mot de *péché* revient dans les premières œuvres de Moréas, comme une hantise :

Lé péché me surmonte, et ma peine est si grande
Lorsque malgré moy mesme il triomphe de moy.

Ce distique d'Ogier de Gombaud épigraphie les *Syrtes* et lorsque, à la dernière page de son livre, le poète s'écriera :

(1) A côté de l'étude d'Anatole France sur *le Pèlerin*, à côté des savants commentaires de Charles Maurras, on lira avec fruit, dans l'ouvrage de W.G.C. Bywank, *Un Hollandais à Paris* (Perrin, 1892), le chapitre consacré à Moréas. On sait quelle très grande part Marcel Schwob, dont la culture moyenageuse fut si vaste et si pénétrante, a pris à la confection de ce livre, qui compte dans la critique française. Schwob a exactement photographié Moréas au moment où le poète, parvenu au moyen âge gréco-latin de Shakespeare, recommandait à ses disciples de marier « le gentil Aubéron » aux « filles de Nérée ». (Voir au *Second Pèlerin* la pièce : *Romane Juvénile fleur.*)

Et nous savons bien que tu caches
Sous les velours et les panaches
Toute la hideur du péché,

ces trois vers, il me plaît de les voir jetés à la face de l'art baudelairien et cosmopolite. Mon interprétation n'est pas la véritable, je le sais, mais elle n'est point menteuse.

« J'admire toujours Baudelaire et je ne le relis jamais. Ses préoccupations comme ses épithètes me gênent à présent jusqu'à l'angoisse : une angoisse physique », — nous confiait récemment le poète. C'est cette angoisse physique qui l'a conduit à la délivrance; qui nous l'a désenvoûté. Je tire cette phrase des *Esquisses et Souvenirs*. Dans le même ouvrage, autre façon d'autobiographie où Moréas a pris soin de se commenter tantôt de façon directe tantôt par allusion, il décrit l'évolution de Gœthe de façon applicable à sa propre histoire :

Malheur au poète qui naît dans un de ces moments équivoques où la tradition de l'art est devenue caduque, d'où il est nécessaire de renverser l'ordre pour chercher ensuite à le rétablir sur une base plus solide. Il est possible que la gloire de ce poète devienne enviable, mais sa vie est empoisonnée à jamais.

L'auteur de Faust naquit dans un de ces moments misérables où le vrai talent, pour être fécond, est condamné à se livrer à mille folies. Il en fut comme ébloui tout d'abord et prit, sans songer, toutes les mauvaises occurrences du destin pour un présent du ciel. Il lui était d'autant plus facile de s'abuser que l'odieuse ivraie montait sous ses pas pareille au blé mûrissant. Il alla ainsi tout le long de ses jeunes ans jusqu'au seuil de la vieillesse. Là, un soupçon le saisit et il jeta ses regards douloureux sur les belles ruines qu'il avait aidé à faire autour de lui. Alors il mit à les réédifier tout son amour et ses dernières forces encore très nerveuses. De sveltes colonnes se dressèrent bientôt dans l'azur de l'art, mais le temple demeura mutilé et ses débris continuent à écraser le chœur des Muses.

Il y aurait là, si le poète a voulu s'appliquer jusqu'au bout l'apologue, exagération de son sectarisme poétique. Non il n'aura point été si coupable qu'il paraît que Gœthe le fut. Que ne suis-je à étudier l'unité de Moréas dans ses moyens poétiques! On verrait combien ce logicien intransigeant s'est exagéré ses fautes; comme ses péchés furent toujours véniels et comme ses pires hardiesses restent préoccupées instinctivement de mesure et de raison.

Vos scrupules font voir trop de délicatesse,

lui dirait-on, et le symbolisme des *Cantilènes* et l'archaïsme du *Pèlerin* apparaîtraient simples pécadilles aujourd'hui que

le temps les a dépouillés de leur signification passagère. Mais il est certain que, de bonne heure, Moréas a songé à faire œuvre de réparation, ayant jeté « ses regards douloureux sur les belles ruines qu'il avait aidé à faire autour de lui ».

Et il faut voir maintenant comme il a pu échapper aux dangers de son remède, qui, entre ses mains logiciennes, risquait de devenir pire que le mal.

V

Les raisons qui expliquent l'évolution de notre poésie ; qui, de Charles d'Orléans et Villon, conduisent tout naturellement à Marot, puis à Ronsard, à Malherbe et jusqu'à nous, en passant par La Fontaine, Racine et Chénier, expliquent un peu l'évolution de Moréas.

S'étant confié au courant sans aucune arrière-pensée, le courant l'emporte, mais d'autant plus vite qu'il s'aide aussi de ses rames. Lorsque la naïveté excessive du sentiment et de l'image aura perdu pour lui le charme de la nouveauté, il sentira combien son archaïsme est une prison. Son amour du changement l'en fera sortir. Il se lassera de ne connaître qu'un fantôme d'antiquité lorsque, jeté par la Pléiade sur le rivage gréco-latin, il aura bu à même aux textes. Après le Virgile de Dante et le Virgile de Ronsard il lira ou relira l'Enéide. Nous le verrons alors imiter résolument l'antiquité et nous savons que cette imitation dépouillera vite ses caractères excessifs. Même jeu pour l'art du XVIIe siècle et même apaisement au profit d'une ardeur nouvelle. Toujours l'action et la réaction et autant de sincérité pour sortir que pour s'introduire.

La pensée et le style effectuent le même voyage dans cet art où la forme et le fonds se conjuguèrent toujours si étroitement. Au vers libre d'*Agnès*, qui ne veut être ni vers, ni prose et dont les laisses terminent par une phrase prosée; à cette versification sans rime ni césure et presque sans assonnance qui se souvient de la prosodie latine (1) succède une prosodie qui se rapproche chaque jour de la normale. Avec *Enone au clair visage*, Moréas ne sait déjà plus ce que c'est que cette école romane dont il vient de mettre en vers les statuts à la manière

(1) Voir, notamment, dans *le Second Pèlerin*, le poème dédié à Charles Maurras :
Pestum qui deux fois l'an voit naître et mourir
Adone...

de Ronsard et de ses disciples. Lisez une page de ce beau poème qui offre, concrétisée, en une série de paysages des quatre saisons, l'idée platonicienne de l'amour :

L'eau qui jaillit de ce double rocher
Remplit ce long bassin d'une onde trépillante ;
Les frênes, les ormeaux où viennent se percher
Linotes et serins,
Et pies et tarins
Lui font une voûte ondoyante
Qui garde mieux qu'un toit
De tuiles, lorsque ainsi Sirius pique droit.
Viens goûter la fraîcheur de cette onde secrète,
O chère Enone, jette
Et tissus et bandeaux, ton esprit gracieux
Cache à mes yeux
De voiles plus épais
Tes corporels attraits.

C'est un vers libre, mais qui ressemble plus à ceux de La Fontaine qu'à ceux de Laforgue ou de Verhaeren. Peu d'hiatus, d'autre part, et guère d'apocopes. Je ne parle pas de la correction des rimes puisque Moréas n'a peut-être pas une seule fois, dans toute son œuvre, rimé incorrectement, accolé un pluriel et un singulier. Seul souvenir de romanité ou de romantisme: la muette compte une syllabe à l'intérieur du vers. Dans *Eriphyle* (1894) les tout premiers vers du plus long poème qui soit sorti de la plume du poète ne sont pas réguliers et deux ou trois sont en assonnances, mais tout de suite après et jusqu'à la fin du poème et du volume viennent des alexandrins d'une sévérité malherbienne. Puritanisme digne d'attirer l'attention. Moréas réagit ici contre le sans-façon d'*Agnès* et surtout contre les dernières libertés d'*Enone*. Il se donne des gages d'orthodoxie. Ce sont là repentirs de romanisant et de ronsardisant, comme ses vers romans et renaissants furent ceux d'un repentant du symbolisme.

Ami cher, si le Dieu qui confond l'ignorance,
Phébus qui m'a nourri dès la première enfance,
M'a bien prophétisé que c'est du labeur tien
Que Permesse courra sur les françaises rives,
Et si tu es toujours amoureux du lien
Que tresse le laurier avec ses feuilles vives,
La sainte Poésie et de jour et de nuit
Soit en toi comme un feu qui dans un chaume bruit.

Un hiatus au cinquième vers. J'ai eu la main malheureuse; Il pourrait bien être la dernière liberté que le révolutionnaire de jadis aura voulu prendre, lui dont les règles poétiques ne souffrent plus d'exceptions. Mais on voit la façon générale toute sévère, toute tendue. Chat échaudé craint l'eau froide. Nous sommes plutôt loin du symbole et de l'assonnance et des vers de onze et quatorze pieds. Aussi loin que du vers libre. Aussi loin que du sabbat et des raids romantiques aux extrémités de l'univers littéraire. Une étape de plus et les garde-fous seront devenus inutiles. Ainsi dans l'*Epitaphe à Paul Verlaine* (1896) :

La forêt tour à tour se pare et se dépouille ;
Après le beau printemps on voit l'hiver venir ;
Et de la Parque aussi la fatale quenouille
Allonge un fil mêlé de peine et de plaisir.

Comme une eau qui, tombant d'une montagne haute,
De rocher en rocher se brise à l'infini
Ainsi le cœur humain est brisé quand la faute
L'a roulé sur lui-même et l'a de dieu banni.

Mais le poète saint tombe et se précipite
Jusques aux plus bas lieux pour gagner les sommets...

Comparez cette pièce avec l'*Eglogue à Paul Verlaine* dans le premier *Pèlerin*, précieuse et subtile et d'un artifice gentiment criard, aigrelet :

A toi, l'honneur des Lybéthrides agrestes
　　Abreuvé des parlantes eaux,
Il ne sied prix que du son de tes doigts prestes
　　Sur les disparates roseaux,

Divin Titire, âme légère comm' houppe
　　De mimalloniques tymbons ;
Divin Tytyre, âme légère ! comm' troupe
　　De satyreaux ballant par bonds.

Lisez maintenant la finale de la *Dédicace* à Ernest Raynaud :

Raynaud, parmi les biens réservés à la terre,
　　Notre partage est le plus beau,
Puisque, sur son métier, la Parque ménagère
　　Nous a filé l'amour de ce rameau
Stérile seulement au penser du vulgaire.

Un autre, à chaque coup, surpris ou rebuté,
　　Remontre à la Divinité
Sur l'ordre convenable et l'effet ordinaire !
Fuyons ce vice, ami : que l'intègre Beauté

Pénètre notre esprit avec tranquillité
Ainsi que l'eau reçoit un rayon de lumière.

Le voyage de Moréas vers lui-même termine avec les chœurs d'*Iphigénie* — s'il y a encore dans la partie proprement scénique, dont le début est d'ailleurs ancien, quelque gêne, quelque abus de l'inversion, à mettre sur le compte de la difficulté que devait éprouver le poète en abordant le style tragique.

Et les *Stances*, c'est le définitif, c'est le sceau. Ulysse est rentré à Ithaque. Le poète est revenu à son point de départ par le moyen qui était en sa nature, *par une marche persistante en avant*. Ainsi des navigateurs font le tour du monde. Pour les audacieux, le monde de la pensée aussi est rond.

Il n'y a plus aucune gêne dans les *Stances*, dont plus de moitié se trouvaient écrites en 1898. La simplicité de l'image, du mot, de l'idée est naturelle. Le poète est tel que nous l'avons trouvé en 1883, au moment où il allait dépenser une malice démoniaque à se faire autre. Les *Stances :* ce sont les *Syrtes* pour la forme et pour le fond. Entre les deux, Moréas a crû considérablement en génie, mais il ne s'est pas squelettiquement modifié. Il est rentré plus riche qu'il n'était parti : il a acquis l'expérience.

J'ai appelé *Les Stances* une autobiographie. Rien de plus égotiste et même de plus égoïste. C'est leur égoïsme qui fait leur beauté, leur utilité. N'étant à personne, Moréas appartient à tous. On n'est certes jamais allé plus avant, à l'aide du vers, dans la confession psychologique. Dans notre temps de mutualité intellectuelle, où les poètes eux-mêmes ne cherchent à être qu'une bête de tel ou de tel *troupeau* — comme dit Nietzsche — ces poèmes sont un violent défi de l'Individu. Or, dans tous ses volumes autres que *Les Syrtes* et *Les Stances*, Moréas jouera à l'objectivité. Il sera impersonnel et impassible. Il ne traitera de ses sentiments (car au fond il n'a jamais pu parler d'autre chose que de lui — et son art comme sa vie restent une démonstration intégrale de l'idéalisme subjectif) que soigneusement voilés de symboles. Dans *Les Syrtes* il ne montrait aucune honte à se peindre ; même il y trouvait plaisir. Et, ainsi que je l'ai signalé, le sentiment directement exprimé fait le principal charme de ses premiers vers. Dans *Les Stances*, il reprend la confession qu'il était en train de nous faire en 1883, lorsqu'il a soudain préféré se taire.

Il y a enfin, entre *Les Syrtes* et *Les Stances*, une importante analogie dans la manière, le moule matériel. Cette façon d'emprisonner en trois, plus souvent en deux strophes, quelquefois en une seule, une pensée abondante mais vigoureusement condensée que l'on admire avec raison dans les derniers vers de Moréas, *Les Syrtes* l'avaient déjà offerte :

J'ai trouvé jusqu'au fond des cavernes alpines
  L'antique Ennui niché,
Et j'ai meurtri mon cœur pantelant aux épines
  De l'éternel Péché,

O Sagesse clémente, ô déesse aux yeux calmes,
  Viens visiter mon sein,
Que je m'endorme un peu dans la fraîcheur des palmes
  Loin du Désir malsain !

Avec cet exemple, et on en trouverait d'aussi frappants, on peut dire que le poète des *Stances* à qui nous devons une formule déjà devenue poncive (qui n'a point fait des Stances depuis dix ans ?) n'a pas inventé cette formule-là, mais qu'il l'a empruntée à son prédécesseur des *Syrtes*.

Il me semble que cette juxtaposition de deux œuvres placées l'une au bord et l'autre au bout d'une vie de poète démontre son unité. C'est pour redevenir ce qu'il était que Moréas a opéré tant de changements. Classique (autant qu'il était possible en 1883), parnassien modéré, parnassien exaspéré, symboliste, roman, renaissant, néo-classique, classique enfin.

Son évolution tourne autour du concept : classique.

VI

Classique ! On ne refuse pas ce titre à l'auteur des *Stances*. Soit qu'on n'y attache qu'un éloge relatif, soit qu'on y voie l'éloge suprême il faudrait être dépourvu de notion littéraire pour ne pas l'accoler d'instinct à un ouvrage qui débute ainsi :

Le grain de blé nourrit et l'homme et les corbeaux.
L'arbre palladien produit la douce olive,
Et le triste cyprès, debout sur les tombeaux,
Balance vainement une cime plaintive.

qui termine de la sorte :

Hélas ! cœur trop humain, homme de peu de foi
Aux regards éblouis d'une lumière en fête,
Tu ne sauras jamais comme elle éclaire en moi
L'ombre que cette allée au noir feuillage jette.

et dont la pièce médiale, ni plus ni moins belle que les autres — et je la prends, afin que l'on ne m'accuse pas de choisir — est sur ce ton et de ce style :

Grands bois, je vous verrai brillants sous un ciel d'ambre
Ou de molles vapeurs noyés ;
Je vous verrai si fiers quand le triste novembre
Vous aura meurtris et rouillés.

Pour moi, l'amour n'est plus cette source de larmes
Où je buvais avidement ;
Une fausse amitié me cause trop d'alarmes
Et je sais que la gloire ment.

Enveloppez mon cœur dans les plis de vos ombres ;
Ma Muse, fille des cités,
O bois, a su garder au fond de ses yeux sombres
Le souvenir de vos beautés.

Classiques, les *Stances* le sont comme les bleuets sont bleus, les roses, roses et comme le triangle a trois côtés. « Pureté absolument classique », a écrit d'elles M. Faguet, qu'on peut croire le plus qualifié pour juger de classicisme depuis que Brunetière a retrouvé parmi les ombres l'ombre de M. Nisard. Et le mot — ou la chose — revient sous toutes les plumes qui ont loué le poème. « Ces *Stances*, si humaines, si pures, si élevées qu'elles en sont divines », écrit M. Paul Souchon. — « Ce n'est point seulement la forme qui est classique chez Moréas, c'est la philosophie », constate M. Souday. — M. André Charmeix : « Devenu classique par conscience et par choix ». — « Beau geste classique », déclare M. Gilbert des Voisins. — « Il nous donne l'exemple d'une discipline classique », affirme Jean de Gourmont. Et MM. Baragnon, André Beaunier, Le Cardonnel, et Borély, de faire chorus.

Ratifiant ce jugement et tenant plus que personne à donner l'art des *Stances* comme un modèle de pureté, de goût, de sublime — à savoir comme Moréas dit... en parlant d'Homère « de mesure dans la force », je veux fuir immédiatement ces querelles dont la littérature fait les frais au profit de la politique — et qu'il faut appeler vaines même quand elles sont soutenues avec le talent et l'érudition que M. Pierre Lasserre y sait dépenser. Si le classique nous convient à nous, héritiers des grecs et des romains par rapport au germain, à l'anglo-saxon, au slave, c'est à condition qu'on ne le place point sous le même

angle que les philosophes néo-royalistes; c'est à condition qu'on ne le réserve pas aux seuls écrivains qui eurent l'avantage de naître avant Jean-Jacques Rousseau. J'y vois un sommet accessible à tout écrivain de notre langue non complètement désordonné, non complètement figé dans une attitude révolutionnaire, pourvu que cet écrivain sorte du médiocre et d'autant plus qu'il s'en éloigne. Et de poète de génie qui ne soit pas classique peu ou prou, je ne vois guère, depuis Hugo, que le barbare Verhaeren.

Le Lac et *Le Crucifix* sont classiques à l'égal du *Paysan du Danube* et de la plus parfaite tirade de *Britannicus*. *Le Souvenir*, de Musset, est voisin de Racine et de la Fontaine. Est-ce le pessimisme et l'athéisme de Vigny, ses tourments et sa qualité de contemporain des chemins de fer qui le feraient d'une autre espèce que le tragique et le fabuliste? Dénierons-nous à ces beaux vers de Baudelaire, qui ne sont ses plus purs ni ses plus harmonieux :

> Voici venir les temps où, vibrant sur sa tige,
> Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir;
> Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir ;
> Valse mélancolique et langoureux vertige!

une pureté, une harmonie du même ordre en son fonds que la racinienne, soit parce qu'ils contiennent le mot « valse » peu répandu comme chacun sait à la cour du Roi-soleil; soit parce que « mélancolie, langoureux vertige » y mettent un sentiment — un peu moins vague, tout de même, un peu moins « malsain » — ô moralistes de l'art! — que la mélancolie, la langueur et le vertige de l'incestueuse épouse de Thésée. Ne reconnaîtrons-nous pas que Leconte de Lisle, dans *l'Illusion Suprême*, dans *la Fontaine aux Lianes*, dans *Le Manchy* ou *Néférou-Ra*, et dans maints poèmes, est arrivé au classicisme; et qu'il y a du meilleur classique aussi chez Heredia? N'accorderons-nous pas aux plus belles pièces de Verlaine et aux éloquentes et discrètes larmes d'un Charles Guérin le dignus intrare au temple du goût?

Et j'appellerai classique dans ses beaux endroits — qui sont pour moi ceux où Hugo n'a apporté aucun préjugé littéraire, politique ou social, et ces endroits ne sont point rares — le premier des romantiques.

J'appelle classique, par exemple, le poète qui a gémi sur la

catastrophe de Villequier; qui a su, ce jour-là, oubliant ses rôles, ne rester qu'un homme orgueilleux et malheureux. Et, précisément, si les *Stances* dérivent d'un modèle moderne — puisqu'il est vrai, même en poésie, qu'on est toujours un peu fils de quelqu'un — c'est des strophes qu'ont arrachées à Victor Hugo l'égorgement de son cœur paternel et la vision de la tombe.

Lorsque Moréas proclame :

Quand je viendrai m'asseoir dans le vent, dans la nuit
Au bout du rocher solitaire,
Que je n'entendrai plus en t'écoutant le bruit
Que fait mon cœur sur cette terre,
Ne te contente pas, Océan, de jeter
Sur mon visage un peu d'écume...

je sais que ces vers magnifiques ne dépareraient pas les plus belles pages des *Contemplations*. Et je sais bien que ceux-ci :

Je suis triste et je marche au bord des flots profonds
Courbé comme celui qui songe...

— et toute la pièce divine d'où ils sont tirés (1) — on n'en trouverait de pareils que dans *Les Stances*.

C'est qu'à une certaine hauteur d'art les petits mots du langage critique ne signifient rien. Pour exprimer leur désolation, pour dialoguer avec eux-mêmes, pour jouer leur personnage sans costume, sans décor, sans rien autre qu'une lyre toute nue, le classique et le romantique ont trouvé des accents semblables.

N'appelons donc Moréas classique qu'autant que nous donnerons à ce terme un sens absolu (ou relatif, je ne sais plus bien) et que nous serons prêts également à le traiter de romantique. Romantique, comment se pourrait-il faire qu'il ne le soit pas resté, lui qui a appliqué avec tant de ferveur et de persistance les principes romantiques les plus caractérisés; lui qui n'a dû qu'au hasard, c'est-à-dire à sa naissance plus que grecque : athénienne; à ses dons de mesure, prudence et avant tout concision, d'être retenu sur la pente où il s'était élancé? Un artiste pareil, qui n'est homme que bien après être poète, *qui est poète jusqu'à en être inhumain*, ne se donne pas ainsi sans en conserver une marque indélébile. Cette marque vous la verrez apparaître dans *Les Stances*, comme des lettres sur

(1) *Les Contemplations*, t. II : Paroles sur la Dune.

un palimpseste que l'on approche du feu, quand vous les éclairerez à la flamme de Hugo. Mais ce qui est, il est vrai, chez Hugo rencontre, épisode — lui si éloigné par son naturel de la concision et du choix, — est chez Moréas un instinct qui a triomphé malgré ses fautes et l'imprudence de sa jeunesse.

M. Eugène Godefroy, le critique qui a le mieux parlé des *Stances*, a fait plus que soupçonner cette double qualité de Moréas, s'il ne s'est pas avisé de la ressemblance des *Stances* et des *Contemplations* (ressemblance aussi... originale, il est vrai, que celles que l'analyse arrive à découvrir chez ce singulier imitateur qu'est Moréas). Il a protesté en faveur du romantisme contre ces louanges de classicisme qui ne tendraient à rien moins qu'à faire du poète le plus d'aujourd'hui et de demain un rétrospectif, du plus universel, du plus public un musicien de chapelle, un barde de clan. Classique au sens où on peut l'entendre, où l'entendrait vraisemblablement l'esprit religieux de M. Lasserre, classique comme Racine et La Fontaine s'ils revenaient œuvrer dans notre langue moderne avec l'esprit de leur temps, *néo-classique* ; oui, Moréas l'a été. Il fut cela — et il se serait arrêté à cette étape qu'il y aurait encore de quoi le mettre bien haut — il fut cela avec *Enone*, avec *Eriphyle* et même avec *Iphigénie*. Mais son état définitif : *Les Stances*, en vers, *Esquisses et Souvenirs*, en prose, — en prose et en vers tout ce que les dieux permettront que produise désormais sa plume — c'est l'alliage du classicisme et du romantisme. Il est devenu après un partisan farouche de chacun des deux grands principes littéraires leur véritable pacificateur. Loin, à la fois, et proche de « Racine-La Fontaine », ce beau monstre bicéphale, cette double tête sous le même laurier ; à la fois proche et loin de Hugo, Moréas se trouve géométriquement à distance égale de ces deux centres.

MARCEL COULON.

LASSALLE ET Mme DE RACOWITZA

Au lieu de continuer tout droit jusqu'au sommet du mont Salève, par le train électrique qui de Genève vous y amène, descendez donc, entre Veyrier et Collonges, à la halte de Bossey-Crevin. Prenez alors un chemin, à travers les vignes, qui passe ensuite au milieu des grands arbres d'un bois. Bientôt il longe la « Mare au diable », flaque d'eau noire et croupie. Quelques pas plus loin vous voici dans une clairière, et là, au milieu de l'herbe drue d'une vaste prairie, s'élève un bloc de pierre, d'un mètre de hauteur à peine. Qui n'est pas averti n'y remarquerait pas l'inscription suivante, à demi-effacée :

Ferd. Lassalle
Né le 11 avril 1825
Mort à la suite d'un duel
Le 31 août 1864.

La place est en territoire français : les adversaires pouvaient ainsi regagner Genève sans y être inquiétés. Lassalle, le grand « agitateur », le fondateur de la Social-démocratie allemande, est venu se faire tuer là, — par un jeune Valaque qui n'avait jamais tenu une arme de sa vie, — et pour une femme.

L'hèroïne de ce drame était une jeune fille d'une captivante beauté, Hélène de Dönniges. Par son mariage avec le survivant du duel elle devint bientôt Mme de Racowitza et, pour des motifs sur lesquels nous allons avoir l'occasion de revenir, publia en 1879 le récit de sa liaison fatale, brochure de deux cents pages qui eut son heure de retentissement.

Aujourd'hui Mme de Racowitza ayant épousé un homme de lettres russe, M. de Schewitsch, vit avec lui à Munich. Un demi-siècle aura passé bientôt, et la neige des années a recouvert l'or rouge de ses cheveux. Voilà cependant qu'à nouveau « son nom voltige sur les lèvres des hommes ». Sous le titre de *Von Anderen und mir* (où il est question de moi-même et d'autres personnes) elle vient de donner en librairie une

histoire complète de sa vie, et pour la seconde fois celle de ses relations avec Lassalle.

La première avait paru sous l'épigraphe : « Tout comprendre, c'est tout pardonner. » Sans vouloir juger ce qu'il y a de pénible à voir remuer les cendres d'un aussi douloureux passé, il nous semble que l'ouvrage actuel, qui ne comporte, lui, aucune épigraphe, plus que le précédent réclame le pardon, mais moins que lui se laisse comprendre.

Il ne saurait d'ailleurs nous trouver indifférents : le véritable intérêt historique une fois épuisé qui s'attache à Lassalle, et à le mieux connaître, le plaisir nous restera de parcourir comme un roman — il n'est pas d'autre mot — le récit de cette existence de femme, curieuse entre toutes. Il en est peu d'aussi pittoresques, et les détails qu'à chaque page on y retrouve sur bien des gens qui eurent au dix-neuvième siècle un nom dans la politique, les arts, ou le théâtre, la naïveté inconsciente — pour ne pas dire l'impudeur — de certaines confidences, donnent à le lire un attrait véritable.

L'enfance de Mlle de Dönniges représente, dit-elle, « les circonstances atténuantes » de sa vie. Le baron, son père, était un protestant de Poméranie. Son énergie, son intelligence, l'avaient élevé aux plus brillantes situations. Simple « privat docent » à l'Université de Berlin, mais protégé par de Humboldt, il fut remarqué par le prince royal de Bavière, qui était alors Maximilien II. Celui-ci l'emmenait bientôt à Munich, à la fois comme précepteur et comme ami. Devenu roi, le prince le prend pour conseiller, qu'il ne manquait notamment jamais de consulter sur le choix des professeurs et des membres de l'Université, des académies. Mais ce lettré, cet érudit, ce parfait « honnête homme », aurait-on dit au dix-septième siècle, faisait, paraît-il, un père de famille assez insouciant des sept enfants dont le ciel avait béni son union. « Je crois bien, jusqu'à l'âge de seize ans, n'avoir pas échangé avec lui plus de mille paroles, » nous dit Hélène.

Mme de Dönniges était la fille d'un banquier israélite. Elle non plus ne semble pas avoir exercé sur ses enfants une grande influence. La mère s'effaçait devant la grande dame, toujours préoccupée de bien accueillir la brillante société qui fréquentait ses salons.

C'est en 1843 qu'Hélène vint au monde. Elle partagea

dans ses premières années les jeux du prince héritier de Bavière, le futur Lohengrin Louis II. Mais qu'elle était donc diable ! On les surprit un jour, dans une dispute, à s'arracher les cheveux. Elle les avait si beaux, ses cheveux, d'un roux ardent et tout bouclés! Andersen, le délicat conteur, qui était un ami de la famille, aimait à y laisser jouer ses doigts quand il la tenait assise sur ses genoux, lui disant ses jolies histoires. Le peintre Kaulbach avait plaisir à la prendre comme modèle.

Il serait exagéré de dire qu'on aurait rencontré beaucoup de bigoterie, dans cette société qui recherchait les Dönniges et qui réunissait, avec le contingent complet des relations mondaines, toute l'élite intellectuelle de Munich. Mais la jeune enfant y trouvait-elle vraiment, comme elle nous l'affirme, tant d'exemples d'une dépravation qu'elle nous révèle comme étant chez elle très précoce ? A six ans elle quittait ses poupées pour épier les couples qui flirtaient, prenait goût à surprendre les baisers, les gestes équivoques, recherchait les petits garçons et leurs taquineries...

C'est elle qui nous en fait la singulière confidence. « Que voulez-vous, dit-elle, le milieu où j'étais élevée paraissait sans doute le plus idéal que l'on pût imaginer, pour former l'intelligence, le sens artistique, la fantaisie créatrice et les usages du monde, mais il n'y en avait pas de plus détestable, au point de vue de ce qu'on nomme l'éducation morale, la *morale !* »

La vie n'a bientôt plus de secrets pour cette enfant : à dix ans, par une de ses compagnes nouvellement mariée, elle se fait détailler les mystères de la nuit de noces. C'est pour elle une occasion d'affirmer ses théories féministes. Oui, à dix ans, elle revendique le « droit au bonheur » ! Elle recueille les plaintes de son amie, de « n'avoir pas été la première à qui son mari donna le plaisir des sens, et qu'il avait fait à d'autres *la même chose* qu'à elle », et la chapitre ainsi : « Pourquoi n'agis-tu pas de même ? Ne peux-tu faire ce qu'il te plaît ?..... Je voudrais voir qui pourrait m'en empêcher ! Qu'importe la voix du monde, devant le droit que je me reconnais... Si *la chose* est vraiment dans la nature de l'homme, ainsi que ton mari te le vient conter, pourquoi ne l'est-elle pas dans la nôtre? La femme a le besoin des sens tout aussi naturel... »

La petite fille est décidément avancée pour son âge : aussi n'hésite-t-on pas, pour ses douze ans, à la fiancer à un officier

italien de quarante ans, « laid comme un singe ». Formée comme une femme, et délicieuse avec son fin profil, sa chevelure aux tons chauds, son intelligence éveillée, elle doit subir pendant quatre années les assiduités de ce prétendant, qui lui fait horreur. Il devient d'ailleurs d'une inconvenance telle qu'il se voit donner congé, et voici Hélène qui vient vivre à Nice, où elle conquiert très vite la couronne de reine de toutes les folies. Elle y fréquente les types les plus excentriques de cette société cosmopolite et brillante qui vit un peu en marge de la société bourgeoise, et la scandalise par ses accrocs à la morale. Mais aussi elle y rencontre des figures intéressantes comme Meyerbeer, Dickens, la grande-duchesse Hélène de Russie, et lord Bulwer Litton, et le roi Max de Bavière. « Hélas! ces années, dit-elle, eurent sur ma vie la plus déplorable des influences. J'ai perdu alors, sans jamais la retrouver, la juste mesure pour apprécier à l'allemande le bien et le mal, ce qui est moral et ce qui ne l'est pas ! »

Cependant, entre deux valses, l'heure du berger avait sonné : la première liaison ! Ce fut un jeune officier de la marine russe, et qui était « une vraie cervelle brûlée »..... « Séducteur ? non pas », dit-elle; « le désir jeta ces deux êtres en pleine jeunesse dans les bras l'un de l'autre. Pas de passion, pas de véritable amour, non. Mais une aspiration vers l'amour, vers tout ce qui est beau, ce qui est ardent. L'influence de ce Midi merveilleux, avec ses tentations, sa vie étourdissante, et *last not least*, le dévergondage effréné de ceux qui nous entouraient, tout entraînait à s'abandonner à des actions dont l'exemple était partout, derniers actes de la passion, que l'on commet sans plus réfléchir à rien ! Nous sommes deux à porter la responsabilité de la même faute — s'il y a faute, vraiment. Mais n'avons-nous pas tous deux rayonné du même bonheur ? » Tous les détails y sont, d'ailleurs, sans oublier une ligne de points de suspension... « Soyez bénie, soyez bénie, nuit fleurie où nous sommes éclos ! »

Dans la brochure qui parut en 1879, Mme de Racowitza faisait une confession moins complète. A Lassalle, qui plus tard la questionna sur son passé, elle laissa bien entrevoir, dit-elle, qu'il ne venait qu'à son rang, mais elle le supplie : « Ne remuons pas les cendres de Pompeï ! » Ce rang, quel était-il? Nous l'ignorons encore. Mme de Racowitza parle de ses

« nombreux crimes contre la sainte morale allemande ». Nombreux, nous voulons bien le croire. Combien ? N'insistons pas.

Mais les temps étaient proches, des grands événements qui allaient bouleverser sa vie. En 1861, Hélène de Dönniges part pour Berlin, et se met à y fréquenter l'Université un peu, les théâtres et les salons beaucoup. Il faut dire, à son actif, qu'elle s'était remarquablement formé l'intelligence, et par de nombreuses lectures, et par ce qu'elle avait retenu des conversations, des discussions tenues devant elle. Un soir, au bal, elle fait la connaissance d'un officier du nom de Korff, et gendre de Meyerbeer. Séduite par son originalité, elle lui donne sa confiance, et s'abandonne bientôt à causer avec lui comme avec personne elle ne l'aurait osé : « Ils sont si arriérés à Berlin ! » Soudain, elle venait sans doute d'émettre une opinion très hardie, « vous connaissez Lassalle ? » lui dit-il. — « Non ! qui est-ce ? — Allons donc, vous le connaissez ! Seule une femme qui le connaît et partage ses idées est capable de parler comme vous le faites. — Mais non, je vous l'assure. Qui est-il, dites-le-moi ! » Korff se refuse à la croire. Elle insiste, se fâche. Il va lui dire enfin quel est ce Lassalle dont elle a toutes les idées, mais leur conversation est brusquement interrompue.

Auprès de ses amis, auprès de sa grand'mère maternelle qui l'adore et chez laquelle elle vit à Berlin, la jeune fille fait une enquête discrète. Craint et détesté de tous les esprits attardés de ce temps-là, le grand agitateur lui est dépeint en paroles de haine et de calomnie où la curiosité d'Hélène trouve un nouvel aliment. Elle n'a de cesse qu'elle ne l'ait vu... Des amis bénévoles consentent enfin qu'elle le rencontre chez eux, un soir. Les voici dans le même salon, et ils s'ignorent. Un mot, une contradiction qu'elle lance dans une conversation, dont il fait tous les frais, les jette en présence. Coup de foudre ! Dès ce premier soir il la tutoie, il l'emporte dans ses bras, — et dès ce premier soir ils se promettent l'un à l'autre. « Mon aigle », lui dit-elle ! Pour lui elle est son « fougueux alezan » ! Elle avait dix-huit ans, il en avait trente-six...

Baissons un instant le rideau sur cette première partie du drame. L'entr'acte, — ils restèrent plusieurs mois sans se revoir, — nous sera une occasion d'étudier d'un peu plus près nos personnages. Ils en valent la peine, eux dont l'aventure

fait le sujet de ce roman bien connu du poète anglais George Meredith : *Tragic comœdians !*

Lassalle n'était pas un être tout à fait banal. De religion israélite, originaire d'une famille modeste, enfant du peuple, il s'était, après de solides études, lancé à corps perdu dans la politique. Sa personnalité, l'histoire de sa vie sont bien connus. Quelques traits un peu particuliers suffiront ici à expliquer sa liaison avec Hélène de Dönniges et la tournure qu'elle prit aussitôt. Comme Hélène il était beau, comme elle séduisant, ardent et original, et terrible dans ses passions. Il tenait fort qu'on le répète, « qu'il était beau ». C'en était enfantin. « Avoir du génie, » s'est-il écrié un jour devant l'aimée, « ce n'est rien. Mais être le plus beau des hommes ! Du génie, n'en ai-je pas? Je ferai bien qu'on s'en aperçoive; mais je voudrais que la réputation de ma beauté se perpétuât à travers les siècles... »

Lassalle se préoccupait aussi beaucoup de son élégance : cet ardent socialiste, que la prison n'effrayait pas — il y allait comme on va au café — se comportait comme un dandy. Il avait d'ailleurs une certaine dose de suffisance, mais qui s'alliait à une profonde confiance en lui dont on ne saurait lui faire reproche. Toutes les audaces, toutes les insolences il les avait : « Grand oseur, grand poseur ! » disaient ses ennemis. Lui, allait toujours, avec sa foi dans son étoile, comme l'ont toutes les natures puissantes. Et qu'il savait donc se faire aimable et séduisant ! On l'adorait, quand on ne le haïssait point. De Humboldt, Auguste Bœck, Frédéric de Savigny, Varnhagen, de Enser, le banquier Alex. de Mendelssohn, qui racheta un jour sa maison pour lui éviter d'en être expulsé, et Heine, qui l'appelait « mon lion » et le présentait au poète Herwegh comme un nouveau Mirabeau, tous ces amis se seraient, pour lui, jetés au feu. Les foules s'enthousiasmaient à sa parole chaude et vibrante, et ses adversaires mêmes ne cherchaient pas à retenir leur sympathie. Bismarck, dans un duel oratoire avec Bebel, à la séance du Reichstag du 17 septembre 1878, disait de lui : « Il était un des hommes les plus intelligents et les plus charmants que j'aie connus. »

Et dans les choses de l'amour, comment se comportait-il? Aussi précoce qu'Hélène de Dönniges il s'éprenait à douze

ans d'une jeune beauté, et provoquait très sérieusement son rival : le romancier Max Ring se trouva là par bonheur pour les séparer. A quinze ans il donnait sur l'amour, sujet qui paraissait lui être familier, des conseils pour réussir aux hommes faits.

Hélas ! comme à Stendhal, sa propre science ne lui profita guère, car avec les femmes il eut aussi bien peu de chance. Il les prenait toujours au sérieux ! Et puis il faisait fi de « tous ces petits papillons qui ne demandent qu'à venir se brûler les ailes. Je veux des forteresses à prendre d'assaut, il me faut des proies de lion ! »

Hélène de Dönniges, nous dit Brandès, était bien faite pour lui plaire, dans sa beauté piquante, auréolée de sa chevelure fauve. Elle était la plus folle des écuyères, et menait toutes les fêtes. Maîtresse dans l'art de la toilette, écrit Würzbach, spirituelle et un peu excentrique, portée aux aventures, elle possédait ce degré de coquetterie qui attire sans choquer. Mais il y avait en elle, pour tout ce qui était art et beauté, pour les hommes hors de la moyenne, pour les gens d'audace, le germe d'un enthousiasme toujours prêt à éclater.

A l'époque de sa première rencontre avec Lassalle, elle avait pour cavalier servant un Roumain, Yanko de Racowitza, jeune homme ardent et beau. Elle le nommait son Bacchus, et, passionné pour elle, attelé à son char, il faisait, docile, toutes ses volontés, même les plus cruelles, pourvu que de temps à autre elle lui laissât effleurer d'un baiser le bout de ses petits doigts. Sans autres façons, au lendemain de la soirée fameuse où Lassalle lui est apparu, Hélène écrit à son Yanko : « Hier j'ai rencontré un homme que je suivrais jusqu'au bout du monde, s'il me voulait à lui ; et je ne prendrais plus ni toi, ni personne ! » De soupirant, le malheureux passait confident : c'était dur.

Mais Lassalle ? Pendant longtemps Hélène n'avait pu le revoir : des empêchements de toutes sortes, et la famille qui s'inquiète et met des bâtons dans les roues ! Au cours d'une soirée ils se retrouvent, enfin ! « Que ferais-tu, lui dit-il à brûle-pourpoint, si tu étais ma femme, qu'on me condamne à mort, et que tu me voies monter sur l'échafaud ? » Presque sans hésiter, malgré l'étrangeté d'une pareille question dans une salle de bal, je répondis, écrit-elle : « J'attendrais qu'on ait

fait tomber cette fière tête, afin que les yeux de mon aigle puissent jusqu'au dernier moment se poser sur un objet chéri, puis j'avalerais un poison... »

Ce soir-là Yanko et Lassalle se trouvent pour la première fois en présence. Ils se toisent fièrement. S'ils avaient pu prévoir !

La situation des deux amants ne pouvait se prolonger sans qu'une décision intervînt au sujet de l'avenir de leur amour. « Tu seras ma femme, dit Lassalle, je vais aller trouver ton papa, ta maman. Je les séduirai, j'aurai leur consentement. — N'essaie pas, tu perdrais ton temps ! — Je vais t'enlever, alors. — Oh ! non. Tentons les dernières voies de droit ! »

Leur ami commun Holthoff, chez lequel ils ont une dernière entrevue, fait une démarche auprès de la grand'mère, qui écrit à M. de Dönniges. Celui-ci répond : « Jamais ! »

Sur ces entrefaites, la grand'mère tombe malade. Hélène quitte Berlin avec elle. Bientôt la pauvre femme trépasse, ayant fait, à son lit de mort, jurer à Yanko de veiller sur la jeune fille et d'agir en tout pour son bonheur. Hélène perdait son meilleur allié, le seul être de sa famille qui l'aimât, dit-elle. Désormais elle vivra à Genève, chez ses parents...

Lassalle cependant semblait avoir plutôt abandonné ses projets amoureux. Ses premiers efforts pour conquérir « sa proie » n'annonçaient rien de bon : il le comprit peut-être, et qu'il valait mieux pour lui ne pas s'embarrasser d'une femme qui, dans la situation de chef du parti socialiste qu'il occupait, pouvait lui amener bien des difficultés.

C'est alors que la fatalité les aurait réunis tous les deux. Telle est la version de 1879. Mais Hélène nous avoue aujourd'hui qu'elle en fit en réalité naître l'occasion elle-même. Souffrante, anémiée, la jeune fille était venue s'installer, près de Berne, à Wabern, chez des dames anglaises de ses amies, afin de rétablir sa santé à l'air vif et salutaire des montagnes. Un jour, — c'est la brochure de 1879 que nous résumons, — un jour donc qu'elle est en promenade au Rigi, elle se souvient, tout d'un coup, par le plus grand des hasards, que Lassalle y fait un séjour, qu'elle l'a entendu dire. — Il n'est plus question du hasard, dans le livre de 1909. C'est moi qui avait choisi le Rigi comme but de l'excursion, confesse Hélène. J'avais l'intention

bien préméditée de revoir Lassalle... Cette divergence dans les deux récits a sa gravité tragique.

« J'écrivais à *votre* père, justement », lui dit Lassalle, tout stupéfait de sa visite. « Je lui demandais *votre* main. » Permettons-nous de croire qu'il n'en faisait rien : c'étaient là paroles de galant homme surpris. Véritablement épuisé par ses travaux, ses luttes, ses déceptions, c'est le repos complet, l'oubli, qu'il était venu chercher dans la montagne. A sa fatigue physique s'ajoutait encore un profond découragement de l'existence. « Je suis mort de lassitude, écrivait-il à un ami. Un nuage s'étend sur ma vie. »

La présence d'Hélène, cependant, a tôt fait de réveiller en lui la flamme de la passion. Il vient la voir chaque jour, chez ses amies, à Berne où elle est retournée, il vient même la nuit, enjambant la fenêtre. Ils célèbrent leurs fiançailles... Oh ! ces heures merveilleuses qu'ils ont alors vécues ! Le récit nous présente un Lassalle intime, le « lion amoureux », jouant ainsi qu'un bambin, « comme un gros chien familier », dit Hélène. « Couche-toi, allons, couche, à mes pieds... ! » et il se faisait une joie d'obéir à ce que voulait « l'enfant ». Il l'appelait sa Brunnhilde, aussi ; lui était Siegfried. « Pourquoi ai-je choisi ce nom de Brunnhilde ? Je suis plein de sombres pressentiments, écrit-il. Siegfried ne posséda jamais Brunnhilde ; ils sont montés au Walhalla sans jamais avoir été unis. On devrait se garder de ces présages de malheur ! »

« L'enfant » lui avait confié qu'elle était à demi engagée à Yanko. Elle hésitait. « Enfin, nous dit-elle, Lassalle emporte la situation, et je me donne à lui, mais il devra me conquérir par les moyens réguliers. Je ne veux pas d'un enlèvement ! » — Ils se séparent : elle rentre à Genève pour préparer sa famille. Lui doit venir peu après, et faire officiellement sa demande et sa cour. Que le consentement demandé leur soit alors cette fois refusé, et ils fuiront ensemble. Et, par une lettre, elle a signifié à Yanko son congé : « J'ai retrouvé Lassalle, c'est tout dire... »

Dès le retour d'Hélène à Genève, les événements se précipitent. Ils prennent la plus grave des tournures. Dönniges repousse la demande de sa fille. Il se montre si brutal que celle-ci s'enfuit de la maison paternelle, se réfugie dans l'hôtel où Lassalle doit descendre, où il vient à peine de débarquer. Il se passe alors un fait extraordinaire, aujourd'hui

encore inexplicable : aux sollicitations de l'amante affolée, de fuir, de l'enlever, puisque la situation est désespérée, il répond cette fois par un refus. « Tu retourneras chez eux, et ils te donneront à moi de plein gré. » On a beaucoup reproché à la jeune fille d'être venue se jeter ainsi dans les bras de Lassalle. Rassurez-vous, dit-elle, il ne se passa dans la chambre rien de ce que l'on croit. « Mon Dieu, les pensées érotiques étaient bien loin de nous en ce moment-là ! »

Voilà donc Hélène remise aux mains de ses parents. Le baron s'empresse de la séquestrer. A l'en croire, elle fut alors soumise aux pires traitements et à un siège en règle. On la tient enfermée dans sa chambre, sans communication avec l'extérieur. Son père, dans des scènes terribles, va jusqu'à la traîner par les cheveux. Elle doit subir les doléances de la famille entière : une union avec ce révolutionnaire les mènerait tous à la ruine. C'était sacrifier la position du père, représentant diplomatique de la cour de Bavière, briser la carrière des fils.

Pendant ce temps le malheureux Lassalle s'abandonne aux manifestations les plus irraisonnées de la plus folle passion. Il réquisitionne tous ses amis, il remue ciel et terre. Il va jusqu'à recourir à l'intervention du ministre de Bavière von Schrenk, puis, afin d'obtenir celle du jeune roi Louis II, il s'adresse à Hans de Bülow et à Richard Wagner. Si les parents ne cèdent pas, il projette un coup de force : s'emparer d'Hélène, l'emmener en Italie, et là, par l'intervention de Garibaldi, se faire marier à Caprera par le père Pantaléon...

La résistance des parents n'a pas faibli ! A Rustow, officier suisse, qui essaie de reprendre les négociations et demande au baron de Dönniges les raisons de son refus obstiné et furieux : « Lassalle est israélite », répond le père d'Hélène. — « Cependant, baron, votre femme n'est-elle pas juive ? — Sans doute, mais il y a déjà si longtemps de cela. » Et non seulement elle était juive, mais il l'avait épousée contre le gré de leurs parents à tous deux ! Lassalle, l'israélite, n'en sollicite pas moins, en désespoir de cause, un évêque de venir à son aide pour conquérir son Hélène, une protestante...

Que fait-elle, pourtant ? De lettres de son amant, elle n'en reçoit plus, on les intercepte. Elle croit qu'il l'abandonne. Elle se froisse de l'intervention de Mme de Hatzfeld, la grande et

vieille amie de Lassalle. La famille insiste et la tourmente... Mais, on l'a dit, on l'a répété, n'était-elle pas fatiguée déjà de la lutte, et lasse de cet homme à qui, cependant, elle s'était promise à jamais ? Pourquoi lui écrit-elle une lettre de rupture, pourquoi accueillir Yanko qu'on lui amène pour faire diversion ? Pourquoi renvoyer à Lassalle tous les petits souvenirs qu'elle avait de lui, et donner ses lettres... ? « Mon père et ses violences me forçaient la main, » dit-elle...

Dans le camp adverse, cette conduite jette le désarroi : on ne veut pas y croire ! Rustow et un autre ami de Lassalle viennent pour entendre de la bouche même d'Hélène les paroles définitives. Au lieu de leur crier sa détresse, son amour, voilà ce qu'elle répond à Rustow, quand il lui propose une entrevue dernière : « C'est inutile que Lassalle vienne, il en aurait pour deux heures. Il parle tellement ! — Mais vos serments ? — Mes serments, ils étaient bons pour un moment... » A quelle version faut-il prêter l'oreille ? Les justifications que nous donne Hélène dans ses livres, devons-nous les accepter ? Faut-il croire au contraire qu'elle prononça ces paroles, et que son attitude ne lui était pas imposée ? Problème angoissant qui a fait couler bien de l'encre. Enregistrons, ne discutons pas.

Lassalle est maintenant persuadé qu'elle trahit sa foi, qu'elle n'est qu'une « fille », indigne de son amour, et qui s'est jouée de lui. Tout cela il l'écrit à M. de Dönniges, en termes violents, et adresse à Yanko la même lettre. Pour lui, qui toute sa vie avait combattu l'institution du duel, c'étaient deux provocations à se battre qu'en une seule fois il lançait.

On sait comment le baron quitta Genève, et que le Valaque se présenta à sa place sur le terrain. Le duel eut lieu le dimanche 29 du mois d'août 1864, et Lassalle reçut dans le bas-ventre le coup de feu de Yanko. Hélène raconte qu'elle s'attendait peu à une pareille issue, mais bien au contraire à la mort du Roumain qui n'avait pas l'habitude des armes. Lassalle était remarquable au pistolet. « Je me préparais à fuir pour aller le rejoindre, à la faveur du désarroi. » Alors, sa surprise dut être atroce : mais il n'y a pas d'émotion dans son récit. Et sait-on ce que prétend Herwegh : « que le lendemain du duel le Valaque passait avec elle en voiture de gala, sous les fenêtres de la chambre où Lassalle agonisait. »

Le surlendemain, après d'atroces souffrances, il expirait, à trente-neuf ans et cinq mois.

Ce ne fut qu'un cri de douleur dans l'Allemagne entière. Lassalle est mort ! « Où est-il, écrit Sophie Hatzfeld, l'homme qui savait marcher d'un pas assuré dans les sentiers bordés de précipices ? L'homme qui avait une conception si nette des situations les plus difficiles, dont l'audace reposait sur sa confiance en lui, et qui entraînait les masses au souffle de sa parole ! Les clameurs de ses adversaires ne l'effrayaient point. Il ne se laissait pas décourager non plus quand on ne comprenait pas ses projets, ses désirs, et que les ignorants se plaignaient. Où est-il, hélas ! »

Hélène de Dönniges se voit alors en butte à la fureur vengeresse de tous ceux qui pleurent le grand homme. Sur elle on rejette la cause de sa fin tragique. Ils n'ont pas, pour la flétrir, de paroles assez violentes. « Elle est bonne à traiter à coups de fouet, écrit Georges Herwegh, cette fille de marbre, bien plutôt fille de boue ! » Comme elle devait souffrir, si ce rôle odieux qu'on lui reproche, elle ne l'avait pas tenu !

Dans une proclamation, le président de l'Association générale des travailleurs allemands reprend toute l'histoire, et comment Hélène, cette « fille », a poursuivi Lassalle de sa fatale passion. La circulaire du Comité des républicains allemands invitant les citoyens de Genève à venir en foule à l'enterrement est plus violente encore : « Il est tombé victime de la plus horrible trahison ! Guet-apens ! » La politique, on le voit, s'était emparée de ce cadavre. En 1873, Tölker, dans un livre qu'il fait paraître, nous affirme qu'il ne s'agit plus d'une histoire d'amour, mais d'un complot infâme : « Les ennemis de Lassalle ont tissé la trame où il a été pris, et tenu tous les fils de cette tragédie sanglante. » Quinze années après, pour répondre à ces attaques, Hélène publiait son premier récit, qu'elle reprend aujourd'hui, à peu de variantes près.

Cependant Lassalle, dans la dernière lettre qu'il lui adressait, lui écrivait : « Que ma malédiction te poursuive jusqu'au tombeau ! » Sophie de Hatzfeld avait recueilli ce cri de haine. « Je ne veux pas, écrivait-elle, que son mariage avec Yanko de Racowitza, le meurtrier, se fasse. Il faut faire paraître une brochure, dont le scandale empêche cette union. » Cette brochure, elle avait demandé à Karl Marx de l'écrire ; il se ré-

cusa. Elle s'adressa alors à Bernard Becker, héritier testamentaire de Lassalle pour la direction de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiterverein* (Association générale des travailleurs allemands). Mais une brouille intervient, et quand le livre paraît, il contient surtout des critiques sur Lassalle, des attaques contre Sophie de Hatzfeld. Aussitôt les Liebknecht, les Bebel l'adoptent, contre les partisans de Lassalle, les Hasselmann, les Hasenclever. Quand les deux partis se remettent d'accord, on le retire de la circulation. Politique, politique !

Et le mariage a eu lieu, malgré tout, peu de mois après le drame. Mariage de compassion, dit Hélène, car Yanko se mourait de la poitrine, mais non pas mariage d'argent, comme on l'a écrit, et de trahison. Au bout de cinq mois la mort séparait les nouveaux mariés, et la jeune veuve, qui n'avait pris aucune disposition à ce sujet, restait sans un sou des riches exploitations d'élevage de porcs qui constituaient la fortune de son époux éphémère.

A pleines voiles elle repart vers de nouvelles aventures. A Nice, en grand deuil, elle court les bals masqués. On s'empresse à lui faire la cour... C'est alors que les Jésuites veulent l'enrôler pour mettre à profit ses talents de séduction. Peu s'en faut qu'elle ne cède, tant elle est à court d'argent. Mais, s'étant ravisée, elle part pour Paris, elle s'y enfuit plutôt, car les Jésuites lui font très peur. Elle est admise aussitôt dans la Société des artistes et des gens de lettres. Le peintre Henner s'enthousiasme pour elle. Carpeaux, le sculpteur, aussi. Avec plus de tenue dans sa toilette, et d'ordre dans son intérieur, il faisait sa conquête, avoue-t-elle. Elle se contente de venir chez lui, de lui servir de modèle. Vers 1867, elle pose ainsi la tête de l'Apollon génie de la danse qui devait figurer dans le groupe fameux du portail de l'Opéra. Léon Riotor nous rapporte qu'un jeune menuisier du voisinage avait accidentellement posé pour le corps. Mais où trouver une tête plus expressive que celle d'Hélène, pour couronner ce groupe, où « tout ce qu'il y avait de verve, de calorique et de talent, dit Charles Blanc, Carpeaux l'avait employé à exprimer l'ivresse de l'âme dans des corps qui s'abandonnent, le sourire de la sensualité, la folie du plaisir ».

Désireuse de faire du théâtre, Mme de Racowitza vient à

Berlin. Le nombre était grand de ceux que son charme étrange attirait : ils cherchaient par toutes les manières à l'approcher, à gagner ses faveurs. Un monsieur très respectable se présente un jour chez elle. « Faut-il le recevoir? — Pourquoi pas. Il m'amusera. » Ils causent : elle le prend pour un prétendant. Mais voici qu'il lui dévoile qu'il vient de la part de Bismarck, et pour raison d'Etat! Veut-elle servir la cause de l'Allemagne? « Espionne, jamais ! » s'écrie-t-elle. Cependant le besoin d'argent est là, impérieux. Elle se laisse expliquer, ma foi, l'emploi du code secret, la traduction des dépêches chiffrées. Puis elle envoie tout au diable.

Peu de temps après elle se remariait avec le célèbre acteur Siegwart Friedmann. Quatre ans à peine avaient passé depuis la tragédie de Genève. Son nouvel époux avait beaucoup de talent — et elle bien peu. Au bout de cinq ans la séparation se fit, sans motif sérieux : « Folie, dit-elle. Une de plus... ! »

La curiosité qui s'attachait à celle qui avait été l'amie de Lassalle lui avait valu quelques succès au théâtre. C'est avec une rare audace qu'elle affrontait les cabales montées par ses ennemis. Elle venait en représentation à Breslau même, où Lassalle était enterré, et pour y jouer « le Lion amoureux » de Ponsard! Mais les foules se lassèrent de la siffler et de l'applaudir; elle quitta la scène pour la littérature. A Saint-Pétersbourg, au cours d'un voyage, elle retrouve un de ses grands admirateurs, le baron Serge von Schewitsch, mi-allemand, mi-russe, révolutionnaire d'excellente famille, et homme de lettres. « Une passion d'une puissance formidable naît alors en moi, dit-elle, une passion qui aurait tout sacrifié, une passion de toute ma vie. Aujourd'hui, plus de trente ans après, alors que les soucis, les luttes, les tourments et les malheurs ont passé sur elle, sa force s'est maintenue, — elle est même plus grande! » Elle se donne tout entière à cette liaison nouvelle. Ensemble ils quittent l'Europe. En 1877, les voilà aux Etats-Unis. Pas d'argent, il faut travailler si l'on veut vivre. Elle essaie alors de tous les métiers : actrice, romancière — et lui fait du journalisme; et comme les affaires vont mal, elle peint des fleurs artificielles. Venue en Angleterre pour le théâtre et n'y réussissant pas, elle se met à apprendre la médecine... En Amérique elle avait fait de Schewitsch son mari :

elle régularisa en Europe cette troisième union. Lui s'est perfectionné dans la connaissance de l'anglais, et devient orateur populaire. Quant à elle, la théosophie, dernier refuge de celles dont la vie fut remplie d'agitation, l'attire : elle s'y jette à âme perdue... Et ce sont encore des voyages et des voyages : en Russie, à Berlin.

La halte dernière est Munich. Ils y vivent depuis 1890. Les mémoires s'arrêtent là, mais auraient pu continuer longtemps encore, les cent dernières pages du livre ne nous racontant plus guère que d'assez insignifiants détails où la personnalité de l'auteur absorbe tout.

Assez de bruit a été fait en Allemagne autour de cette autobiographie parfois plus que consciencieuse. Elle a exhumé de la poussière de l'oubli des événements douloureux pour tous, puisqu'un des hommes les plus remarquables, les plus sympathiques du siècle, y a sombré. Est-il vraiment indispensable, quand on fut mêlé aux circonstances d'une façon aussi intime et aussi discutée, de réveiller de pareils souvenirs? Ne valait-il pas mieux se laisser recouvrir doucement par les ombres du « crépuscule de la vie »?

JEAN DE LINIÈRES.

LA PRODUCTION DE L'IMPRIMERIE FRANÇAISE EN 1909

—

Nous avons publié l'an dernier dans *le Mercure de France* et en librairie quelques essais de statistique des productions de l'imprimerie en France (1). Nous avons même tenté d'établir un graphique, qui de 1884 à 1906, montre 7 zigzags accentués, avec deux maximums après les années d'Exposition, suivis de fortes baisses. Les totaux de « volumes et articles non périodiques », établis par les registres des envois du dépôt légal à la Bibliothèque nationale, oscilient entre 17.100 en 1893 et 23.000, chiffre dépassé en 1890.

Ces chiffres comprennent tant de choses sous les mots volumes et brochures qu'il est bien dangereux d'en tirer une idée quelconque, même à un quart près. Comme contrôle nous mettons en regard les chiffres relevés au journal de la Librairie :

	Dépôt légal	*Bibliographie de la France*	
	—	Notices	Tables
1905	19.483	12.416	9.644
1906	21.590	10.898	8.725
1907	20.729	10.785	8.664
1908	17.010 20.700 affiches.	11.073	8.799
1909	17.730 1.650 affiches.	13.185	

Les chiffres donnés par les Tables systématiques de la *Bibliographie*, et qui nous manquent encore pour 1909, éliminent un grand nombre de doubles emplois, de suites, d'almanachs, et de retirages faits la même année. Ils semblent plus justes. Mais il leur manque la masse énorme de ce qui n'est pas déposé du tout, et ils ont en trop une multitude de publications spéciales qui n'ont aucun droit d'être mentionnées alors que leurs milliers de sœurs ne sont pas déposées. Si bien que, même devant une différence telle que de 11.073 à 13.185, je n'ose pas affirmer qu'il y a augmentation !

(1) *Mercure de France*, tome LXXVIII, 181 n° 281, 1er mars 1909 : *la Production de la librairie Française et le dépôt légal en 1908*. — *Bibliothèques*, essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes, 2 vol. in-8° au *Mercure de France*. (Voir la table aux mots Dépôt légal et Librairie, et le graphique, tome I, 286.)

On remarquera que 1908 fut une année d'affiches, comme le sera 1910, c'est-à-dire une année d'élections... La mise à part des affiches s'imposait d'autant que le chiffre (1.650 pour la France) n'a aucun rapport avec la réalité ! Mais nous n'avons pu le faire pour les années antérieures.

Voici les totaux de 1908 et 1909, avec quelques mentions permettant de savoir vaguement de quoi il s'agit. Le total est juste, mais ne signifie que... des numéros. Le détail n'est qu'une évaluation, mais d'objets qui ont été vus.

A. — Publications non périodiques

	1909			1908
	Seine	Départts	Total	
LIVRES				
Livres nouveaux proprement dits	1.450	4.100		
Rééditions ou tirages nouveaux	350	800		
Publications officielles et administratives	300	600	7.900	*6.530*
— religieuses (ordo, livres pieux, etc.)		300		
Almanachs, divers annuaires	200	850	1.050	*1.020*
Total des livres			8.950	*7.580*
BROCHURES				
Opuscules. Tirages à part déposés. Discours, etc.	950	2.600	3.550	
Publ. de sociétés et institutions diverses (statuts, assemblées, comptes-rendus, distribution de prix, etc.)	600	1.000	1.600	*7.030*
Catalogues, circulaires et tarifs de commerce. Dépôts de titre, etc.	400	150	550	
Total des brochures			5.700	*7.030*
DIVERS				
Fragments de périodiques, cartes postales, estampes, cartes, chansons, etc., classés ici isolément. Paquets de brevets d'invention (1)	200	1.000	1.200	*1.000*
Scénarios pour cinématographe	1.450		1.450	*1.180*
Total général	5.900	11.400	17.300	*16.790*
B. — Affiches				
Affiches et circulaires électorales, affiches diverses déposées	200	1.150	1.750	*20.400*

(1) En 1908, 1.264 brevets et 641 additions ; en 1909 : 11.951 brevets et 1.600 additions.

C. — Publications périodiques

	Titres	Numéros (Évaluation)
1º Quotidiens de Paris........................	85	30.000
— de province....................	277	97.000
2º Revues, mémoires et bulletins de sociétés (1)..	8.756	370.000
3º Publications locales, journaux et bulletins non quotidiens [1869 hebdomadaires, 252 bi-hebdomadaires, 113 tri-hebdomadaires]....	2.234	135.000
4º Colonies (dont 1 quotidien).....................	34	3.000
5º Séries spéciales. 47 bulletins de l'instr. primaire, 81 semaines religieuses, 4.400 bulletins paroissiaux..............................	4.528	57.000
Total.......	15.914	692.000

Aucune des différences que l'on peut signaler entre 1908 et 1909 ne dépasse l'erreur possible dans les façons de compter sauf pour le cinématographe et les affiches.

Périodiques. — On voit que le dépôt légal envoie environ 15.000 périodiques divers, ce qu'on peut évaluer à 6 à 7 centaines de milliers de numéros. L'*Annuaire* de Le Soudier indique 2.650 périodiques à Paris. Il s'en publie plus, et beaucoup ne sont pas dans le commerce. Il faut tenir compte que tous ces titres, même en éliminant ceux qui n'ont paru qu'une ou deux fois, ou un mois, ou pas du tout, ou n'ont pas paru avec une parfaite régularité. En 1906 et 1907 nous avions écrit qu'il y avait environ 320.000 et 360.000 nºs ou groupes de numéros (?). C'est ce point d'interrogation que nous avons tenté de résoudre pour l'année 1909. Il reste 8.756 titres, ceux des revues, mémoires de sociétés, périodiques hebdomadaires de Paris, etc., le plus intéressant du lot en somme, que nous n'avons pu résoudre que par une approximation assez vague.

Si l'on ne trouve à Washington qu'un nombre de nºs de périodiques inférieur à 30.000 et au British Museum moins de 350.000 les grosses années, c'est évidemment que le Dépôt légal n'y fonctionne pas comme en France, implacable pour les feuilles de chous, impuissant pour les fleurs de l'art et de la science... Ce sont évidemment de grandes richesses pour les bibliothèques étrangères que l'absence de ce fatras à classer et loger. Mais ne concluons pas que la production soit moindre... L'Allemagne a de 30 à 35 milliers de périodiques, et le nombre de numéros dépasse sûrement deux millions.

(1) Cette série n'a pas été divisée. Le nombre des hebdomadaires est supposé de 7.000 (?). Le total peut varier de 350 à 400 milliers de numéros.

Livres et brochures. Si nous ne pouvons dire en sûreté — malgré une différence de 510, soit 3 3/4 pour cent environ — qu'on a imprimé plus de livres et brochures en 1909, voici du moins les changements locaux. Il y a eu baisse dans les départements suivants :

Ain (157-101), Aisne (207-104), Cher (244-172) Eure (463-326), Haute-Garonne (225-185), Gironde (295-118), Hérault (106-70), Maine-et-Loire (343-291), Haute-Marne (131-161), Morbihan (171-140, Nord (450-393), Rhône (344-278), Sarthe (334-242), Seine-et-Oise (469-420), Somme (186-102), etc.

Il y a hausse dans ceux-ci : Aube (108-148), Calvados (106-150), Cantal (16-93), Côte-d'Or (120-186), Côtes-du-Nord (88-101), Doubs (194-237), Eure-et-Loir (146-198), Finistère (64-125), Indre-et-Loire (813-881), Jura (49-66), Loir-et-Cher (30-48) Manche 58-107), Marne (163-205), Meurthe-et-Moselle (351-450), Nièvre (37-51), Puy-de-Dôme (35-52), Vienne (218-278), Vosges (181-200).

Parmi les départements restés stationnaires à une dizaine près, citons les plus importants : Ille-et-Vilaine environ 120, Indre 25, Loire-Inférieure 84-224 (chiffre grossi par 150 almanachs), Loiret 80, Mayenne 350, Meuse 300, Oise 50, Orne 130, Pas-de-Calais 40, Basses Pyrénées 70, Saône-et-Loire 280, Seine-et-Marne 620, Haute-Vienne 300, etc.

Que sont ces **8.950** volumes et **5.700** brochures ?

§

Nous avons cette année un élément d'appréciation de premier ordre dans le *Bulletin mensuel des récentes publications françaises* reçues à la Bibliothèque nationale; ce Bulletin, qui paraissait depuis 1878 en énumérant les ouvrages dans le simple ordre alphabétique des noms d'auteur, avait été souvent critiqué comme faisant double emploi avec le *Journal de la Librairie ;* certes il était rédigé avec un soin tout autre, mais le *Journal* avait encore l'avantage sur lui d'être plus complet et régulier. Dans les transformations qui ont été faites récemment à la Bibliothèque nationale, M. A. Vidier a pris la direction de la publication de ce Bulletin. Et tout d'abord il a paru avec la plus grande régularité. Nous expliquerons pourquoi il est en fait *plus complet* que la Bibliographie de la France. Le public a apprécié d'avoir les volumes et leur catalogue mensuel imprimé presque dans le mois de leur arrivée. Enfin, ce Bulletin est méthodique. Un sommaire mis en tête énumère les principaux sujets sur lesquels des livres sont parus dans le mois. Nul plus que nous ne se réjouira de cette innovation, qui marque une tardive entrée des idées pratiques dans les bibliothèques françaises. De vieux habitués de la salle et quelques bibliothécaires se sont plaints de ne plus trouver instantément, à son nom d'auteur, le livre qu'ils connaissaient déjà, et n'ont

pas apprécié l'offre qui leur était faite de tous ceux qu'ils ignoraient. Il faut bien se résigner parfois à changer d'habitude. Au surplus, des tables annuelles leur donneront satisfaction. Nous n'avons pas encore ces tables, qui nous auraient facilité notre statistique. Mais nous croyons pouvoir, avec quelque approximation, tirer des chiffres utiles des sommaires provisoires et de l'examen rapide fait par nous de la masse des livres eux-mêmes.

Ce bulletin pour l'année 1909 énumère 11.812 ouvrages. En déduisant la musique, qui est incomplète et que nous comptons à part (512 nos dont 40 pouvant être gardés comme livres sur la musique) nous arrivons à une production de **11.340** volumes ou brochures imprimés.

Ce chiffre contient 1.521 articles qui ne sont pas venus par le dépôt légal, ce qui porte à 4.831, sur 14.650 reçus, le nombre des volumes et brochures du dépôt légal éliminés.

A part les thèses de médecine, aucune de ces éliminations de non-valeurs n'est discutable. Sur un millier de thèses de médecine qui se publient, le dépôt légal n'en fournit pas le quart, et beaucoup d'entre elles, tirées à part comme ouvrages ordinaires, figurent tout de même au total.

Ainsi ces 11.340 ouvrages sont nouveaux. Jusqu'à quel point ? Ils comprennent toutes les rééditions, à condition qu'il y ait eu remaniement du texte. Les romans réédités à bon marché y figurent, mais non les nouveaux tirages dont le seul millésime est changé. Il laisse ainsi un grand nombre de rééditions scolaires, de livres de piété, etc. Il annonce les tomes nouveaux d'ouvrages en cours, mais non les suites de périodiques déjà annoncés. Il laisse de côté 3 à 4 milliers de catalogues industriels, actes et statuts de sociétés, un grand nombre de brochures de réclame, de colportage, et, outre 1.450 scénarios cinématographiques, les chansons isolées, programmes et petites publications de théâtre. Il n'y aurait moyen de tenir compte de ces publications qu'avec d'autres méthodes bibliographiques que celles employées.

Mais il comprend tous les tirages à part, extraits de revue tels quels, parfois avec une simple couverture imprimée portant la mention *Extrait*. Il est fort gênant pour une statistique de n'avoir pas la distinction toute faite des brochures et des livres. L'on me dira que les fiches qui les représentent nous apprennent consciencieusement le nombre de pages de chaque ouvrage. Il suffirait de compter un à un. Je n'ai pas eu cette patience. Je signale toutefois que tel livre — par exemple le volume du dernier Congrès préhistorique — se trouve une fois en volume total et 30 ou 40 fois en brochures détachées. *Idem* pour beaucoup de recueils de Sociétés archéologiques (pour lesquelles les bibliothèques ont toujours une préférence) et de publications médicales. En mettant à 11.000 le nombre des volumes et

brochures, nous aurons un total assez juste de la production française.

Ces onze mille productions nouvelles ne sont pas toutes de l'année. C'est ici surtout que ce *Bulletin* est beaucoup plus complet, en fait, que la *Bibliographie de la France* qui énumère tant d'articles à tort, et en oublie tant. C'est que la Bibliothèque nationale s'efforce de compléter le Dépôt légal. Il y a plus de quinze cents ouvrages sur ces 11.000 qui sont venus par don, et que le Dépôt légal n'avait pas fournis. Ces ouvrages datent parfois de quelques années. Mais si en les comptant on fausse un peu le détail ou la proportion de quelques rubriques (aéronautique, Turquie, par exemple), il est certain qu'il rectifie le total général ; car il est permis de supposer que ces années antérieures compensent au total les absences de 1909. Ces quinze cents ouvrages rattrapés laissent bien supposer qu'un nombre analogue échappe encore...

Sur la division des rubriques faites au bulletin, il y a beaucoup à dire. Elle a été faite un peu vite et a dû tenir compte des divisions séculaires de la Bibliothèque nationale. On s'est efforcé de les rendre plus pratiques, accessibles au public et aux ouvrages contemporains, sans se risquer à une refonte méthodique et moderne. Nous les avons, dans nos calculs, arrangées de notre mieux, sans éviter qu'elles se chevauchent l'une l'autre, et pour quatre ou cinq cents volumes nous avons dû évaluer au jugé ce qui revenait à chaque rubrique, ces volumes ayant été comptés deux fois. Ainsi l'Administration, l'Histoire religieuse figuraient à la fois au Droit et à l'Histoire de France. Quant à l'Archéologie, elle est ici comptée tantôt à part, tantôt aux Histoires des pays. La géographie et l'histoire générales n'ont pu être nettement distinguées. D'ailleurs, il fallait ne compter qu'une fois chaque ouvrage. Pas de renvoi possible !

Tel quel, je crois que ce tableau est un des plus justes que l'on ait présentés jusqu'ici, et beaucoup plus sûr que tant d'autres aux allures plus précises. Tous les livres qui le composent m'ayant passé au moins un instant par les mains, le mot évaluation a peut-être quelque raison. Si les chiffres donnés par le dépôt légal ci-dessus donnent une idée de la masse imprimée, nous avons ici à un dixième près les livres et brochures lisibles, ce que le public peut entendre quand il dit : « ce qui a paru... » — sous la réserve qu'un quart au moins, peut-être beaucoup plus, n'a jamais été de la « librairie », c'est-à-dire trouvable dans le commerce.

Généralités		
Bibliographies, histoire de l'imprimerie, etc.	41	100
Bibliothèques, catalogues, etc.	59	
Mélanges (Revues nouvelles, variétés, œuvres complètes ou choisies	172	181
Encyclopédie, etc.)	9	

Religion			687
Histoire religieuse		80	
— de l'église		42	
Liturgie		30	
Droit canonique		15	
Théologie		125	
Actes épiscopaux		106	
Livres de piété		144	
Sermons		92	
Ecriture sainte		53	
		687	
Droit et Sciences sociales			1.446
Droit	446	796	
Tribunaux	72		
Procédure	70		
Histoire du droit	55		
Administration	153		
Economie politique	155	650	
Finances	100		
Prévoyance sociale, Mutualité, Assistance	91		
Assurances	26		
Travail	96		
Education et enseignement	182		
		1.446	
Géographie et Histoire			271
Géographie et histoire générales (Géographie seule, environ 50, histoire 60).		113	
Préhistoire (1)		16	
Archéologie générale		66	
Antiquités grecques et romaines		41	
Judaïsme		22	
Numismatique		13	
		271	
France			2.603
Géographie. Histoires générales et par règnes. Mœurs et coutumes, etc.		346	
Politique et événements contemporains		137	
Histoire et archéologie locale		1.111	
Biographies françaises (dont 129 sur Jeanne d'Arc)		1.009	
		2.603	
Autres pays			558

(1) La plus grande partie de la Préhistoire a été classée à l'histoire locale ou à l'anthropologie. Le chiffre exact serait 80 et quelques.

Afrique, 73. — Allemagne, 37. — Amérique, 67. — Asie, 76. — Autriche-Hongrie, 16. — Belgique, 19 Bulgarie, 6. — Espagne, 39. — Grande-Bretagne, 52. — Grèce moderne, 5. — Italie, 71. — Norvège, 1. — Océanie, 1. — Pays-Bas, 6. — Pologne, 2, — Roumanie, 5. — Russie, 38. — Suède, 6. — Suisse, 14. — Turquie, 26.

Sciences		431
Généralités. Mécanique. Divers	30	
Astronomie, cosmographie, nécrologie, géodésie	45	
Chimie	108	
Mathématiques	117	
Physique (Electricité : 68)	131	
	431	
Sciences naturelles		231
Anthropologie	14	
Botanique	81	
Géologie (Paléontologie : 13)	56	
Zoologie	80	
	231	
Sciences agricoles. Alimentation		441
Agriculture (Viticulture 51, Arboriculture 30)	198	
Elevage	60	
Alimentation	67	
Cuisine	13	
Pêche	30	
Chasse	16	
Sylviculture	57	
	441	
Médecine (Histoire de la médecine : 12. — Hygiène : 109. — Hydrologie : 57. — Pharmacie : 51, etc.)		908
Applications diverses. Arts et métiers		970
Aéronautique	60	
Photographie	31	
Transports, chemins de fer	78	
Travaux publics, construction	65	
Commerce	67	
Industrie	207	
Armée. Sciences militaires	228	
Marine. Navigation	138	
Ecriture. Sténographie	13	
Jeux (37). Sports (48). Tourisme (8)	93	
	736	

Beaux-Arts..		379
Esthétique..	40	
Histoires générales (archéologie classée à part).....	28	
Peinture et dessein..	90	
Sculpture..	59	
Gravure..	29	
Arts industriels..	17	
Musique (Livres sur la musique)........................	40	
Divers (Costume, etc.)........................	11	
Expositions artistiques........................	25	
Musées..	40	
	379	
Littérature..		2.134
Rhétorique..	15	
Grammaire et philologie........................	148	
Histoire littéraire. Critique........................	101	
Poésie..	467	
(Langues étrangères et idiomes : 25. — Grec et latin : 11. — Etudes : 9.)		
Romans..	806	
(Romans traduits de l'anglais : 37.)		
Théâtre..	597	
(Etude et histoire : 27. — Théâtre étranger : 9. — Théâtre antique : 11).		
	2.134	
Total........................		11.340

Le Droit d'auteur, publié à Berne, a donné, dans son n° du 15 décembre 1909, une étude très complète et très soignée de la production générale de la librairie notamment pour 1907 et 1908. Ce sont des données précieuses. Mais l'auteur est bien hardi quand il se risque à dire que « la production de 1907 en matière de livres a augmenté un peu (+ 288) tandis que celle des œuvres musicales a diminué un peu (— 117) ». Il faut avoir vu de ses yeux ce que sont les fatras additionnés de la sorte pour se rendre compte qu'une statistique semblable est bien habile si elle est exacte à un dizième près ! et il aurait dû songer que la seule coupure du jour de l'an est arbitraire, acceptant ou refusant une semaine, et que le petit retard que peuvent causer les vacances ou une influenza de fonctionnaire, ou de simples nécessités de mise en page au Journal, modifieront de quelques centaines les totaux sans qu'on puisse parler même de négligence.

Un état détaillé des livres y a donc été fait d'après les tables systématiques du *Journal de la librairie*. Ces tables, qui classaient Toulouse-Lautrec à l'histoire locale, seront, dès l'année prochaine, rédigées, sous la direction de M. Maurice Vitrac, avec plus de com-

pétence. Les erreurs de détail ne changent que peu les chiffres et nous pourrions nous en contenter, si le dépôt était un peu plus complet. Elles énumèrent 8.654 et 8.799 ouvrages pour 1907 et 1908.

Pour l'année 1909 le bulletin de la Nationale en compte 11.340, musique déduite. Nous avons un complément important par les dons, plus les suites, tomes nouveaux, etc. Les tables ainsi dépouillées depuis dix ans ont donné des chiffres décroissants depuis 1899 : 10.199, 10.004, 10.133, 9.542, 9.653, 9.488, 9.644, 8.725, 8.664, enfin 8.779, en 1908, et je doute que 1909 donne un chiffre plus fort. Nous avons donc presque exactement un quart en plus dont nous avons à tenir compte dans nos rapprochements avec le travail du *Droit d'auteur*.

Religion. — Il y a une baisse certaine sur cet article, du moins en ce qui rappelle le culte catholique, car notre chiffre de 687 comprend 106 actes épiscopaux et 102 ouvrages historiques. En les déduisant nous obtenons 479, soit à peine 400 pour le culte catholique. *Le Droit d'auteur* donne les chiffres de 545, 581, pour 1907, 1908. J'ai les chiffres de 703, 688, 629 pour les années antérieures. C'est que les écrits religieux se sont modifiés en France, et une grande part en a dû être classée à la politique contemporaine et aux sciences sociales. En outre, une partie est passée en Belgique.

Droit et Sciences sociales. — Si le droit est en baisse, c'est que l'économie politique se développe. Il se fait bien moins de thèses de droit depuis que le doctorat en droit ne sauve plus de deux ans de service militaire. Et il y a un doctorat ès-sciences économiques de plus en plus couru aux dépens du droit romain. De 970 en 1904, nous trouvons les chiffres de 880, 688, 545, 581, et pour garder la même façon de compter environ 500 en 1909. De 1875 à 1897 la moyenne devait approcher de 700.

Nous n'avons pas de chiffre antérieur, pour l'économie politique à ceux du *Droit d'auteur :* 140 et 221, pour 1907 et 1908. Ces chiffres comprennent une part de nos divisions : administration, prévoyance sociale. Ce qui permet de supposer une augmentation réelle.

Le même recueil donne un état détaillé des livres d'éducation et d'enseignement :

	1907	1908
Instruction publique	23	43
Pédagogie, anthologie, mélanges	126	123
Livres d'Éducation et Récréation	250	229
Méthode de lecture. Lecture courante	29	28
Langue française	138	115
— latine	46	47
— grecque	18	24
— allemande	31	19
— anglaise	22	30

Langue espagnole	13	14
— italienne	5	6
— portugaise	5	1
— orientales	8	8
Enseignement des sciences	161	129
Philosophie et morale	23	39
Histoire	69	59
Géographie	46	32
Linguistique	78	58
Ouvrages de vulgarisation des sciences	13	8
Editions populaires, chansons, livres de propagande	102	96

Nous n'avons pas de point de comparaison pour 1909. Il est évident que les rubriques : éditions populaires, vulgarisation, n'ont point de rapport avec la réalité. Le nombre de chansons éditées par an est de plusieurs milliers. Et les seules publications de vulgarisation de la science malthusienne ne doivent pas être loin de la centaine

Sciences. — L'aéronautique et locomotion aérienne est le grand apport de l'année. Aucune de nos statistiques ne l'avait relevée auparavant. Le nombre de brochures de physique et chimie va croissant, et le nombre de brochures consacrées aux études préhistoriques.

La *Médecine* se signale par une grande régularité et met toutes les statistiques un peu d'accord. Depuis 1905 nous relevons les chiffres de 697, 723, 950, 931, et cette année 908. Il faut ajouter 7 à 800 articles par an (suites d'ouvrages, tomes de revue, dont 250 paraissent en France actuellement, etc.) et près d'un millier de thèses pour avoir une idée de la production médicale contemporaine.

Beaux-arts. — Nous n'avons pas de chiffres bien nets à comparer. Il est certain que le nombre des publications d'art a augmenté beaucoup. *Le Droit d'auteur* indique 81 et 88 pour 1907-8, plus 19 et 17 ouvrages sur la musique et la danse. Même en faisant rentrer dans l'Histoire la plupart des livres sur l'art en mettant à part les catalogues, on peut affirmer que les ouvrages sur les Beaux-Arts dépassent 150, chiffre qui comprend au moins une cinquantaine de publications de grand luxe. Elles ne sont pas toutes déposées. Quoique nous suivions de bien loin le mouvement étranger, on peut dire que la librairie française a fait cette année un certain effort artistique. Mais qui nous guérira de la photographie !

Romans. — Nous en comptons 806, dont 37 traduits de l'anglais, et peut-être autant d'autres langues, et une trentaine traduits en espagnol. Inutile de dire que la plupart de ces romans ne sont que des rééditions. Livres populaires, livres pour les enfants, pour les distributions de prix, etc., etc. Je ne croyais pas que le vrai roman français d'hier, volume à 3 fr., nouveau, de l'année, donnait autant qu'auparavant. J'en ai cependant compté 344 et c'est à peu près, pour

les romans bien *nouveaux*, le chiffre de 1896 ou de 1900. La mévente n'aurait donc que peu d'effet sur la publication... Vers 1877, nous avions une moyenne annuelle de près de 1.000 romans de toutes sortes, où le 3 fr. 50 dominait. Les chiffres sont tombés de 1.021 en 1905 à 859 en 1806, 814 en 1907, environ 700 en 1908. *Le Droit d'auteur* donne les chiffres plus réels de 642 et 515 pour ces deux mêmes années en éliminant des retirages. La hausse, s'il y en a une en 1909, n'est sûrement pas due aux nouveautés. Il est certain toutefois que le nombre est très grand des nouvelles bibliothèques de romans à 0 fr. 65, 0 fr. 95, etc. et qu'elles ont lancé cette année un total de 150 à 200 volumes. Les tirages sont énormes. Si l'on avait le moyen d'en tenir compte, on évaluerait combien de *millions* de livres ont été lancés cette année chez un peuple qui, dit-on, ne lit plus de romans...

Poésie. — Le nombre des nouveaux volumes de vers qui paraissent n'avait point cessé de décroître jusqu'à ces dernières années. D'une moyenne de 3 à 400 vers 1882 il était tombé à 250 dix ans après. Depuis 1907 le nombre semble s'être un peu relevé. *Le Droit d'auteur* compte 330 et 331 pour 1907 et 1908. Nous comptons 497, 431, 394, 305 pour la période 1904-1907. En 1909 nous arrivons à 467. Les rééditions à bon marché, le Musset du domaine public et des familles, les morceaux choisis figurent dans cette augmentation, ainsi que des traités et livres de critique et une trentaine de productions en breton, laotien, provençal, malgache, espagnol, arabe, grec moderne. Nous croyons donner avec assez d'exactitude les chiffres de 270 volumes de vers français nouveaux parus en 1908, 314 en 1909 et c'est certainement plus que personne n'en a lu.

Théâtre. — Le chiffre de 597 pour 1909 ne comprend pas les monologues ; une cinquantaine de pièces s'y trouvent en 2 éditions. *Le Droit d'auteur* donne 455 et 414 pour 1907 et 1908. Nous trouvons 500 pour 1907, 541 et 596 pour 1905 et 1906, 872 pour 1904, et remontant au-delà une moyenne d'un peu plus de 600. Il est certain qu'on édite moins de pièces de théâtre. L'*Annuaire des spectacles* de A. Soubies nous apprend que les grands théâtres de Paris ont, en 1908, joué 105 pièces nouvelles en 1 ou plusieurs actes, fait une soixantaine de reprises (répertoire non compris), mais aux théâtres à côté, théâtres non classés, café-concerts, salles diverses, on compte pour Paris plus de 500 pièces nouvelles, et près de 400 pour la province. Or, le chiffre de 597 publications compte les rééditions, même de Molière, les livres sur le théâtre et peut-être une cinquantaine de pièces non jouées. On voit que le théâtre est loin de faire imprimer la moitié de ce qui est joué.

La littérature *espérantiste*, qui avait donné près de deux cents volumes ou brochures l'an dernier, n'en a certainement pas donné la moitié.

Le *breton* continue à publier une centaine d'almanachs, brochures religieuses, quelques livres. A peine une douzaine d'opuscules *basques*. On commence à publier pas mal en *malgache*.

L'*espagnol* continue à être un bon débouché pour l'imprimerie française, et la maison Garnier n'en a plus le monopole. Le nombre des ouvrages publiés en espagnol doit atteindre deux cents.

§

Musique.

Suivant que l'on consulte les registres du dépôt légal ou, comme le fait *le Droit d'auteur*, les fiches du journal de la Librairie, on trouve pour la musique les chiffres suivantes :

	Dépôt légal.	Journal.
1880	5.642	4.696
1890	6.143	5.471
1900	6.635	5.910
1905	6.711	6.197
1906	6.866	5.926
1907	10.220	7.648
1908	8.439	7.531
1909	7.316	7.035

Le dépôt de 1907 est grossi par le dépôt en masse de publications d'une maison importante (Hachette). Les notices du *Journal*, qui, on le voit, n'insèrent pas tout, groupent parfois, avec raison, mais sans régularité, des notices. Elles comprennent un grand nombre de pièces doubles. Il y a loin de ces chiffres à ceux que l'on aurait si l'on comptait ce qui s'appelle « musique ». Le Bulletin de la Bibliothèque nationale, qui n'a enregistré que les partitions, recueils, méthodes et morceaux de quelque intérêt ou nouveauté, arrive tout juste à 512 pour 1909, en comptant une quarantaine de volumes *sur* la musique.

Le Droit d'auteur écrit gravement que la production des œuvres musicales a diminué un peu en 1908 : — 117. Si l'auteur de l'article avait songé à ce que représentent ces sept mille paperasses, à la façon dont les morceaux sont comptés, tantôt en bloc, tantôt un à un, à l'impossibilité de savoir ce qui n'est pas déposé, enfin au simple fait que la coupure de fin d'année, qui tombe tel ou tel jour, peut rejeter à l'année d'après ou englober dans celle-ci plusieurs centaines de nos, — il ne risquerait pas de conclusions si précises, il n'en risquerait même aucune à *un millier près*.

Au surplus nous avons cette année tâché de nous rendre compte de ce que signifient ces chiffres de 7.035 compositions musicales annuelles. Nous n'avons pas pu séparer le vieux du neuf. Cela aurait été intéressant, mais les causes d'erreur auraient vraiment dépassé

les bornes. Tout est plus ou moins arrangement en musique; les partitions d'orchestre, quand elles viennent, ce qui est rare, viennent parfois des années après l'arrangement pour piano. Sont déposées et comptées comme nouvelles toutes les transpositions, adaptations et traductions de choses anciennes. Nous comptons comme partition nouvelle la traduction faite du *Jongleur de Notre-Dame* en anglais et si 19 morceaux de *Monna-Vanna*, faits en 2 envois, ne comptent que pour 2, c'est assez exceptionnel, et nous les avons classés dans la série Recueils et partitions. Du moins pouvons-nous dire que le dépôt musical généralement fait par l'éditeur, parfois même fait deux fois, n'a pas le caractère mécanique du dépôt des livres, fait par l'imprimeur. On n'y rencontre pas cette masse de bréviaires, de manuels scolaires, de vieux romans, les 400 éditions du *Livre de la piété de la jeune fille*, etc., etc., consciencieusement retirés sur les mêmes formes et redéposés chaque année comme nouveautés, qui rendent si douteuses les statistiques. A part peut-être un cent de doubles emplois, toutes les pièces comptées ici ont quelque chose de nouveau, ne fût-ce que les annotations que M. Spork croit devoir mettre aux sonates de Beethoven, ou les doigtés de M. Philipp. Mais disons de suite que la plus grande majorité de ce fatras, ce sont les chansons avec ou sans accompagnement, tirées souvent à une cinquantaine d'exemplaires, pas davantage, et qui relèvent autant de la poésie... (d'une certaine poésie) que de la musique. Si l'on débitait les poésies à la pièce au lieu d'en faire des recueils, on aurait aussi un chiffre fantastique.

Nos chiffres sont comptés par à peu près. Notre total s'est trouvé juste à 100 près. Mais nous avons tenu en mains ces 7.035 pièces, et nous en avons classé les fiches. Il se peut, il est certain, que j'aie souvent confondu les romances et les chansons, quand celles-ci ont un accompagnement de piano. De même, pour les morceaux de piano, les danses qu'on danse et celles qu'on joue en virtuose sont, en ce temps de valses lentes, souvent difficiles à distinguer, et l'on hésite si cela doit faire danser ou faire dormir. Le nom de l'éditeur et celui de l'auteur peuvent servir d'indication. Mais il ne peut s'agir que d'une évaluation. Je la crois utile. Sur près de 1.800 pièces pour piano seul, un artiste ou un critique n'aurait vraiment pas à en considérer plus de 400 en faisant la part la plus large possible aux doutes et divergences d'appréciations. Classiques compris, j'en ai compté 300, dont 50 à quatre mains. Le reste est pour danses, valses, quadrilles et galops, ou petits morceaux faciles, réductions de chansons de café-concert, etc.

Je n'ai fait d'ailleurs aucune distinction pour les autres instruments.

La musique chorale et religieuse est avant tout religieuse. Elle

comprend tout ce qui a un caractère liturgique, les prières nettement religieuses. L'*Ave Maria* de Schubert serait classé aux romances.

Musique d'ensemble.		
Partitions d'orchestre (1). Parties, etc.		40
Musique de chambre (plus de 2 instruments)		60
Partitions piano et chant (1). Recueils de chant		90
Opéras	anciens 25, nouveaux 15	
Opéras-comiques, opérettes :	— 8 — 20	
Musique religieuse		100
Chœurs. Duos, etc.		150
Musique militaire, orphéons, petit orchestre avec piano conducteur		950
Instruments (avec ou sans accompagnements de piano).		
Instr. à corde (violon, violoncelle, etc.)		330
— à vent		75
basson	2	
cor, trompettes, etc.	25	
clarinette	18	
flûte	15	
haut-bois	12	
saxophone	3	
	75	
Piano		1.400
Morceaux originaux, classiques, etc.	250	
Danses, morceaux faciles, etc.	1.100	
Piano à 4 mains et 2 pianos	50	
	1.400	
Orgue et harmonium		33
Harpe		34
Mandoline, guitare, estudiantina, etc.		80
Méthodes (piano 30, chant 35, etc.)		75
Chant.... Romances, airs détachés, etc.		350
Chansons, principalement de café-concert		3.200
Résidu		68
		7.035

La production musicale française semble stationnaire. Mais aucune conclusion n'est possible tant que le travail de distinction ci-dessus n'aura pas été fait pour chaque année. La France pourrait quadrupler le nombre de ses opéras, quatuors, et symphonies sans que cela paraisse si Dranem est atteint de mélancolie et si Polin passe enfin dans la territoriale.

Estampes. — A consulter les statistiques publiées par *le Droit d'au-*

(1) Le nombre des partitions d'orchestre déposées est infime. Les éditeurs ne se croient tenus qu'au dépôt des partitions piano et chant, qui suffit à sauvegarder leurs droits.

teur, d'après la *Bibliographie de la France*, on apprendrait qu'il a été édité en France, de 1899 à 1905, de 738 à 952 gravures, cartes, estampes, photographies, etc., par an! 1.054 en 1906, 832 en 1907, et que, en 1908, la production a diminué assez considérablement (364): 468. Je puis ajouter qu'à ce compte il y a une amélioration en 1909 : 589. Tout de même le public sera un peu étonné de savoir qu'on n'a tiré que 589 photographies cette année-ci et que ce chiffre comprend *toutes* les cartes postales!

Au Cabinet des Estampes, sans recevoir ni désirer recevoir tout ce qui est publié, on compte tout de même 3.103 articles, au lieu de 2.241 en 1908. Mais l'augmentation est due en partie au dépôt de 500 films cinématographiques, les 1.450 scénarios déposés comme imprimés ne suffisant pas à la fureur de cet engin.

Prendre de tels chiffres pour un indice de la production contemporaine est une plaisanterie. Le Cabinet des Estampes reçoit plus souvent comme don que comme dépôt les pièces ayant une réelle valeur artistique.

Cartes. — Le dépôt légal a fourni 281 articles (cartes, atlas, feuilles...?) à la section des cartes géographiques, et les dons, dépôt administratif, etc., 450. J'ignore de combien il s'en faut que ces chiffres correspondent à la publication réelle. Les Etats-Unis accusent des chiffres de 2.000. L'Angleterre précise : en 1903, le Copyright donnait 473 cartes ou atlas en 6.326 feuilles.

§

Je voudrais bien me récompenser de ce travail minutieux par quelque conclusion générale. Ce n'est pas aisé. Je pourrais dire : on imprime beaucoup. Nous le savions. Mais on pourrait dire aussi : on n'imprime pas tant que ça. C'est que nous aurions regardé les autres pays.

Et les affaires, les affaires de librairie...

Me contenterai-je d'interviews : Le commerce va mal. Syndicalisme. Concurrence...

Si nous nous reportons aux rares maisons qui publient des comptes, nous trouvons, dans l'Annuaire Desfossés, deux grosses maisons (pas les plus grosses), l'une très religieuse, l'autre de littérature mondaine : Mame à Tours, et la Société d'éditions connue sous le nom d'Ollendorff, et établie au capital de 2 millions. La première a beaucoup souffert des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les dividendes de 23,75 en 1901 sont tombés à 10,50 en 1908, et les bénéfice nets de 416.000 à 137.000. Paillart à Abbeville, Desclée, de Brouwer, à Lille, ont aussi beaucoup moins fourni. Cette dernière maison a en partie émigré en Belgique. La maison Ollendorff, qui avait accusé 341.100 fr. en 1905, a baissé les années suivantes :

236.000, 250.000, 123.000. L'année 1909 est meilleure : 158.036 fr. L'adjonction de librairie à la Société des *Annales* n'a pas modifié les bénéfices qui atteignirent 263.000 fr. en 1904 et sont descendus à 215.000 en 1908. La Société du *Mercure de France* a des chiffres beaucoup plus modestes que ces dernières, les seules dont le bilan me soit parvenu, mais du moins accuse-t-elle une certaine progression. De nouvelles maisons se sont fondées, surtout pour l'exploitation du domaine public et de la librairie demi-populaire, dont on peut dire qu'elle est la décadence du livre ou le progrès du feuilleton. Dans la seule section roman j'ai compté plus de 150 ouvrages à très bas prix. Rééditions pour la plupart. C'est sûrement plus de deux millions de volumes lancés sur le marché. N'est-ce pas aux dépens du journal ou de la livraison populaire périodique ? Je ne crois pas que, dans l'espèce, ce soit le volume cher le plus atteint, mais tout chiffre certain manque pour le savoir.

Je ne connais pas pour les années antérieures de statistique aussi détaillée que celle que j'ai tentée pour 1909. Elle montre assez d'erreurs dans les chiffres anciens pour se méfier d'eux et d'elle-même. Elle n'est même pas conforme à celle que je donnais moi-même, ici, l'an dernier. J'ai pu serrer la réalité d'un peu plus près. Cela m'a semblé préférable à des comparaisons fantaisistes.

La conclusion est bien qu'on a imprimé plus, un tout petit peu plus, en 1909 qu'en 1908, si l'on ne tient pas compte des affiches électorales. Mais si l'on songe au développement formidable des machines à imprimer, la facilité d'impression qu'elles apportent, à la masse instruite qui augmente certainement, on n'a pas la sensation que le progrès corresponde.

EUGÈNE MOREL.

REVUE DE LA QUINZAINE

ÉPILOGUES

Dialogues des Amateurs

CV. — Liquidations.

M. DELARUE. — Eh bien? cette histoire...

M. DESMAISONS. — Non.

M. DEL. — De liquidation?

M. DESM. — Non.

M. DEL. — Enfin, elle existe.

M. DESM. — Pas pour moi.

M. DEL. — Quoi! vous ne savez pas?

M. DESM. — Trop.

M. DEL. — C'est amusant.

M. DESM. — Je ne trouve pas.

M. DEL. — Moi, je trouve.

M. DESM. — C'est banal.

M. DEL. — Ah! non, par exemple.

M. DESM. — Je trouve ce Duez d'une médiocrité affreuse.

M. DEL. — Voyons!

M. DESM. — D'une bêtise horrible.

M. DEL. — Evidemment, ce n'est pas un Mazarin, mais...

M. DESM. — Point de mais. C'est le hideux bourgeois à qui la tête tourne devant un peu d'or, qui ne sait qu'en faire, dans sa stupidité, et s'en va chez les tapissiers et les cocottes chères. Avez-vous remarqué que leur première dépense est toujours une salle de bains? Ils ne pensent à se laver qu'à leur premier vol, après quoi ils se mettent en quête de muqueuses à trois mille francs le centimètre carré.

M. DEL. — Soit, ils sont au moins des voleurs propres et généreux.

M. DESM. — Je ne vous connaissais pas ce goût pour la volerie.

M. DEL. — Du regret, peut-être. Songez qu'une belle poignée de liquidation aurait pu m'échoir, et...

M. DESM. — Et?

M. DEL. — Dame, c'est bien tentant.

M. DESM. — Je suppose que vous auriez au moins été plus malin, c'est-à-dire plus modéré.

M. DEL. — Je le suppose aussi, mais on se laisse aller, l'or attire

l'or. Connaissez-vous un liquidateur qui se soit retiré des affaires à moins de deux ou trois cents mille francs de rente?

M. DESM. — Je ne connais pas de liquidateurs, mais j'en ai beaucoup entendu parler. On ne m'en a cité aucun, en effet, qui fût dans le besoin. Est-ce parce que, comme le dit M. Lemarquis, leur comptabilité est ingénieuse? Cela se pourrait très bien, quoiqu'en somme je ne crois guère aux voleurs par occasion. On est social ou anti-social. Soyez certain que le Duez, s'il est vrai qu'il fut marchand de soie au Bon Marché, volait des coupons tout comme il devait voler des immeubles. La vocation du voleur est toujours précoce. Il y a du vrai dans ce que disait Lombroso, et ce n'est pas pour rire que Shylock a les doigts crochus. Vous auriez fait un voleur bien médiocre, mon pauvre ami.

M. DEL. — C'est possible, mais on prend un bon associé.

M. DESM. — Par lequel on est volé à son tour. Duez était entouré de voleurs qu'il avait choisis comme complices et dont il a été la proie.

M. DEL. — Oui, la profession est délicate.

M. DESM. — Plus encore que vous ne croyez, et je crois qu'elle est, même quand on opère sur des millions, la dernière des professions. On a beau être un bon vivant, comme Duez, et un gai luron, le timbre de la porte d'entrée finit par vous creuser un trou dans le cœur. Si c'était le commissaire! Et un jour, c'est le commissaire.

M. DEL. — A vous entendre, on ne volerait jamais.

M. DESM. — Cela serait peut-être plus sage, quoique moins pittoresque. On vole peu, d'ailleurs, chez les gens en place. Les hommes ont fini par acquérir quelque expérience sur ce chapitre. Pensez au grappillage des gens de finance, autrefois. Fouquet se perdit par la vanité. Ses pareils volaient tranquillement, régulièrement. Ce n'est qu'au dix-neuvième siècle qu'on a eu la notion de l'honnêteté dans les emplois publics. Il n'y a guère que le corps des liquidateurs judiciaires où cela n'a pas encore pénétré et ce qu'il y a de curieux, c'est que le magistrat honnête qui nomme à ces fonctions un homme de hasard sait fort bien qu'il lui donne une place où les bénéfices seront nécessairement scandaleux, et il le nomme. C'est un retour d'ancien régime.

M. DEL. — Vous êtes plus optimiste que le ministre de la Justice lui-même.

M. DESM. — Je suis toujours optimiste quand je parle de la magistrature, comme Pascal l'était vis-à-vis des grands seigneurs, et pour le même motif.

M. DEL. — Vous êtes prudent.

M. DESM. — Très.

M. DEL. — Je comprends cela.

M. DESM. — Chut! Songez que M. Barthou a été obligé de se rétracter. Aussi, ne comprenez rien, je vous le conseille.

M. DEL. — Cependant, l'affaire de la Chartreuse?

M. DESM. — Un mystère. On ne doit pas insister pour savoir s'il est d'ordre administratif, commercial ou judiciaire. C'est un mystère tout court. Croyez-vous que trois sont un et que un est trois?

M. DEL. — Vous croyez que ce serait favorable?

M. DESM. — Absolument.

M. DEL. — Soit. D'ailleurs, je ne bois pas de chartreuse.

M. DESM. — Ce fut une excellente liqueur.

M. DEL. — J'en ai un vague souvenir.

M. DESM. — Dans cinquante ans, cela n'aura plus aucune importance, tout le monde boira de l'eau bouillie et ne boira pas autre chose.

M. DEL. — Croyez-vous?

M. DESM. — Si les médecins le veulent, il en sera ainsi. C'est que l'amour de la vie pour elle-même augmente singulièrement. Pour vivre on finira par se priver de toutes les joies et de tous les petits plaisirs de la vie. De l'eau bouillie et des purées de légumes sans sel ni nul assaisonnement, c'est d'ailleurs le régime de beaucoup de nos contemporains. Ajoutez à cela un exercice modéré, continu et sans but, des conversations légères et même idiotes pour ne point alarmer le système nerveux, et l'abstention rigoureuse des gestes de l'amour, comme à la fois vulgaires et déprimants.

M. DEL. — Où avez-vous pris cela?

M. DESM. — C'est la diète idéale des mondaines. Cela a un grand avantage inavoué, c'est de façonner nécessairement la femme en forme de roseau, ce qui est très à la mode.

M. DEL. — Je sais que leur grande occupation, présentement, est de se faire maigrir et que la maigreur peut fort bien engendrer la chasteté, car les hommes goûtent peu les squelettes féminins, mais soyez tranquilles on revient toujours à la moyenne, et d'une façon invincible.

M. DESM. — Je le crois. Aussi je ne me préoccupe guère de la mode, qu'il s'agisse de mœurs mondaines, morales ou politiques. Après un beau départ pour l'excentricité, l'animal humain revient doucement, quelquefois un peu honteux, vers le type central; il redevient la bonne bête qu'il n'a jamais au fond cessé d'être et il rend ses comptes au bon sens très humblement. C'est ce qui rend la vie très monotone, mais très sûre.

M. DEL. — Elle a des surprises.

M. DESM. — Qui n'en seraient pas pour qui connaîtrait tout le passé.

M. DEL. — En attendant, je puis parler de surprises, d'accidents,

de hasard. Que ces phénomènes obéissent à des lois, ce n'est pas douteux, mais ces lois, étant inconnaissables, sont comme si elles n'existaient pas. Les voleries des liquidateurs furent déterminées par un ensemble de causes aussi logiques, en leurs conséquences, que la venue des comètes, et après?

M. DESM. — Sachant cela, nous ne ferons point les imbéciles et n'ouvrirons pas des yeux énormes. Ce qui est est et ne pouvait ne pas être. Ensuite l'effort par lequel nous cherchons à sortir d'un mal ne dépend pas plus de notre volonté que n'en dépendait le mal lui-même.

M. DEL. — La théorie des bras croisés.

M. DESM. — Erreur. Essayez donc de vous croiser les bras quand l'eau monte les marches de votre escalier.

M. DEL. — N'importe, vous découragez.

M. DESM. — Au contraire, j'apporte un principe d'activité en vous démontrant que, quoi que vous fassiez, vous le faites nécessairement. Mais les théories de ce genre n'ont jamais eu grande influence sur le remuement des hommes. Peut-être cependant que la conscience, trop réfléchie, peut devenir une sorte d'obstacle. Ce n'est pas bien certain. A propos, avez-vous acheté la complainte des « liquidateurs liquidés » ?

M. DEL. — Non.

M. DESM. — Achetez-la. C'est du vrai esprit français. On dirait du Rostand, mais plus coulant.

REMY DE GOURMONT.

LES POÈMES

Francis Eon : *Trois Années*, édition du « Divan ». — Camille Dubois : *Les Jeux et les Blessures*, B. Grasset, 3.50. — A. de Riberolles : *La Ronde des Idées*; Edition de « La Revue des Poètes », 3.50. — A. de Nesselrode : *Les Vesprées*, Lemerre, 3 fr. — Marius Cancel : *La Visiteuse*, Messein, 2 fr. — Yniold René Bertrand : *L'Ombre au Flambeau*, Sansot, 3.50.— Adrienne Heinehen : *Amours de rampe*, 3.50. — Marcel Blin : *Les Légendes des Vieux* : Collection de « La Poétique ».

Trois Années. L'art poétique de M. Francis Eon n'est pas d'un barde frénétique et tumultueux ; attentif à lui-même, à ses douleurs et à ses joies, gardant en une ville d'exil le souvenir des campagnes natales, il ne se hâte pas de traduire en vers non médités, épars et hasardeux l'émoi d'un instant, le charme ou la tristesse d'un sentiment ou d'un paysage ; il attend le soir et l'ombre propice où renaîtront dans sa pensée les soleils disparus et les chères figures absentes et des images diverses il ne retiendra que l'essentiel :

Baisse-la lampe un peu dans la chambre bien close.
Vas-tu pleurer ? Soudain tu sens te mordre au cœur
Une trop chère, et vague, et pressante douleur
Et tu trembles devant tes feuilles et tu n'oses.

Laisse fondre en tes yeux tout le ciel qu'ils ont pris.
Ah! pleure... Mais prolonge une veille acharnée
Et tu sauras, après la tâche terminée,
Ce qui reste d'azur dans le poème écrit.

Pas de couleurs éclatantes ni de paroles brutales : M. Francis Eon est discret et confidentiel : il méprise les bateleurs forains et refuserait même la gloire s'il fallait, pour l'acquérir, se hausser sur les planches d'un tréteau ; en plein bonheur, il a honte d'être heureux alors que tant de souffrances pleurent dans la nuit et que l'irrévocable silence vient de sceller les lèvres d'un poète ami :

Jaloux de notre joie ardemment solitaire,
Nous ne savons que nous et notre cher espoir
Et pourtant la douleur a visité la Terre;
Que notre cœur ému l'accueille enfin ce soir.

Pitié des autres ! L'ombre pèse aux vieilles femmes
A des sentiers pierreux obstinant leur effort.
Une mère sans doute agonise. Des âmes
Sanglotent loin de nous. Charles Guérin est mort.

La honte d'un bonheur ivre de soi, la honte
De ce calme pays harmonieux et clair,
Mon Dieu, considérez son prix, et qu'elle compte
Pour le petit qui doit vivre de notre chair.

Les Jeux et les Blessures. M. Camille Dubois ne semble pas avoir cure grande eu de donner à son recueil de vers l'apparence de l'unité; on y trouve après un grave thrène à la mémoire de sa mère des rondels galants où s'agitent, gentilles et falotes, les marionnettes de la comédie, un conte libertin et funèbre, *M. de Cambremer*, et une légende nouvelle de Don Juan, romantique à souhait : une nuit de printemps, il advint que Don Juan, égaré loin des villes et des villages, faillit coucher seul, n'eût été une hideuse vieille, maléfique et bienveillante, qui, dans une caverne, soudain illuminée, évoqua pour lui les Amantes, les Epouses, les Courtisanes et les Vierges; mais chaque fois qu'il en veut saisir une, c'est sur l'obscène sorcière qu'il referme ses bras. M. Camille Dubois n'est pas incapable d'imaginations assez heureuses; mais il s'abandonne trop aisément à sa facilité naturelle, et il s'en faut de beaucoup qu'il soit très maître de sa langue; s'il s'était relu en exerçant sur son œuvre la nécessaire sévérité de la critique personnelle, il n'aurait pas laissé sans rature des alexandrins tels que ceux-ci :

Comme jadis, pour son amour, l'âme d'Orphée
Vibrait miraculeuse à sa lyre greffée.

La Ronde des Idées. M. A. de Riberolles ne cherche pas à s'en faire accroire; il ne dupe pas son lecteur en lui promettant

des merveilles toutes neuves et l'apparition de ballerines inattendues, Loïe Fuller ou Isadora Duncan :

Toutes vieilles, toutes ridées,
Mais séduisantes sous le fard,
Nous sommes les belles idées
Toutes vieilles, toutes ridées.

Satires, madrigaux, épithalames ne sont pas en effet de première fraîcheur ; les paysages d'Auvergne furent plus fermement décrits dans les poèmes de Vermenouze et les proses de Jean Ajalbert ; et il n'est pas certain que M. Maurice Barrès, ami du bien dire, ait tressailli de joie quand, le 1er août 1907, ses hérédités premières lui furent rappelées en un assez piètre français :

Vous devez le sentir d'une façon intense
L'attrait de ce pays, lointaine persistance
Des songes familiers au soldat émigrant.
La Lorraine vous prit. L'Auvergne vous reprend.
Entre elle et vous votre âme a franchi la distance.

Ce n'est pas ainsi que la Grèce captive conquit autrefois son farouche vainqueur : il faudrait une voix plus douce et plus impérieuse pour que M. Maurice Barrès sacrifiât à l'Académie de Clermont-Ferrand l'Académie de Stanislas, voire celle du Pont des Arts.

Les Vesprées. Pour se distraire de la savante publication des *Lettres et papiers du Chancelier Comte* de *Nesselrode*, M. A. de Nesselrode ne dédaigne pas de noter en de concises épigrammes les expériences d'une sagesse aimable et désabusée, ni de transcrire du russe et de l'allemand des chansons plus mélancoliques ; des profondeurs de la foule, son appel monte vers les élus de la pensée et de la gloire; il les prie d'être secourables à leurs frères moins favorisés par le destin : son cri n'a pas été tout à fait vain; il a été parfois entendu; les *Quatre baisers* et *Modi Amandi* ne sont pas de vulgaires vers d'amateur et Alceste, qui goûtait si fort la simplicité, aurait préféré au sonnet d'Oronte la saine franchise des Stances à Margot.

La Visiteuse. M. Marius Cancel imagine qu'un soir Hercule, vainqueur des monstres, fut impuissant à faire chanter sous ses lèvres la flûte pastorale qu'il avait ramassée sur sa route; il choisirait plutôt quant à lui d'être le pasteur habile à moduler des sons que le demi-dieu dont l'ombre immense assombrit le ciel. Il n'est pass ans avoir lu Jose Maria de Heredia, M. Henri de Régnier et les *Stances* M. Jean Moréas; mais si ses strophes sont souvent construites avec de une harmonie trop symétrique, il n'ignore pas non plus des cadences plus libres et la lecture des livres ne l'a pas rendu étranger au spectacle des choses.

Mais au delà des bancs verts de mousse, plus loin
Que les vagues d'eau noire et les faces divines,
Des cris montent mêlés au bruit des chars à foin,
Au retour des troupeaux, à des rumeurs marines.

C'est l'heure exquise où l'âme adore s'entrouvrir;
Eveille en toi le nid secret où dort ton rêve.
Et désireux aussi par d'autres de souffrir
Goûte la page lente et que le vent soulève.

Mais non c'est plutôt l'heure où l'esprit arrêté
Retourne sur lui-même et s'examine vivre ;
Le livre semble lourd aux mains qui l'ont porté
Et le livre est fâcheux, si charmant soit le livre.

Il y a sans doute là quelques fâcheuses maladresses d'expression ; mais il n'est pas donné du premier coup à Mélibée et à Tityre de souffler irréprochablement dans les roseaux de la flûte.

L'Ombre au Flambeau. Sans qu'il les connaisse peut-être, M. Yniold René Bertrand s'apparente à deux poètes qui sont de très peu ses aînés, MM. Paul Castiaux et Théo Varlet ; non plus qu'eux, non plus que les Rosny d'autrefois, il ne craint d'employer le mot technique et d'emprunter des comparaisons au vocabulaire de la chimie :

L'écoulement lointain d'une source trop pleine
Et le clapotement des bulles de formène.
Le couchant se distend comme une tache d'iode
Sur un écran de satin bleu.

Bien qu'en fervent lecteur de Nietzsche, il ne soit pas infidèle à Dionysos, il oublie tout mythe antique quand il lui plaît de regarder les vignes nouvelles et leurs feuilles que jusqu'à l'automne le sulfate de cuivre bleuit et défend contre le mildew :

Chantons les forces de la vigne,
Car rien n'est plus mâle et plus vivace dehors
Plus vigoureux et plus solide dans ses lignes
Qu'un riparia planté dans une terre fort.
C'est comme un torse accablé de verdure
Et pliant sous le poids des perles qu'il soutient,
Et c'est comme un avare, austère, à face dure,
Aux cheveux diadémés d'argent, d'or et d'airain.
J'aime le long de l'échalas leurs feuilles mortes
Et qui voilaient, jadis, la pudeur de nos corps.
Je les aime avec le bleu tendre du sulfate,
Qui les couvre ; mais, sans lui, je les aime encore.

Mais sur les vignes, sur les cœurs faibles, sur les hommes dolents pèse l'ombre de la mort ; le fantôme des fantômes erre à travers le monde ; les portes les mieux fermées s'ouvrent devant lui ; et il

obsède l'âme des adolescents les plus désireux de vivre et d'aimer la vie. M. Yniold-René Bertrand exorcisera quelque jour le revenant des heures mauvaises; il exorcisera aussi le malin démon qui lui fait, par pure perversité, inventer des barbarismes :

Avec l'hébreux et le sanscrit
. . . .
L'urne vertdegrise

Et alors il nous sera permis d'aimer sans réserve des poèmes moins frustes et plus harmonieux.

Amours de rampe. Les sonnets de Mlle Adrienne Heineken sont, pour ainsi dire, des transpositions au second degré : elle interprète les gestes et les sentiments de Manon, de Werther, de Carmen, d'Hamlet et de Chrysis, moins d'après Goethe, Shakespeare, Mérimée ou M. Pierre Louys que selon les regrettables musiques de M. Massenet et de feu Ambroise Thomas ou les rythmes passionnés de Georges Bizet ; ses héros et ses héroïnes, c'est dans un décor d'Opéra Comique qu'elle les a vus et qu'elle les représente, non sans adresse et sans ingéniosité ; ses quatorzains inspirés d'Aphrodite et des Chansons de Bilitis ne manquent pas d'une certaine fougue amoureuse; mais elle n'atteint pas cependant au pathétique presque farouche de Renée Vivien qui fut en ce siècle la seule héritière spirituelle de la Mytilénienne.

Les Légendes des Vieux. Il ne faudrait pas croire, sur la foi du titre, que M. Marcel Blin ait voulu ici reprendre après tant d'autres la touchante histoire de Philémon et Baucis ; il honore une Muse plus guerrière ; les mémoires peu véridiques du général baron Marbot et les contes de M. Georges d'Esparbès lui sont plus familiers que les tendres et doux récits; en cinq poèmes, qui se compareraient difficilement à ceux de Henri Heine et de Théophile Gautier, mais assez bien aux chansons napoléoniennes de Béranger, il évoque des épisodes des campagnes impériales et la grande détresse des grognards survivant à leur idole : c'est mieux que du Déroulède et plus mal que du Stéphen Liégeard.

PIERRE QUILLARD.

LES ROMANS

René Bazin : *La Barrière*, Calmann-Lévy, 3.50. — Jules Sageret : *Paul le Nomade*, Calmann-Lévy, 3.50. — Edmond Deschaumes : *La Femme à la tête coupée*, Fasquelle, 3.50. — Léon Riotor : *Un Chauffeur*, Lemerre, 3.50. — Jules Perrin : *Brocéliande*, Fasquelle, 3.50. — Charles de Pomairols : *Ascension*, Plon, 3.50. — Georges Beaume : *Monsieur le Député*, Juven, 3.50. — Tancrède Martel : *Rien contre la Patrie*, Ollendorff, 3.50 — Fernand Aubier : *Amour Sacré...*, Méricant, 3.50. — A. de Sauvenière : *L'Enlèvement*, Librairie universelle, 1.25. — Philéas Lebesgue : *Outre-Terre*, « La Phalange », 1.25. — Gustave Guesviller : *L'Idole*, Juven, 3.50. — Louis Merlet : *Histoires pour les grands enfants*, Société d'edition libre, 3.50.

La Barrière, par René Bazin. Tous n'en meurent pas, mais

tous en sont frappés! A son tour René Bazin, de l'Académie française, pose la question : être catholique ou ne pas être. Le sujet semble romanesque et il dénonce le fanatisme le plus redoutable, celui qui s'attaque aux consciences encore naïves pour les tenter par l'attrait du renoncement héroïque. L'orgueil est le péché des vierges. Depuis que l'une d'elles a inventé de mettre au monde un dieu dans l'espoir de couvrir sa faute, d'ailleurs très banale, de temps en temps, de siècle en siècle, une fille cherche le piédestal de la religion pour y hausser sa vertu jusqu'à l'attitude d'un divin commandement. Elle pose le talon sur la nature, ce serpent qui rampe et rôde autour des jupes chastement closes et elle proclame son droit à n'avoir qu'une âme en présence des corps soumis aux manifestations naturelles de l'amour. L'auteur est allé chercher un Anglais, très fort au tennis, pour soutenir cette lutte contre le bon sens français où la Française se montre encore plus *papiste* que lui. Mlle Limerel, une Parisienne sage, raisonnable, d'apparence très bien équilibrée, une jeune personne modèle aurait, comme toutes les jeunes filles sages, une secrète attirance pour son cousin, moins sage qu'elle; peut-être l'aime-t-elle vraiment si on appelle aimer subordonner son désir à la question religieuse, la fameuse question : être ou ne pas être catholique. L'Anglais et le Français se livrent à un sport dangereux, ils veulent éprouver leur foi dans une solennelle veillée d'armes au Sacré-Cœur. Ils montent la garde autour du farouche dragon qui est l'image tendre d'un homme ayant vécu pauvre dans le trésor de son humilité pire que tous les orgueils des grands de ce monde. De ce tournoi chevaleresque le Français, à mon avis, sort vainqueur, car il a le courage de ne pas mentir ni de s'illusionner afin d'obtenir celle qu'il aime : « Non je n'ai pas la foi, avoue-t-il simplement à sa sermoneuse cousine, et je vous abandonne à mon rival » vers lequel elle se sent attirée, mais elle lui impose un stage pour donner le temps à la lumière d'en haut de se faire. Ce roman est-il écrit en l'honneur d'un martyrologe? Ou l'auteur se croit-il à l'époque des croisades? Cet Anglais, beau joueur même en pleine adversité familiale, représente-t-il un héros, que dis-je, le héros que doivent souhaiter toutes les jeunes filles? Alors, nous revenons en arrière et la nouvelle philosophie est aussi vieille que les superstitions du moyen âge? Certes il y a de la noblesse à glorifier les choses qui finissent et je comprends l'artiste qui s'éprend de la cause pour les effets artistiques produits par elle, cependant le fanatisme ici dépasse l'action du roman et nous devons conclure, avec René Bazin, qu'une femme a le droit de demander des comptes de conscience au fiancé. Jadis, je veux dire, hier, sous les rois ou sous l'empire, on se contentait de sa propre religion, la femme priait pour la conversion du païen; aujourd'hui au milieu de toutes les libertés sociales reconquises, une secte va-t-elle se former sur des ruines pour imposer une croyance

ou la mort de tout amour? Etrange progrès. Bourget, Barrès, Bazin, ça se gagne décidément à l'Académie française ce mal du renoncement catholique. Ils en sont tous frappés jusqu'au vertige et ça étonne profondément l'honnête animal que je suis, car je n'ai jamais compris qu'on puisse donner à un roman, fût-il génial, l'importance d'un évangile.

Paul le Nomade, par Jules Sageret. Il est bien amusant ce pauvre mal marié qui cherche son équilibre à tout jamais rompu par une sotte. Il fait de la mécanique pour arriver à trouver le ressort qui le tendra de nouveau vers un amour plus sérieux que ce collage légitime et il ne rencontre que le dégoût de son perpétuel changement d'état. Il appelle la liberté bien haut, et tout bas il rêve de retourner dans ses premiers fers, car il est beaucoup plus l'amateur de ses petites habitudes que le héros courageux des grandes aventures. Les détails de cette étude de mœurs conjugales sont délicieux, d'un comique irrésistible, souvent allant, jusqu'à la cruauté (d'ailleurs quel fou rire ne va pas jusqu'aux larmes?). La pitié, la bonne et simple pitié le ramène au chevet de sa femme dont la bêtise s'auréole de la souffrance physique. Rien ne nous attache plus aux animaux que les coups de pied que nous leur avons donnés! Seulement ce qui est juste au sujet des animaux, ces éternels innocents, ne l'est pas toujours au sujet des humains, ces perpétuels coupables. Enfin, la paix arrive dans le ménage sous la forme du petit enfant... du petit enfant, le monstre futur.

La Femme à la tête coupée, par Edmond Deschaumes. D'une incontestable actualité cette histoire d'une personne de mœurs légères qui croit sa tête peu solide sur ses épaules! Un sculpteur a moulé son corps avec amour en l'honneur du prochain Salon, mais au dernier moment un scrupule du modèle, une pudeur d'amante, le force à décapiter sa statue. Depuis ce crime en effigie, la femme ne peut plus voir en face l'homme qu'elle aimait tant et elle se sauve, fait la noce, s'invente même un vice particulier, un amant de cœur fictif à qui elle écrit des lettres passionnées. Un jour sa voiture est prise en écharpe par un train et la noceuse prédestinée meurt décapitée... selon la formule. Les femmes sans tête sont à la mode!

Un chauffeur, par Léon Riotor. En sortant de ce livre, si vous ne savez pas vous confectionner vous-même une automobile, c'est que vous l'aurez mal lu ou que vous n'avez pas le feu sacré! Moi, je ne peux pas vous dire la marque de toutes les pièces employées, mais je sens que rien ne manque à cet apprentissage du parfait chauffeur. Il y a les mille et une manières de subir ou de réparer les pannes, les meilleures façons de se casser la figure ou de gagner les courses, le tout émaillé de réflexions philosophiques représentant la meilleure morale des gens qui aiment à aller rapidement d'un but à un autre.

Puisque aussi bien les nouveaux sports nous dotent de nouvelles mentalités, il convient de noter, au virage, les idées qui doivent nous venir à ce tournant de notre histoire.

Brocéliande, par Jules Perrin. Mystérieuse naissance et plus mystérieuses aventures d'un jeune médecin qui possède une fée dans sa famille. Il ignore ce prodige jusqu'au jour où il rencontre la femme de son presque frère, une créature à la fois ardente et froide, se servant de la pauvre humanité comme les dieux savent choisir leurs instruments quand ils ont dessein de les perdre. Le nom de la famille glorieuse ne s'éteindra pas puisque, grâce à l'amour, le crime d'adultère fut commis et la pécheresse meurt emportant son secret, le secret de la forêt de Brocéliande.

Ascension, par Charles de Pomairols. Il s'agit beaucoup plus du journal intime de l'âme que d'un roman écrit pour la foule. C'est la glorification d'une épouse modèle, femme d'un mari très aimant et porté à voir le reflet des perfections de la très aimée sur le pays qu'il habite. La fille de cette femme monte aussi haut dans la sérénité de la vertu, préférant sa foi religieuse à toutes les félicités terrestres. On devine que l'auteur entrevoit son modèle dans ses pages de ferveur paternelle, et le lecteur, s'il ne peut atteindre de tels sommets, s'arrête respectueux devant l'attendrissement du souvenir.

Monsieur le Député, par Georges Beaume. Mœurs rurales et politiques du Languedoc. Tous ces pauvres gens naïfs s'efforcent de se duper les uns les autres ! Leurs intrigues amoureuses ou ambitieuses ne sont pas plus coupables que les ébats de la volaille dans le poulailler. Les coqs font les beaux auprès des poulettes et crient très fort. Les poules se disputent pour un grain de mil. Un matin monsieur le député part pour Paris emportant les commissions de ses électeurs... et il n'en est pas plus fier, non !

Rien contre la Patrie, par Tancrède Martel. L'odyssée de ce noble Vénitien que maudit sa famille et de cette belle Laure, se laissant enlever par lui, est un récit des mille et une nuits. Sandro est un de ces fastueux personnages qui ne rêve que le luxe, et se tient pour déshonoré s'il vit dans l'ombre après avoir été dans la lumière. Ne voulant rien tenter contre sa patrie, dont il représente, d'ailleurs, le plus terrible orgueil, il part pour les contrées lointaines où l'attendent les pires épreuves et il triomphe même des lions rugissants grâce au lion de Saint-Marc. La jeune femme l'attend, lui pardonne son involontaire trahison, et ils vivent, à son retour, le beau rêve des guerriers qui rapportent la toison. Ce conte oriental a le mérite d'être aussi une page d'histoire.

Amour sacré... par Fernand Aubier. Cette jeune personne, des plus parisiennes, qui s'occupe tout le temps de ses chapeaux et de ses cheveux, me paraît le plus triste cadeau à faire à un... lieute-

nant prussien. Je trouve très bien qu'elle épouse le savant de même nationalité, un bien brave homme qui sera naturellement... ridicule, Le libre échange n'est pas défendu entre nations ennemies, surtout en matière galante. Ajoutons que ce roman, le pendant de Colette Baudoche (ou l'envers), est intéressant par ses détails de mœurs prussiennes de ton point trop exagérés.

L'Enlèvement, par A. de Sausevière. Une exquise Parisienne (encore) qui se fait *lever* par un professeur de piano. Gibier à point faisandé pour anglais splénétique.

Outre-terre, par Philéas Lebesgue. Mélange de merveilles occultes et de merveilles scientifiques. On ne sait pas bien où finit l'humanité et où commence la magie, mais pour les amateurs de voyages dans l'au delà... on y fait du 100 à l'heure!

L'Idole, par Gustave Gueswiller. Des nouvelles fort jolies, soignées et composées avec un soin tout littéraire. A citer : *Belle dame*, très douloureuse dans sa forme ironique, et *la Sourde*, un drame psychologique très curieux.

Histoire pour les grands enfants, par J.-J. Merlet. L'amante hallucinée d'Alfred de Musset est une réplique à Narcisse avec cette différence que la femme ne peut pas se mirer en elle-même. Il lui faut l'illusion masculine pour se compléter.

RACHILDE.

LITTÉRATURE

Le Poète François Mainard, 1583 (?)-1646. Etude critique d'Histoire littéraire, par Charles Drouhet, 1 vol. in-8, 10 fr. — *Tableau chronologique du Poète François Mainard, accompagné de Lettres inédites*, par Charles Drouhet. 1 vol. in-8, 4 fr., Champion. — *Fraipées de François de Maynard, publiées d'après les manuscrits et suivies d'un grand nombre d'épigrammes...* par un bibliophile gascon, 1 vol. in-16, 4 fr., Sansot. — *M. Charles Drouhet et le Problème des deux Maynard. Le Poème Le Philandre. Réponse* par Frédéric Lachèvre, 1 broch. in-8, Champion.

M. Charles Drouhet, professeur suppléant de littérature française à l'Université de Jassy, consacre un gros volume de près de six cents pages au poète **François Mainard**, où il nous entretient, comme il convient, de la vie et des œuvres du poète toulousain. Il analyse même avec le plus grand scrupule le poème de *Philandre*, qui n'est pas de Maynard. C'est M. Frédéric Lachèvre qui nous l'affirme dans une réponse à cette thèse : **M. Charles Drouhet et le Problème des deux Maynard. Le poème Le Philandre**; et nous pouvons toujours avoir confiance en M. Lachèvre en ce qui concerne la littérature du XVIIe siècle. Mais, n'est-il pas merveilleux de voir un critique expliquer avec le plus grand sérieux l'archaïsme de ce poème médiocre que Maynard aurait composé dans sa jeunesse, au temps où il subissait l'influence de Desportes, et publié à la fin

de sa vie, sans le corriger, oubliant la maîtrise qu'il avait apprise de Malherbe, son maître? L'erreur vient de Pelisson. « Que les dictionnaires et les bibliographies aient répété son affirmation, écrit M. Martinon, rien de plus simple; mais que Blanchemain ait édité *le Philandre* sans rien soupçonner, que M. Faguet en ait parlé avec détails dans son cours public et en ait cité des extraits, qu'il l'ait mentionné médiocre sans rien concevoir de plus, c'est ce qu'on a de la peine à croire... »

Pour M. Drouhet ce poème de Philandre est si important dans l'œuvre de Maynard qu'il écrit dans sa conclusion : Elle offre (l'œuvre poétique de Maynard), « elle offre dans son ensemble depuis *le Philandre* jusqu'à l'ode à Alcipe une image en raccourci du développement de la poésie française depuis les premières années du XVIIe siècle jusqu'à l'avènement de Boileau ». Mais on peut, en gardant près de sa main la petite brochure rectificatrice de M. Lachèvre, lire avec intérêt le livre de M. Drouhet. Que le nom de Mainard, allégé de son y, ne trouble pas le lecteur; qu'il ne croie pas qu'il s'agit ici d'un troisième Maynard (Ménard, Mainard, Maynard). C'est bien au poète des **Priapées** (qu'un bibliophile gascon a récemment rééditées chez Sansot) que ce livre est consacré. Mais M. Drouhet, sous le prétexte qu'il a rencontré vingt-deux signatures de ce poète avec un *i*, adopte cette orthographe, sans se soucier de l'orthographe consacrée par la tradition.

Maynard appartenait à une famille de magistrats :

Ma race infertile en guerriers
N'est célèbre que par le code.

Avocat, il fit son stage et dut se présenter quotidiennement en bonnet carré et en robe longue au barreau de la Grand'chambre, pour en suivre les débats. Mais les rapports, les plaidoiries et les arrêts l'intéressaient moins que les œuvres des poètes en vogue, et sa propre poésie :

C'est à quoi je fus destiné
Dès le premier jour de ma vie ;
Et la Muse m'auroit traisné,
Si je ne l'eusse pas suivie.

La poésie était pour le poète « non seulement le seul moyen d'échapper au terre-à-terre des discussions du prétoire, mais aussi la seule perspective qu'il eût de quitter la carrière où, contre son goût, il venait de s'engager et dont il aurait été heureux de sortir ». Aussi, séduit par la fortune des poètes de cour, rêvant de gloire et de luxe, il gagna Paris, et entra à l'hôtel de Sens en qualité de secrétaire de Marguerite de Valois. Là, Maynard lisait à la reine « quand elle s'estoit retirée en son cabinet... les beaux livres nouveaux... tant en lettres

sainctes qu'humaines », ou bien il écrivait, sous sa dictée, des contes ou des vers qu'il devait mettre au point. Et Marguerite le considérait comme « un orfèvre excellent qui savoit admirablement mettre les pierreries en œuvre ». Voici une de ces pierreries de la reine Marguerite, extraite des *Stances sur ses amours avec Champvallon :*

L'attache de nos cœurs d'une amoureuse estreinte
Nous couple beaucoup plus qu'on ne nous a disjoinctz :
Nos corps sont désuniz, nos âmes enlassées,
Nos corps sont séparez, et non pas nos pensées,
Nous sommes esloignez, et ne le sommes point.

Mais la reine Marguerite était fantasque, et on ne sait trop pour quelle raison, elle congédia son secrétaire. Ce fut à ce moment que Maynard rencontra Malherbe, qui eut une influence décisive sur son talent. Malherbe en outre l'introduisit à la Cour de Henri IV, et peut-être ses rêves de fortune allaient-ils se réaliser, lorsque le roi mourut assassiné par Ravaillac. Découragé, Maynard rentra à Toulouse et acheta, en 1611, l'office de président du tribunal d'Aurillac. Il devait, quelques années après, tenter à nouveau la fortune à Paris; il suivit le Comte de Noailles à Rome, en qualité de secrétaire d'ambassade, mais il dut regagner Saint-Céré, où il songea à sa gloire : il réunit ses poèmes qui n'avaient encore paru qu'en des recueils collectifs, et mourut en sage, conscient tout de même de laisser une œuvre qui durerait :

Mon livre sera leu de tous les beaux esprits
Et plus il vieillira, plus il aura de gloire.
Tant qu'on fera des vers, les miens seront vivans,
Et la race future, équitable aux scavants,
Dira que j'ay connu l'art qui fait bien escrire.

L'ambition de Maynard avait été d'être « l'épigrammatiste de France », et peut-être que ses Epigrammes sont en effet son ouvrage le plus original. Les épigrammes de François Maynard, écrit le bibliophile gascon, dans la préface des Priapées, « sont, en leur genre, des œuvres classiques, auxquelles rien ne saurait être comparé dans la littérature dite d'exception. Par leur tour éloquent, leur concision et aussi leur causticité, elles rappellent les meilleures pages du satyrique latin », Martial. Mais, comme c'est la brutalité de l'expression qui fait la qualité de ces épigrammes, il est impossible de citer. J'extrais seulement ces dernières strophes d'une ode sur une vieille ridée, qui est d'un ton plus décent :

Si votre vieillesse courbée
En ses termes se voit tombée
Dans l'éternelle obscurité,
Sur vos cendres je veux escrire

Ces six vers pour les faire lire
Aux yeux de la postérité :

Passant, c'est le séjour funeste
D'une femme pire que peste,

. . . .

Ne foule point son mausolée,
La pauvre fut assez foulée,
Durant le temps qu'elle a vescu.

En même temps que son étude biographique et critique, M. Charles Drouhet nous donne un **Tableau chronologique des Lettres du Poète François Mainard**. Ces lettres furent publiées par Flotte, le meilleur ami de Maynard, en 1652, mais sans aucune méthode : il jeta pêle-mêle dans ce volume les lettres dont on lui avait remis les originaux « sans les disposer dans l'ordre chronologique et sans même en transcrire la date ». M. Drouhet, qui rétablit l'ordre dans cette correspondance, publie encore quelques lettres inédites de Maynard. En voici une au Président de Caminade, datée de Saint-Céré, décembre 1638 ou juin 1639, qui fera connaître les qualités et les défauts de Maynard prosateur :

Vous avez mesprisé le vilage; il paroît que les délices de la Cour vous ont corrompu, et que votre filosofie a fait naufrage au Louvre. Ma petite cabane ne peut souffrir l'injustice que vous lui avez faite. Elle croyoit se rendre illustre par votre passage et se pouvoir glorifier d'avoir logé un homme de qui la vertu est la passion des honnêtes gens. Si j'euse aprehendé qu'un toict couvert de chaume vous eut donné de l'aversion, je vous aurois basty un chasteau qui eut disputé de la magnificence avec tous les plus superbes édifices de France et d'Italie. Vous scavés que les poètes sont d'excellens architectes et que ce sont eux qui ont fait le palais de Psyché et celui du Soleil. La bonne opinion que j'ai eue de votre esprit doux et reiglé me faisoit croire que pour vous donner du plaisir chés moi, il suffisoit de vous faire mollement asseoir dans ma petite bibliothèque sous les images d'Homère et de Virgile, et de vous réciter le commencement des vers que ma Muse dira aux célèbres faveurs que vous lui avez faites...

Mais nous ne savons pas si ce fut pour le président de Caminade une excitation suffisante et s'il vint s'asseoir sous les images d'Homère et de Virgile. Ce fut sur la proposition de Caminade, qui en était le vice-chancelier, que les Jeux-Floraux décernèrent en 1638 un prix extraordinaire à Maynard. Pour le remercier, le poète avait composé un poème qu'il se promettait dans cette lettre de lui réciter. Mais, las d'attendre la Minerve d'argent qu'on lui avait promise, Maynard adressa ces vers à l'Académie des Jeux Floraux :

Grands ministres de la Thémis,
Du second Parlement de France,
Le don que vous m'avez promis
Trompera-t-il mon espérance ?

L'astre qui mesure le temps,
A deux fois meury la vendange,
Depuis le moment que j'attens
Votre Pallas du Pont-au-Change.

Si le peuple est trop indigent
Pour les dépenses de la guerre :
Gardez votre imag d'argent.
Et m'en donnez une de terre.

Quand Rome estoit l'amour des cieux,
Et la source des grands exemples,
L'art du potier faisoit les Dieux
Qu'elle veneroït dans ses temples.

Ces vers légers ont une qualité d'ironie souriante que l'on retrouve souvent dans les œuvres de Maynard. Il savait sourire parce qu'il avait souffert, dans son amour-propre, mais aussi dans son cœur, qui avait été blessé par l'amour.

JEAN DE GOURMONT.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

Pierre Bossuet : *Histoire des Théâtres nationaux ;* Jorel, 10 fr. — A. de Faucigny-Lucinge : *Rachel et son temps ;* Emile-Paul, 3.50. — Valentine Thomson : *La Vie sentimentale de Rachel ;* Calmann-Lévy, 3.50. — Auguste Achaume : *Les Moribonds*, p. en 3 a. ; Société d'éditions théâtrales, 2 fr. — Constantin Pétresco : *La Seconde Moisson*, p. sociale en 3 a., avec *préface* d'Amilcare Cipriani ; édition du Courrier de Paris, 2 fr. — Fernande G. Azarian : *Pan*, p. en 1 a., et *Glycère courtisane*, p. en 1 a.; Société des Auteurs modernes, 2 fr. 50 — *Le Monde Artiste.*

Il n'est pas toujours si drôle de préparer une chronique !

Depuis le matin, je bûchais consciencieusement le solide in-octavo gros bleu de M. Pierre Bossuet sur l'**Histoire des Théâtres nationaux** : j'y voyais discuter, avec une indiscutable compétence administrative, par l'optimiste auteur, le « *principe de l'intervention de l'Etat* », de laquelle il nous expose ensuite « *l'historique* » en deux chapitres, l'un, ainsi qu'il sied, « *des origines à la Révolution* » et l'autre d'icelle « *à Nos Jours* » ; de cette intervention, il développait, en après, « *les modalités* » pour préférer hautement, à toutes, celle (si je ne me trompe) en vigueur. Puis, sans me laisser le temps d'imaginer un théâtre où, comme au Louvre, on peut admirer et connaître l'art non seulement de tous les siècles, mais de tous les peuples, sept troupes nous représenteraient, chacune l'un des jours de la semaine (étudiant durant les six autres), les chefs-d'œuvre des théâtres hébreu, grec, latin — y compris les latinistes modernes, si importants — asiatique (hindou, chinois, etc.), médiéval, classique (tant français qu'étranger) et « romantique » (espagnol, anglais, allemand), en reléguant les contemporains, encore discutés, sur des planches secondaires, — M. Bossuet, isnel le pas,

m'entraînait, dans une seconde partie, à reprendre l'historique, mais cette fois en quatre évangiles, l'un pour l'Acad. nat. de mus. et de danse (*vulgo* Opéra), le suivant, pour la Comédie-Française, le troisième pour l'Opéra-Comique et « au darrien », vous l'avez deviné, pour l'Odéonie. Est-il métier que je vous parle encore d'après mon auteur, du « *privilège de Paris* » et « *De l'Etat et du théâtre en province* »? le « décret de Moscou » qui, pareil au veau d'or, « demeure toujours debout », les parts de sociétaires (question aussi passionnante, en somme, que l'émargement des autres sous-chefs de bureau), les chiffres de recettes et esmes de même catégorie, les palabres et trufferies de la surintendance, les circulaires où si pompeusement se pêle-mêlent ronds-de-cuir et diadèmes en carton doré, vous trouverez tout cela dans cet utile et gros livre. Quant à moi, je m'étais, vous avouerai-je, suavement endormi en lisant, f° 477, la circulaire lancée par M. Duchatel à la date immortelle du 1er novembre 1841... Lorsque je repris mes sens, il faisait nuit ; seule à travers ses micas, la porte de mon godin éclairait d'une lueur rouge mon parquet : à ma surprise, j'y distinguai, qui se lovaient, les plis sans cesse tranformés de deux jupes, où parfois étincelait, petite langue noire, la pointe d'une bottine vernie. Dans mon fauteuil, d'où je voulus poliment me soulever (ne fût-ce que pour allumer une lampe), quatre petites mains me contraignirent à retomber ; et « stupide », comme dit Corneille, je m'aperçus qu'on parlait de Rachel.

Mme DE FAUCIGNY

Rachel était bien de cette race qui ne s'épuise jamais en se répandant dans l'univers entier ; car sa force est dans sa complexité et ses contrastes. La tragédienne, orgueil de ses coreligionnaires, avait comme eux l'esprit aventureux, l'imagination ambitieuse, le désir et l'espoir d'arriver immédiatement au succès, l'impatience de vivre et de sentir (p. 200).

Mlle THOMSON,
citant Devrient, acteur allemand.

Ces yeux étranges, tantôt si doucement attristés, tantôt brillants de fureur sous les cils noirs, la mobilité de la petite bouche ronde qui articule si nettement,... le plissement complet de toute la physionomie dans l'expression de la rage qui la transforme en une bête sauvage (p. 90), une voix souple, pas pleine, mais très impressionnante (p. 87) (*citant Janin*) : Petite, assez laide, une poitrine étroite, l'air vulgaire, et la parole triviale (p. 11).

Mme DE FAUCIGNY, *rectifiant.*

On eût vainement cherché, sur les plus hauts sommets de la société, une personne en plus complète harmonie avec ses gestes et ses paroles (p. 55). Elle trouva au faubourg Saint-Germain ce ton parfait... dont il ne reste plus aujourd'hui qu'un souvenir confus dans notre France bourgeoise et matérialiste (p. 84).

Mlle THOMSON

On se l'imaginerait volontiers grisée d'orgueil. La vérité est plus amu-

sante... Rachel rentre chez elle, où l'attendent ses camarades... et s'écrie avec allégresse : « Ah! mes amis, que j'ai donc besoin de me désenducailler un peu! » (p. 54).

Mme DE FAUCIGNY, *sèchement*.

Sachant toujours et partout garder son rang, son tact merveilleux la plaçait juste où elle devait se trouver (p. 55).

Mlle THOMSON

C'est à une de ces soirées que Rachel se trouva — fut-ce le hasard? — en présence de l'archevêque de Paris... Ce soir-là, on lui demanda, naturellement, de réciter des vers de *Polyeucte*. Mais opposant à ce désir un refus catégorique — ironie étrange chez une personne toujours préoccupée de plaire par des concessions à ceux qu'elle veut conquérir — ce sont des vers d'*Esther* qu'elle déclame, avec son talent habituel. Mme Lenormand, entre autres, raconte l'étonnement que provoqua ce caprice! (p. 112).

Mme DE FAUCIGNY

Par des scrupules pleins de délicatesse, la tragédienne s'abstint de continuer, devant un prince de l'église catholique, le rôle de Pauline; elle ne voulut pas s'écrier, comme une chrétienne convertie :

Je vois, je crois, je suis désabusée (p. 107).

Là-dessus, ces dames se mirent à célébrer les poètes qui eurent le don de plaire à Rachel :

Mme DE FAUCIGNY

Chez Scribe l'imagination et l'invention étaient d'égale valeur; aucune littérature n'a produit un aussi puissant inventeur dramatique (p. 195).

Mlle THOMSON

C'est une figure charmante que celle de Ponsard (p. 212)!

Et de lire les lettres « d'amour » échangées, pendant si longtemps, entre l'actrice et « son poète », lequel a grand soin de faire spirituellement alterner, dans chacune, les *vous* et les *tu*.

Mme DE FAUCIGNY

Musset ne trouva pas chez la tragédienne cette émotion compréhensive et vaste, cette sympathie profonde résultant de certaines affinités de l'âme, cet excès de sensibilité, cette inspiration immortelle de beauté qui n'existent peut-être que dans le rêve, dont il subissait constamment l'ivresse et la folie (p. 71).

Mlle THOMSON, *rosse*

récitant, une page plus haut, le livre de Mme de Faucigny :

« Le mélodieux poète des *Nuits*... avait été attiré vers la grande tragé-
« dienne, parce qu'ils avaient tous deux la même flamme, les mêmes vibra-
« tions de pensée, les mêmes courants d'émotion, la même inspiration lyri-
« que d'une extraordinaire intensité, faite pour les rapprocher (p. 70). »

puis s'exaltant :

Des chants qui nous émeuvent sur des malheurs arrivés il y a des mil-

liers d'années... pourquoi ont-ils vécu jusqu'à nous? Pourquoi les comprenons-nous si bien ?... C'est que ces chants sont des chants d'amour !... L'amour est le sommet de la chaîne des sentiments (pp. 149-150)!

MOI

pensant à Job, *à* Prométhée, *à l'*Ecclésiaste, *à la* Théogonie, *etc.*
Hem ?

Fut-ce le son de ma propre voix? fut-ce mon doute blasphématoire? Mais les deux élégantes visiteuses avaient disparu. Des profondeurs de mes bibliothèques, autour de la pièce, venait seulement, sourde vibration, tout un chœur narquois. Une allumette enfin explosa, dont le baiser à ma lampe donna le jour : mais je ne découvris que, sur les deux chaises, deux jaunes volumes : là où j'avais cru entendre Mme de Faucigny, **Rachel et son temps**; ici où avait parlé, me semblait-il, Mlle Thomson, **la Vie sentimentale de Rachel**.

Je regrettai d'autant plus la disparition des aimables fantômes lorsque je lus, dans l'un et l'autre in-18, la si douloureuse agonie de celle qui est demeurée la Reine incontestée du théâtre.

Combien la pitié exhalée par ces pages trempées de larmes contraste avec la dureté d'un Arbelle exaspéré de ce que son beau-père s'obstine à ne pas mourir et l'empêche ainsi de jouir de l'existence. Notre société de... liquidateurs et liquoristes ne hait pas que l'Eglise et ses monuments sublimes : elle s'acharne déjà, comme on sait, après toutes les œuvres de charité tant privées que publiques, en attendant de s'en prendre au reste de la vie morale et spirituelle. A mort **les Moribonds!** sera bientôt son cri dans sa brutalité ruée aux jouissances matérielles... qui lui échapperont à mesure. Car « la Vie » que nos modernes acclament avec frénésie, éblouit, ainsi que fait le soleil : et ils se montreront logiques en traitant d'obscurantistes un jour non plus seulement les théologiens, mais des savants tels que ces astronomes qui, eux aussi, se détournent vers la Nuit immense, aux millions de soleils !

§

Je reconnais du reste en M. Achaume les mérites du meilleur avocat; M. Petresco n'en est pas un aussi adroit pour les « moribonds » de sa **Seconde Moisson**, « pièce sociale » dont le héros, selon la règle du genre, passe, quoique fils de patron, du côté des ouvriers, et y périt. A réconcilier les classes, Mlle Azarian emploie **Pan**, grâce auquel une petite servante fait le bon mariage : **Glycère, courtisane** enrichie, ne trouve au contraire que déception à retourner vers l'humble rustre qu'elle aima. Délicieusement contradictoires, ces pièces vraiment féminines me plaisent mieux que mainte œuvre à thèse. Savez-vous qu'on a jugé le 1er février, au Théâtre

Alfieri, un concours ayant pour donnée : *l'article 157 du Code Pénal?* L'excellente revue, déjà cinquantenaire, **le Monde Artiste**, où je trouve cette information, nous fournit encore (26 février) un bien cocasse écho, *la Tête de Shakespeare :* Bacon, craignant de se voir dévoiler par Will comme le véritable auteur de ses drames, l'aurait tué, coupé en morceaux (pourquoi pas mangé?) et en aurait mystérieusement enfoui la tête à Stratford-sur-Avon, où de bons Anglais la cherchent. De ce train, je doute qu'ils lui suscitent de sitôt un égal, — non plus d'ailleurs que l'Europe, à contester un Homère, un Moïse, n'en enfantera de nouveaux.

Ce que l'on ne comprend plus — amour chaste, idéalisme religieux ou surhumanité géniale, — il est naturel, sans doute, de le nier : malheureusement, ce n'est pas en le niant qu'on se rapproche de le comprendre.

GEORGES POLTI.

HISTOIRE

Camille Jullian : *Histoire de la Gaule,* tome III : *La Conquête romaine et les premières invasions germaniques.* — Memento.

Histoire de la Gaule : la Conquête romaine et les premières invasions germaniques, par Camille Jullian. — La monumentale Histoire de la Gaule, entreprise par M. Camille Jullian, se poursuit dans ce troisième tome qui a pour objet la conquête romaine et les premières invasions germaniques. Rappelons que, des deux précédents tomes (1), le premier décrivait la géographie, et l'ethnographie de la Gaule, tandis que le second en étudiait la constitution sociale et l'état économique. Après avoir noté une première possibilité, — vite arrêtée, — d'unité, l'unité gallo-grecque sous l'hégémonie de Marseille, M. Jullian, montrant, à la fin de l'exposé social et économique de la Gaule, les Gaulois fixés dans le « faisceau de vallées où la patrie commune a pris naissance et vigueur », désigne l'Empire Arverne, le plus puissant Etat de la Gaule, dont il occupe le centre, comme investi de la mission naturelle d'inaugurer et de conduire à leur plein développement « les destinées de la terre et de la nation gauloises ». Ou nous nous trompons fort, ou M. Jullian considère la Gaule, — la Gaule avant Rome, — comme un véritable corps de nation ; et les deux premiers tomes sont l'histoire de cette nation, telle qu'était celle-ci alors que Rome n'existait pas ou n'existait que fort peu par rapport à elle, et telle qu'elle *pouvait* se développer s'il n'y eût pas eu de Rome dans le monde.

Le troisième tome contient l'histoire de cette même nation *plus* Rome. Et nous croyons qu'un rapprochement assidu de ce dernier

(1) Voir *Mercure de France* du 1er mars 1908.

tome avec les deux premiers, surtout avec le précédent, est le vrai moyen de bien connaître, d'après M. Jullian, la position de la Gaule par rapport aux entreprises de Rome, depuis les premières jusqu'à celles de César inclusivement. Cette espèce de méthode de lecture (que suggère M. Jullian lui-même en de nombreux rappels des parties précédentes, citées en référence au bas des pages) ressort du plan même de l'œuvre. Ordinairement, Amédée Thierry, par exemple, un mettait dans un premier tome, ou même dans une portion seulement de ce tome, tout ce qui se rapportait à l'ethnographie, aux origines, aux mœurs, etc. ; venaient ensuite les expéditions gauloises, la Gaule Cisalpine, la Province, les premières invasions germaniques, et l'on arrivait ainsi à César. L'on y arrivait, disons-nous, avec un assez léger bagage (sous le rapport ethnographique, économique et social), qui, chez M. Jullian, est devenu énorme, nous ne voulons nullement dire encombrant. De là une dépendance toute nouvelle des parties, et une réaction inusitée des unes sur les autres, de la troisième (César) sur les deux premières, ou inversement.

Dans ce troisième volume, où il s'agit de Jules-César, on conçoit que M. Jullian n'ait guère plus eu qu'à s'occuper des faits d'ordre militaire. On ne saurait, contrairement à sa crainte, le lui reprocher. Seulement, il n'est pas juste de dire, comme il l'a fait (page 38, note), que c'est surtout l'étude des faits militaires qui permet « de faire revivre tout à la fois les hommes et la terre ». Oublie-t-il donc lui-même ses deux précédents volumes et les rappels qu'il en fait ? Les faits militaires, dans l'œuvre de M. Jullian (tome III), font bien connaître la Gaule à condition de les rapprocher des faits d'autre nature rapportés dans les premières parties. Voilà, croyons-nous, ce qu'il ne faut jamais oublier en lisant, dans M. Jullian, l'histoire des guerres de César. Nous verrons plus loin ce qui peut en résulter.

Comment ces guerres furent amenées, comment la politique d'immixtion — et aussi de défense — qui avait déjà donné la Province à Rome permit à César, après qu'il eut répoussé les Helvètes, d'intervenir et de se poser en défenseur de la Gaule contre le Suève Arioviste, c'est ce que M. Jullian a bien montré dans les premiers chapitres de ce tome, où se détache le récit des campagnes de Marius contre les Cimbres et les Teutons. Nous ne pouvons suivre l'éminent historien dans le détail de ces guerres opiniâtres de César, en un pays qui, soumis en apparence dès la troisième campagne du Proconsul (conquête de la Belgique), ne fut vraiment dompté que beaucoup plus tard, après bien des révoltes partielles, et des soulèvements comme celui d'Ambiorix qui compromit la situation militaire de César, et surtout de Vercingétorix, qui faillit jeter pour toujours hors de la Gaule l'envahisseur. Le nom de M. Jullian restera particulièrement attaché à cette description des campagnes de César. Rien,

dans notre littérature historique, qui ait davantage le cachet du consciencieux et probablement du définitif. L'auteur connaît toutes les recherches faites en toutes langues, tous les travaux, toutes les hypothèses et tous les faits acquis. Il a vu lui-même les lieux et raisonné sur place. Nous ne pensons pas qu'on puisse, en un tel sujet, pousser plus loin à la reconstitution topographique des batailles, des marches, des campements, des manœuvres, des sièges. M. Jullian a, toutes choses égales d'ailleurs, décrit, par exemple, la conquête de la Belgique comme M. Houssaye la campagne de 1814.

Maintenant, quelles sont les idées de l'historien sur ces Gaulois du temps de César?

Tout d'abord, il faut le dire, l'impression que maintes fois font naître les faits recueillis par M. Jullian ressemblerait assez à celle qu'éprouva César, « crispé et indigné par tout ce monde d'écervelés ». Ainsi, quand on voit les Gaulois incapables de se concerter après la victoire d'Ambiorix, et les Trévires, qui l'avaient excité, user de finasseries pour n'être point trop compromis vis-à-vis de César par cette victoire même ; quand on voit les chefs arvernes s'obstiner à traiter Vercingétorix en usurpateur ; quand on voit, au lendemain de la victoire de Gergovie, les Eduens, ces anciens alliés de Rome, se retourner enfin contre celle-ci, mais pour apporter, dans leur nouvelle alliance gauloise, la vanité et les prétentions mêmes de leur longue amitié avec Rome, affaiblir ainsi l'autorité de Vercingétorix, lui imposer une nouvelle tactique et inspirer, — pense M. Jullian, — cette charge de cavalerie insensée dont l'échec désastreux marqua l'arrêt définitif des succès militaires du grand chef arverne, contraint de se jeter dans Alésia ; quand on voit, enfin, les passions, les désirs de primauté, les intrigues ne point faire trêve même à l'heure décisive où la Gaule, une dernière fois soulevée à l'appel de Vercingétorix, accourt à l'assaut des colossales circonvallations de César : alors l'on éprouve la même « crispation » que le froid et sérieux Romain, et l'on dit : singulier peuple ! fichus Celtes ! Il est cependant le plus sympathique, après Mithridate, et le plus valeureux, après Annibal, qui ait combattu Rome. Moins circonspect que son ancien maître Fustel de Coulanges, M. Jullian ne cache point sa sympathie. Et nous croyons qu'il a, en ceci, des raisons de science autant que de sentiment.

Ce n'est pas, d'ailleurs, insistons-y encore, que son étude des faits, étude qu'il a poussée, lui premier, jusqu'à la dernière limite qu'on puisse actuellement atteindre, ne confirme, en quelque mesure, certains jugements sévères de Fustel de Coulanges. Par exemple, il est bien certain, ainsi que celui-ci l'avait déjà noté, que, devant l'envahisseur, la Gaule resta, sinon toujours, du moins trop souvent divisée, à croire qu'elle était dépourvue de sentiment national. Avec ces Gaulois vaniteux, naïfs, violents, primesautiers, la politique de Rome

eut beau jeu : elle exploita magistralement ce désir de primauté qui travaillait chacun des peuples de la Gaule ; trop souvent, figurer en bonne place parmi la clientèle de Rome, la toute-puissante protectrice, fut regardé en pays Gaulois comme un titre d'honneur et comme une garantie de prépondérance. Les hommes influents des cités gauloises étaient acquis à l'alliance romaine. Fustel, d'ailleurs, a pu s'exagérer cette situation, sous le rapport militaire ; c'est ce que donnent à penser les recherches de M. Jullian. Par exemple, que César ait eu des contingents gaulois, c'est certain ; mais, en réalité, ces auxiliaires n'avaient qu'une importance secondaire, les légions de César s'étant toujours suffi à elles-mêmes. Il faudrait voir aussi la nature du lien qui parfois attachait les contingents gaulois à l'armée romaine. Ainsi, César avait parmi ses troupes, quand il passa en Angleterre, 4.000 cavaliers gaulois : mais ceux-ci étaient bien forcés de servir, le proconsul les ayant emmenés, en fait, comme otages lui répondant de la Gaule en son absence. Ou encore, si, dans ses pointes aventureuses en Germanie, il employa aussi de la cavalerie gauloise, c'est en revanche avec de la cavalerie germaine qu'il répondit à la charge des cavaliers de Vercingétorix, lors de la bataille de Dijon.

En somme, après avoir pesé le pour et le contre, s'il fallait aller au fond de l'opinion de M. Jullian, on verrait, croyons-nous, que, pour cet historien, tout ce qu'ont pu faire contre eux-mêmes les Gaulois, rivalités, appels à Rome, contingents militaires, ne saurait empêcher la Gaule, au plus fort même de la désorganisation qu'amena la venue de César, d'avoir été une nation et d'avoir agi comme telle. Nation inconséquente, malheureuse, mais Nation. Nous l'avons dit, il faut toujours avoir présentes à la pensée, en lisant ce récit des campagnes de César, les parties précédentes de l'œuvre, et notamment cet étonnant tome II, si neuf, sur la Gaule indépendante, sur ses institutions communes, son organisation sociale, ses conditions politiques, ses conditions économiques, et son état géographique aux liaisons si fortement marquées. Parvenu à la suprême prise d'armes de la Gaule, aux jours d'Alésia, M. Jullian a une petite phrase qui n'a l'air de rien ; parlant de la concentration rapide de la seconde armée gauloise autour d'Alésia, M. Jullian dit : « Il faut croire que de telles convocations de députés et de telles levées d'hommes, que ces messages, ces marches, ces rendez-vous, aient été choses habituelles aux Gaulois, que des rouages communs et réguliers, courriers, relais et bonnes routes, aient fonctionné d'un bout à l'autre de la contrée, pour qu'en un mois à peine tous ces résultats aient été obtenus, que toute l'armée se soit rassemblée et que personne n'ait manqué à l'appel. » Tout le tome II, où M. Jullian a dégagé lui premier, les multiples liens de dépendance qui joignaient entre elles les diverses parties de la Gaule, ne se trouve-t-il pas autoriser profondément cette phrase ?

Ce qui ressort donc de plus en plus des travaux de M. Camille Jullian, en ce qui concerne la Gaule, c'est le fait d'une individualité complète, ethnique, géographique, politique, sociale et, pour tout dire, nationale. Les défauts des Gaulois ne vont pas là contre. Qu'ils leur aient coûté leur indépendance, ils en sont tragiques : mais ils ne doivent pas leur faire refuser le titre de nation, ou rendre méprisable outre mesure le « préjugé celtique ».

Et maintenant, comment cette nation de l'ancien monde, telle que l'éminent historien vient de nous la montrer, coopéra, après la conquête romaine, au développement de la civilisation, c'est ce que nous aurons à demander aux prochains tomes, impatiemment attendus.

Memento. — On lira, avec intérêt, ces lignes, que nous écrit M. Hector Fleischmann à propos de son ouvrage sur *Robespierre et les Femmes*, dont nous avons parlé récemment ici même. Elles précisent la manière dont M. Fleischmann entend un tel sujet, et nous avons le devoir de la bien faire connaître, si nous nous y sommes insuffisamment employé :

« Il me faut vous expliquer pourquoi, en parlant de « l'Inconnue de la Rue de Saintonge », cette maîtresse mystérieuse et inconnue de l'Incorruptible, j'ai pris des airs « mi-gênés ». A la vérité, j'ai été tout à fait gêné, en abordant ce chapitre, pour la raison toute simple qu'il me fallait accepter *un seul* témoignage : celui de Pierre-Antoine Villiers, l'auteur des *Souvenirs d'un déporté*. J'ai dit que M. Hamel « ne s'est point inscrit en faux contre ce témoignage qui *semble* assez vraisemblable ». Cette ligne apporte ma part de restrictions, et ces restrictions M. Hamel les avait faites déjà, relativement à la moralité thermidorienne de ce Pierre-Antoine Villiers. En effet, comment admettre aveuglément ses dires, si manifestement hostiles en ce qui concerne Robespierre ? Son livre, la date à laquelle il parut le rend elle-même suspect : 1802. C'était au temps où il ne faisait point bon de parler favorablement des Jacobins de 93 et de 94, et de tenter, sinon leur apologie, du moins le récit impartial et sans passion de leur vie. Pierre-Antoine Villiers n'entreprit ni l'une ni l'autre. Qu'on ne lui en fasse pas un crime, soit, mais nous avons le droit de ne pas juger du privé de Robespierre sur ce seul témoignage. L'explication que nous avons tenté d'en donner est toute personnelle, et vous avez bien voulu le faire remarquer, mais n'est-elle point la seule qui soit logique, acceptable, étant donné ce qui demeure acquis de la moralité de l'avocat d'Arras ? Je vous soumets ces explications avec l'espoir qu'elles vous persuaderont des motifs de ma gêne. »

Profitons de l'occasion pour adresser une question à l'érudition robespierriste de M. Fleischmann : Sait-il d'où sort ce dire qui montre Robespierre acceptant les propositions d'une fille publique, un soir qu'on l'avait « filé » au sortir d'un dîner ?

EDMOND BARTHÈLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Dr Galtier-Boissière : *Hygiène nouvelle*, Larousse, 3 fr. 75. — Georges Hébert : *Guide pratique d'éducation physique*, Vuibert et Nony, 8 fr. — Dr P.-F. Armand-

Delille : *Anticorps, antigènes et déviation du complément*, Monographies cliniques sur les questions nouvelles en médecine, en chirurgie, en biologie, n° 55, Masson, 1 fr. 25. — E. Sacquépée : *Les Porteurs de germes*, Bulletin de l'Institut Pasteur, 15 janvier 1910. — Memento : Camille Flammarion : *Annuaire astronomique et météorologique* (1910), E. Flammarion, 1 fr. 50.

L'hygiène tend de plus en plus à se substituer à la médecine ; depuis qu'elle s'appuie sur la biologie des infiniment petits et sur la physiologie des animaux supérieurs, elle a cessé d'être une science empirique. Il suffit de parcourir les *Comptes rendus de la Société de Biologie* et le *Bulletin de l'Institut Pasteur*, pour assister à l'édification progressive de l'hygiène scientifique. Mais ces recueils pourront paraître à beaucoup un peu trop techniques ; des livres de vulgarisation se montrent donc nécessaires.

L'Hygiène nouvelle du Dr Galtier-Boissière sera consultée avec profit par les pères et mères de famille et les membres de l'enseignement ; au courant des travaux récents, ce livre est écrit dans un esprit essentiellement pratique. On y trouve des conseils précieux pour se défendre contre les microbes et pour éviter les intoxications résultant du chauffage et de l'alimentation. La radiographie a permis de rendre plus rationnelle l'hygiène des vêtements : certaines formes de chaussures se trouvent condamnées et on se montre moins sévère qu'autrefois à l'égard du corset. Toutefois, voici que la mode fournit aux jeunes filles et aux jeunes femmes l'occasion d'abandonner un instrument qui a torturé et déformé beaucoup de femmes. Je veux parler de l'usage de ces « combinaisons » qui peuvent remplacer à la fois la chemise, le pantalon et les jupons ; ce vêtement, étant d'une seule pièce, supprime tous les cordons, par conséquent une des raisons principales du corset, que l'on peut remplacer par un « soutien de gorge », et par une ceinture abdominale, baleinée seulement dans sa partie inférieure, afin de permettre la flexion de la colonne vertébrale. L'esthétique est également satisfaite, car rien n'est plus gracieux qu'un corps souple. On trouvera encore dans le livre du Dr Galtier-Boissière les soins à donner aux jeunes enfants, les règles de l'exercice intellectuel et de l'exercice physique. — Ceux-ci ne doivent pas être limités à l'enfance et à l'adolescence ; ils doivent être poursuivis pendant toute la vie. « Il ne faut pas s'imaginer, par suite d'un préjugé, qu'on n'apprend que dans la jeunesse ; on n'a jamais fini d'apprendre », a dit le professeur Forel.

Le Guide pratique d'éducation physique de Georges Hébert a un aspect à la fois artistique et scientifique. De nombreuses et très belles photographies accompagnent le texte : elles nous montrent les multiples aspects du corps de l'homme dans diverses activités. Le lieutenant de vaisseau Hébert, après avoir fait une étude très attentive de l'éducation physique en France et à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis, a inventé un système d'éducation physi-

que, qu'il a expérimenté sur près de 8.000 sujets, de 14 à 25 ans, à l'Ecole des marins fusiliers de Lorient et à l'Ecole des mousses de Brest, et qui est devenue officielle dans la marine française. Cette méthode est bien différente de la méthode suédoise ; elle consiste, non à inventer des mouvements d'une nature spéciale, mais à choisir, parmi les mouvements les plus habituels, ceux qui peuvent être les plus utiles pour le développement harmonique des diverses parties du corps, et à combiner, à associer convenablement ceux-ci. Les exercices essentiels sont : la marche, la course, le saut, la natation, le « grimper », le « lever », le « lancer », la défense par les moyens naturels. Il y a en outre des exercices préparatoires : tous les mouvements simples et combinés des bras, des jambes et du tronc permis par le jeu normal des articulations, les suspensions, les appuis, les équilibres, les sautillements, les mouvements respiratoires. Enfin, les jeux, sports de toutes sortes et travaux manuels les plus communs, constituent un complément utile.

Les huit groupes d' « exercices utilitaires » indispensables qui forment la partie essentielle de l'éducation physique sont suffisants à la fois pour permettre de se tirer d'affaire dans toutes les circonstances et pour atteindre au plus haut degré de perfectionnement physique. Mais tous n'ont pas la même importance. Il est bien évident, fait observer M. Hébert, que les exercices qui tendent à développer la force de résistance, à augmenter la puissance des poumons et du cœur, sont les plus utiles à pratiquer. La course, qui réunit toutes ces conditions, serait le premier des exercices d'éducation. Quant aux exercices préparatoires, il importe de ne pas exagérer leur importance.

J'ajouterai que les résultats obtenus par M. Hébert ont reçu le meilleur accueil dans les périodiques relatifs aux questions d'éducation physique.

§

Dans les recueils de biologie et de médecine, il est à tout instant question d'**Anticorps, Antigènes et déviation du complément**. Aussi devons-nous être reconnaissants au Dr Armand-Delille d'avoir su mettre à la portée du public éclairé ces notions fondamentales, qui touchent au mécanisme de l'immunité.

On sait depuis longtemps qu'un certain nombre de maladies infectieuses confèrent l'immunité.

L'individu qui a eu la variole est à l'abri d'une nouvelle variole. La pratique de la vaccination découle de ce fait. Celle-ci repose sur des bases scientifiques, depuis qu'on fait intervenir la considération des toxines et celle des antitoxines.

Voici quelques expériences qui sont très frappantes.

On fait à un animal donné une série d'injections, dosées et suffi-

samment espacées, d'une culture microbienne, vivante ou tuée par la chaleur ou les antiseptiques ; au bout d'un certain temps, le sérum de l'animal en expérience acquiert la propriété de détruire l'espèce de bactéries qui se trouvait dans la culture employée ; le sérum provoque, ou bien l'agglutination des bactéries, ou bien leur dissolution (*bactériolyse*). L'action est rigoureusement spécifique. Ainsi le sérum d'un cobaye préparé avec des cultures du bacille typhique n'agit pas sur d'autres microbes que le bacille typhique.

De même si on injecte à un lapin des globules rouges de pigeon, le sérum du lapin finira par acquérir la propriété de dissoudre les globules rouges de pigeon (*hémolyse*), mais pas ceux des autres animaux.

On peut encore injecter des spermatozoïdes ou cellules reproductrices mâles, des cellules d'un organe déterminé ; au bout d'un certain temps, le sérum dissout les mêmes spermatozoïdes, les mêmes cellules (*cytolyse*) que ceux employés pour traiter l'animal.

Ces propriétés d'agglutination et de dissolution, de bactériolyse, d'hémolyse, de cytolyse, acquises par le sérum d'un animal traité par des injections de bactéries, de globules sanguins, de cellules, seraient dues à la présence dans le sang de substances chimiques particulières, que l'on désigne sous le terme d'*anticorps*. Les bactéries, les globules sanguins, les cellules, agiraient par d'autres substances particulières, dites *antigènes*. A chaque antigène correspondrait un anticorps. Si on injecte plusieurs antigènes, il y a formation de plusieurs anticorps, les anticorps correspondants. Certains anticorps neutralisent directement les poisons bactériens : ce sont les *antitoxines*.

Les deux faits suivants sont très curieux. Soit le sérum d'un cobaye, serum qui a acquis la propriété de dissoudre le bacille typhique. Si on le chauffe pendant un quart d'heure à 56 degrés, il perd cette propriété ; mais pour qu'il la recouvre, il suffit de lui ajouter une trace de sérum normal d'un autre cobaye. D'autre part, si on porte à très basse température le sérum contenant des bacilles typhiques, ceux-ci ne se dissolvent plus, à moins qu'on les transporte ensuite dans un sérum normal non refroidi. Ceci prouverait qu'un anticorps est quelque chose de complexe ; une substance spécifique *sensibilisatrice* se fixerait sur les bactéries même à basse température, mais n'en produirait la dissolution qu'en présence d'une autre substance, *complément*, non spécifique elle, et facilement détruite par la chaleur (1).

M Armand Delille étudie avec soin les propriétés respectives de la sensibilisatrice et du complément, et en déduit les divers mécanismes

(1) Voir aussi l'excellent article de M. Levaditi, dans la *Revue scientifique* (décembre 1909).

de l'immunité. Ici encore ce sont les notions de chimie qui se montrent les plus fécondes.

Toutes ces études ont des applications pour le traitement et le diagnostic des maladies infectieuses. Elles ont une grande importance dans la médecine nouvelle, mais elles intéressent également le biologiste, car elles nous montrent les réactions réciproques des êtres entre eux.

§

Le *Bulletin de l'Institut Pasteur* vient de publier un article du Dr Sacquépée, fort intéressant, sur les **Porteurs de germes.** Il s'agit des porteurs du terrible bacille de la fièvre typhoïde.

Le bacille peut se rencontrer, en dehors des cas de fièvre typhoïde, chez trois catégories de sujets. Les uns ont contracté le germe, mais ne présentent encore aucun symptôme de la maladie ; nous les appellerons *porteurs précoces*. D'autres ont subi une fièvre typhoïde ou une infection de même ordre ; ils sont cliniquement guéris, mais persistent néanmoins à éliminer des bacilles avec leurs excréta ; nous les appellerons *porteurs convalescents* et *porteurs chroniques* (au delà de trois mois après la guérison). La troisième catégorie comprend les sujets qui, sans avoir à aucun moment présenté des symptômes morbides attribuables à la fièvre typhoïde, éliminent cependant des germes typhiques ou paratyphiques pendant un temps plus ou moins long ; on peut les distinguer arbitrairement sous le nom de *porteurs sains ;* le mot de *porteurs paradoxaux* conviendrait peut-être mieux.

C'est de ceux-là dont il faudrait pouvoir se méfier.

Memento. — M. Flammarion vient de faire paraître le 46e *Annuaire astronomique et météorologique* (1910). Cet ouvrage donne à chacun la possibilité de faire une foule d'observations intéressantes, ce qui sera particulièrement tentant cette année, l'année de la comète. Des cartes représentent pour chaque mois la position des étoiles et celle des planètes visibles. De nombreux détails sont donnés sur les étoiles. Un chapitre est consacré à l'arrivée de la comète de Halley.

GEORGES BOHN.

SCIENCES MÉDICALES ET PSYCHIATRIE

Histoire de la Lèpre en France : Lépreux et Cagots du Sud-Ouest, par le Dr H.-M. Fay (Champion). — *Corpus inscriptionum ad medecinam biologiamque spectantium*, par M. le Pr Raphaël Blanchard (Asselin et Houzeau).

M. Fay vient d'écrire un livre très intéressant.

M. Gilbert Ballet a raison de s'exprimer ainsi en le présentant au public : « Cet ouvrage se distingue par un ensemble de qualités qu'il est rare de trouver réunies et dont cependant l'association est indispensable pour mener à bien un travail de la nature de celui que M. Fay me fait l'honneur de me demander de présenter au lecteur.

Pour l'écrire il fallait non seulement y consacrer beaucoup de patience et de temps, il fallait être à la fois et à quelque degré philologue pour juger sainement de la signification et de la parenté réciproque de termes d'apparence souvent disparate, qu'on allait rencontrer ; historien émérite, ayant une expérience suffisante de la course aux documents, sachant peser leur authenticité et leur valeur, pour apporter au débat des pièces dignes d'y figurer ; clinicien perspicace pour établir sans faillir les analogies de nature entre certaines formes frustes de la lèpre actuelle et les formes à physionomie plus expressive de la lèpre d'un autre âge... »

Le livre de M. Fay ne s'occupe que de l'histoire de la lèpre dans une partie du Sud-Ouest de la France, là où son étude avait été délaissée parce que la majorité des lépreux y portaient un nom dont le sens était demeuré incertain jusqu'au jour où notre auteur l'a pu dégager de l'obscurité. Notons en passant qu'une des sources qui lui a le plus fourni de documents, les archives des Basses-Pyrénées, ont presque toutes disparu dans un récent incendie, et que le livre de M. Fay est aujourd'hui le seul recueil où on puisse les consulter.

La littérature, très abondante, qui se rapporte aux cagots peut se diviser en époques.

La première période, toute médicale, s'ouvre avec Guy de Chauliac qui, en 1383, définit le cagot comme lépreux. Cette opinion est partagée par tout le monde jusqu'à la fin du XVIe siècle. Alors, les symptômes de la lèpre se sont tellement atténués que l'hésitation à partager ce diagnostic, montrée par Guillaume Bouchet, se généralise. Pourtant les cagots étaient soumis à des lois d'exceptions, ce qui fut un prétexte à longues dissertations au milieu desquelles émerge l'histoire de Béarn, de l'archevêque Pierre de Marca, qui portait comme conclusion que les cagots étaient d'origine sarrazine, d'où venait qu'on les soupçonnait d'être lépreux. Leur nom venait de *caas-Goths*, chiens ou chasseurs de Goths.

L'opinion de Marca fut acceptée par tout le monde. En France, pendant la période qui s'étend de 1640 à 1789, on ne se préoccupe que de savoir de quel peuple descendaient les cagots. Somme toute on se rangeait à l'opinon de Marca.

De 1789 à 1847, cette opinion fut complètement bouleversée par l'apparition des *Observations faites dans les Pyrénées* par Ramond de Carbonnières, où cagot devient synonyme de crétin.

Alors parut un livre qui vint jeter le désarroi dans ce qu'on pensait des cagots : c'est l'*Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, de Francisque Michel. Toute l'histoire des cagots était refaite, mais l'auteur passa à côté des questions médicales et

négligea les questions de droit. Malgré tout, cette œuvre est de premier ordre par la documentation qu'elle contient.

Trente ans plus tard Rochas fit succéder à cette période historique une troisième période médicale qui aboutit aux belles recherches de Zambaco-Pacha sur la survivance de la lèpre chez les cagots.

Enfin, la fin du XIXe siècle et le début du XXe ont vu éclore de nombreux petits travaux dont M. Fay s'est servi comme d'utiles matériaux pour construire son édifice.

Le travail de M. Fay se divise en deux grands chapitres. Le premier expose les étapes historiques que nous venons de tracer rapidement. On y arrive à se convaincre que la lèpre la plus courante chez les cagots était la lèpre blanche, qui s'est transmise par hérédité jusqu'à nos jours sous une forme tout à fait atténuée, dont la symptomatologie tracée avec soin se termine par des considérations sur la syringomyélie lépreuse.

La seconde partie du livre est destinée à nous faire connaître l'histoire des cagots, au point de vue de la succession des faits, et de la raison d'être des lois, règlements, ordonnances et arrêts qui tantôt les frappaient, tantôt les défendaient... Si cette partie est moins riche en faits nouveaux que la première, elle n'en reste pas moins d'une utilité incontestable pour aider le lecteur à saisir toute l'importance de l'étude juridique qui la suit. La condition des cagots est demeurée autant dire ignorée jusqu'à ce jour ; elle ne pouvait être décrite que par quelqu'un qui aurait réuni une documentation aussi complète et étendue que possible. Cette documentation figure ici, et c'est pourquoi l'auteur était en mesure d'aborder ce chapitre de droit civil, qui l'a conduit sans effort à des conclusions assez éloignées de l'idée qu'on se fait généralement des lépreux libres. Ils étaient isolés, tant par l'habitation que par la famille, ils ne pouvaient fréquenter le peuple en aucune occasion, même à l'église. La cause de cet isolement ne peut être expliquée que par la lèpre ; les usages mis en vigueur pour éviter le contact réputé infectant des lépreux se retrouvent en effet, trait pour trait, dans ceux concernant les cagots.

On trouve bien un reflet de ces dispositions dans la condition des cagots, mais ce reflet ira s'affaiblissant du XIIIe au XVIIIe siècle. Les cagots étaient toujours des hommes libres, ce qui leur valut, surtout en théorie, d'obtenir le droit de bourgeoisie. Ils étaient soumis au service dans la milice bourgeoise. Ils voient longtemps se fermer les professions autres que celles où se travaillait le bois ; quelques-uns jouissaient du droit de quête... Mais en revanche ils vendaient, achetaient, louaient, donnaient ou transmettaient toutes sortes de biens.

La partie de l'ouvrage consacrée à expliquer l'origine des dénominations très nombreuses qui servirent à caractériser les cagots est très documentée et très précise. Elle seule suffit à démontrer l'origine des cagots.

Et M. Ballet termine ainsi sa préface : « Le travail dans son ensemble n'a point les caractères d'une œuvre imaginative, et c'est ce que met en évidence la seconde partie de l'ouvrage. Plus de quatre cents pages de documents, en grand nombre inédits, sont là pour le prouver ; ces documents sont classés en deux parties : l'une est composée de pièces justificatives, l'autre est un dictionnaire topographique où l'on a rassemblé, après le nom de près de 600 localités, les indications, les documents et les légendes qui prouvent qu'à une époque déterminée les cagots y trouvèrent un abri. »

§

Depuis plusieurs années M. le Dr Raphaël Blanchard rassemblait au cours de ses voyages, dans leur totalité, les inscriptions qu'il rencontrait concernant la Médecine et les Sciences biologiques. En 1907, il soumettait à la Société française d'Histoire de la Médecine le projet de création d'un *Corpus inscriptionum ad medicinam biologiamque spectantium.*

L'idée fut immédiatement bien accueillie, mais les finances de la Société ne lui permettant pas cette publication, M. Blanchard décida de se charger de tous les frais et assuma la direction de ce nouvel ouvrage, avec la collaboration de M. le Dr Ernest Wickersheimer. On rédigea immédiatement une circulaire qui fut envoyée aux quatre coins du monde savant ; cette circulaire faisait connaître l'entreprise, sollicitait tous les concours et présentait, à titre de spécimens, neuf inscriptions diverses par la langue et la composition typographique. Cette circulaire fut partout bien accueillie, et M. Blanchard recueillit assez vite des matériaux assez abondants pour faire paraître le premier fascicule, de 112 pages, du premier volume et pour se mettre à l'œuvre afin de publier le second.

Tous les documents sont recueillis par la direction, mais elle ne publie en ce moment que ceux qui appartiennent aux temps modernes (en empiétant cependant sur la période médiévale) et s'arrêtent au 31 décembre 1900. Les autres formeront peut-être, quelque jour, un recueil annexe du présent Corpus.

Dans l'introduction qui précède le présent fascicule, M. Blanchard, afin d'unifier tous les efforts et d'éviter des pertes de temps, donne quelques conseils utiles à suivre, tels que ceux-ci : Toute inscription doit être copiée intégralement, en conservant toutes les particularités du texte. — Elle doit être transcrite dans son texte original, mais pour les langues peu répandues, elle pourra être accompagnée d'une traduction surtout en français. — On observera la disposition des lignes, en indiquant la séparation par des traits verticaux. — On indiquera de quel genre de lettres se compose l'inscription, l'endroit où elle se trouve placée, les figures accessoires qui l'accompagnent.

— On donnera sur l'objet (statue, buste ou monument) portant l'inscription les détails les plus précis. — Autant que cela sera possible, on pourra joindre une photographie soit de l'inscription soit du monument qui la porte. Enfin la personne qui communique un document est priée de faire connaître son nom, ses qualités, son adresse et la date à laquelle l'inscription a été recueillie.

Avec ces renseignements, tout le monde peut collaborer à l'œuvre intéressante entreprise par M. Blanchard qui fait appel, d'ailleurs, à toutes les bonnes volontés : « Partout on peut recueillir une inscription curieuse ou intéressante, aussi bien dans l'église ou le cimetière du plus pauvre village que dans la fière cathédrale ou le musée de la ville. En outre, en feuilletant divers manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques, ainsi que dans les archives des villes ou des départements, on pourra trouver un grand nombre d'épitaphes et d'inscriptions inédites qui méritent d'échapper à l'oubli. »

ALBERT PRIEUR.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Le Naufrage du Général-Chanzy. — Cap. Jacob : *Paroles d'officier aux Instituteurs*, in-18, Chapelot. — Général Devaureix : *Notes et souvenirs sur la Campagne de 1870 (armée du Rhin)*, avec append. sur la Guerre contre la Commune, in-8, Lavauzelle. — *Mémoires du Général Bennigsen,* tome III, in-8, Lavauzelle. — Cap. J. Du Teil : *Commandement et volonté*, broch. in-18, Chapelot. — E. Lesueur : *Pour l'éducation du soldat*, in-8, Berger-Levrault.— Fred. Abaly : *Souvenirs d'un ancien Marsouin,* in-8 ill., Leclerc. — Memento.

La catastrophe du **Général-Chanzy** peut se comparer, en échelle réduite, à la mésaventure d'un fiacre qui, voulant enfiler la chaussée d'une rue obscure, tourne trop court et monte sur le trottoir. La route directe de Marseille à Alger coupe, en effet, l'île de Minorque à peu près en deux parties égales. Il y a donc obligation de contourner par l'occident ou par l'orient cette île redoutablement espagnole. *Le Général-Chanzy* s'occupait de la contourner par le couchant lorsqu'il est venu monter sur le trottoir et se perdre corps et bien — sauf un miraculé — au pied même d'une inexorable et abrupte falaise. Ainsi au cours d'une traversée de vingt-huit heures, et quinze heures après le départ, sur un chemin battu par toutes les nefs, un pyroscaphe peut venir s'écraser et s'engloutir contre une île archi-connue, s'étendant en longitude sur une zone de 50 km. au moment d'enfiler un canal de trente km. de large. Cela peut paraître invraisemblable ; ce sont cependant les circonstances matérielles de la catastrophe. On naufrage en plein lac méditerranéen comme on naufrageait, il y a deux siècles, sur la côte bretonne, au temps des pilleurs d'épaves. Je veux dire que l'erreur de route d'un navire peut avoir, en un temps où l'art de la navigation a réalisé des progrès positifs considérables, des conséquences aussi graves qu'à l'époque

où les nations n'avaient pas encore chacune un service des Ponts et Chaussées pour placer des Phares là où il n'en est pas besoin et oublier d'en mettre là où il serait nécessaire. Si les gouvernements ne s'étaient pas eux-mêmes réduits au rôle d'administrations formalistes, paperassières et entortillées, contrôlant mais ne pouvant plus prévoir, il y aurait beau temps que le canal des Baléares serait éclairé *à giorno*. Cette condition remplie, une catastrophe, telle que la perte du *Général Chanzy*, serait rendue impossible. L'Algérie est intéressée, d'une manière toute particulière, à ce que gens d'affaires et touristes effectuent avec une sécurité absolue la traversée de Marseille à Alger ; qu'elle souscrive donc les frais d'établissement d'un phare électrique et en fasse cadeau au gouvernement espagnol pour être placé au tournant ouest-nord de l'île de Minorque. Qu'on n'objecte pas les convenances internationales : entre amis, on doit pouvoir se prêter de petites sommes, sans que cela oblige. Au surplus, les Espagnols n'ont pas de bateaux pratiquant journellement, comme les nôtres, le canal des Baléares. Il ne serait donc pas raisonnable d'exiger qu'ils prennent de coûteuses précautions pour d'autres. Aussi ne saurait-on leur en vouloir beaucoup pour n'entretenir sur la côte Nord de Minorque qu'une mauvaise chandelle, allumée, en 1857, sur la falaise de Caballeria, et dont la lanterne a vraisemblablement besoin d'une réparation.

§

Le Capitaine Jacob, déjà nommé ici-même, vient d'écrire un livre qui arrive bien au moment où il était nécessaire : **Paroles d'Officier aux Instituteurs.** J'aurais voulu plus bref ce discours courageux : les instituteurs sont gens fort occupés par leur métier d'éducateur et par mille choses encore en dehors de leur profession. Il y a donc quelques chances qu'ils le lisent trop vite ; c'est dommage. Ils pourraient ainsi se rendre compte, qu'il y a de l'intelligence et un sérieux désir de se cultiver dans l'armée ; que celui-ci tend même à se généraliser. On ne parle pas ici seulement de la culture technique, qui a toujours existé, mais sur des bases plus ou moins sûres. Nos instituteurs ne goûteront sans doute pas tous les raisonnements de l'auteur ; ils ne le suivront pas dans toutes ses déductions. La guerre est chose extrêmement difficile à présenter comme salutaire ou nécessaire. Aimons à penser la faire ou la subir ; préparons-nous avec passion à la bien conduire ; mais c'est trop, je crois, de chercher à nous convaincre qu'elle est logique et utile. Elle est encore dans l'ordre des choses, voilà tout. C'est une raison sérieuse d'y songer. A chaque instant, dans la vie, nous commettons tous des actions illogiques, absolument inutiles ou terriblement embêtantes et fort dures. La guerre est une de ces actions. Maintenant j'ajoute, pour tout dire,

qu'il est toujours avantageux d'être vainqueur. Ces raisons, dans leur simplicité même, suffisent à me faire aimer le livre du capitaine Jacob et à désirer que ceux auxquels il s'adresse particulièrement le lisent avec sympathie. Et il ne serait pas sans intérêt d'avoir dans quelque temps la réponse du berger à la bergère. La parole est à l'instituteur.

§

Le général Devaureix était promu lieutenant le 24 juillet 1870, au 66e de ligne, qui appartenait à la brigade Fauvart-Bastoul, division Bataille, du 2e corps (Frossard). Il a assisté à Spickeren, aux batailles sous Metz, au siège et à la honteuse capitulation qui l'a suivi. Emmené captif en Allemagne, il a utilisé ses loisirs à rédiger ses souvenirs et noter ses impressions alors que la fraîcheur de la mémoire leur laissait encore toute leur vivacité. Ce sont ces pages qu'il publie aujourd'hui, quarante ans après, sous le titre : **Souvenirs et observations sur la Campagne de 1870 (armée du Rhin)**. Le vieux général n'a rien voulu modifier de ce qu'écrivait, il y a quarante ans, le lieutenant frais émoulu qu'il était, avec l'ardeur de son sang et la vibration de ses nerfs. Il s'est borné à commenter, dans des pages séparées du texte des souvenirs, les événements d'alors, pour en dégager les leçons. Bien des pages de ce gros livre causent de l'irritation et de la tristesse ; il ne faut cependant pas les dédaigner, car il faut aimer tout ce qui est naïf, sincère, humain. De telles notes, écrites en pleine jeunesse, quelques semaines après les événements, sont comme des instantanés des faits qu'elles racontent. Elles sont inestimables pour l'historien ; il n'en est peut-être pas qui nous révèlent avec la même fidélité l'état d'esprit, la mentalité du corps d'officiers de cette armée de « lions conduits par des ânes ». Poitriner au feu, en gants blancs ; se faire tuer avec chic, c'est bien ; mais unir à tant de courage une légèreté d'esprit incurable, une vanité professionnelle ridicule, quelle tristesse ! Voilà ce qui fut le lot de cette génération d'officiers, qui, parvenue plus tard aux grades élevés, pesa si longtemps sur les destinées de notre armée. « Les officiers de l'armée de Metz, ceux-là c'étaient les bons ! » écrit l'auteur, qui parle d'autre part de notre « vanité aveugle ». Hélas ! ces officiers se sont laissé conduire comme des moutons aux dernières humiliations. Il y avait peut-être plus de justice à Carthage, pour les généraux malheureux, que dans notre pays. Il y a décidément dans nombre de pages de ce livre un étalage de satisfaction personnelle, qui laisse une impression attristante. Mais passons. Les anecdotes typiques y foisonnent ; de précieux souvenirs y sont enfermés. C'est la vision de Rossel, haranguant ses camarades, la veille de la capitulation de Metz, au milieu d'un ouragan de protes-

tations ; c'est la vision plus calme de Taine, venant à Châtenay après le premier siège de Paris, revoir sa bibliothèque, et aimant à converser longuement avec les officiers, qui habitaient sa maison, pendant la lutte contre la commune. Le général Devaureix a noté avec soin ces longues conversations, où l'on retrouve avec un relief saisissant le Taine qu'ont révélé déjà les dernières pages de sa correspondance.

En appendice, l'auteur a raconté la part prise par lui au siège contre la Commune et à la lutte dans les rues de Paris. Pages atroces où le témoin que fut le G. Devaureix relate des faits encore inédits, qui restent à charge contre les fédérés. D'autre part, on y peut trouver d'irrécusables témoignages de la regrettable lenteur des opérations de l'armée de Versailles, dans Paris, en particulier du corps de Clinchant, dont l'auteur faisait partie.

§

J'ai parlé, au moment de leur apparition, des deux volumes des **Mémoires du Général Bennigsen**, publiés par les soins de la section historique de l'Etat-major de l'armée. Le troisième tome, qui vient de paraître, offre un intérêt plus vif encore que les précédents. Il contient la critique la plus impitoyable des opérations des armées russes au cours de la campagne de 1812. L'auteur des Mémoires manque sans doute d'impartialité ; d'une manière générale, son témoignage reste cependant irrécusable. Tolstoï a fait du vieux Kutusoff, dans *la Guerre et la Paix*, une sorte de héros national, dont la tactique légendaire, consistant à toujours reculer, s'identifie si exactement avec le génie slave, fait de fatalisme, de passivité, de farouche résignation, qu'on a pu voir cette tactique encore constamment pratiquée pendant la récente campagne de Mandchourie. Les partisans les plus convaincus de cette manière auraient même voulu que les Russes reculassent jusqu'à l'Oural, s'il avait fallu, en entraînant les armées japonaises à leur suite. Une pareille tactique — nous l'avons éprouvé pour notre compte — n'aboutit qu'à la défaite. Bennigsen, avec une verve un peu lourde, mais avec une incontestable malice, aiguisée par son dépit d'avoir été congédié par Kutusoff, ruine définitivement la légende russe des victoires négatives, telles que Borodino, et montre clairement que la pitoyable tactique du généralissime des armées d'Alexandre Ier n'a été que le fait de l'impuissance sénile du guerrier d'opérette placé, par une aberration incompréhensible, à la tête des troupes.

§

Curieuse est la brochure de M. J. du Teil, capitaine de réserve : **Commandement et Volonté.** C'est une mosaïque de citations brièvement commentées ; l'auteur s'est effacé volontairement devant

de plus illustres devanciers. L'ensemble en est très intéressant, et, à défaut d'autre mérite, elle aurait au moins celui d'être un instrument de travail d'une grande utilité. On y peut faire des glanes piquantes. Ainsi l'auteur cite le passage des *Rêveries* du Maréchal de Saxe, où le grand capitaine, « qui était en même temps un grand penseur », préconise le service obligatoire pour tous les citoyens. Cela s'écrivait en 1757 avec les réserves suivantes :

... Mais, pour y parvenir, disait le vieux maréchal, il faudrait n'en accepter aucune condition, être sévère sur ce point et s'attacher à faire exécuter cette loi de préférence... aux riches ; le pauvre serait consolé par l'exemple du riche...

Voilà ce qui s'écrivait sous la monarchie ; n'est-il pas piquant de constater que, depuis, les gouvernements démocratiques, acculés à la nécessité du service militaire obligatoire, ne trouvèrent à décréter des adoucissements qu'en faveur des riches, en créant le système des remplaçants, puis le volontariat d'un an, enfin je ne sais combien de cas honorables de dispense.

Je m'excuse de n'accorder qu'une mention au livre de M. E. Lesueur, docteur en droit : **Pour l'Education du Soldat**, série de conférences dont quelques-unes sur des sujets utiles, tels que notre organisation judiciaire, notre législation ouvrière, les associations agricoles, etc. Nos petits soldats ne seront peut-être pas très édifiés d'apprendre par cette voie quel est notre retard sur l'étranger sur bien des points. Je m'excuse de même à l'égard des **Notes et Souvenirs d'un ancien Marsouin** de M. Fred Abaly, gros livre plein de pages d'une naïveté et d'une fraîcheur qui ne peuvent être que le privilège d'une extrême jeunesse.

Je remets à ma prochaine chronique de parler de la *Vie militaire du maréchal Ney* par le G. Bonnal, du grand ouvrage du commandant Buhat sur *la Campagne de 1809* et de l'érudite monographie du commandant Picard sur *Hohenlinden*.

Memento. — Saint-Alban : *La Sélection militaire* (*Journal des Sciences militaires* du 1er janv.), solution audacieuse, mais rationnelle, de la question difficile de la constitution d'un corps d'officiers, véritablement prêts à remplir leur mission — *Revue militaire générale* (janv.) : La question des troupes noires. — Steinmetz et Bazaine, étude très vivante d'un cas concret. — *Revue d'Histoire* (févr.) : Les armées de Louis XIV en 1674. — Le département de la guerre en l'an IV, etc. — *Revue militaire des armées étrangères* (févr.) : Les opérations autour de Melilla, etc.

JEAN NOREL.

QUESTIONS MORALES ET RELIGIEUSES

Moïse Cagnac : *Fénelon*, Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — Carlo Pascal : *Federico Amiel*, A.-F. Formiggini editore, Modena. — H. Brémond : *L'Inquiétude religieuse*, Perrin et Cie.

C'est une bien captivante figure que celle de Fénelon. Elle nous apparaît à distance comme baignée dans un fluide qui rayonne. Peu d'hommes, certes, au milieu de l'humanité, en général peu sublime, furent marqués autant que lui d'un caractère de noblesse et de beauté spirituelles. Elévation, délicatesse, facilité quasi divine, grâce où se décèle une nature faite pour se mouvoir sans effort dans la lumière, il eut à un degré unique tout cela. Le Télémaque a vieilli et nous semble aujourd'hui incolore — pareil à ces tapisseries de haute lisse où, dans les solennels salons de certains vieux châteaux, on en voyait naguère se succéder les scènes mythologiques.— Mais ce roman, encore bien qu'à certains accents très purs et à une certaine transparence éthérée, on y reconnaisse l'âme fénelonienne, ce n'est pas tout Fénelon. Il faut convenir aussi que l'admiration du XVIIIe siècle à son déclin pour le pieux archevêque est irritante, et qu'il nous déplaît de l'entendre appeler le « vertueux Fénelon » par des gens qui diront le « vertueux Robespierre » et le « vertueux Marat ». Oublions toutefois le travestissement sous lequel il apparaît à une époque faussement sentimentale. Ils ne s'y trompent pas les admirateurs aujourd'hui plus nombreux que jamais d'un si délicieux génie. Si les fervents de Bossuet ne sont pas toujours tendres pour son rival de Cambrai, s'ils osent prononcer à propos de lui des mots dont la dureté étonne, il y a de bien éloquents vengeurs de sa mémoire, que Lacordaire appelait très heureusement harmonieux. Qu'on lise plutôt dans les *Annales de philosophie chrétienne*, de décembre et de janvier 1910, le *Pro Fenelone* de M. Henri Brémond. Son plaidoyer n'est point terminé, mais il nous soulage déjà par sa logique entraînante et vive des deux lourds volumes de M. Croylé. Nous en attendons la fin avec impatience, et nous signalons avec un égal plaisir le **Fénelon** de M. l'abbé Moïse Cagnac. On y trouve d'excellentes et, peut-on croire, décisives pages, sur la place de Fénelon dans l'histoire de la pédagogie, sur l'archevêque de Cambrai et son rôle dans l'affaire du jansénisme; enfin, ce qui nous intéresse particulièrement ici, sur les idées mystiques de Fénelon et sur l'admirable directeur de conscience qu'il fut et que sa correspondance révèle.

Fénelon est le successeur, le disciple de tous les mystiques du Moyen-Age et de la Renaissance, de saint François de Sales qu'il cite à chaque page. Il a si peu le sens propre que ses *Maximes des saints* ne sont que le suc des traités ascétiques et mystiques, moins les expressions répréhensibles dont il ne soupçonnait pas l'ambiguïté, et que les défenses de son

livre, qui ne furent point condamnées, ne sont qu'une longue suite d'extraits des mystiques, ses prédécesseurs.

A présent voici un jugement d'ensemble que nous nous plaisons à reproduire :

D'un mot l'on peut dire que, dans sa correspondance, spirituelle, politique ou privée, Fénelon se montre avec une nature rêveuse et ardente, où le goût de la contemplation des vérités éternelles se mêle si étrangement au désir passionné du bien public et d'un besoin irrésistible d'activité.

Cette activité, il l'a portée partout.

Directeur de conscience, il a répondu à toutes les personnes qui s'adressaient à lui, donnant aux unes des raisons de croire, aux autres des moyens de vivre chrétiennement au milieu du monde. Il a mesuré ses conseils aux forces de chacun. Il a dirigé toutes sortes d'âmes, à toutes il a dit ce qui convenait. Les âmes mortes, il les a réveillées ; celles qui revenaient à la vie, il les a aidées ; les âmes tièdes, il les a secouées ; les âmes malades, il les a guéries, ou tout au moins soulagées ; les âmes fortes, il les a conservées ; les âmes héroïques, il les a gardées. Aux âmes délicates, il a donné un pain léger ; aux âmes mystiques, il a parlé un langage divin.

Son mysticisme ne découle pas seulement de son esprit, mais du fond même de son être, et, pour ainsi dire, de son tempérament ; il est sa pensée elle-même ; et ce n'est pas seulement dans *l'Explication des Maximes*, il est plus ou moins dans tous les traités de religion, et il y est souvent exposé avec une ampleur, une abondance, un laisser-aller qui prouvent que l'auteur est bien aise de parler sur ces matières. Et encore Fénelon n'a pas tout dit de ce qu'il sentait sur cette question ; il savait qu'il était épié, et il calmait les ardeurs et les enthousiasmes de son cœur. Sa pensée entière était pour ses amis, dans sa personne, dans ses entretiens. Cette piété qui touchait à la sainteté se manifestait dans le geste et dans le regard, dans ses traits et dans sa figure plus éloquente encore que sa parole si douce et si empreinte d'onction apostolique. De là les attraits uniques de son commerce et de sa conversation ; de là l'amour, la vénération et le dévouement qu'il inspirait.

En philosophie il a été un des penseurs les plus subtils et les plus hardis ; sa métaphysique, dans ses hauteurs, par exemple dans la seconde partie de *l'Existence de Dieu*, va se rejoindre aux subtilités et aux sublimités de sa théologie...

Théologien, il a mené le bon combat contre le jansénisme, pour se faire pardonner ses erreurs, dit-on, et se réhabiliter aux dépens des autres. L'on peut croire aussi qu'il a agi pour satisfaire sa conscience épiscopale. Les évêques sont ses gardiens de la doctrine.

Evêque, il le fut dignement. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Il mourut à la tâche et le peuple se souvient encore de lui.

C'est le plus antique des écrivains modernes. Très français, il nous donne dans ses œuvres littéraires une suave impression d'hellénisme. Et c'est un grand étonnement et un véritable charme.

Politique fin autant que clairvoyant, ses écrits témoignent d'un remarquable sens du « réel » et d'un ardent désir du bonheur des peuples.

Depuis quelques années le *Journal intime* d'H. Frédéric Amiel a été réédité plusieurs fois. Cela prouve sans doute que le penseur, qui nous y révèle ses souffrances peu banales, dans une langue imagée et pénétrante, s'empare de plus en plus du public lettré par tout ce qu'il y a en lui de sympathique et d'original. Cela prouve aussi que les états d'âme qui furent les siens tendent à devenir ceux d'une élite croissante. Il suffit pour les partager d'être comme lui tout imprégné des philosophies négatives, aujourd'hui en vogue, d'avoir cette sensibilité aiguë et morbide que développent les extrêmes civilisations et de se laisser aller passivement à la vague lassitude de vivre dont l'atmosphère troublée de notre temps est pénétrée. Dans une étude publiée assez récemment, et qui fait partie d'une collection de *Profili*, dont le professeur A.-F. Formiggini est l'éditeur, à Modène, M. Carlo Pascal nous donne sur le cas de **Federico Amiel** des considérations intéressantes. Il nous le montre rempli de cette tristesse du vieil Héraclite qui, en somme, résulte nécessairement de toute conception naturaliste et panthéistique des choses. Frédéric Amiel, aux Universités d'Allemagne, s'était nourri d'Hegel et le pessimisme de Schopenhauer avait laissé de profonds échos dans son âme affectueuse et sentimentale.

Or que pouvait bien dire à une telle âme la contemplation bouddhique du monde? Elle lui disait ce qu'elle dit depuis des siècles à l'Inde, ce qu'elle avait dit en Grèce aux antiques Eléates, à savoir que tout est illusion et que le voile des apparences ne recouvre qu'un grand vide où il est bon de s'absorber le plus tôt possible pour échapper aux souffrances du désir. Nul plus que Frédéric Amiel n'a goûté les ivresses de la Nature, nul plus que lui ne s'est laissé nonchalamment bercer par toutes les musiques et toutes les fantasmagories changeantes dont la menteuse Maïa nous leurre; nul plus que lui aussi n'a laissé voir l'amertume que laissent dans notre cœur ces déprimantes extases. C'est que, en effet, si la nature n'est pas le symbole passager de réalités plus hautes, si elle ne doit pas un jour être transfigurée dans l'harmonie et la gloire, si nous ne devons pas voir surgir « ces Cieux nouveaux et cette Terre nouvelle », qui sont l'espoir des chrétiens, à quoi bon vivre? Au fond tout n'est qu'illusion, action et réaction sans but, lutte pour la vie féroce et implacable : il vaudrait mieux n'être pas nés. Frédéric Amiel se reproche, dans son *Journal Intime*, son inertie : mais pourquoi aurait-il agi avec une pareille métaphysique? L'effort n'est légitime que si l'on croit au triomphe final du Bien. Heureusement, Amiel est souvent illogique. Il se ressouvient de son éducation première et son cœur est resté malgré lui chrétien, si sa pensée ne l'est plus. De là le tragique de ses luttes, de là l'intérêt pour nous de ses confidences. Cela, M. Carlo Pascal ne le dit pas. Mais, avant lui, dans une autre étude, qui complète la sienne

au point de vue religieux, Giulio Salvadori l'avait dit, et, les analysant, les comparant tous les deux, un jeune penseur catholique, de grande espérance, Egilberto Martire, dans un article du *Corriere d'Italia*, le dit à son tour, avec une émotion pathétique. Il conclut que la souffrance dont témoigne *le Journal Intime* d'Amiel a pu lui être comptée pour sa rédemption. Comparée, par exemple, à celle d'un pur dilettante, tout négatif, comme l'égoïste Ernest Renan, sa vie nous apparaît plus noble, parce que marquée du signe de la Croix.

Nous sommes heureux de voir revenir sous notre plume le nom de M. Henri Brémond, qui nous a donné récemment la seconde série de ses essais sur **l'Inquiétude Religieuse**. De toutes les angoisses qui peuvent agiter l'âme humaine, cette inquiétude est, on en conviendra, la plus noble et celle qui mérite le mieux d'attirer l'attention des vrais psychologues. Dans le présent livre, M. Brémond, avec la délicatesse de touche et la profondeur aimable que l'on sait, nous parle des deux conversions de Pascal : la première, avant tout intellectuelle, qui fit de lui un théologien janséniste ; la seconde, qui se renouvela dans les profondeurs de son âme, l'illumina, l'attendrit, le transforma en chrétien mystique et le mena jusqu'à ces éblouissements de l'extase, dont la fameuse *Amulette* fixe le souvenir et dont *le Mystère de Jésus*, dans sa brièveté haletante, est pour nous tout frémissant encore. On s'associera de grand cœur au jugement par lequel M. Brémond termine :

Né douze siècles plus tôt, le frère de Jacqueline serait aujourd'hui ou un Docteur de l'Eglise ou un Père du désert. Sans le livre de Jansénius, nous le verrions peut-être aujourd'hui, sur les autels, entre saint François de Sales et saint Vincent de Paul. Il s'est trompé sur le dogme et sur la morale. Il a manqué de charité dans une circonstance mémorable où il a mis, au service d'un parti, tous les trésors de son éloquence, toutes les ironies de l'orgueil humain. Il a contristé l'Eglise et réjoui les incrédules, et je crois l'entendre lui-même qui me presse de faire, aussi large que possible, la part de ses erreurs et de ses misères. Nous l'aimons, pourtant, nous le vénérons, parce qu'il a écrit, parce qu'il a vécu *le Mystère de Jésus*. J'allais dire que nous le prions aussi. Libre à chacun de se choisir un héros spirituel de prédilection dans la pléiade de ces demi-saints que notre culte canonise : Fénelon, Bossuet... Newman ; nous sommes nombreux en France, à cette heure, qui mettons au-dessous de tous ces noms le nom de Pascal.

Signalons encore l'important chapitre sur la *Détresse de Lamennais* et les pages consacrées à Huysmans, où en dehors des réserves esthétiques qu'un écrivain, de race très française, comme M. Brémond, ne pouvait manquer de faire, il y a tant de fine tendresse pour le cher mort et de justice rendue à sa véritable originalité.

LOUIS LE CARDONNEL.

ÉSOTÉRISME ET SCIENCES PSYCHIQUES

Fabre d'Olivet : *Histoire philosophique du genre humain*, préf. de Sédir, tome I, in-8, Chacornac. — Matgioi : *La Chine des lettrés*, in-8, Libr. Hermétique. — F.-Ch. Barlet : *Le Véritable almanach astrologique*, in-8 carré, Libr. du Merveilleux. — V.-E. Michelet : *Villiers de l'Isle Adam*, broch. in-8, Libr. Hermétique. — Paul Nord : *L'Essor moderne vers l'Idéal des temps nouveaux*, in-8 carré, Arnaud. — Dr Géraud-Bonnet : *Précis d'auto-suggestion volontaire*, in-12, Jules Rousset. — Mme J. Roy : *La Puissance magique mise à la portée de tous*, in-8, ill., Chacornac. — Louis de Valbois : *Pour franchir les portes*, in-12, Leymarie. — Memento.

Fabre d'Olivet est l'un des trois ou quatre grands noms dont se réclament les occultistes contemporains. Je crois qu'il n'a jamais été aussi étudié et aussi universellement admiré qu'aujourd'hui. On paie à prix d'or la moindre et la plus insignifiante de ses publications. Ses maîtresses œuvres sont devenues introuvables. On en a déjà réimprimé deux : *les Vers dorés de Pythagore* et *la Langue hébraïque restituée*, et voici qu'on en reproduit une troisième : **l'Histoire philosophique du genre humain**. Le premier volume seul est paru. Il est précédé d'une intéressante notice bio-bibliographique. M. Sédir, qui l'a écrite, rapporte, en manière de conclusion, l'opinion de Saint-Yves d'Alveydre sur *l'Histoire philosophique*, qui a inspiré sa *Mission des Juifs*.

Saint-Yves rend pleinement justice au grand historien philosophe. Les quelques réserves qu'il fait ont surtout trait aux tendances théocratiques et polythéistes de Fabre d'Olivet. Ces réserves d'ailleurs pourraient s'appliquer, sans grand changement, au théocratisme chrétien de Saint-Yves.

Théoriciens plutôt qu'historiens, ils ne se sont pas contentés, l'un comme l'autre, de rendre compte des faits sans plus, mais ils ont cherché à justifier leurs systèmes : ce qui n'est pas faire œuvre de science. Leurs conclusions étant divergentes, l'un des deux s'est trompé, à moins — ce qui est plus vraisemblable — qu'ils ne se soient trompés tous les deux.

Un gouvernement théocratique chrétien, à forme *synarchique*, ne saurait pas plus convenir au monde moderne qu'une théocratie d'inspiration païenne, appuyée sur une société divisée en castes. Au reste, le système synarchique n'est au fond que le régime de castes corrigé et modernisé. Leur différence fondamentale réside donc dans leurs tendances opposées.

A tout considérer, je ne sais s'il ne serait pas préférable de sacrifier aux dieux lumineux, tolérants et humains de la Grèce plutôt qu'au dieu intolérant et exclusif des chrétiens, à qui nous devons Marie Alacoque et Benoît Labre, Dominique et Loyola, l'Inquisition et les guerres de religion. Au surplus, je me demande comment on pourrait prendre Jésus-Christ — ainsi que le veut M. Sédir — pour

« l'infaillible criterium » dans « tous les ordres d'étude (1) ».

La *Dissertation introductive*, qui ouvre le premier volume de *l'Histoire philosophique*, est vraiment d'un esprit supérieur. Fabre d'Olivet y expose ses idées sur la constitution de l'homme et sur les rôles de la Providence, du Destin et de la Volonté humaine dans l'histoire. J'aurais bien quelques remarques à faire sur la manière dont il envisage ces rôles et sur la façon dont il répartit les facultés dans les sphères instinctive, animique, intellectuelle et volitive, mais la place me manque pour les développer. Je ne saurais, en tout cas, assez recommander aux occultistes de comparer avec soin les enseignements des maîtres avec les données actuelles de la science. On néglige trop souvent cet indispensable travail.

§

M. Matgioi a beaucoup de sympathie et d'admiration pour la Chine et sa civilisation. Il a déjà écrit nombre d'ouvrages sur ce grand pays, ses philosophies et ses religions. Il a traduit, en outre, le *Tao* et le *Te* de Laotseu et le *Kan ing*.

Dans son dernier ouvrage, — **la Chine des lettrés**, — il traite plus spécialement de la caste des lettrés, de leur histoire, de leur influence, de leur religion, de leurs philosophies, de leur morale, de leur politique et de leurs œuvres scientifiques, littéraires et artistiques.

Les lettrés sont avant tout des *traditionalistes*. Ils se rattachent, par Fohi, à la tradition primitive. Cet empereur légendaire fut, pour les Chinois, ce que Ménès fut pour les Egyptiens, Moïse pour les Hébreux et Manou pour l'Inde. On lui attribue la création des caractères chinois dits *kotéou* et de l'écriture symbolique, formée de traits continus et de traits brisés dont il composa les huit trigrammes et, par ces derniers, les 64 hexagrammes dont lui et ses disciples composèrent le *Yi King*, le plus ancien des livres chinois.

Le *Yi King* ou livre des *modifications* « rappelle par son titre que toutes les modalités du Créateur dans sa création sont étudiées dans les soixante-quatre formules des hexagrammes, formant cercle, et dont le dernier se relie intimement au premier ». C'est un livre synthétique et universel, puisqu'on peut assigner à chaque hexagramme une série de sens analogues et, par là, embrasser tous les ordres du savoir.

Ce livre, — avec la formule et les commentaires de Wenwang, de Laotseu, de Kongtzeu (Confucius), etc., forme, suivant M. Matgioi, « la clef de la métaphysique générale et de toutes les conceptions phi-

(1) Evidemment l'expression dépasse ici l'idée. Car je ne puis concevoir qu'il soit venu à la pensée de M. Sédir, que le Christ pût être criterium de certitude dans tous les ordres de savoir comme, par exemple, en physique et en mathématique.

losophiques chinoises ». Et c'est ce qu'il s'est appliqué à démontrer.

Les occultistes liront ces pages avec intérêt, ainsi que celles ayant trait aux sociétés secrètes mystiques, au lamaïsme et à la psychologie. Ils verront que, malgré les différences nécessitées par les exigences des adaptations imposées par le milieu et la race, on retrouve les mêmes principes à la base de toutes les traditions.

§

M. Barlet a comblé une lacune en publiant **le Véritable almanach astrologique**. Dorénavant les astrologues français ne seront pas obligés d'avoir recours aux Ephémérides publiés par les Anglais (Raphaël ou Zadkiel), pour dresser rapidement leurs thèmes. La dernière partie de son Almanach contient toutes les données nécessaires pour le calcul de la position des astres (longitude, latitude et déclinaison des planètes et des luminaires, phases de la lune, aspects mutuels des astres et tables des maisons pour les 22, 35, 40,45 49, 52 et 56e degrés de latitude, pouvant servir également pour les degrés intermédiaires et voisins). La première partie indique la manière de se servir des Ephémérides, des tables des saisons et des aspects lunaires, de dresser des horoscopes et de trouver ses génies. Elle renferme aussi des renseignements concis sur les éléments de l'astrologie, des présages pour chaque mois de l'année 1910 et les horoscopes de la France, des souverains et des gouvernants.

Il est à souhaiter que cette utile publication soit continuée régulièrement tous les ans.

§

La collection des maîtres occultistes s'est enrichie d'un nouveau volume. C'est à la mémoire de **Villiers de l'Isle Adam** qu'il est consacré. L'auteur de l'opuscule, M. Victor-Emile Michelet, salue en ce grand penseur :

« L'un des plus hauts et des plus parfaits initiés de la France, un « des plus sûrs mainteneurs de la Tradition occidentale, un guide et « un maître. Il entend le sens vivant de la Parole, et il en transmet la « révélation avec l'autorité de ceux qui voient la lumière intérieure « des arcanes. Ce n'est pas, évidemment, dans les œuvres de sa jeu- « nesse qu'il montre cette certitude. Nul n'atteint le sommet dès les « premiers pas. C'est dans les œuvres de sa forte maturité, surtout « dans *Akédyssèril*, dans l'*Eve future* et dans *Axël* que les phrases « deviennent, par delà leur sonorité profonde, par delà leur signifi- « cation première et apparente, lourdes de significations latentes et de « mâle certitude. »

J'approuve pleinement les paroles de M. Michelet. J'ajouterai toutefois que Villiers de l'Isle Adam fut un grand intuitif, un inspiré qui avait pressenti, deviné les grandes vérités ésotériques plutôt qu'un

mage, qui se serait identifié à elles jusqu'à les incarner dans sa propre vie. Pas plus que son héros de prédilection, Axël, il n'est parvenu à la souveraine maîtrise de soi, à l'équilibre parfait. Mais il était sans doute sur la voie. Et c'est déjà beaucoup.

§

L'Essor Moderne vers l'Idéal des temps nouveaux est un livre plein de bonnes intentions et de nobles espoirs. Il annonce une ère nouvelle de la science et de la pensée et la constitution d'une sorte de philosophie absolue que l'auteur, M. Paul Nord, appelle le *monisme intégral* ou le *panmonisme*.

Je n'ai pas trop bien vu comment il fait pour concilier les théories divergentes, les systèmes opposés, les religions ennemies. Il n'y a que la science qui puisse conduire à l'unité scientifique, religieuse, morale et sociale, par l'unité de méthode et l'unité de critérium.

M. Paul Nord a beaucoup lu et aussi beaucoup retenu. Son livre est plein de souvenirs de ses lectures. Il a su en extraire l'essentiel et le présenter sous une forme claire et facile. Il a montré de véritables dons de vulgarisateur scientifique. Je lui conseillerai cependant de ne pas trop s'aventurer sur le terrain philosophique et métaphysique, où il risque de trébucher sur des termes contradictoires.

§

Le Précis d'auto-suggestion volontaire du Dr Géraud Bonnet est une sorte de manuel pratique, écrit sous une forme très simple et très claire, à l'usage de ceux qui désirent développer leur vigueur physique, leur énergie morale, la fermeté de leur caractère.

Il traite successivement du magnétisme et de l'hypnotisme, de l'auto-suggestion, de l'éducation de la volonté, de la confiance en soi, de la concentration de la pensée et de la puissance personnelle sur soi et sur autrui.

La pratique persévérante des exercices qu'il recommande doit permettre de se constituer une personnalité puissante et de devenir enfin *quelqu'un*.

— Mme J. Roy, « professeur de sciences occultes », poursuit dans son livre, — **la Puissance magique mise à la portée de tous**, — un but à peu près identique, puisqu'elle promet de donner « les moyens de dominer ses semblables et d'acquérir facilement la santé, le bonheur et la richesse ».

Ces moyens sont, — outre ceux déjà indiqués par le Dr Bonnet, — la prière, les influences astrales, la psychométrie, la voyance, l'envoûtement et tous ceux qui relèvent de la magie cérémonielle, comme le geste, le verbe, les signes, les parfums, les pantacles, les talismans, les amulettes, les philtres, les conjurations et les évocations.

L'ouvrage forme un véritable cours d'hypnotisme et de magie pratiques, rédigé d'après les grimoires et les travaux des auteurs contemporains qui ont écrit sur ces matières.

§

L'ouvrage de Louis de Valbois, — qui est un spirite convaincu — est plein de sentiments élevés, de nobles aspirations et d'élans généreux. Le titre : **Pour Franchir les Portes**, en indique le but et les lignes suivantes exposent les moyens à employer pour l'atteindre :

« C'est le recueillement en soi-même, l'examen de notre vie en « regard de la loi divine, l'introspection en un mot, cela même dont « la même pratique plaît si peu au grand nombre. Et encore Dieu « ne nous est pas sensible, parce que trop élevé pour notre faiblesse, « il nous a envoyé le Christ, âme de beauté et modèle de vertu sous « une forme humaine imitable pour nous. Si nous voulons prendre « l'Evangile, non dans les commentaires que des soi-disant docteurs « en ont tirés, mais dans son essence même et sa portée ésotérique, « si nous voulons conformer notre existence et notre cœur à ce plan « tracé à notre usage, nous franchirons très vite les derniers degrés « terrestres... »

§

Memento.— *La Gnose* (nº 3) publie de très intéresssants articles de Synésius (*Le Père Hyacinthe et la Gnose*), de Mercuranus (*Notes sommaires sur le Gnosticisme*), de Marnès (*La Magie dans le Gnosticisme*) et la traduction des *Philosophumena*. — *L'Initiation* (février) contient une étude de Papus sur *les premiers éléments d'Astrosophie*, de C. B sur *la Pétrothérapie occulte* et des articles du Dr Marc-Haven (*les Critiques de Cagliostro*), de Franlac, de Combes Léon, etc.

— Les *Libres Etudes* (février) contiennent des reproductions de Wronski, du P. Huc, de Saint-Clément, des hymnes de Synésius et une vision avestique (*Un Pèlerin de la Vie*), écrite par Ed. Bailly ;

— *Les Nouveaux Horizons* (mars) : *Un livre sur l'Alchimie* par Filalète, *la Médecine spargyrique* par Jollivet-Castelot, etc.

— *Les Pages Modernes* (décembre et janvier) publient les réponses de Han Ryner, Dr Foveau de Courmelles, Jacques Brieu, Félix le Dantec, J. Pacheu, Jollivet-Castelot, Simon-Savigny, à une Enquête sur *l'Occultisme et la Conscience Moderne*.

— *Le Réveil Gnostique* renferme une remarquable étude de P.-C. Revel sur *le Relatif et l'Absolu* et *l'Acacia* (nos 83-84) de bons articles d'Oswald Wirth. Lire également le nº de novembre-décembre de la revue italienne : *Luce e Ombra*, consacré entièrement à *Lombroso*.

JACQUES BRIEU.

LES REVUES

La Flamme : un plaidoyer de M. Léon Bloy en faveur de Mlle Lucienne Delaroche, un sculpteur qu'il faut aider à parfaire un beau monument à la gloire de Bar-

bey d'Aurevilly. — *Le Correspondant :* M. Maurice Talmeyr documenté par un noble jésuite sur la condition des ouvrières à Paris. — *Les Actes des Poètes :* lettres inédites de Charles-Louis Philippe. — *La Nouvelle Revue Française :* poèmes de Mme Elsa Kœberlé. — Memento.

La Flamme (20 février) accueille un article de M. Léon Bloy qui eût dû paraître ailleurs. C'est à l'honneur de cette revue, car un article de M. Léon Bloy est toujours un exemple par sa forme, même pour quiconque dont il blesserait les opinions ou un parti-pris.

Cette fois, M. Léon Bloy oppose au monument de M. Auguste Rodin, élevé à la gloire de Barbey d'Aurevilly, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, et qu'il appelle un « navet aux canards », un « *vrai* monument » auquel travaille encore « une jeune femme, Mlle Lucienne « Delaroche, promise à la gloire de même façon que les martyrs à « la dent des bêtes, mais, jusqu'à ce jour, connue seulement des « artistes par quelques œuvres exposées dont la vigueur extraordi- « naire les étonna. »

L'œuvre de Mlle L. Delaroche montre « le grand et noblissime écrivain... couché à jamais » et veillé par « six des personnages de ses « romans... trois à sa droite et trois à sa gauche... dans les costumes « et les attitudes que leur prescrivit pour toujours l'écrivain qui les « enfanta ».

Pour M. Léon Bloy, tous les personnages de Barbey d'Aurevilly « sont des dandies » :

Je ne sais si Lucienne Delaroche l'a compris, mais, à coup sûr, elle l'a rudement senti. Lectrice passionnée de Barbey d'Aurevilly, elle prend tout ce qu'elle peut de cette âme normande qui lui est cousine germaine et elle la répand sur les figures vivantes et indéplaçables de son monument qui est un rêve. Le rêve d'un rêve immobilisé dans l'enthousiasme, dans la colère, dans l'héroïsme, dans la méditation, la vénération ou la compassion : Barbey d'Aurevilly au total; Barbey d'Aurevilly en personne et en plusieurs personnes, tel que nous le connûmes, à trois ou quatre, en des temps anciens.

Ah ! comme il l'eût aimé, ce monument, notre grand et pauvre d'Aurevilly ! Et comme il l'eût serrée dans ses bras, l'admirable fille normande qui le glorifie !

L'impression donnée par cette œuvre de statuaire est si forte que je ne suis pas éloigné de croire que c'est Barbey d'Aurevilly qui l'a voulue et dictée, vingt ans après sa mort. N'importe où se trouve son esprit incorruptible, il l'a désirée d'un désir de trépassé, exactement comme il a dû désirer qu'on priât pour son repos éternel. Mort sans enfants de sa chair, il vit et doit vouloir vivre dans les enfants de sa pensée qui priaient déjà pour lui dans ses livres et qui vont prier plus fort dans leurs vêtements de pierre, dans leur immobilité terrible. Quel misérable pourrait passer à côté du *Moïse* de Michel-Ange sans entendre, jusqu'au plus profond de ses entrailles, la très humble et omnipotente prière de ce bronze pour l'immense artiste dont les os sont en poussière depuis plus de trois cents ans ?

Que Lucienne Delaroche me pardonne d'avoir écrit ce nom redoutable de Michel-Ange. La Statuaire, elle aussi, est une grande famille silencieuse et on ne sait pas ce que chuchotent quelquefois à l'oreille des tout petits les plus grands anciens.

« Cette petite femme au cœur de lion », ainsi que la nomme M. Léon Bloy, « travaille dans le dénuement complet ». Il veut qu'on aide Mlle Lucienne Delaroche, dont « l'œuvre magnifique va vers sa fin » :

Va-t-on laisser inachevé et périssant le monument de Lucienne Delaroche, le seul digne d'un des plus fiers écrivains de France ? Ne se trouvera-t-il personne pour aider et soutenir jusqu'à la fin l'admirable et si généreuse artiste qui ne demande rien pour elle-même. Elle habite Montrouge, 6, villa Saint-Jacques. Ceux qui aiment encore la noblesse et la beauté emporteront, je crois, de leur visite à son atelier de vivifiantes émotions.

§

Le Correspondant (25 février) publie la cinquième partie d'un curieux ouvrage de M. Maurice Talmeyr : « La Nouvelle légende dorée. » Cette partie a pour titre : « La Messe des midinettes. » Le fond en est fourni par les confidences du « bon père de X..., le propre arrière-petit-fils d'un très grand homme ».

La fréquentation intellectuelle des écrivains catholiques — nous entendons dire : les combatifs, naturellement, — n'est pas débilitante, quand ils nourrissent de documents leurs écrits. Il faut entendre cette cloche-là, pourvu qu'elle ne sonne ni l'invective, ni la palinodie.

Ce « bon père de X... » dit bien, quelque part, d'une de ces pénitentes irrégulières que lui ramènent « des déboires, et surtout les gros » : — « Hélas ! le déboire n'avait pas été, malheureusement, aussi gros que je l'aurais voulu ! » Cela n'est pas mal, en vérité. Le sauvetage des âmes impose d'étranges obligations. Le sauveteur voit plus haut que la terre. La touche-t-il même, de ses pieds ?

Cependant, le « bon père de X... » a raconté des histoires mémorables à M. Maurice Talmeyr.

Celle-ci est à faire grincer les dents, de révolte :

— A Paris, voyez-vous, la vie de l'ouvrière est généralement terrible. Tout est fait pour l'y tuer physiquement et moralement, et je me demande souvent ce qu'y deviendraient bien des honnêtes femmes, et surtout bien des femmes du monde, qui se croient le droit d'être sévères... Je connais une jeune fille qui était employée dans un grand magasin, et que son inspecteur avait aussi inutilement que tyranniquement ennuyée de ses assiduités. D'abord, il n'avait pas eu trop l'air de lui en garder rancune. Puis, un jour, pour une petite faute dans le service, pour une négligence insignifiante, il la faisait impitoyablement renvoyer... La pauvre fille entrait

dans un autre magasin. Mais son ancien inspecteur y avait des amis, et ces amis, immédiatement, se mettaient à la pourchasser comme l'avait déjà pourchassée l'autre. Elle ne cédait pas, elle résistait encore, et là aussi, alors, à la première négligence, on la mettait à la porte sans pitié... On a vraiment peine à le croire, mais elle n'a pu rester nulle part à Paris. Je m'étais d'abord demandé si je ne me trouvais pas par hasard devant une maniaque. Mais pas du tout. Son histoire était parfaitement réelle. Tout ce monde de commis et d'inspecteurs est très loin d'être toujours bon, et certains d'entre eux, piqués au jeu, avaient fini par s'y donner le mot d'ordre pour se la signaler et recommencer contre elle la même persécution. Sa position devint intenable, et je dus lui chercher une place à l'étranger. Elle y est maintenant depuis plusieurs années, et elle s'y trouve très heureuse .. Ah ! si on pouvait savoir toutes celles qui sont ainsi persécutées, dans ce monde des ateliers et des magasins, uniquement parce qu'elles sont honnêtes ! Il ne leur est véritablement quelquefois pas possible de le rester. Il y a des maisons où on ne le leur permet pas. Alors, que voulez-vous ? Ce qui doit arriver arrive... Elles tombent, une chute en amène une autre, et c'est la triste histoire bien connue...

Naturellement, la foi intervient dans le récit de l'honorable jésuite. En somme, il s'agit de femmes; et tout, avec elles, peut arriver !

Cette autre histoire est émouvante à un point surprenant. Nous laissons le « bon père de X... » conclure. Mais ç'aurait été si bie — vous allez voir ? — que Dieu rendît tout net son amant à cett maîtresse délaissée, qui, dans sa passion, choisissait un jésuite pou intercesseur auprès du ciel.

Or, M. Maurice Talmeyr rapporte ainsi le discours de son confident :

Une autre fois, un samedi, j'étais à mon confessionnal de la rue Z... Il était de bonne heure, je n'avais encore personne, et je disais mon bréviair derrière ma grille, quand une pénitente assez élégante, et que je ne con naissais pas, mais dont la mise me disait suffisamment qui elle était, venai s'effondrer sur un prie-Dieu, contre mon confessionnal. Un peu ennuyé, a bout d'un certain temps, de voir se prolonger aussi près de moi cette sta tion que je ne m'expliquais pas et qui me semblait même suspecte, je finis sais par me lever, j'ouvrais ma porte, et, assez durement, je demandais la personne : « Est-ce que vous voulez vous confesser ? » Je supposais qu'el allait se retirer, mais elle ne bougeait pas, et me répondait violemmen avec une figure en larmes : « Non, je ne veux pas me confesser... Ma mon amant m'a abandonnée... Demandez à Dieu qu'il me le rende!... J'étais indigné, et j'allais lui ordonner de sortir, lorsque je lui dis douce ment, après avoir réfléchi : « Ma fille, vous ne voulez pas vous confesse mais c'est au contraire le moment, puisque vous venez de rompre et qu le brisement est fait... Allons ! venez demander pardon à Dieu, et reme tez-vous en grâce auprès de lui... Entrez au confessionnal... » Eh bien elle y est entrée, a fait une excellente confession, n'est plus retombée, elle est aujourd'hui sauvée... Pauvre fille ! Elle n'avait pas dix-neuf ans.

Cette fin rappelle assez les miracles domestiques qui sont l'essentiel de la propagande de l'Armée du Salut.

§

Les Actes des Poètes (mars). Ce numéro contient six lettres inédites de Charles-Louis Philippe.

Celle-ci est du temps où Philippe écrivait *Marie Donadieu* :

Je m'occupe toujours à mon livre. Il ne s'agit pas d'un souvenir d'amour que j'écrirai, mais de deux ou trois idées que j'ai expérimentées et qui s'illustreront d'une histoire assez nerveuse de passion. C'est pourquoi il ne faut pas que tu me dises de ne pas l'écrire. Ne me dis jamais de ne pas écrire mes livres. Je mettrai là-dedans du mouvement et de pauvres cris humains. Je voudrais y mettre une solennité à la Saint-Simon, le ton d'un roi qui tient les fils en sa main, qui voit s'agiter les hommes et qui pour eux aurait une sorte de pitié.

Je suis au bureau. Il y a toujours autour de moi un peu de remue-ménage... Le jour est bleu. J'aime les matins de Paris, les marchands des quatre-saisons, les allées et venues du travail qui s'éveille et cette fraîcheur du ciel que toute une journée de cris et de poussière n'a point encore salie. Je voudrais voir ton petit jardin. Nous nous asseoirons sous les arbres par les belles nuits du prochain printemps. Nous compterons les étoiles. Je te dirai des histoires : Il y avait une fois une bonne fée qui soignait les parterres d'un petit jardin... Et je baiserai de tout mon cœur tes yeux et ton cœur.

La lettre ci-après a un caractère documentaire très frappant. Chacun de ces trois alinéas, c'est un aspect de Charles-Louis Philippe :

Je ne t'écrirai pas longuement aujourd'hui parce que j'ai les nerfs fort agacés et que je ne puis te donner en cette lettre, avec leur calme et leur tendresse, les beaux sentiments que je garde pour toi.

Hier soir, j'ai dîné en ville. Je ne me sens jamais à l'aise avec des gens riches et artistes. C'est la différence des races. Ce qui est essentiel pour eux ne l'est pas du tout pour moi et j'ai des absences, des sentiments d'exil, véritablement accompagnés d'une impossibilité absolue de me mêler à la conversation. J'en suis toujours affecté.

Ce soir, je vais donc travailler, être moi-même enfin, et vivre comme je l'aurais voulu. J'ai vu hier au stéréoscope de belles photographies d'un voyage au golfe Persique. Mille désirs de voyage, tout le besoin que j'ai de voir l'homme et ses choses dans tous les pays du monde me remontaient ensemble.

§

Mme Elsa Kœberlé appelle modestement : « Des vers... », quatorze poèmes que publie **la Nouvelle Revue Française** (1er mars). Ces vers sont définitifs... et ce n'est pas trop dire !

Que penserez-vous de cette pièce ?

Avec quel art, destin jaloux,
Vous avez brisé ma superbe...

J'ai marché à travers les herbes,
Elles me montaient aux genoux...

Si vous préférez une élégie?

De ce pays si connu, tant aimé,
Tant parcouru de lignes si mêlées
A ton visage,
Je n'ai plus rien que l'odeur sous la pluie...
Les prés sont nus... Il faudrait que j'oublie
Ce paysage...

Dans le quatrain ci-après, il y a une évocation de la Vltava... La Vltava!... Ah! ce nom seul est un délice!...

De ce mois d'été plein de chants d'oiseaux,
Dans la ville en fleur où la Vltava coule,
Les plus tristes jours ont gardé l'écho,
Et la face en pleurs d'aujourd'hui s'y moule...

Dans la fameuse pomme du Paradis terrestre, il y avait non pas un ver, mais des vers!... Eve, gloutonne, naturellement, les mangea. Ses filles prodigues nous les rendent, avec la merveilleuse inconscience du mirabellier, du cognassier ou de la pomme de terre.

La poésie coule des femmes du xxe siècle, ainsi qu'une gomme insip de et incolore.

§

Memento. — *Vers et Prose* (janvier-février-mars) qui, avec son prochain volume, « entrera dans sa sixième année », clôt la cinquième de son existence par un numéro remarquable. On y lira des proses parfaites de M. Jules Renard, un *Saint-Jean* sonore de M. Emile Verhaeren, des poèmes de MM. Henri de Régnier, E. Gojon, F. Ochsé, A.-F. Herold, A. Saint-Paul, André Salmon, des ballades de M. Paul Fort : *la Tristesse de l'homme*, une « Stèle » gravée par notre grand Jean Moréas à la gloire du poète Charles Guérin, des contes de MM. Julien Ochsé, F. Fosca, des « Jouets de Paris » de M. Paul Leclercq, une étude de l'œuvre de Mme Louise Breslau par M. Gabriel Mourey, une analyse « de la Nef de M. Elémir Bourges », par M. Emile Bernard, — et, *last but not least*, « Les Métamorphoses de la nuit », par Mme Charlette Adrianne.

La Nouvelle Revue (1er mars). — « De Salerne à Capri », par M. André Maurel. — « La France dans les Lettres Russes », par MM. Stéphane-Pol et M. Quais.

La Grande Revue (25 février). — « Lièder », par M. André Suarès et de M. Yves Scantrel, de curieuses notes sur « l'inondation ». — Un « Edouard Rod », par M. J. Ernest-Charles.

La Revue de Paris (1er mars). — « Le Jardin des caresses », suite heureuse de poèmes arabes du xe siècle publiés par M. Franz Toussaint.

Les Rubriques nouvelles (1er mars). — « Le Mystère de l'âme moderne », par M. Léon Vannoz. — « La Pastorale italienne au xvie siècle », par M. L. de Bouchaud.

L'Hermine (20 février). — « Fin d'avril », poésie de M. Victor Le Merdy, un nouveau nom dans la littérature. Mais il y a « le Carrefour aux cochons », signé Hebbé, et qui est très bien.

La Nouvelle Revue française (1er mars). — M. J. Schlumbeger : « Le Règne de l'artiste. » — M. P. Wenz : « Le Charretier ». — Le « Journal sans dates », de M. André Gide, est consacré à la *Jeanne d'Arc* de M. Charles Péguy.

Les Actes des Poètes (mars). — Très curieuse « Histoire du Jeune Homme aux Pantalons bleus », par M. Roger Dévigne, maître d'un style très personnel et qui a une imagination fort originale.

Revue Bleue (5 mars). — « Shakespeare et Balzac », par M. George Moore. — « Psychologie de la Mode », par M. Gomez Carrillo.

Pan (février). — D'exquis « Madrigaux romantiques » traduits de l'espagnol par M. Valéry Larbaud.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Daniel Defoe journaliste (*L'Opinion*, 12 mars). — Rostâneries (*Le Chroniqueur de Paris*, 10 mars). —

Daniel Defoe, nous dit M. Charles Chassé, dans **l'Opinion**, fut un grand menteur et un grand reporter. Comme les moyens d'information étaient médiocres, il inventait ses reportages. En somme il avait la tournure d'esprit de Jonathan Swift et d'Edgar Poe, qui eux aussi furent des journalistes. Tous les trois, par des récits merveilleux, réussirent à satisfaire la crédulité de leurs contemporains ; oui le récit de Swift avait un tel ton de sincérité que des bourgeois anglais, naïfs et insatiables, l'interrogeaient passionnément sur le capitaine Gulliver. Après cela, comment ne pas croire aux aventures de Robinson Crusoé?

Dans les divers journaux où il collabora, Defoe professait fort sagement la connaissance universelle et détaillée de tous les événements réels et possibles ; on remarqua qu'il n'était jamais plus exactement informé que lorsqu'il gisait au fond de la prison de Newgate, pour quelque calembredaine politique.

Mais son chef-d'œuvre devait être la description de l'éruption de l'île de St-Vincent que, le 5 juillet 1718, il publia dans le *Mist's Journal* dont il était devenu le rédacteur en chef. Peut-être les lecteurs me sauront-ils gré de leur rappeler qu'aucune éruption n'a eu lieu à Saint-Vincent à cette époque, car il est réellement difficile, même aujourd'hui, de ne pas ajouter foi aux assertions de Defoe, tant elles sont précises et circonstanciées. Ce n'est qu'après de longues investigations, nous dit-il, qu'il s'est aventuré à raconter ce cataclysme « qui n'a pas eu de précédent depuis la destruction de la terre par l'eau lors du grand déluge ». Sans cesse, dans son compte rendu, il fait allusion aux communications qu'il a reçues de toutes parts et que, scrupuleusement, il consulte avant de nous en donner la substance. « Les

faits, dit-il, nous sont parvenus de tant de sources et de tant de villes différentes, qu'il nous est impossible de publier séparément toutes ces lettres dans ce journal. » C'est à la Martinique, affirme-t-il, que, le 27 mars, on s'est rendu compte d'abord de ce qui se passait à Saint-Vincent. « Le 27 mars, au matin, toute la mer fut, en effet, obscurcie de façon mystérieuse ; et, à ce propos, il est bon de rappeler que, le 26, à onze heures du soir, un errible éclair — ou du moins, c'est ainsi qu'on désigna alors le phénomène — fut aperçu par les habitants de plusieurs villes du voisinage. » Puis une pluie de cendres qui, d'ailleurs, n'était pas sur tous les points de la même intensité ; car « sur le pont de certains navires, la couche de cendres atteignait une hauteur de neuf pouces, tandis que, sur certains autres navires, elle était d'un pied. L'île de la Martinique, elle-même, est encore couverte, sur certains points, d'une couche de cendres de neuf pouces, tandis que, sur d'autres points, elle ne dépasse pas sept pouces ».

Puis il explique ce qui s'était passé à Saint-Vincent, le 26 mars, « à l'heure de minuit environ ». « Toute l'île avait sauté par suite d'une terrible éruption de feu qui jaillissait des entrailles du sol ; ou plutôt elle n'avait pas sauté, mais elle avait disparu de la terre elle-même. » Il nous montre alors les navires s'approchant avec circonspection de ce qui était autrefois Saint-Vincent, les capitaines consultant leurs cartes et découvrant avec stupeur qu'aucun vestige n'existait plus de l'île que, quelques jours auparavant, ils avaient pu contempler à loisir. Aucun vestige ? Si, car, avant toutes choses, Defoe tient à être exact, dût-il lasser le lecteur par son besoin de sincérité à tout prix. « Il restait trois petits rochers » (ces *trois* petits rochers sont un trait de génie) et la sonde ne révéla pas de fond, quoique, auprès de ces trois petits rochers, on l'eût laissée filer « d'une longueur de deux cents brasses ».

Une autre fois, comme on s'occupait beaucoup à Londres du bandit Jack Sheppard, Defoe publia sur lui des détails rares, donna de ses lettres, follement inédites, narra que la dernière pensée du coquin sous la potence avait été pour les abonnés du journal. Voilà un point auquel le journalisme est resté fidèle : il est toujours d'une complaisance sans égale et d'une tendresse infinie pour le gros gibier de cour d'assises. Avec les visages politiques, les visages des assassins et des voleurs sont à peu près les seuls qui se voient dans un journal.

§

La gloire de M. Rostand étant la honte de la poésie française, il ne faut pas se lasser, malgré la répugnance que l'on y éprouve, de lapider ce vaniteux personnage, afin de le rendre impuissant à prolonger encore notre déshonneur. Et puis ayant acheté la gloire qui s'achète, il faut qu'il sache qu'il y en a une qui ne s'achète pas. M. Calixte Bérouze, dans l'agréable **Chroniqueur de Paris**, a contribué à cette bonne œuvre. Il a recueilli d'abord les propos de la presse louangeuse, et quelles louanges !

M. Gaston Calmette consacre à *Chantecler* le bulletin de première page du *Figaro*. Nous en détachons ceci :

« On a plaisir à discuter sur *Chantecler :* c'est discuter sur la beauté. »

. . . .

« Ce poème d'un caractère si national (d'aucuns diraient nationaliste), d'un lyrisme vivifiant et splendide, dont le souffle patriotique nous réconforte et nous exalte. »

. . . .

« L'événement parisien est devenu l'événement mondial, et, à l'heure actuelle, le cœur des enfants et des femmes uni à l'âme des lettrés de tous les pays palpite à la lecture des odes ou des hymnes de *Chantecler.*

« Soyons fiers de le constater : il n'y a que les belles-lettres françaises qui puissent ameuter de telles curiosités, exciter des enthousiasmes aussi purs ou d'aussi nobles joies ; et, somme toute, ce n'est pas une des moindres raisons qui nous devraient porter à l'admiration de cette œuvre inspirée par la France à un Français. »

M. Robert de Flers, dans *la Liberté :*

« Vous en rapporterez une moisson de belles choses et en la mettant en ordre vous vous émerveillerez de n'y pas trouver une orchidée, mais seulement, parmi des herbes folles, des roses. Et c'est pour cela que seuls des poètes pourraient convenablement juger une belle œuvre qui devrait échapper aux procédés ordinaires de la critique. »

. . . .

« Il semble qu'attaquer l'œuvre d'Edmond Rostand, c'est un peu s'en prendre à la poésie française.»

M. Miral.

« Grâce à la magie de ses vers, il a emporté notre esprit vers les hauts sommets. »

. . . .

« C'est une œuvre qui renferme des morceaux qui semblent destinés à traverser les siècles. »

M. André Leroy.

« M. Rostand est un immense poète qui, en quelque sorte, résume tous les autres. »

M. Guy Launay-Nozière, dans *le Matin et ailleurs.*

. . . .

« L'enthousiasme du coq qui confesse sa mission est presque sacré. C'est un délire divin. Jamais un poète dramatique ne nous a si profondément remués par la noblesse d'une idée, qui s'illustre, à vrai dire, d'un grand nombre d'images. »

. . . .

« La caractéristique de ce joyau incomparable, c'est d'être merveilleusement français. »

Vient ensuite une citation d'une centaine de vers où M. Bérouze a eu la patience de souligner les termes impropres, les répétitions de mots, les chevilles, les vers lourds et pâteux. Le coq de M. Rostand a des griffes comme un chat et son cou est tantôt une trompe d'éléphant, tantôt un cor de chasse, tantôt une conque, et c'est avec cela qu'il chante comme nage une macreuse (pour rimer avec creuse).

Puis voilà que ce chant devient un cri : « *Et ce cri qui, ce cri c'est un tel cri, le cri de tout, un cri qui, c'est tellement le cri*, etc. » Bref ce *cri qui* fait lever le soleil, mais quel labeur et quel charabia !

CHANTECLER

Et ce **cri qui monte** de la **terre**,
Ce **cri**, **c'est** un tel **cri** d'amour pour la lumière,
C'est un si furieux et grondant **cri** d'amour
Pour cette **chose** d'or qui s'appelle le jour
Et que **tout** veut ravoir : LE PIN SUR SES ÉCORCES,
LES SENTIERS SOULEVÉS PAR DES RACINES TORSES
SUR LEURS MOUSSES, L'AVOINE EN SES BRINS DÉLICATS
ET LES MOINDRES **cailloux** DANS LEURS MOINDRES MICAS ;
C'est tellement le **cri** de **tout** ce qui regrette
Sa couleur, son regret, sa flamme, son aigrette
Ou sa perle : LE CRI SUPPLIANT PAR LEQUEL
LE PRÉ MOUILLÉ DEMANDE UN PETIT ARC-EN-**ciel**
A CHAQUE POINTE VERTE, ET LA FORÊT MENDIE
AU BOUT DE CHAQUE ALLÉE OBSCURE UN INCENDIE ;
Ce **cri qui** vers l'azur **monte** en me traversant,
C'est tellement le **cri** de **tout ce qui se sent...**
Etc., etc., etc.

« Cela est douloureux, conclut M. Bérouze, et je me demande quelle étrange idée se font d'un chef-d'œuvre les écrivains cités plus haut. »

R. DE BURY.

LES THÉATRES

THÉATRE-ANTOINE : *1812*, pièce en 4 actes, en vers, de M. Gabriel Nigond (1er mars). — THÉATRE DES ESSAYEURS : *Après le Voile*, pièce en 3 actes, de Mme Hera Mirtel ; *Fra-Angelico*, triptyque en vers, de M. Emmanuel Dénarié (5 mars). — THÉATRE-SHAKESPEARE : *Comme il vous plaira*, drame féerique en 5 actes, de W. Shakespeare (9 mars). — ODÉON : *L'École des Ménages*, tragédie bourgeoise en 5 actes, d'Honoré de Balzac (12 mars). — Memento.

On s'est complu, au sujet de la grande pièce en vers de M. Nigond, **1812**, à rappeler les noms longtemps chers d'Erckmann-Chatrian, et il y a, en effet, dans le pittoresque, dans le mouvement et dans le sentiment évoqués sur la scène du théâtre Antoine, de quoi justifier de tels rapprochements. Voici la patriote et populaire Alsace d'autrefois, le dévouement à l'Empereur, la colère aussi contre les enrôlements et la misère imposée aux familles, voici la Bérésina redoutable et les contrastes obligés entre la griserie de la gloire et les maux abominables de la guerre, puis le retour au foyer.

Mais le poète, se souvenant d'être familier, a su éviter la grandiloquence vaine : on parle de Napoléon sans cesse ; partout de sa puissance, de sa volonté, de sa défaite il domine sur l'action, mais

nulle part on ne le voit. Ni ses maréchaux, ni sa Cour, aucun grand ne nous est montré. L'autorité n'est représentée que par des subalternes, les gendarmes ; la grande armée que par des soldats vaincus, errants, glacés, mourants, en haillons, proies lamentables du désastre. Ou bien on assiste à de muettes appréhensions des familles résignées, à l'obscure révolte du réfractaire, à la colère d'une mère qui pleure la trop longue absence de son fils, à l'enthousiasme isolé d'une forte tête du village, à l'obstination admirative d'une pauvre cantinière, aux lamentations des abandonnés et des meurtris du froid et de la défaite. Ainsi le drame est forcément poignant par ses situations même, et l'art du poète, qui se plaît à dégager surtout la poésie du foyer, n'y ajoute que peu de chose. Le vers n'est plus qu'une sorte rapide et discrète de discipline à laquelle le style s'assujettit ; il ne gêne pas ; il n'y éclôt que des bouquets fort rares de lyrisme. C'est assurément un talent précieux de savoir introduire l'instrument de l'enthousiasme imagé où, en somme, il n'a que fort peu de raison d'intervenir, de s'en servir néanmoins avec assez de délicatesse et de goût pour qu'il n'y paraisse pas déplacé, et en ménageant par endroits des instants propices pour lui rendre avec habileté toute son importance.

La mise en action de ces scènes touchantes, tour à tour, et empoignantes parfois, ne constitue pas un spectacle désagréable ; les costumes et les décors sont parfaits ; les acteurs, MM. Gémier et Flateau, Lluis ; MMes Fusier, Mirval, Massart, Even et Cheirel ont fort bien rempli leurs rôles.

§

Avec un « Triptyque » en vers, **Fra Angelico**, de M. Emmanuel Dénarié, dont il n'y a rien à dire, le théâtre des Essayeurs a donné une bizarre pièce en 3 actes de Mme Hera Mirtel : **Après le Voile.** Elle se constitue, en majeure partie, de révélations intéressantes au sujet de la vie dans les couvents de femmes depuis la loi sur la dispersion des congrégations ; on y aperçoit les dessous assez mystérieux de son application. Le premier acte ne manque pas d'un certain caractère dramatique, quoiqu'il soit un peu lent et confus ; les autres actes expriment, un peu directement, les déceptions, les rancunes peut-être et les aspirations, trop souvent, au gré de l'auteur, contrariées d'une abbesse intelligente et ardente au bien, qui rêve de tirer le meilleur parti de la situation nouvelle. On peut s'intéresser à ce qui, dès lors, n'est plus guère qu'une conférence à plusieurs voix et parties, mais d'où l'intérêt simplement humain s'est bientôt exilé. Mme Mirtel aurait bon besoin de s'exercer à une composition plus strictement établie, comme, au surplus, il lui serait utile de contrôler, avec plus de science et de goût, la langue qu'elle prétend écrire.

§

De ces belles soirées shakespeariennes que nous offre la jeune et vaillante troupe dirigée par M. Camille de Sainte-Croix, ce fut, à coup sûr, la plus délicieuse, cette représentation unique « et intégrale » de **Comme il vous plaira**. Avec les ressources d'une mise en scène restreinte, dans les décors suffisants de M. E.-M. Simas, toute la grâce rêveuse de cet adorable conte fut mise en pleine valeur : cette fois, il n'est pas besoin d'user d'indulgence pour qu'on se dise mieux que satisfait, grisé et ébloui par le prestige du lyrisme enchanteur dont la pièce est si fraîchement, si juvénilement imprégnée d'un bout à l'autre. Ah ! les belles idées sur la nécessité d'une stricte composition au théâtre, d'un enchaînement de faits préparés selon de sages méthodes et amenés avec vraisemblance, comme Shakespeare s'en est bien passé, comme il se montre bien le poète dédaigneux de toutes ces vaines complications ; au hasard des circonstances et de son caprice il sourit, il rêve, il agit, introduit ou retire ses personnages : de la réalité ? il s'en moque bien ! Qu'importe où la fantaisie nous transporte et nous leurre : la poésie nous environne, nous enivre et nous retient captifs de son charme ; qui oserait exiger davantage ?

Peut-être ne serait-il pas déplorable ni impossible que la traduction suivît avec un zèle de fidélité plus constante le texte original. Elle est sincère, et le sens de chaque phrase est, sans doute, fort exact ; mais elle s'attarde à des modifications de détails, à des ruptures dans le mouvement dont la nécessité échappe. Par exemple, si je traduis littéralement, dès la première scène, les premières répliques échangées entre les deux frères, j'aurai :

Olivier : Eh bien, Monsieur ! que faites-vous ici ?

Orlando : Rien : je n'ai pas été instruit à rien faire.

Pour quel motif inconnu, faire répondre par Orlando (le sens est exact, mais le mouvement est bouleversé) : « *Ce qu'on m'a appris à faire : rien.* »

Jamais, par contre, l'interprétation scénique n'a été plus parfaite : quel délice ces jeunes gens ardents, passionnés pour ce qu'ils jouent, se donnant tout entiers à leurs rôles, et point corrompus par la vile pratique du métier, mais pleins d'ingénuité, de ressources personnelles ; ils ont tous, cette fois, à leur plan, et selon l'importance de chaque personnage, ravi les oreilles et les yeux. M. René Rocher nous a accoutumés à sa conception vive et spontanée des héros shakespeariens, mais comme le secondent à merveille MM. Ducollet (Jaques), Menaud (Amiens), Decaye (Touchstone), Vidal (Olivier) ; mais surtout comme ont été, d'aspect, d'inflexions, de mouvements toute gracieuses et adorables, auprès de la si nettement belle

et intelligente Mlle Guita Réal (*le Prologue* — dans Shakespeare *l'Epilogue* — et *l'Hymen*), Mlles Yvonne Ducos et Renée Dahon. On n'imagine pas Rosalinde et Célia mieux qu'avec leurs yeux spirituels, tendres et joyeux, avec leurs voix souples, fraîches, mélodieuses, avec toute la spontanéité ravissante de leurs attitudes et de leurs gestes.

§

J'ai songé, ô Wells! que vous m'aviez pris à bord de votre Time-Machine : et j'eus, au premier moment, l'impression que nous nous étions arrêtés, parmi les temps abolis, en ces jours, d'autant plus singuliers qu'ils sont assez proches encore, où régnait bourgeoisement sur les Français le bon roi Louis-Philippe ; mais soudain, d'un coup invisible du volant, vous m'avez transporté vers une époque mal, jusqu'ici, définie, où se dénoncerait aux yeux de tous les mensonges des conventions sociales. N'était-ce donc qu'un rêve? J'étais, de nouveau, ramené vers le passé, et soudain un peu de lueur avivait devant nous la brume des âges à venir. Et la double navigation multipliait en les confondant ses deux ordres d'étapes ; je savais qu'il y avait entre elles une parfaite coïncidence ; je n'avais pas été emporté dans les temps ; eux-mêmes s'étaient rejoints pour faire à mes yeux un spectacle unique.

Par le décor, par le costume, par le langage dont usent les personnages, et par leurs scrupules de conventions — ou mœurs, ou préjugés sociaux, — par l'importance qu'attache l'auteur à des particularités de détails un peu surannés, par le goût facile du dramatique improbable et brutal mêlé à l'action bourgeoise et au développement réaliste des situations, **l'Ecole des Ménages** appartient au passé au même titre que les pièces de Pixérécourt, ou, plus honorablement, celles du grand Diderot qui, au demeurant, n'ont pas été sur celle-ci sans influence. L'idée du pathétique bourgeois en provient ; le recours trop aisé aux moyens un peu grossiers qu'offre aux dramaturges l'emploi brusque du poison ou de la folie, ainsi que l'usage, au demeurant assez rare, de quelques phrases redondantes, creuses, purement théâtrales, rapprocherait Balzac et le père du mélodrame. Mais ce qui lui appartient en propre c'est, en dépit de ce fatras, la netteté, la solidité de l'analyse psychologique, la force avec laquelle, sans retenue, il pose un problème moral et social. Qu'il ait recours, pour amener certains effets, pour expliquer certaines situations, à des ressources à la fois bien compliquées et bien puériles ; qu'il les dénoue de la façon la plus fâcheuse et la plus factice, ce sont-là, peut-être, des vices inhérents au théâtre de son temps, et qui n'eussent ni choqué, ni amusé comme quand on en a bien pris son parti, si la pièce eût été jouée dans son temps et seulement reprise, de nos jours, par l'Odéon; comme elle était inédite au

théâtre (et quasi inédite en librairie), on a trop espéré qu'elle serait, en toutes manières, une pièce neuve. Elle est curieuse, en premier lieu, parce que, précisément, elle montre à quel point Balzac était sur la piste d'un théâtre nouveau ; parce qu'elle vise à l'étude de mœurs sincères, âpre et violente, par sa donnée douloureuse et véridique, parce qu'elle contient des scènes et des parties de dialogue d'une audace simple et émouvante.

Balzac, dans son théâtre, où ne compte en vérité avec *l'Ecole des Ménages* que *Mercadet*, n'a pas besoin, comme les auteurs de son temps, que ses héros soient entièrement bons, entièrement honnêtes, entièrement opprimés et touchants, pour que nous nous intéressions à leurs passions, à leurs espérances, à leurs maux. Il connaît mieux et excelle trop à faire agir dans sa complexité ingénue la nature humaine. C'est pourquoi aussi, non par une vaine déclamation, mais par une exposition franche, presque brutale et presque naïve, il se saisit de nous en nous faisant assister au martyre implacable des victimes de la Société, des mœurs et de la loi. Il ne dénonce pas ; il est un témoin de bonne foi ; et ce qu'il dit en acquiert une puissance plus grande.

Qu'est-ce donc, ce drame ? Ceci, sans plus : un homme, travailleur, intelligent, riche, supporte depuis des ans et des années le fardeau d'un mariage où l'amour, la confiance, l'amitié depuis longtemps sont anéantis. Toujours jeune de cœur et d'espérance, il veut ne pas quitter la vie, ne pas s'ensevelir dans la torpeur infâme de la vieillesse sans avoir connu ce triomphe de l'esprit et du corps, qui vaut que l'homme dans la nature existe, même un moment bien court, il n'importe ! puisque, à ce court moment, il s'est exalté par delà la condition des dieux heureux : la gloire désintéressée et omniconfiante d'aimer une femme éperdûment et d'en être tendrement aimé. Mais l'épouse, stupide, comme elles sont la plupart, veille, comme il convient, gémissante et hargneuse ; elle qui n'a pas su assurer, conserver le bonheur qu'elle eût dû faire autour d'elle rayonner, ne sera satisfaite que si elle enlève à celui pour qui elle affecte, ou se croit peut-être sincèrement, un attachement absolu, la possibilité d'atteindre à l'instant suprême, si elle l'arrache aux voies de la lumière pour le plonger dans le néant ténébreux où elle larmoie bassement ou machine d'odieux et d'épais maléfices. A aucune vilenie son âme sordide ne répugne : elle tente de salir celle dont elle ne saurait songer à égaler la fraîcheur incorruptible de grâce et de bonté ; elle veut l'attirer au piège de fangeuses compromissions ; elle soulève par d'insidieuses et lâches plaintes l'affection de ses filles même contre leur père dont, à leur âge, elles sont incapables de pénétrer la poignante passion et la généreuse retenue. Elle s'imagine agir pour le bien de tous, et, dans son égoïsme déguisé, peut-être inconscient,

elle approfondit de ses mains acharnées la torture de tous ceux qu'elle prétend chérir, elle rend de plus en plus irrémédiable le venin de discorde qui éloigne d'elle à jamais son mari indigné et brisé. De combien de sottes femmes n'est-ce pas le fait ?

Mais d'avoir osé cela, de telles situations, et, entre toutes, la scène entre cette épouse et celle en faveur de qui le mari la délaisse, si digne, si noble et dans sa touchante générosité si craintive et si humble, Balzac a été au moins aussi loin que les maîtres les plus audacieux, les plus vrais, les plus clairvoyants du théâtre contemporain.

L'Odéon a monté avec un soin infini, décors qui datent, costumes exactement surannés, cette pièce angoissante et curieuse. M. Desjardins, à son ordinaire, s'y est montré pathétique, naturel et puissant ; Mlle Ventura est charmante et très purement tendre et sentimentale ; MM. Denis d'Inès et Desfontaines, Mlles Kerwich, Céliat, Colonna Romano, G. Grumbach complètent agréablement un ensemble de tous points parfait.

Memento. — Théâtre Sarah-Bernhardt : *La Beffa*, drame en 4 actes, de M. Sem Benelli, adaptation française en vers de M. Jean Richepin (2 mars). — Grand-Guignol : *Dans les Soutes*, drame en 2 actes de M. E.-M. Laumann ; *l'Éclaboussure*, pièce en 2 tableaux, de M. Paul Géraldy ; *la Lutte pour la vie... de château*, pièce de M. Paul Giafféri ; *le Philanthrope*, pièce de MM. Robert Francheville et Jacques Roullet ; *Un Malin*, pièce de M. Yves Marmande (4 mars). — Comédie-Royale : *Passion secrète*, un acte de M. Jules Oudot ; *le Mal au Ventre et le Pectoral*, pièce en 1 acte, de M. Charles Torquet ; *Il pleut... Il neige*, comédie en 1 acte de M. H. Caen ; *le Prête-Nom*, pièce en 1 acte, de M. D. Vigier; *Je t'amène mon fils*, pièce en 1 acte de M. Marcel Simon (5 mars). — Théâtre-Moncey : *Strasbourg, ou les Prussiens en Alsace*, drame en 5 actes de MM. Champagne et Herbel (11 mars). — Cercle des Escholiers : *Les Deux Foyers*, pièce en 4 actes, de M. Gaston Auvrard ; *Heureusement*, comédie en 1 acte, de M. René Kerdyck, d'après Rochon de Chabannes (15 mars).

ANDRE FONTAINAS.

MUSIQUE

Société des concerts : *Faust-Symphonie* de Liszt. — La Salle du Conservatoire. — Opéra-Comique : *Léone*, d'après la nouvelle d'Emmanuel Arène, poème de M. Georges Montorgueil, musique de Samuel Rousseau.

Ce fut le dimanche 6 mars 1910, à deux heures et demie tapant, que M. Messager frappa le préalable avertissement de quelques coups sur son pupitre et leva sa baguette pour offrir à ses abonnés de la *Société des Concerts* la première audition de la **Faust-Symphonie**. Liszt écrivit ce chef-d'œuvre il y a plus d'un demi-siècle (1853-54), et bien peu d'années nous séparent du jour où, par ailleurs,

il fut dominicalement révélé au grand public mélomane parisien. Chef-d'œuvre, certes, et chef-d'œuvre entre tous, devancier non seulement de *Tristan*, mais même de *la Walkyrie*, dans laquelle on en trouve, outre un emprunt avoué, mainte réminiscence, ce fut l'acte décisif et génial qui engendra la symphonie moderne, avec sa forme renouvelée par, à la fois, l'unité et la pluralité thématiques. Annoncée et précédée immédiatement par la célèbre *Sonate* dédiée à Schumann (1853), la *Faust-Symphonie* à tous égards — harmonie novatrice, abondance et cohésion spécifique du développement, eurythmie libérée de la forme, — marque un tournant de l'évolution musicale ; elle ouvre comme un radieux carrefour de voies inexplorées vers l'avenir, de routes qui, par *Tristan*, *Boris*, *Parsifal* et *Psyché*, devaient conduire à *Pelléas* et aux *Nocturnes*. Sans doute, elle ouvre ce chemin, et peut-être çà et là on discerne que le geste hardi du pionnier fouille avec quelque hâte un sol vierge. Il est excessivement rare, en effet, qu'une œuvre de Liszt aujourd'hui laisse cette impression d'une beauté parfaite, que tels de ceux qui l'ont suivi nous procurent à l'occasion, parfois même sans manifestement égaler son génie. En art comme en toutes choses, c'est un peu l'habituel destin des précurseurs. La *Faust-Symphonie*, pourtant, est l'une des productions de Liszt qui résistent le plus victorieusement à l'épreuve. Elle gagne singulièrement à être connue et, à mesure qu'on s'en pénètre, on oublie involontairement bientôt de songer à sa date. Plus on l'entend, plus on l'admire pour une intrinsèque splendeur. Par malheur, on l'entend peu souvent, et généralement fort mal. A ce dernier propos, l'intervention tardive de la *Société des Concerts* a presque la valeur d'un enseignement. Non pas que l'interprétation réalisée ait apparu d'une excellence exceptionnelle. En dépit du chef éminent qu'il s'est choisi, l'orchestre conservatorial ne s'attesta point mériter des compliments sans réserves. Il semble composé d'éléments assez disparates, sinon quant au talent, du moins sous le rapport de l'âge et de la souplesse expressive. De professorales chanterelles y accusent une fâcheuse tendance à un grincement déplorable surtout dans la douceur. L'ensemble fréquemment se dénonce plutôt massif, dépourvu d'élasticité, inapte aux nuances délicates. Bref, si le résultat fut une exécution au demeurant très convenable, on pouvait rêver mieux, et on rencontra mieux ailleurs.

Mais, nonobstant ces imperfections peut-être accidentelles et évidemment remédiables, nulle autre part en notre capitale on n'eut jamais de la *Faust-Symphonie* une aussi saisissante et sans doute aussi authentique évocation sonore. Grâce à la merveilleuse acoustique d'une salle analogue probablement à celle de Weimar à quoi l'œuvre fut destinée, l'instrumentation de Liszt, qui à peu près partout nous déçoit si souvent, se dévoilait d'une homogénéité savoureuse,

résonnait pleine, équilibrée, harmonieuse en ses plus formidables éclats, immuablement efficace. En réalité, parmi les locaux disponibles à la musique, il n'en est à Paris qu'un seul où le vibrant fortissimo des cordes ne soit pas une inaccessible chimère, où leur plus unanime crescendo ne s'avère pas incapable de lutter contre quatre cors ou deux trombones; il n'y en a qu'un seul où le quatuor, âme et principe de l'orchestre, ne se décèle pas impuissant à remplir avec sécurité son rôle, sans risquer d'avorter à des trous dans le réseau des timbres; un seul où *tous* les instruments sonnent respectivement comme ils doivent. Et ce local unique, apanage succinct d'un abonnement qui, dit-on, se transmet jalousement par héritage, est précisément le plus difficilement abordable, non seulement au grand public, mais aux compositeurs vivants. Il s'ensuit un tas de conséquences diversement regrettables ou néfastes. D'abord, où que ce soit sauf en ce lieu privilégié et quasi-défendu, toute la musique orchestrale est défigurée peu ou prou par son exécution. Il y a, hélas ! bien longtemps, en revenant d'Allemagne où j'avais passé deux années à fréquenter de véritables salles de concerts qui abondent là-bas, je me rappelle avoir été péniblement frappé par un tel travestissement des œuvres de Beethoven, de Liszt et de Wagner écoutées en des cirques ou théâtres. Si les cirques ont disparu, ce qui n'est pas théâtre ne vaut guère mieux, et une autre conséquence est que, depuis les quelque trente années d'épanouissement de notre jeune école française, nos musiciens n'ont jamais eu réellement l'occasion de « s'entendre », c'est-à-dire d'éprouver par l'oreille l'effet *réel* de l'instrumentation qu'ils écrivaient, car, ici et là, jamais eux ni leurs auditeurs ne l'ouïrent résonner deux fois de la même façon. Dans un art où notre supériorité est universellement reconnue, ils sont ainsi privés du plus précieux contrôle, dénués d'un étalon fidèle et, sinon déroutés tout à fait, inconsciemment influencés par les hospitalités variées qui les convient. Selon le but visé ou espéré, on orchestre aujourd'hui volontiers différemment, à son insu peut-être, pour le Châtelet et la salle Gaveau, l'Opéra et l'Opéra-Comique; on n'orchestre plus pour un faisceau de sonorités partout identiques, pour l'orchestre interchangeable et commun de la véritable voix duquel on semble avoir décidément perdu l'habitude. On l'a tellement perdue qu'on en arrive à méconnaître cette voix quand on la retrouve au seul endroit où durant un siècle chez nous elle s'est perpétuée intacte, depuis que l'Allemand Wagner y magnifia la suprême interprétation des symphonies de Beethoven, que lui, Berlioz et Liszt y apprirent les secrets d'un art que tous trois devaient rénover. La notion du timbre instrumental paraît si profondément faussée qu'on voit certains compositeurs actuels, et non des moindres, reprocher d'être « trop sonore » à l'unique salle de concerts que notre Paris possède. Le grie

est significatif du désarroi des sensibilités corrompues par de médiocres ou détestables acoustiques. Une salle dépourvue d'écho, indemne de traînardes résonnances, ne saurait être trop sonore. La salle idéale est celle où chaque famille d'instruments et chacun en particulier est également apte au maximum de ses facultés propres avec précision et régularité parfaites. A l'exécutant, d'une part, au musicien, de l'autre, de doser comme il sied ces éléments désormais constants, ressources infinies et sûres de nuances expressives. C'est pour une telle salle que Berlioz, je crois, prescrivait au quatuor cet avis évidemment scabreux au Châtelet et ailleurs : « Dans le pianissimo, jouez de manière à ne pas vous entendre vous-même. » C'est le cas de l'incomparable salle du Conservatoire et ce sera le cas de toutes celles, grandes ou petites, qu'on voudra bien construire sur le même modèle. Quelle que soit la valeur des théories sur ce chapitre, il est remarquable en effet que, ovales ou rectangulaires, toutes les salles pareillement allongées dans le sens de la profondeur on une admirable acoustique. Un plus vaste vaisseau serait sans doute avantageux aux déchaînements de l'orchestre moderne, mais sans altérer la plénitude égale et l'exact équilibre des sonorités, et, le jour où pour notre musique on bâtira enfin un édifice de ce genre, peut-être maints de nos compositeurs y feront-ils d'assez inopinées et plus ou moins cruelles expériences. En attendant cet événement des plus aléatoires, la salle de la *Société des Concerts* est la seule où le chœur orchestral subsiste encore imperturbé chez nous, et elle resterait en tout état de cause la demeure d'élection de l'orchestre du passé jusque y compris celui de Liszt. Ce seraient là des raisons déjà suffisantes pour protester contre sa destruction projetée, même s'il n'y en avait pas d'autres ; s'il n'y avait entre ces murs de plâtre et ces cloisons de bois peint, parmi les corridors hantés d'ombres glorieuses ou désuètes, des souvenirs qui tiennent au plus profond parfois de notre art national, toujours au plus intime, original, au plus curieux ou poignant de son histoire anecdotique. Mais, même au point de vue matériel, cette destruction par surcroît se divulgue absolument inutile en fin de compte. Si le déménagement de notre Conservatoire, à l'étroit rue Bergère, implique sa démolition et son remplacement par des immeubles de rapport, l'Etat vendrait très vraisemblablement son terrain aussi cher en imposant aux acquéreurs de respecter la salle de la *Société des Concerts*. Isolée, nantie de quelques dégagements permettant des séances du soir, elle produirait un revenu assuré par ses qualités acoustiques autant que par son illustre renom. On peut tabler sur une exploitation d'au moins neuf mois par an qui la laisserait rarement inoccupée, et je sais tel imprésario prêt à la louer deux fois par jour pendant un trimestre. Or, d'après les prix couramment adoptés et variables selon les époques, la location pour un

concert ne pourrait guère descendre au-dessous de deux cent cinquante francs et, dans le fort de la saison, monterait aisément jusqu'à quatre ou cinq cents. Cela constituerait, en somme, un placement aussi rémunérateur, sinon plus, qu'une maison à six étages dans le même quartier. Ainsi serait sauvée cette gracieuse et vénérable petite salle dont les parois, tout juste centenaires, vibrent comme un Stradivarius, et qui, inaugurée en l'an 1811, aurait peut-être, avec le charmant rococo pompéien de ses fresques, quelques droits à être classée dans les monuments historiques à titre de menu spécimen du style Empire.

§

Une aventure humainement dramatique, maladroitement délayée dans un livret aux rimes désarmantes, et affublée d'une musique mortellement ennuyeuse et vide, telle est le triste et vérace bilan de **Leone** à l'Opéra-Comique. Le compositeur de *Leone* est mort depuis quelques années, ce qui établirait que son œuvre attend depuis longtemps sous l'orme et aussi que la fidélité de M. Albert Carré à ses promesses est parfois implacable. La mémoire de Samuel Rousseau ne gagne rien assurément à être réveillée, par cette exhibition posthume, des limbes d'un oubli tutélaire. Elle y dormait tranquille et digne, à l'abri du moindre indiscret, sous la cendre d'une vague et lointaine réputation de probité artistique dont nul ne s'avisait de vouloir vérifier l'acabit. Cet acabit, hélas! est lamentable. A défaut d'improbable génie, de peu plausible révélation neuve, on pouvait espérer une sincérité sympathique, quelque touchante vérité d'accent et d'expression. On n'eût pas soupçonné nullité à la fois si morne et si pédante, poncif si satisfait de soi, platitude et banalité si candidement prétentieuses en leur docte sollicitude qui fausse imperturbablement tout sentiment, ridiculise toutes paroles. La musique de *Leone* trahit chez son auteur une étrange aberration pionesque de la sensibilité, doublée d'une rare inconscience du ridicule. Par moments, c'est du Trissotin de derrière les fagots; d'autres fois, du Homais, serein, impitoyable; le tout irrémédiablement sot, insipide, et plus pénible encore que somnifère. On excuse cordialement la gêne, le visible embarras des irresponsables interprètes. Tous ont fait vaillamment, quoiqu'en vain, leur devoir et dans les décors de Jusseaume, où la Corse étalait ses forêts sauvageonnes et rôtissait ses côtes au soleil, maints bariolages costumés de groupes et de foules offrirent le dédommagement d'un spectacle fort pittoresque. Mais, saperlipopette! quand donc M. Carré aura-t-il fini d'écouler son vieux stock de certaine « musique française »? Tout de même, on n'imaginait vraiment pas qu'il contînt tant de rossignols.

JEAN MARNOLD.

ART ANCIEN

L. Dumont-Wilden : *Le Portrait en France* (G. Van Oest, 10 fr). — Reynolds : *Discours sur la peinture; Voyages pittoresques*, publiés par Louis Dimier (H. Laurens, 9 fr.). — Boyer d'Agen : *Ingres, d'après une correspondance inédite* (Daragon, 25 fr.) — Goya : *Les Caprices* (E. Sansot, 7 fr. 50).

Que le XVIIIe siècle soit la période d'épanouissement de notre art, c'est ce qu'on s'accorde à reconnaître maintenant d'une façon à peu près unanime. Et que le portrait soit le domaine où nos maîtres ont pu le mieux mettre à profit leurs qualités d'observation fine et d'arrangement discret, leurs qualités de réalistes mesurés ou mieux d'idéoréalistes, c'est encore vérité qui s'affirme de jour en jour. Le fait que les meilleurs de nos artistes, Watteau et Chardin, n'ont que peu fait de portraits n'y contredit point absolument. Car sans compter les merveilleux pastels qui placent Chardin au premier rang des portraitistes, peut-être même par devant La Tour ou Perronneau, sans compter le *Gilles* ou la *Julienne* de Watteau, n'est-il point certain que les figures qui animent leurs scènes d'intérieur ou de plein air sont de merveilleuses études de physionomie ? Là encore La Tour est dépassé par Watteau.

Mais La Tour est assez grand pour résister aux comparaisons et M. L. Dumont-Wilden, dans son ouvrage sur **Le Portrait en France**, ne lui ménage pas son admiration. Je crains pourtant qu'en faisant de l'artiste, le plus pénétrant de nos analystes, M. Dumont-Wilden n'ait confondu analyste et psychologue. Certes La Tour dévoile l'âme de son modèle, mais il le fait simplement à l'aide des caractéristiques dominantes, traits ou valeurs ; et si l'analyste est bien en peinture celui qui poursuit la forme jusqu'au bout, celui qui perçoit les nuances les plus délicates, je reconnais là non pas La Tour, mais plutôt Perronneau et Chardin, ces précurseurs de nos analystes impressionnistes. Et certes je ne chicanerais pas M. Dumont-Wilden sur un mot, s'il n'en venait par déduction à cette conclusion singulière que notre picard est impuissant à saisir les ensembles. Comment, La Tour ne s'arrête dans les détails qu'aux caractéristiques, au pli des lèvres, à l'intensité du regard qui donne à ses figures tant de vie, à l'accent essentiel, et pour le reste il s'en tient à l'aspect premier, à une réalisation même sommaire, et c'est à lui qu'on refuse le don de voir l'ensemble ! Au contraire à mon sens, si Perronneau l'emporte parfois sur son rival, c'est précisément parce qu'il serre de plus près le modelé, qu'il décompose mieux les tons : seul le sens du caractère général fait en fin de compte le plus souvent triompher La Tour, et la preuve, si elle était nécessaire encore, serait faite par ses préparations, souvent supérieures aux portraits achevés.

D'ailleurs M. Dumont-Wilden n'en montre pas moins dans tout son livre un goût parfait et une connaissance profonde de l'époque

choisie ; il replace les peintres dans leur milieu ; il observe justement que si Perronneau n'eut qu'un demi-succès il le doit sans doute en grande partie à ses hardiesses, à ses innovations de luministe. M. Dumont-Wilden a rejeté à la fin de son ouvrage tous les renseignements historiques et biographiques, et cette division en même temps qu'elle allège le texte d'un poids inutile facilite les recherches.

A peu près au temps où notre La Tour théorisait en France non seulement sur son art, mais un peu sur tout, Reynolds composait ses **Discours sur la peinture** dont M. E. Dimier vient de donner une excellente traduction. Il y a deux parts à faire dans ces écrits de Reynolds : d'un côté tout ce qui a trait directement à la pratique de la peinture, de l'autre ce qui a trait à la théorie. De celle-ci, de toute la partie esthétique et académique, je crains qu'il n'en faille faire assez bon marché ; la classification des genres et le style noble n'ont plus pour nous grande valeur. Une petite toile de Watteau, *l'Indifférent* ou *l'Automne*, a plus de prix à mes yeux qu'une énorme machine de Lebrun ou des peintres de l'école romaine. Ce qui me paraît au contraire à retenir de Reynolds critique, ce sont les passages relatifs non plus à l'esthétique, mais bien à la peinture. Et notamment il a parlé admirablement de son rival Gainsborough :

Il est certain que tous ces traits et ces hachures qui se découvrent à l'examen dans les tableaux de Gainsborough et qui semblent à des peintres même expérimentés l'effet du hasard plus que de la volonté, il est certain, dis-je, que ce chaos, que cette apparence informe prend à distance, par une espèce de magie, une forme et que toutes les parties vont se ranger à leur place ; de sorte qu'il est difficile de regarder cette négligence apparente autrement que comme l'effet d'un dessein... La manière hachée de Gainsborough contribue à la légèreté d'effet qui fait dans ses tableaux une si grande beauté, de même que beaucoup de douceur et des couleurs fondues produisent quelquefois de la lourdeur. Tout artiste doit avoir remarqué combien souvent cette légèreté du pinceau, sensible dans le camaïeu dont on compose une première couche, disparaît dans l'achèvement de l'ouvrage.

Avant tout Reynolds recommande d'être attentif à l'effet général, d'y subordonner le détail et par conséquent de ne point trop s'inquiéter du fini. Il recherche aussi dans quelles proportions on doit introduire le clair et le sombre dans un tableau, et même les différentes couleurs, et bien qu'on puisse discuter cette dernière théorie, elle renferme cependant une part de vérité.

A mon avis, pour faire un bon effet, les masses de lumière d'un tableau doivent toujours être d'une couleur chaude : jaune, rouge ou blanc jaunâtre ; au contraire il convient que le bleu, le gris ou le vert soient tenus à peu près entièrement hors de ces masses et servent seulement à supporter, à faire mieux sortir les couleurs chaudes ; ce qui n'exige que fort peu de

couleur froide... La lumière d'un tableau doit être, comme je l'ai dit, de couleur chaude ; car quoique rien n'empêche de se servir du blanc pour la principale lumière, ainsi que l'ont pratiqué plusieurs peintres hollandais et flamands, pourtant il vaut mieux supposer ce blanc éclairé des rayons jaunes du soleil couchant, comme c'est la méthode du Titien : méthode dont on n'aperçoit jamais mieux la supériorité que quand, dans une galerie de tableaux, on trouve par hasard un portrait du Titien accroché à côté d'un tableau flamand, fût-il de la main de Vandyck. Celui-ci, quelque admirable qu'il soit à d'autres égards, devient froid et gris par cette comparaison.

C'est également ce qu'**Ingres**, auquel M. Boyer d'Agen vient de consacrer un récent livre, remarque dans ses manuscrits conservés au musée de Montauban :

L'art naturel et peu affecté des portraits du Titien, dans la noblesse qui leur paraît innée et inhérente, nous arrache un respect involontaire. Lorsque, par hasard, un portrait du Titien se trouve placé à côté du plus beau des Van Dyck, celui-ci devient froid et gris : conséquence de cette comparaison.

Il est du reste curieux de voir d'une part un artiste aussi imbu des vénitiens que Reynolds vanter constamment l'école de Raphaël, et de l'autre un raphaélesque comme Ingres se préoccuper autant des vénitiens. Voici quelques-unes de ses notes :

Pour peindre à la vénitienne, l'épreuve m'en fut donnée par une esquisse de M. Lewis, peintre anglais. Cette esquisse était faite d'après le beau Titien de notre Musée, *Jésus porté au tombeau*. Ce peintre, pour arriver à imiter ce maître, a peint sur une toile sans autre impression qu'une légère teinte de colle, comme il paraît que tous les peintres vénitiens en ont usé, et le plus souvent sur du coutil. Il a reconnu avec vérité que, pour obtenir du transparent cette belle chaleur de teinte, il fallait *tout* glacer, et par conséquent peindre tous les dessous en gris plus ou moins colorés, espèce de monochrome.

Et il ajoute que si l'on peut ébaucher très légèrement il faut ensuite peindre dur, heurté et franchement, laisser sécher au moins un grand mois avant de reprendre pour glacer le tout. Ailleurs il dit encore :

Il faut peindre sur des impressions de colle. J'ai vu chez le peintre Conti, à Rome, sur un portrait du Pape, la preuve que l'on obtient, par ce moyen, beaucoup de fraîcheur dans les teintes. Dans ce portrait, il y avait un tapis noir brun à fleurs, qui faisait très bien.

Il est indubitable que l'on peut obtenir beaucoup de gras et de chaleur dans les teintes, enfin peindre doré et gras comme les Vénitiens, sans employer comme eux des toiles à impressions grossières. La preuve de l'effet contraire est dans les portraits et tableaux de certains peintres qui ont peint très uni et fini sur des enduits polis, tels que Allori et autres.

M. Henry Lapauze a rectifié dans la *Nouvelle Revue* les quelques erreurs de détail qui se sont glissées dans ce dernier livre sur Ingres,

mais il n'en reste pas moins très attachant comme tous ceux qui nous font pénétrer dans l'intimité des artistes du passé. Les lettres écrites par le peintre de *l'Odalisque* à son ami d'enfance le peintre Jean-François Gilibert ou à Debia valent par la sincérité du ton et l'abondance des renseignements ; l'histoire du *Vœu de Louis XIII*, par exemple, s'y trouve racontée tout au long.

Les estampes de Goya ont contribué à sa renommée, autant sinon plus que ses peintures, et parmi ses gravures **les Caprices** ont acquis une universelle réputation. Quelques admirateurs passionnés des lithographies crayonnées par l'artiste à la fin de sa carrière en ont, avec raison, vanté la surprenante liberté : néanmoins *les Caprices* demeurent le recueil le plus accessible du maître par la signification générale des sujets et par la simplicité de l'exécution. J'ai du reste eu l'occasion de marquer, dans la préface de cette nouvelle édition, que le véritable maître de Goya pour la gravure fut Rembrandt.

Goya recherche les oppositions de grandes taches de blanc sur gris, et comme il aime les réalisations rapides, au travail aigu de la pointe, il ajoute le travail large du lavis, traitant ses estampes un peu comme Rembrandt traitait ses dessins. Le métier patient des hachures ne lui aurait en rien convenu et il fallait à sa verve ce métier plus expéditif du lavis, dont sont rehaussées la plupart des planches... Goya, graveur, comprit donc également qu'il ne fallait faire exprimer à la pointe que l'indispensable et cela donne à toutes ses estampes, aux *Caprices* en particulier, un accent merveilleux. Drames nocturnes, visions infernales, scènes de sabbat, rires énormes, expressions diaboliques, visages ravagés par la perversité, attitudes troublantes, tout y est dit aussi brièvement et aussi intensément que possible. La beauté et la hideur, le grotesque et le monstrueux, les hommes à têtes d'ânes, les duègnes édentées et les jolies filles, les vieillles coquettes, les sorcières grimpées sur les manches à balai, les mauvais conseils, les sous-entendus louches, les hallucinations, tout cela forme un ensemble plein de contrastes et saisissant jusqu'au malaise. Une lumière tragique éclaire ces figures charmantes ou ravagées où l'amour voisine avec la mort, comme dans l'une des planches les plus significatives : *Hasta la muerte* et qui ferait, paraît-il, allusion à la coquetterie de la comtesse de Bénavente. Jusqu'à la mort le désir dévore cette créature amaigrie, ridée, aux bras minces comme fuseaux, aux mains osseuses, aux lèvres rentrées, mais n'importe, elle se pare toujours, il lui faut escarpins et dentelles de demoiselle, et elle essaie devant la glace sa coiffure à rubans mirobolants.

MEMENTO. — Dans *l'Art et les Artistes*, M. Henry Marcel commente l'œuvre de *Filippino Lippi ;* dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* M. Louis Gillet montre le développement du paysage vénitien à l'aide des exemples que lui fournit Carpaccio, et M. Paul Alfassa, à l'occasion de l'exposition d'art français du XVIIIe siècle, actuellement ouverte à Berlin, étudie les Watteau de la collection de l'empereur d'Allemagne.

TRISTAN LECLÈRE.

MUSÉES ET COLLECTIONS

La question de la sécurité du Louvre : expulsion du directeur des Musées nationaux.— Exposition des nouvelles acquisitions du Louvre. — Le *Portrait de Verlaine,* par Carrière, au Musée du Luxembourg.—Au Musée des arts décoratifs. —Le Musée de la Conciergerie. — Au Musée de l'Armée ; au Musée de la Comédie-Française ; au Musée du Conservatoire. — Nécrologie : Alexandrine Grandjean, George Salting, Ludwig Mond, Ad. von Lanna. —La *Flore* du Musée de Berlin (suite). — Memento bibliographique.

La question de la sécurité du **Louvre** reste toujours en suspens. Récemment deux feux de cheminée, l'un occasionné par la cuisine d'un fonctionnaire du Louvre, l'autre allumé par le ministère des Finances, qui rivalise, dans ce genre d'exploits, avec le ministère des Colonies, l'ont remise à l'ordre du jour. Le premier de ces incendies a eu le don de ranimer soudain l'énergie de l'administration des Beaux-Arts, si faible jusqu'ici, en dépit des promesses et de tous les votes du Parlement, à l'égard du ministère des Colonies dont le départ du Louvre est inscrit depuis 1902 dans la loi de finances ; la mesure énergique qu'on attend depuis huit ans a été prise dans les quarante-huit heures, — oh ! non pas contre les ministères intrus dont le voisinage est une menace perpétuelle, non pas pour accélérer le déménagement des Colonies, qui mettent à s'en aller une mauvaise volonté et une lenteur scandaleuses : contre le directeur des Musées nationaux qui était là à son poste. Un décret en date du 22 janvier lui signifia, ainsi qu'au chef du secrétariat, à l'inspecteur des bâtiments, au gardien des services d'architecture, au chef des gardiens et au gardien-chef du matériel, d'avoir à vider les lieux pour le 1er avril. Même mesure est prise pour le Musée de Cluny. Cependant, treize fonctionnaires ont trouvé grâce et continueront d'habiter le Louvre ; on n'espère pas tout de même qu'ils renonceront à se chauffer ? pas plus que le ministère des Finances à bourrer ses cheminées et ses poêles de l'excellent bois mis avec tant d'abondance à la disposition de messieurs les « ronds-de-cuir » ? Comme l'a écrit excellemment la *Chronique des Arts*, « le scandale était grand quand on ne faisait absolument rien ; mais ne passe-t-il pas toute mesure si l'on fait précisément ce qui ne s'imposait pas, pour négliger ce qui s'impose ? »

En attendant que le Louvre brûle, le département des peintures vient d'exposer, dans la salle des portraits d'artistes réservée à ces installations temporaires, les œuvres dont il s'est enrichi au cours de l'an dernier et dont nous avons signalé la plupart au fur et à mesure de leur entrée. Les deux perles sont le délicieux *Portrait d'enfant en prière*, de l'école française du XVe siècle, donné par la Société des Amis du Louvre (1), et la tendre figure d'*Ange en ado-*

(1) V. *Mercure de France*, 1er novembre 1909, p. 156.

ration de Fra Angelico, acquise dans les conditions avantageuses que nous avons dites (1), avec les autres œuvres de la collection Victor Gay. A côté ont pris place une *Vierge avec l'Enfant*, peinture flamande du xve siècle, donné par Mme veuve Victor Gay, — l'exquis *Portrait de Paméla Larivière*, par son frère Eugène, mort à l'âge de vingt-trois ans, effigie qui à la Centennale de 1900 avait conquis tous les cœurs par sa grâce ingénue et qu'un legs du peintre Albert Maignan a assurée au Louvre en même temps qu'un beau dessin de *Ruines* par Hubert Robert, — un admirable portrait de femme, *Mme Tallard*, dans une délicate harmonie de tons blancs et gris rosé, peint par David en 1795 et resté jusqu'ici inconnu, — une fine étude de Corot, la *Piazzetta*, exécutée à Venise en 1834, — une *Baigneuse* d'Ingres (1828), petite peinture d'un fini précieux et charmant, où l'on trouve la première pensée du célèbre *Bain turc*, — neuf paysages du Lyonnais Ravier, dans la note romantique de coloris qu'on lui connaît, — une brillante nature morte de Gainsborough, — un savoureux *Portrait d'enfant*, dans la manière de Le Nain, — enfin, deux œuvres hollandaises du xviie siècle : une *Scène de patinage* de H. Avercamp, et un *Portrait de jeune savant* d'un successeur de Rembrandt. A cela s'ajoute une série de dessins : cinq admirables « préparations » de La Tour, récemment retrouvées chez un amateur et acquises par les Amis du Louvre (2), trois portraits incisifs de Duvivier, des crayons ou aquarelles de Hervier, Dehodencq, Claudius Lavergne et du peintre dominicain le P. Besson (3).

Un des chefs-d'œuvre du regretté Eugène Carrière, le *Portrait de Verlaine*, qui figurait à la vente récente de l'écrivain Jean Dolent, a été adjugé, pour 22.000 francs, au **Musée du Luxembourg.** Puissamment modelé en pleine lumière, avec une expression inoubliable de douloureuse résignation, c'est l'effigie la plus exacte et la plus évocatrice du « pauvre Lélian », et il faut être reconnaissant à la jeune encore et trop peu connue Société des Amis du Luxembourg, qui s'est donné pour tâche d'enrichir notre musée d'art moderne, d'avoir aidé l'Etat (qui ne disposait que de 17.500 francs) à s'assurer la possession de cette œuvre doublement précieuse que convoitaient des musées étrangers.

Au **Musée des Arts décoratifs** — qui nous a offert en

(1) V. *Mercure de France* du 16 mai 1909, p. 360.

(2) V. sur ces beaux dessins l'érudit et pénétrant article de M. Maurice Tourneux dans la *Revue de l'art ancien et moderne*, n° d'avril 1909.

(3) Sur cette attachante figure de moine artiste, qui a fait récemment l'objet d'un luxueux ouvrage, édité avec la perfection coutumière à M. André Marty : *Un Peintre dominicain : l'Œuvre du R. P. Besson*, par les PP. Berthier et Vallée, voir un intéressant article de M. André Pératé dans la *Gazette des Beaux-Arts* de février dernier, et une conférence de M. Henry Cochin publiée dans les *Notes d'art et d'archéologie*, juin à octobre 1909 (avec planches).

février la suite de l'histoire de l'estampe japonaise (1) avec une exposition de l'œuvre de Toulouse-Lautrec, étudiées toutes deux ici par M. Charles Morice, — est ouverte en ce moment, jusqu'au 4 avril, le 5e salon de la Société des artistes décorateurs. L'ardeur des recherches dans tous les domaines, l'ingéniosité et, souvent, le charme des trouvailles, surtout dans les objets d'art (les meubles, pour la plupart manquent, encore trop de discipline et de saine logique), la présentation pleine de goût de toute cette exposition, en font une manifestation très intéressante. La place nous manque malheureusement pour citer des noms; presque tous ces artistes, du reste, ont déjà fait leurs preuves.

Un nouveau musée vient d'être créé à Paris : le **Musée de la Conciergerie**, dont M. Pourret, directeur de la prison, a eu l'heureuse idée. Il a réuni dans l'ancienne salle des Girondins, transformée en chapelle depuis la Restauration, divers objets ayant appartenu aux prisonniers qui furent détenus à la Conciergerie pendant la Révolution, notamment le crucifix et le fauteuil de Marie-Antoinette (dont le cachot, malheureusement défiguré sous Louis XVIII (2), est là tout près), puis des tableaux ayant trait à cette époque lugubre, des registres d'écrou, etc.

Autres souvenirs historiques. Au **Musée de l'Armée** — pour l'enrichissement duquel a été fondée aussi une Société des Amis du Musées de l'Armée, — le général Niox a ouvert au public, dans l'église Saint-Louis des Invalides, une « chapelle Napoléon », où ont été réunies toutes les reliques funéraires de l'Empereur que possède l'hôtel des Invalides : les trois grandes dalles de pierre qui recouvraient la tombe de Sainte-Hélène, le modèle réduit du cercueil, le drap mortuaire qui recouvrait ce dernier à bord de *la Belle-Poule*, le sarcophage de cuivre où fut placé le cercueil lors de la translation du corps ; la couronne d'or offerte par la ville de Cherbourg ; enfin le masque funéraire de l'empereur. — Peu après s'ouvrait également, dans le musée, une nouvelle salle contenant un commencement de collection des uniformes des armées étrangères.

Le **Musée de la Comédie-Française**, entre autres dons récents, a reçu, par suite d'un legs de M. S. Scheikévitch, mort l'an dernier, un intéressant portrait de Molière par Mignard, découvert en 1871 en Russie par le donateur et publié par lui dans la *Gazette des Beaux-Arts* (3). Le grand écrivain y est figuré à l'âge d'environ quarante-cinq ans : à mi-corps, de trois quarts à droite et tournant vers le spectateur un visage éveillé, un peu pensif. Il est drapé dans

(1) V. *Mercure de France*, 1er avril 1909, p. 541.
(2) Lire sur ce sujet l'intéressant feuilleton de M. André Hallays dans *le Journal des Débats* du 19 novembre dernier.
(3) Livraison du 1er décembre 1892, p. 508.

la robe de chambre de brocart jaune et vert — les couleurs favorites de Molière — qui figure dans son inventaire après décès. Le fond est d'un vert très foncé, avec lequel le coloris à la fois vif et harmonieux de la figure joue de façon très agréable.

Enfin, le **Conservatoire national de musique** a acquis un portrait de Berlioz aussi intéressant par sa date (c'est une des plus anciennes effigies du maître) que par son caractère : peint par Guillaume Dubufe en 1830, au lendemain du jour où le musicien avait obtenu le prix de Rome, le jeune compositeur y est représenté non sous l'aspect du romantique échevelé que montrent tant d'autres effigies, mais dans la tenue correcte du lauréat académique, et c'est là une image peu banale du fougueux auteur de *la Damnation de Faust.*

§

Une figure originale du monde des amateurs vient de disparaître : **Mlle Alexandrine Grandjean**, décédée à Paris le 27 novembre dans sa quatre-vingt-quatrième année. Fille d'un ancien antiquaire très fin connaisseur, élevée dans le milieu du monde des experts et des amateurs, elle avait pris de bonne heure le goût et la science des objets d'art et augmenté elle-même les riches collections laissées par son père. Elle possédait notamment une admirable série de porcelaines de Sèvres, qui figura à plusieurs expositions, entre autres en 1900 au Petit-Palais, une remarquable collection de Palissy et d'émaux peints limousins, des ivoires, etc. Vivant très simplement, faisant elle-même son marché, il lui arriva maintes fois de rapporter dans son panier, mêlée aux provisions de la journée, quelque pièce rare, payée fort cher. Elle a légué toutes ces richesses, avec l'hôtel qui les renferme, rue de Courcelles, à l'Union centrale des Arts décoratifs, à charge par celle-ci de transformer cet hôtel, en souvenir de son père, en un « **Musée Grandjean** ».

A l'étranger sont morts également trois grands collectionneurs dont les générosités sont venues enrichir leurs pays respectifs. A la fin de décembre a disparu à Londres **George Salting**. Né en Australie, d'un père danois, puis élevé en Angleterre, il avait réuni des œuvres d'art de tous les genres : porcelaines de Chine, faïences européennes ou orientales, miniatures, meubles, objets d'art de la Renaissance, tableaux, au nombre de deux à trois cents, des maîtres hollandais, flamands, allemands, italiens, anglais. Il avait prêté à la **National Gallery** plusieurs de ces peintures, et au musée de **South Kensington** quantité d'objets d'art, dont on estimait la valeur à cinq millions. Il laisse par testament aux collections nationales d'Angleterre non seulement ces prêts, mais encore tout le reste de sa collection. C'est le legs artistique le plus magnifique que l'An-

gleterre ait recueilli depuis qu'elle a hérité de la collection Wallace.

A son tour, un savant d'origine allemande, M. Ludwig Mond, voulant, comme George Salting, témoigner à l'Angleterre sa gratitude pour l'hospitalité qu'elle lui avait offerte pendant de longues années, a donné à la **National Gallery de Londres** le droit de choisir parmi ses tableaux les peintures qu'elle voudra, à condition d'en prendre au moins les trois quarts. On trouve dans la liste de ces toiles, qui sont au nombre de cinquante-six, les noms de Gentile et Giovanni Bellini, Pollaiuolo, Botticelli, Boltraffio, Crivelli, Corrège, Signorelli, Sodoma, Raphaël, Titien, Tintoret, Cranach, Canaletto, etc.

Enfin le chevalier **Adalbert von Lanna**, dont les belles collections d'estampes et d'objets d'art furent l'objet de ventes sensationnelles, il y a quelques mois, à Stuttgart et à Berlin, est mort le 31 décembre à Méran, en Tyrol. C'était un des premiers amateurs de ce temps. Formée depuis plus de quarante ans avec un goût et une rigueur extrêmes, sa collection d'objets d'art, disait récemment M. Wilhelm Bode, pouvait rivaliser, au point de vue de l'intérêt historique, avec celles des plus grands musées. Résidant à Prague, il avait fréquemment enrichi la galerie du Rudolfinum, et il a légué au **Musée des Arts industriels de Prague** une série de vitraux, qui n'a point d'égale parmi les collections privées.

§

L'abondance des matières nous empêche de parler aujourd'hui de trois événements intéressants : la réorganisation de la Nouvelle Pinacothèque de Munich, l'inauguration d'un musée d'art moderne à Amsterdam et du nouveau Musée de Boston. Ce sera pour notre prochaine chronique.

Mais il nous faut revenir un instant sur le buste de *Flore* attribué à Léonard de Vinci, et si contesté, qu'a acquis le **Musée de Berlin** (1). En dépit de toutes les controverses, la question de l'authenticité n'a pas fait un pas. De nombreux articles, plus ou moins empreints de la sérénité scientifique désirable en ces questions (les plus sérieuses de ces enquêtes ont été menées près de spécialistes tels que MM. G. Gronau, Ad. Goldschmidt, H. Wœlfflin, F. Schottmüller, G. Dehio, G. Pauil, par l'excellente petite revue *Der Cicerone* (2), et la *Kunslchronik* (3) de Leipzig), ont été publiés par toutes les revues d'art allemandes sans apporter un argument décisif. Mais nous avons trouvé dans cet amas, sous la signature d'un des conservateurs des Musées royaux, M. Karl Koetschau, un jugement bien significatif. Voici comment il appréciait le buste tel que le montrait

(1) V. *Mercure de France* du 1er janvier 1910, pp. 159 et suiv.
(2) Nº de décembre 1909.
(3) Nºs des 10 et 24 décembre 1909.

la photographie du sculpteur Lucas : « yeux vides et sans expression, sourire qui n'est qu'une fade grimace, oreille affreuse, chevelure sans vie (1). » Il est vrai qu'à ce moment le service anthropométrique de Berlin n'avait pas encore identifié cette photographie avec l'œuvre acquise par le musée : le distingué conservateur a dû se mordre les lèvres — et peut-être avoir sur les doigts — d'avoir si franchement exprimé sa pensée. Mais ce jugement sincère n'en a que plus de valeur. Il répond pleinement à l'impression produite par encore les photographies du buste et que nous avions manifestée ici. Mais, une fois, l'on ne saurait juger de la valeur d'une œuvre d'après de simples reproductions (2).

Memento. — Un magnifique ouvrage vient d'être consacré par un des excellents travailleurs que sont les bibliothécaires de notre Cabinet des Estampes, M. Joseph Guibert, aux *Dessins du Cabinet Peiresc* (Paris, H. Champion ; gr. in-4, 102 p. avec 24 planches ; 50 fr.). On appelle de ce nom deux recueils conservés au Cabinet des Estampes, qui semblent avoir appartenu au célèbre amateur aixois Fabri de Peiresc dont, suivant Gassendi, « l'esprit brûlait de curiosité comme le feu dans la forêt » et qui, non content de réunir les raretés qu'il pouvait acquérir, avait, comme Gaignières (dont les recueils sont aussi aujourd'hui rue de Richelieu), fait peindre ou dessiner les objets qui lui semblaient les plus dignes de fixer l'attention de la postérité. Nous devons à cette intelligente curiosité de posséder l'image fidèle de bien des œuvres précieuses aujourd'hui disparues. Tel est le cas de plusieurs de celles qu'on trouve réunies dans ce bel album, reproduites par les impeccables procédés de M. André Marty. Ce sont, par exemple, deux gobelets d'argent antiques du cabinet de Roissy ; une œnochoe d'arent de provenanse inconnue ; quatre pièces particulièrement fameuses de l'ancien trésor de Saint-Denis que, M. Guibert a identifiées d'après une planche de l'*Histoire* de Félibien reproduisant l'ensemble du trésor, et dont il nous conte l'origine et les avatars successifs : le calice de Suger, le calice en cristal dit de saint Denis, le célèbre écrin de Charlemagne, et une fiole en agate ; puis, une navette à encens, provenant sans doute aussi d'un monastère ; un vase d'onyx de la collection du marquis de Sourdis ; une coupe de Peter Floetner ; une aiguière de la Renaissance ; un surtout d'orfèvrerie aux armes de lord Clinton comte de Lincoln ; etc. D'autres objets, figurés dans le recueil de Peiresc, ont, par bonheur, été conservés, et se trouvent aujourd'hui soit dans notre Cabinet des Antiques et des Médailles (une très jolie fiole en verre bleu décorée de figures en pâte blanche) soit au Musée impérial de Vienne (le casque d'Alexandre Farnèse duc de Parme), au British Museum ou à l'Ermitage de St-Pétersbourg. Les notices explicatives très savantes dont M. Guibert a fait précéder toutes ces planches ont été empruntées aux lettres si curieuses de Peiresc éditées par Tamizey de Laroque et nous font connaître en détail l'histoire de ces œuvres. Une notice non moins intéressante

(1) « *Ausdrucklose, leere Augen,... das Lächeln eine langweilige Grimasse,... hässliches Ohr,... lebloses Haar.* (*Allgemeine Zeitung*, 1909, nº 46).

(2) M. Salomon Reinach a donné, dans le nº de novembre-décembre 1909 de la *Revue archéologique*, un résumé de toute cette affaire.

sur Peiresc, puis l'inventaire des « raretez trouvées dans son cabinet » complètent le texte de ce bel album.

Un autre érudit du Cabinet des Estampes, M. François-Louis Bruel, a, de son côté, commencé de nous donner l'inventaire d'une autre précieuse collection ; celle des 25.000 pièces concernant l'histoire de la France de 1770 à 1871, patiemment réunies par le baron Carl de Vinck qui les offrit en 1906 à notre Cabinet des Estampes (*Un siècle d'histoire de France par l'estampe (1770-1871). Collection de Vinck;* t. Ier : *Ancien Régime;* in-8, xxxvii-692 p., avec 23 planches; 35 francs). On devine aisément quel intérêt pour l'histoire de la société et des mœurs offre une pareille réunion de gravures contemporaines. Il faut savoir gré à M. le baron de Vinck et à M. Bruel d'avoir facilité au public et aux travailleurs l'exploration d'une telle mine de renseignements. Pour plus de commodité, l'auteur a divisé son inventaire méthodiquement par sujets : Louis XVI dauphin et Marie-Antoinette dauphine; les débuts du règne ; la famille royale; les folies du jour (les ballons, forment le sujet de nombreuses et curieuses pièces); la guerre d'Amérique; l'histoire des mœurs; etc. Puis vient l'exacte reproduction de la lettre de chaque estampe, avec l'indication de ses dimensions, du procédé employé, et — c'est ici que se manifeste l'érudition consciencieuse de M. Bruel — un commentaire historique, souvent enrichi de textes inédits ou peu connus. Enfin 23 planches reproduisent les pièces les plus curieuses ou les plus rares. Il paraîtra ainsi dix volumes, qui formeront pour l'historien le plus précieux des répertoires.

La Librairie centrale d'art et d'architecture Ch. Eggimann vient de publier le quatrième volume du très utile *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre et du Musée de Versailles* (*Ecole française*), par MM. Jean Guiffrey et Pierre Marcel (in-4, 144 p. à 2 col., av. 610 grav.). Ce volume s'étend alphabétiquement de Corot à Delacroix et comprend notamment, outre la liste des dessins de ces maîtres, celles des œuvres d'Antoine Coypel (entre autres pour la décoration de la Galerie du Palais-Royal) et de David. On peut juger, uniquement par ces noms, de l'intérêt de ce nouveau recueil où, comme dans les précédents, chaque dessin est reproduit en fidèles et fines phototypies vis-à-vis de notices historiques et descriptives offrant tous les renseignements désirables.

AUGUSTE MARGUILLIER.

LETTRES ALLEMANDES

Mort d'Otto Julius Bierbaum. — Alexander Ular : *Die Zwergenschlacht ;* Francfort, Literarische Anstalt, M. 5. — Fedor von Zobeltitz : *Das nette Maedel ;* Berlin, Egon Fleischel u. Cº, M. 6. — Memento.

Mort d'Otto Julius Bierbaum. — A Dresde vient de mourir subitement le poète Otto Julius Bierbaum, qui n'était pas tout à fait un inconnu du public parisien. Il a succombé d'une affection du cœur, n'étant pas même âgé de cinquante ans. Poète lyrique de talent, son activité littéraire s'était manifestée tout d'abord dans ce *Moderne Almanach des Muses* dont le *Mercure* rendit compte il y a dix-sept ans. (Un manifeste littéraire allemand, *Mercure*, mai

1893.) Fils d'un hôtelier de Leipzig, après avoir vécu les jeunes années à Munich, où il publia ses premiers recueils de vers et de nouvelles, il vint à Berlin pour diriger la *Nouvelle Revue allemande*. Il ne conserva ce poste que durant quelques mois, pour aider ensuite à la création de la grosse entreprise artistique *Pan*, dont la durée fut également éphémère. Des différends entre une coalition de mécènes, de critiques d'art et de directeurs de musées, opposée aux fantaisies tant artistiques que financières d'un groupe d'écrivains, firent sombrer cette tentative prématurée. Quelques années plus tard, en fondant la *Insel*, Bierbaum installait ses visées artistiques sur une nouvelle base. Déjà son germanisme s'affirmait. Il sut amalgamer, assez bizarrement, l'art nouveau au goût du gothique et créer ce style hybride qu'il utilisa plus tard pour orner la série de ses nombreux Almanachs.

Dès ce moment, il se plut à transposer dans le roman ses démêlés avec les mécènes, les éditeurs, et les directeurs de théâtres. Il y mêlait, non sans agrément, des conversations d'esthétique et des aventures d'amour. Les souvenirs des beuveries d'étudiants, dont il fut plus souvent témoin qu'acteur, rehaussaient ses récits de traits de mœurs très essentiellement allemands. *Stilpe*, *Pankrazius Graunzer*, *Die Schlangendame* et plus tard *Prinz Kuckuck* sont issus de l'application de ce procédé d'art assez discutable. Bierbaum n'y montrait ni souci de composition ni préoccupation de style, et l'on pouvait se demander quel intérêt présenterait pour le public d'aujourd'hui ce rajeunissement des méthodes primitives de Jean-Paul Richter. Il faut croire que, pour la jeunesse allemande, l'art littéraire importe peu, car elle fit à ces œuvres d'une imagination désordonnée le succès le plus vif.

M. Bierbaum fut moins heureux lorsqu'il aborda le théâtre. Une seule de ses pièces, une « comédie rococo », comme on dit outre-Rhin, parvint à tenir l'affiche. Ses autres tentatives dramatiques échouèrent. On lui doit aussi le texte d'un ballet, *Pan dans le buisson*, dont Félix Mottl composa la musique. D'innombrables articles de revues et de journaux achèvent de remplir la carrière littéraire d'Otto Julius Bierbaum. On retrouve, dans cette production au jour le jour, l'image de son activité chaotique. Tour à tour sollicité par les formes d'art les plus diverses, il chercha en vain, bien qu'il crût l'avoir trouvé, un art moderne « véritablement allemand ». Un peu d'esthétisme anglais, mêlé à de l'impressionnisme français et à du brouillard scandinave, tout cela accommodé d'un peu de néo-romantisme, voilà proprement sa formule. Bien que poursuivant le perfectionnement de son individualité artistique, et cela avec une probité dont il faut le louer sans réserve, il subit des influences trop contradictoires pour pouvoir créer un genre personnel.

Son idéal de culture s'abaissait sans cesse à vouloir satisfaire le goût de son entourage. Voilà comment il fut amené à peindre, dans le personnage de Stilpe, où l'on retrouve de nombreux traits personnels, l'idéal du philistin allemand. Sa compréhension n'allant en somme jamais au delà des frontières de son propre pays — et tous les grands allemands ont été grands précisément dans la mesure où ils ont su être cosmopolites — il ne sut jamais s'élever à des conceptions vraiment européennes. Pourtant, sa bohême allemande n'est pas sans charmes, mais c'est surtout en vers qu'il s'efforça de la glorifier.

Car Bierbaum est avant tout un poète lyrique. Ses nombreux volumes de prose ne doivent pas le faire oublier. Certaines de ses poésies sont de véritables petits bijoux littéraires. La perfection de leur forme et la fraîcheur des sentiments qui s'y expriment en font de véritables pièces d'anthologie. Elles dureront tant qu'il y aura une langue allemande. Maintes fois mises en musique, les étudiants s'en délectent aussi bien que les jeunes filles de la bourgeoisie. Ce n'est donc ni comme romancier ni comme critique que Biermaum vivra. La postérité lui assignera une place dans le voisinage du doux Eichendorff et pas très loin non plus de Joseph-Victor Scheffel, le barde sonore des beuveries d'étudiants.

§

Die Zwergenschlacht.— Il y a deux ans, alors que la grande crise financière inquiétait les Etats-Unis, M. Alexandre Ular s'entretenait avec un milliardaire américain, grand organisateur de trusts. Ce philanthrope, dans son cabinet de travail de la cinquième Avenue, lui tint à peu près ce langage :

— Le monopole économique, entre les mains d'un seul individu, peut devenir merveilleux instrument de progrès, pour l'éducation de l'humanité, la réorganisation des Etats et de la Société. — Hélas! si j'avais trente ans de moins et si je disposais quand même de mon expérience actuelle et de la fortune que je possède, peut-être n'y aurait-il plus ni armées, ni flottes de cuirassés, ni guerres, ni révolutions, ni monarchies.

Et comme son interlocuteur lui répondait en souriant qu'il faisait là un beau rêve, l'Américain de répondre :

— Mais ce rêve pourrait se réaliser. Et savez-vous comment ? J'organiserais le trust mondial de la Banque d'escompte, du Fer, du Charbon, du Cuivre et des Moyens de transport ; et ensuite je dicterais, sous peine de boycottage, un boycottage auquel aucun pays, aucun peuple ne résisterait, je dicterais avant tout le désarmement général et ensuite les réformes sociales nécessaires. N'aurais-je pas une armée auxiliaire dans le prolétariat organisé qui souffre deux fois du militarisme et du nationalisme, qui souffre de la vieille domination des castes égoïstes de la noblesse et du clergé,

véritable anachronisme, et qui maintenant déjà, sans moyen, sans armes, sans une entente internationale, est assez fort pour ébranler dans ses assises l'édifice pourri des gouvernements et des administrations ? — Il n'y a, de fait, aucune circonstance qui pourrait rendre impossible la réalisation d'un pareil dessein. L'évolution économique et morale des peuples civilisés a atteint un degré suffisamment élevé. Les circonstances et les hommes sont à point...

De ce rêve de milliardaire, M. Alexandre Ular a fait un roman. Il a mis en présence le capital organisé et le travail organisé et a montré comment, en fin de compte, celui-ci fait succomber celui-là, mais se détruit en même temps. Pour parvenir à l'organisation d'une coopérative absolue telle que la rêvent les prophètes de l'humanité future, il faut se trouver en présence de Chinois, c'est-à-dire d'hommes en qui l'instinct de puissance est aboli complètement, pour faire place à une égalité absolue. Autrement, la hiérarchie, avec le goût de conduire et d'être conduit, reprendra toujours ses droits. Strong, le milliardaire utopiste, avertit le comte de Cahors, aristocrate syndicaliste qui est devenu Cahors tout court, pour mener à la lutte finale les anarchistes de la Confédération du travail, de cette impossibilité de changer la nature des hommes occidentaux. Mais lui-même succombe dans cette *Bataille de Nains* parce qu'il n'avait pas su calculer les impondérables.

Au moment où un écrivain français est séduit par les aspects pittoresques que présente l'organisation des trusts et s'amuse en dilittante à conduire ses lecteurs sur les divers points du globe où les conflits économiques apparaissent avec violence, le bel effort intellectuel de M. Alexandre Ular ne devra pas passer inaperçu. De ce roman extrêmement touffu, nous ne pouvons indiquer que les grandes lignes. Le sujet en est limpide et les différentes péripéties sont déduites les unes des autres avec une parfaite logique.

Trois individus sont en présence : Strong, l'organisateur du trust de la paix, Hegler, secrétaire général de l'Union des travailleurs américains, et Cahors, le rêveur anarchiste. Mais Strong a une fille, Nixola, séduite quelque peu par les titres du gentilhomme français et tout aussi prête à l'aimer qu'à aider son père dans la réalisation de son œuvre. Si l'entente se faisait entre ces trois hommes, rien ne s'opposerait plus à imposer au monde les conditions du bonheur universel. Mais pour Hegler, malgré sa philanthropie sans limites, Strong est l'exploiteur. Quant à Cahors, il n'entrevoit que par la violence le triomphe des masses ouvrières.

Strong a réalisé son trust universel. Il tient les grands charbonniers aussi bien que les rois de l'acier. Les banques et les sociétés de navigation sont à sa discrétion. Mais le groupe allemand s'inquiète de ses desseins qu'il tient cachés. Que dira l'empereur, que diront les

hobereaux prussiens s'il a l'audace d'exiger le désarmement? Strong révèle son plan : l'Allemagne, l'Autriche, la Russie et le Japon, les quatre puissances réactionnaires du globe, se retirent de son Union. Tandis que le capital tient son parlement à Bruxelles, les socialistes siègent à Amsterdam, pour décider de la grève générale. Mais Nixola Strong, dans une romanesque équipée, révèle au comte Cahors, délégué français, que la grève, en affamant le monde, en créant des conflits entre l'armée et le peuple, mettrait les gouvernements sans argent à la merci de son père. Cahors épouvanté retire sa motion, cependant que Nixola vient elle-même la défendre en plein congrès socialiste.

A New-York, Strong combat la spéculation à outrance des banques rivales et draine le numéraire. En même temps, il refuse son crédit aux nations qui ont quitté le trust. Quand, malgré la prudence du chef syndicaliste Hegler, averti par le milliardaire, la grève générale éclate, une formidable panique financière se déchaîne. Strong détient la totalité de l'or, et le pays tout entier, qui ne vit que sur le crédit, habitué à l'usage du chèque, numéraire fictif dont personne ne veut plus, est terrorisé par la famine. L'Europe subit les contre-coups de cette crise sans exemple. L'Allemagne ne travaille plus, faute de commandes étrangères; la Russie va cesser de payer les coupons de sa dette; l'Espagne et l'Italie sont en révolution. Si la France, grâce à l'organisation de ses grandes banques, échappe momentanément au désastre, elle est cependant menacée par la prochaine banqueroute russe et par la propagande de plus en plus violente de la Confédération du travail dont Cahors est l'âme. Mais le dénouement approche. Conflit entre les grévistes et les troupes, où les soldats refusent de tirer. Démarche du ministre Durseau, ancien socialiste engraissé par la spéculation, auprès de Strong, installé à Paris, pour le décider à une avance d'or à la Russie. Refus de Strong, toujours préoccupé de réaliser son plan. Agitation des petits rentiers détenteurs de fonds russes qui se joignent aux militants et mettent le feu à la Bourse. Conciliabule au siège de la Confédération pour distribuer parmi les militants les postes du gouvernement. Dégoût de Cahors qui s'aperçoit que tout son effort n'a abouti qu'à une nouvelle répartition de l'assiette au beurre. Le lendemain, courses à Longchamps, où Strong se rendra avec sa fille, malgré les avertissements de Cahors. Emeute populaire à cause du succès de l'écurie Strong. Au milieu de la bagarre, l'Américain est tué, emportant avec lui son rêve de milliardaire pacifiste. Sa fille Nixola, qui n'a échappé à la mort que grâce à l'intervention de Cahors, épousera naturellement cet anarchiste désabusé, quand il sortira de prison, car les meneurs ont été arrêtés et ce n'est que grâce à un document laissé par Strong que l'on établit l'innocence de celui que l'on considérait comme l'organisateur du désordre.

Dans ce livre attachant, qui finit par des épisodes mélodramatiques, tous les incidents de la politique française des dix dernières années sont habilement introduits : les grèves sous le ministère Clemenceau, la crise viticole et la révolte du 17e, les manifestations en faveur de Ferrer, etc. M. Ular témoigne d'une connaissance approfondie des problèmes économiques et nous laisse entendre qu'il n'ignore rien des dessous des différentes organisations socialistes dans divers pays. La façon méprisante dont il parle des chefs de la social-démocratie allemande est particulièrement amusante. Mais retenons surtout la thèse curieuse qu'il a eu l'audace de poser et les péripéties que sa fertile imagination a su en déduire.

Das nette Mædel. — M. Fedor de Zobeltitz a dessiné un curieux type de jeune fille qui, dans une grande ville de l'Allemagne du Nord, côtoie les aventures les plus scabreuses, tout en demeurant parfaitement honnête, pour finir enfin par un mariage de tout repos. Elevée au-dessus de sa condition sociale, sans surveillance efficace, elle franchirait certainement le pas, car elle fréquente des bals d'artiste et ose poser seule chez des peintres, si elle n'était pas douée d'une si excellente nature et d'une si parfaite placidité d'esprit. Roman d'une action un peu lente qui abonde en traits de mœurs des plus curieux.

Memento. — Les principales revues allemandes publient des articles en l'honneur du poète Paul Heyse qui a fêté, à Munich, le 15 mars, le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. Il passe en Allemagne pour le grand survivant de la période classique. Alors qu'il débutait dans la littérature, Emmanuel Geibel le présenta au roi Maximilien de Bavière en disant : « Un jeune Gœthe, sire ! » Il semble bien que c'est un hasard qui fit naître à Berlin ce fils des muses méditerranéennes. Tout son art le poussait vers la perfection des formes italiennes, ainsi que l'a montré M. I. Hofmiller, dans un article des *Süddeutsche Monatshefte* (mars). C'est pourquoi il vint élire domicile à Munich où il fut pendant de longues années le centre de la vie littéraire. La même revue, par la plume de Mlle Hélène Raff, nous présente un « Paul Heyse politicien », avec des fragments d'un journal inédit qui démontrent que dès 1863 le poète fut un ardent partisan de l'unité allemande. Un poème inédit, *les Esprits du Rhin*, qui date de 1871, célèbre la réalisation du vieux rêve germanique. — *Deutsche Rundschau* (mars) consacre également deux articles au jubilaire qui publia dans ce périodique tous ses derniers romans.

Nord und Süd, qui publie son quatre centième fascicule, a demandé à quelques-uns de ses anciens collaborateurs de donner un avis sur l'évolution de la revue. Paul Lindau rappelle qu'il en fut le ondateur, voici trente-trois ans, et que depuis lors, à chaque centaine de fascicules, ce fut la coutume de donner un aperçu rétrospectif. Theodor Fontane avait collaboré au centième en y envoyant des vers plein d'humour. Depuis lors la rédaction s'est transformée, mais, parmi les vieux, ceux qui sont encore en vie aiment à applaudir à l'effort des jeunes générations. Dans le même fasci-

cule une bonne reproduction du Watteau contesté de la collection Hohenzollern. — M. Alfred Mayer étudie l'œuvre d'un illustrateur plein de fantaisie, Emile Praetorius, dont *Deutsche Kunst und Dekoration* nous avait déjà entretenus (1er mars).

La livraison de février de *Deutsche Kunst und Dekoration* est consacrée à deux artistes d'un talent très divers, Willi Geiger et H. Vogeler-Worpswede.

Oesterreichische Rundschau (1er mars) rappelle la visite d'un Viennois à Gœthe en 1822, avec des souvenirs inédits.

HENRI ALBERT.

LETTRES POLONAISES

Jan Gwalbert Pawlikowski : *Studyow nad Krolem Duchem czesc pierwsza : Mistyka Slowackiego* (*Première partie d'études sur « le Roi-Esprit » : La philosophie mystique de Slowacki*), J. Mortkowicz.— *Pisma Juljusza Slowackiego* (*Œuvres de Jules Slowacki*), 6 vol., publiées sous la direction de M. Arthur Gorski, Gebethner i Wolff. — Le centenaire de Frédéric Chopin. — Memento.

Lorsque — il y a plus de quarante ans de cela — le professeur A. Malecki publia sa magistrale monographie de la vie et de l'œuvre de Jules Slowacki, dix-sept ans s'étaient déjà écoulés depuis la mort de celui que le célèbre critique danois Georges Brandes appela — d'ailleurs à tort — « le paon » de la poésie romantique polonaise. L'ouvrage du professeur Malecki fut une révélation ; car un génie poétique jusqu'alors méconnu, étouffé par l'ombre colossale de Mickiewicz, jaillit tout à coup, telle une source vive, à laquelle l'âme nationale altérée de beauté pure vint aussitôt en pèlerinage. L'honorable professeur fut un des premiers qui avaient compulsé les liasses de manuscrits du poète conservés à la Bibliothèque des Ossolinski à Lemberg, et à lui seul, il en tira trois volumes d'œuvres posthumes, parmi lesquels furent les « rapsodes » du *Roi-Esprit*, un des plus magnifiques poèmes qu'ait produits le génie humain. Mais l'effort de M. Malecki — en tant que l'étude critique de l'œuvre poétique de Slowacki — resta pendant longtemps solitaire. L'époque qui vint — l'époque dite « positiviste » — ne fut pas propice à ce poète, amant fidèle de la fantaisie et de l'imagination. Il fallut attendre un quart de siècle, pour que la poésie de Slowacki recommençât à passionner la critique polonaise. La grande « biographie psychologique » de M. Ferdinand Hoesick (parue en 1897) n'a pas beaucoup contribué à la compréhension de l'art de Slowacki. Le livre de M. Hoesick n'est qu'un amas confus de matériaux bruts, recueillis un peu partout, et dans lequel les choses insignifiantes, les faits-divers, les révélations indiscrètes occupent trop de place sans utilité aucune. La belle plaquette de M. Cezary Jellenta sur *Jules Slowacki aujourd'hui* (1900) ne fut en somme qu'une sorte de poème auquel la vie et l'œuvre du poète avaient servi de prétexte. Le travail le plus sérieux consacré à la per-

sonnalité poétique de Slowacki fut fait en 1902 par M. Ignace Matuszewski. *Slowacki et l'art nouveau* établit les liens d'affinité qui rattachent la poésie de Slowacki à l'art des « symbolistes » et des « décadents ». En adoptant la classification des types artistiques de Ribot, M. Matuszewski démontre que l'auteur du *Roi-Esprit* présente le cas classique du type lyrique et musical qui est caractéristique pour la poésie moderne. Slowacki en est en même temps le précurseur. Avec une érudition pédante qui ne laisse pas de place à l'enthousiasme, M. Matuszewski analyse les traits essentiels de l'œuvre de Slowacki, ainsi que les théories esthétiques de l'art moderne. C'est un travail solide et très documenté.

Je n'ai pas la prétention d'épuiser dans ce court aperçu la littérature critique consacrée à Slowacki. Cependant, on ne peut ne pas citer encore M. Biegeleisen, qui fut un des premiers commentateurs de la *Génèse par l'esprit*, de *Samuel Zborowski* et d'autres œuvres posthumes de Slowacki. Ceux qui connaissent le sujet traité ici me feront grâce du nom de M. Tretiak, cet élève et émule du comte Tarnowski, dont l'ouvrage sur Slowacki n'est qu'un pamphlet qui déshonore surtout son auteur.

Le centenaire de Slowacki met enfin en branle la troupe éparse de nos critiques et historiens littéraires. D'un jour à l'autre, toute une littérature, concernant la vie et l'œuvre du grand-maître du verbe, est née. Je ne peux pas rendre compte ici de ces innombrables brochures et volumes dont nos bibliographies accusent la parution. Je ne m'occuperai donc que d'un seul ouvrage que nous devons à un travailleur très probe, à un érudit consciencieux, à l'homme d'une grande culture intellectuelle qu'est M. Jan Gwalbert Pawlikowski.

§

Première partie d'études sur le Roi-Esprit : la philosophie mystique de Slowacki, — tel est le titre complet du fort volume (plus de 500 pages) que j'ai sous les yeux, et dont la deuxième partie, consacrée plus spécialement au grand poème lui-même, sera attendue par tous les lettrés polonais avec une légitime impatience.

La critique positiviste s'est efforcée de nous persuader que le mysticisme du « messie » André Towianski, auquel adhérèrent vers le déclin de leur vie Mickiewicz et Slowacki, fut néfaste au développement de ces deux beaux génies. Les positivistes firent leur possible pour nous persuader que le « messianisme » avait assombri l'esprit jusqu'alors lucide de ces deux poètes et que leurs œuvres, conçues sous l'inspiration nouvelle, n'étaient, en somme, qu'une sorte de diva-

gation sans suite, malgré leur beauté apparente. Peu versés dans la science de la métaphysique allemande, ignorant tout à fait ou presque les œuvres mystiques des Svedenborg, des Saint-Simon, des Saint-Martin, des Boehme et de tant d'autres, les critiques positivistes n'eurent qu'un haussement d'épaules pour les « erreurs » des grands romantiques polonais qu'ils considéraient comme symptômes d'une maladie originale et tout à fait nouvelle, et un profond mépris pour ces maniaques amoureux de la Vérité et de l'Absolu.

M. Matuszewski, M. Jellenta, et certains autres — parmi les jeunes surtout — ont déjà fait justice de ces jugements erronés et gratuits. Mais c'est surtout M. Pawlikowski qui est le premier à détruire cette légende des « positivistes » avec une force persuasive, avec l'appui d'arguments irréfutables, tirés aussi bien de l'histoire du mysticisme de toutes les époques et de toutes les nations que de la connaissance approfondie des œuvres romantiques. A ce point de vue, le travail de M. Pawlikowski doit être considéré comme définitif, malgré la modestie de l'auteur qui ne veut s'imposer que comme simple guide aux chercheurs futurs.

Les deux premiers chapitres de son ouvrage, M. Pawlikowski les consacre à l'analyse de la philosophie mystique de Slowacki, telle qu'elle est donnée dans *La Genèse par l'esprit*, *Une Lettre à Rembowski*, *la Conversation*, etc. Dans le troisième chapitre, le plus important, il étudie les sources de cette métaphysique et les liens de parenté qui l'unissent à la philosophie mystique en général et à la philosophie du romantisme en particulier.

Quelle fut cette science et quel rôle a-t-elle joué dans le développement du génie de Slowacki ?

« Le moment où Slowacki avait subi l'influence de Towianski », ou plutôt « le moment où, ayant quitté le maître, (le poète) se mit à élaborer sa propre doctrine mystique, marque une étape nouvelle dans sa vie... et son œuvre... Le trait le plus significatif de ses écrits à cette époque est la *vérité intérieure* ». Car jusqu'à ce moment cette « vérité intérieure » manquait à son art, qui, malgré sa beauté merveilleuse, fut — pour ainsi dire — un art sans idéal, « un temple sans Dieu », comme le lui avait reproché Mickiewicz. Et « son âme fut désorientée dans ce monde ». Le cœur de femme vers lequel l'âme triste du poète, assoiffée de l'amour pur, tendait ses bras, n'a pas su être pour lui « l'oreiller » rêvé. C'est alors que « le towianisme devint pour lui un besoin intérieur », toute illusion de l'amour étant perdue. Et — entre parenthèse soit dit — le grand mérite du towianisme fut d'avoir laissé les grains qui ont poussé dans *la Genèse* et *le Roi Esprit*.

De son propre renouveau spirituel le poète tire les lois esthétiques nouvelles qui vont régir son art. Il va désormais spiritualiser sa poé-

sie. Sans trahir la Beauté, il mettra son génie au service d'un idéal mystique. Il tentera de donner un évangile nouveau à son pays et au monde.

La Genèse est la pierre angulaire, le fondement même de la doctrine mystique de Slowacki. Il va appliquer par la suite les lois de cette doctrine, dans son chef-d'œuvre resté inachevé, le grand poème *le Roi-Esprit*, à l'explication poétique de « la mission » de son pays.

La théorie cosmogonique de Slowacki est évolutionniste. Le poète croit fermement au développement successif et lent des formes et des âmes. Mais à l'encontre du matérialisme de Darwin (qu'il ne connaissait pas) sa doctrine est purement spiritualiste. Car « tout est créé pour l'esprit et par l'esprit et rien n'existe pour le but matériel ». C'est l'esprit qui a exigé de Dieu la forme et c'est lui qui eut le libre choix de celle-ci. « L'amour et la volonté sont les moteurs du labeur, créateur des formes, de l'esprit. » Ainsi comprise, comme l'observe avec raison M. Pawlikowski, « la mystique de Slowacki est celle de la volonté ». L'homme est le sommet de l'échelle évolutionniste. Est-ce la forme définitive du « labeur créateur » de l'esprit? Non. D'abord l'homme d'aujourd'hui n'égale pas celui du Paradis. Donc l'histoire future de l'homme sera pour ainsi dire celle de sa réhabilitation, — d'abord et de son progrès — ensuite. L'homme se surpassera lui-même. On sent ici quelque chose comme le pressentiment du « surhomme » de Nietzsche. (Et n'est-il pas curieux que cette idée de « surhomme » surgisse dans la pensée moderne, à un demi-siècle de distance, dans les cerveaux de deux hommes, dont le premier est Polonais de naissance et de sang, l'autre Polonais d'origine ?) Mais l'homme idéal de Slowacki diffère beaucoup de la «bête blonde» de Zarathoustra ; il sera d'espèce angélique, ce sera un christ nouveau, ou plutôt un de ces christs nombreux de l'avenir qui seront dignes d'entrer dans « la Jérusalem de soleil ».

Le manque de place ne me permet pas d'analyser comme il conviendrait le livre de M. Pawlikowski. Le chapitre III de son travail forme à lui seul une histoire très curieuse des doctrines mystiques de toutes les époques et de toutes les nations. L'auteur y fait preuve d'une érudition étonnante dépourvue de toute pose et exempte de tout pédantisme sec et doctoral. Avec une belle clarté de style, avec une précision remarquable il expose les faits, établit leur parenté, explique leurs sources. Avec un objectivisme pudique et presque exagéré, il cache sa personnalité, ses sympathies et ses haines derrière l'éloquence des faits. Mais, malgré toutes ses réserves, son amour de la Beauté, son enthousiasme pour la poésie de Slowacki se révèlent à chaque page pour quiconque sait lire entre les lignes. Encore inachevé, le livre de M. Pawlikowski est un travail magistral, l'œuvre capitale de la critique moderne polonaise.

§

Je n'ai pas sous la main toutes les éditions nouvelles des **œuvres de Slowacki** qui ont paru à l'occasion du centenaire du Poète. Je ne signalerai aux lecteurs du *Mercure* que l'édition en six volumes que la maison Gebetner et Wolff vient de publier sous la direction de M. Arthur Gorski. Elle est composée avec soin. Elle donne beaucoup de variantes et de commentaires sans trop alourdir le texte. C'est une édition populaire dont le prix modéré la rend accessible au gros public. Pas tout à fait complète, elle l'est tout de même beaucoup plus que toutes les éditions antérieures, celle de M. Malecki (en 7 volumes) y comprise. En un mot, c'est une édition d'œuvres de Slowacki dont on avait depuis longtemps senti le besoin.

§

Le 22 février cent ans se sont écoulés depuis le jour où naquit celui qui a su unir dans son art le clair génie de la race latine à la mélancolie nostalgique de l'âme polonaise. La Pologne fête en ce moment **le centenaire de la naissance de Frédéric Chopin**. Il est inutile de rappeler ici les traits essentiels de son art qui appartient à l'humanité. La France, qui fut la terre de ses pères, lui donna l'asile dès son vivant et garde fidèlement le repos de ses cendres. L'âme polonaise lui voua un culte filial et ému, comme elle le voua à tous ses fils entrés dans le Panthéon de la Gloire. Car c'est par ses Copernic, ses Mickiewicz, ses Slowacki, ses Krasinski, ses Chopin, ses Matejko, ses Wyspianski, que la nation polonaise affirme devant le monde égoïste et aveuli son droit à la vie et à la liberté.

§

Memento. — Volumes reçus. F. Nietzsche : *Ludzkie arcyludzkie*. IIe partie, K. Drzewiecki trad., J. Mortkowicz. C'est le XIe volume des œuvres complètes de Nietzsche dont M. Mortkowicz publie l'édition polonaise. L'éditeur nous promet encore le XIIe volume, sans compter le supplément (*Ecce Homo*) déjà paru. Je n'ai pas à faire éloge de cette publication dont j'ai parlé ici même, et qui constitue un des plus beaux efforts qu'ait tentés en ce temps une librairie en Pologne. — *Wiek XIX (Sto lat mysli polskiej)*, t. V. Gebethner et Wolff. Ce cinquième volume de *Cent ans de la pensée polonaise* renferme les études de certains poètes et philosophes de la période romantique (Krasinski, Cieszkowski, Zaleski, Goszczynski et Gaszynski) ainsi que les pages choisies de leurs œuvres, composées et recueillies avec le même soin qui caractérise les précédents volumes de cette publication, véritable encyclopédie de la pensée polonaise au xixe siècle. — Jean Kucharzewski : *Maurycy Mochnacki, ibid.* — Kazimierz Przerwa-Tetmajer : *Poezye* VIe série, *ibid.* — Szymon Askenazy : *Ks. Jozef Poniatowski, ibid.* — Stefan Zeromski : *Andrzej Radek, ibid.* — Jozef Kotarbinski : *Pogrobowiec romantyzmu, ibid.* — Marja Konopnicka : *Pan*

Balcer w Brazylji. ibid. — K. Przerwa-Tetmajer : *Maryna z Hrubego, ibid.*

MICHEL MUTERMILCH.

VARIÉTÉS

Chevreul et l'aviation. — « L'imagination gouverne le monde », a dit Napoléon. Elle est, en tous cas, le premier ressort des inventions. Si bien qu'un romancier peut en suggérer, en susciter, plus qu'aucun technicien ; ce ne sont pas toujours les spécialistes qui en opèrent le mieux la réalisation. Il semble qu'au contraire l'incrédulité vis-à-vis des nouveautés trouve en eux son dernier rempart.

Les circonstances présentes donnent une saveur inattendue à une interview que Nadar prit, en septembre 1886, de l'illustre Chevreul. Entre beaucoup d'autres, il lui demanda son opinion sur la direction des ballons.

— N'appréciez-vous pas que l'unique moyen pour l'homme de se diriger dans l'air contre les courants est de s'inspirer de l'exemple donné par l'insecte et l'oiseau, qui ne pourraient jamais s'y mouvoir à leur volonté s'ils n'étaient plus lourds — pardon ! — plus denses que l'air ? Ce principe plus qu'évident étant admis, ne condamnez-vous pas logiquement par cela même comme absolument chimériques les tentatives, toujours vaines dès le lendemain de 1783, de la prétendue direction des ballons, deux mots qui hurlent de se trouver ensemble ?

Chevreul. — Je vous avouerai qu'à l'Académie nous sommes restés depuis assez longtemps en dehors de cette question, quoiqu'un ou deux d'entre nous aient pris feu peut-être un peu vite. En ce qui me concerne, je n'aime pas m'occuper de deux choses à la fois, et je crains de me tromper à ce point que, les sentiments moraux de l'homme exceptés, je suis prêt à abandonner toutes les opinions que je puis avoir dans les sciences, lorsqu'on me démontrera par l'expérience qu'elles sont fausses, mais il faut me prouver, il faut qu'on me fasse *voir !*... Si vous voulez mon opinion, je la résumerai en vous disant que nous sommes perpétuellement assaillis par les directeurs de ballons qui ne nous laissent pas trêve, et que je mets mon soin à les éviter, n'ayant pu entrevoir de garantie dans le fond même de la théorie, malgré toute les affirmations dont ils sont toujours volontiers prodigues... Comme il faut bien que chacun ait au moins un bénéfice, l'ignorant a pris pour lui celui d'affirmer.

— Sans vous demander un jugement motivé, je tiendrais infiniment à savoir de vous si vous tenez notre théorie de l'*Aviation* comme contraire aux faits scientifiques acquis?

Chevreul. — Vous avez signalé les insuccès successifs et cons-

tants de la direction des ballons depuis un siècle. Devant ceci, qui est fait historique, il n'est rien à dire, ni faire, qu'enregistrer le procès-verbal... On peut admettre à priori qu'il ressortirait du constat avéré de tant d'essais avortés une assez légitime prévention contre la poursuite de la direction des ballons. Mais cette prévention ne serait pas suffisante pour une fin de non-recevoir, si vous ne lui adjoigniez, en effet, des raisonnements basés sur des faits observés. Vous avez dit devant moi une chose exacte quand vous protestiez avec feu contre la déception inévitable de cette analogie entre le bateau et le ballon. Cette analogie, que l'on s'obstine à nous représenter toujours, est en effet inadmissible puisque tous deux, le ballon, le bateau, se meuvent dans deux milieux de nature tout à fait différente, pour ne pas dire contradictoire : l'eau, absolument incompressible ; l'air, indéfiniment élastique... Puisque vous désirez mon avis, et, bien entendu, sans pouvoir affirmer que la réalisation de votre espérance puisse entrer, à un moment donné, dans le domaine du fait accompli, je crois pouvoir vous dire que, théoriquement et logiquement, il n'est pas douteux pour moi que vous ayez raison dans votre système exclusif par les appareils graves. Et remarquez que je suis loin de repousser les systèmes mixtes qui prétendent s'appuyer également sur deux principes opposés, deux contradictions : la direction des ballons et l'aviation. . . . . .

« En résumé, je demande là, comme toujours, la preuve, et on ne me la donne pas. Mais puisqu'ils nous assurent qu'ils dirigent à leur volonté leur ballon, qu'ils viennent me prendre ici, à ma fenêtre, dans les jours de séance à l'Institut, qu'ils m'y conduisent et m'en ramènent. Ça m'évitera de descendre et monter les deux étages de mon escalier. »

Si Chevreul avait eu autant de patience que Nadar, il aurait *vu*. Mais il convient de ne pas se montrer trop exigeant : le grand savant allait à cette date entrer dans sa cent-deuxième année. On ne pouvait guère lui demander d'attendre jusqu'à nos jours.

HENRI MALO.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Histoire

Edmond Beaurepaire : *Le IIIe arrondissement à vol d'histoire ;* Champion. » »

Jean Harmand : *L'Automne d'un Prince;* B. Grasset. 2 »

Dr Ph. Maréchal : *Une Cause célèbre au XVIIIe siècle. Béatrix de Cusance, Charles IV de Lorraine, Caroline d'Autriche ;* Champion. » »

Comte Gabriel Mareschal de Bièvre : *Le Marquis de Bièvre, sa vie, ses calembours, ses comédies ;* Plon. 7 50

Albert Mathiez : *Le Club des Cordeliers pendant la crise de Varennes et le Massacre du Champ de Mars ;* Champion. 7 50

Marquis de Ségur : *Au Couchant de la Monarchie. Louis XVI et Turgot ;* Calmann-Lévy. 7 50

Littérature

Eug. Combaz : *Fragments, songes et frissons* ; Daragon. 2 »
Edmond Faral : *Les Jongleurs en France au Moyen âge ;* Champion. 7 50
Henri Heine : *Poèmes et chansons ;* transcription en rimes françaises, par Maurice Pellisson; Hachette. 3 50
G. Maugain : *Etude sur l'évolution intellectuelle de l'Italie* ; Hachette. » »
François Maury : *Figures et aspects de Paris ;* Perrin. 3 50
Alfred de Musset : *Lettres d'Amour à Aimée d'Alton* (*Mme Paul de Musset*), *suivies de poésies inédites, 1837-1848;* avec une introd. de M. Léon Séché « Mercure de France ». 7 50
B. de Villeneuve : *L'Œuvre de Nicolas Chorier ;* Bib. des Curieux. 7 50
G. Walch : *Nouvelles pages anthologiques,* I, Le Soudier. 4 »

Musique

René Martineau : *Emmanuel Chabrier ;* Dorbon aîné. 3 »

Philologie

Pierre Malvezin : *Glossaire de la langue d'Oc ;* Paris, 71, rue de Grenelle. 15 »
Pierre Malvezin : *Origines d'une cinquantaine de mots latins ;* Ibid., » 50

Philosophie

Paul Archambault : *Montesquieu ;* L. Michaud. 2 »
Christian Cherfils : *Auguste Comte au Panthéon ;* Messein. 1 50
Benedetto Croce : *Ce qui est vivant et ce qui est mort de la philosophie de Hegel ;* Giard et Brière. 5 »
Jean Delvolvé : *Rationalisme et tradition ;* Alcan. 2 50
G. Revault d'Allonnes : *Lamark ;* L. Michaud. 2 »

Poésie

Beaupuy : *La Source ;* B. Grasset. 3 50
E.-A. Clot : *La Mer du Nord*, d'après Henri Heine ; Lyon, Rey. » »
A Dolle : *Epis glanés ;* Daragon. 2 »
Gustave Dupin : *Mélanges poétiques ;* Ed. de « l'Art sacré ». » »
M. Henry : *La Chanson d'Arlequin ;* Commaille. » »
T. Klingsor : *Chroniques du Chaperon et de la Braguette ;* Sansot. » »
Silvain Mauprat : *Les Voix de la Forêt ;* Perrin. 3 50
M.-P. Néva : *Notes envolées sous l'archet ;* Leymarie. » »
Jean de Servières : *Aigles, violettes et abeilles ;* Soc. des public. littér. 3 50
Hanne Termier : *Derniers refuges ;* B. Grasset. 3 50
Emile Verhaeren : *Rythmes souverains ;* « Mercure de France ». 3 50

Psychologie

Dr Legrain : *Les Folies à éclipse : Essai sur le rôle du subconscient dans la folie ;* Bloud. 1 50
Dr Paul-Emile Lévy : *Neurasthénie et Névrosés ;* Alcan. 4 »
Dr A. Marie : *Les Dégénérescences auditives ;* Bloud. 1 50
Paul Meunier et R. Masselon : *Les Rêves et leur Interprétation ;* Bloud. 3 »

Psychiatrie

Dr Paul Hartenberg : *L'Hystérie et les Hystériques ;* Alcan. 3 50

Publications d'Art

Alice Berthet : *L'Art et la Vie ;* « Union pour la vérité ». » 75
John Grand-Carteret : *Le Jeune Premier de l'Europe ;* Louis Michaud. 3 50
Roger Peyre : *Céramique française des Origines du XXe siècle ;* Flammarion. 3 50

Roman

Zoltan Ambrus : *Soleil d'Automne ;* Champion. » »
René Bazin : *La Barrière ;* Calmann-Lévy. 3 50
Alia Berzeff : *Tamara ;* « Mercure de France ». 3 50
V. Bouyer-Karr : *La Toile Rouge ;* Ollendorff. 3 50

Ernest Daudet : *Les Rivaux ;* Plon. 3 50
Léon Frapié : *Contes Imprévus ;* Librairie Universelle. 1 50
G. Guesviller : *L'Idole ;* Juven. 3 50
Charles Laurent : *Le Valet de Grillon ;* Ollendorf. 3 50
J. Markévitch : *Marina ;* Ollendorff. 3 50
Henri Menabréa : *Le Maletier et son mulet ;* B. Grasset. 3 50
Louis Merlet : *Histoires pour les grands enfants ;* Soc. de l'édit. libre. 3 50
Edouard Pontié : *Madelinette ;* Ollendorff. 1 »
Michel Provins : *La Gerbe ;* Libr. Universelle. 1 50
Resclauze de Bermon : *Le Lien ;* Plon. 3 50
L. Riotor : *Un Chauffeur ;* Lemerre. 3 50
Marcelle Tinayre : *L'Ombre de l'Amour ;* Calmann-Lévy. 3 50
Léon de Tinseau : *Les Deux Consciences ;* Calmann-Lévy. 3 50
T. Trilby : *La Petiote ;* Edition du monde illustré. 3 50
Charles Val : *Petite Perle ;* A. Méricant. 3 50

Sociologie

Henri Chantavoine : *En Province ;* B. Grasset. 3 50
Henry Clément : *La Dépopulation en France ;* Bloud. 3 50
Georges Deherme : *La Crise Sociale ;* Bloud. » »
Victor Diligent : *Les Orientations syndicales ;* Bloud. 3 »
Paul Gemahling : *Travailleurs au rabais ;* Bloud. » »
Paul Louis : *Le Syndicalisme contre l'Etat ;* Alcan. 3 50
J. Mornet : *La protection de la Maternité de France ;* Marcel Rivière. 6 »
Dr Émile Reich : *La Vanité allemande ;* trad. par Henri Mansvic ; Flammarion. 3 50

Théâtre

Paul Ginisty : *Le Mélodrame ;* Louis Michaud. 2 25
Joseph Katond : *Bank B'an*, tragédie histor. en 5 actes, trad. du hongrois, par Ch. de Bigault de Casanove ; Champion. » »

Voyages

Joseph Burnichon : *Le Brésil d'aujourd'hui ;* Perrin. 3 50
Hector-Hogier : *Paris à la fourchette ;* Champion. » »
Sven Hedin : *Le Tibet dévoilé*, adapté par M. Ch. Rabot. Hachette. » »
Leon Souguenet : *A la decouverte de Londres ;* Bruxelles, Van Oest. » »

MERCVRE.

ÉCHOS

Une lettre de M. Edmond Lepelletier à propos de Verlaine et Rimbaud. — Une lettre de M. Raymond Latouche. — Les Essais de Montaigne. — Un détail sur Lassalle. — La question des langues en Suisse. — La gloire. — Société Musicale Indépendante. — L'Art à Monte-Carlo. — Publications du *Mercure de France*. — Le Sottisier universel.

Une lettre de M. Edmond Lepelletier à propos de Verlaine et Rimbaud.

Mon cher Vallette,

M. Paterne Berrichon, dans le numéro du *Mercure* du 16 mars dernier, veut bien s'occuper de mon livre *Paul Verlaine, sa vie, son œuvre*, que vous avez publié en 1907, dont il vient seulement, dit-il, de prendre connaissance. C'est là un compliment. Les livres sont rares dont on parle trois ans après leur lancement.

Mais je ne puis admettre cette extraordinaire affirmation que : « maladroit ami, j'ai défendu au moyen de calomnies la mémoire de Verlaine ». Qui ai-je calomnié ? Verlaine ?... A qui faire accroire cette énormité ? Serait-ce d'aventure Rimbaud ? M. Paterne Berrichon fait une allusion au « grief » d'homosexualité. C'est inadmissible. On est deux pour ce « grief ».

En attaquant Rimbaud sur ce point délicat, est-ce que je n'atteignais pas Verlaine ?

M. Paterne Berrichon m'accuse d'avoir narré « les faits de Bruxelles d'une façon inexacte, au moyen du récit fait à lui, journaliste, par Mme Verlaine mère ». D'abord, il n'y a pas eu de journaliste en cause. Le reportage, que veut bien voir M. Paterne Berrichon dans mon livre, qu'il trouve « compact », est un extrait, tout ce qu'il y a de plus officiel et authentique, « du dossier no 148, année 1873, reposant (*sic*) au greffe de la Cour d'Appel, séant à Bruxelles », ainsi que je l'ai indiqué, page 343.

M. Berrichon croit-il que j'ai fait un faux ? Alors il émet une inexactitude, dont il aurait pu avoir vérification. J'ai obtenu, très difficilement, communication de ces pièces judiciaires, dont j'ai donné les principales, car je ne pouvais publier tout le dossier, dans un volume que M. Berrichon trouve déjà trop compact. C'est grâce à l'obligeance de M. Carton de Wiart, alors secrétaire du roi Léopold, que j'ai pu avoir copie de ces pièces inédites. Je n'ai jamais tenu aucun « récit » de Mme Verlaine mère par cette raison que je n'ai pas revu Mme Verlaine mère depuis le départ de son fils, en compagnie de Rimbaud. Mon « récit » a deux sources : d'abord les pièces officielles du procès, notamment la déposition de Rimbaud, et ensuite les renseignements que je tiens de la bouche même de Paul Verlaine.

J'ajouterai que j'ai rendu hommage à Arthur Rimbaud, qualifié par moi de : « gamin vicieux et génial, qui a fini sa carrière mouvementée en homme énergique, actif, laborieux et entreprenant » (page 269). M. Berrichon dit que e jn'ai pas « vu » Arthur Rimbaud. Jamais à jeun, c'est exact. Je n'ai pu lui épargner le reproche d'avoir servi de prétexte, de cause peut-être, à la séparation de Verlaine et de sa femme, et d'avoir stimulé un fâcheux penchant à l'ivrognerie. Il n'est pas sûr qu'Arthur Rimbaud ait eu une influence littéraire, sérieuse et durable, sur Paul Verlaine, mais il est certain qu'il a terriblement influé sur la destinée du « poète maudit ». Une part de la malédiction revient à Arthur Rimbaud. C'est la vérité, et je la maintiens.

Agréez, etc...

EDMOND LEPELLETIER.

§

Une lettre de M. Raymond Latouche.

Paris, 11 mars 1910.

Monsieur,

L'amitié fidèle qui nous lie jusque par delà le tombeau, M. F. Latouche, auteur des *Sonnets Païens*, et moi, à la jeune victime de la rue Servandoni, me contraint, à l'occasion des quelques lignes publiées par les derniers Echos du *Mercure*, à remplir un pieux et suprême devoir : je voudrais en quelques mots préciser certains traits du caractère de Paul Roba, susceptibles de lui conquérir la sympathie des âmes délicates.

Une passion l'absorbait tout entier, ne laissant de place à aucune autre mesquine considération : je veux parler de l'amour de la littérature, amour poussé jusqu'à la folie et qui formait d'ailleurs le lien de notre triple amitié. Ces nobles aspirations poétiques étaient servies par un très réel talent que le temps n'aurait pas manqué de mûrir et dont le sonnet publié par vos

derniers Echos ne peut, par un fâcheux hasard, donner qu'une idée lointaine. La critique des « Poèmes » du *Mercure* fit excellent accueil à sa première œuvre : *Au rythme des Heures*, et y découvrit de formelles promesses pour l'avenir ; des écrivains dont la réputation est consacrée et qui ont conquis la triple couronne de laurier à force de talent encouragèrent également Paul Roba à marcher sur leurs traces dans cette carrière pour laquelle il montrait un enthousiasme si juvénile ; un nom me vient aux lèvres, après lequel toutes les lèvres murmurent : « Prince de la Poésie française » (j'espère que personne ne pense à Monsieur Rostand), et qui ne ménagea pas à notre jeune ami, dans d'affectueuses lettres dignes de son noble génie, de réels témoignages d'admiration.

A cette passion poétique, Paul Roba joignait un esprit très cultivé ; dans la conversation cet esprit devenait alerte et pétillant et même légèrement cinglant s'il s'agissait de flageller quelque laideur sociale ou autre. Pour tous il était doux et bon ; son naturel rêveur lui valut quelques amitiés, celles-là purement intellectuelles, mais nous ne lui connûmes pas d'ennemis.

Je suis sûr que vous ne refuserez pas l'hospitalité des Echos du *Mercure* à ces quelques lignes dictées par l'amitié ; je suis d'autant plus sûr de cette hospitalité que je n'ai aucun titre à la revendiquer, heureux seulement si j'ai réussi en quelques brèves paroles à effacer les fâcheuses impressions qu'ont dû causer dans bien des âmes les douloureuses circonstances d'un tragique événement.

En remerciant d'avance le *Mercure*, dont la réputation d'hospitalité courtoise et généreuse est universellement connue, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer en son nom l'expression de sympathie respectueuse et dévouée d'un de ses plus fidèles lecteurs.

RAYMOND LATOUCHE.

§

Les Essais de Montaigne. — Une œuvre considérable vient de se terminer, l'édition et la traduction des *Essais*, par le général Michaud. Le traducteur n'a malheureusement pas vu son dernier volume, et c'est d'après les notes du mort qu'il a été imprimé :

Essais de Montaigne (Self-Edition). Texte original, accompagné de la traduction en langage de nos jours, par le général Michaud. Quatrième volume : Notice, Sommaire des Essais, Table des citations, Variantes, l'Esprit des Essais, Notes, Glossaire. — Paris, Librairie de Paris, Firmin-Didot et Cie éditeurs. 1909. in-8o de XL-752 pages.

Il n'en est à l'auanture aucune plus expresse, que d'en escrire si vainement. Ce que la diuinité nous en a si diuinement exprimé, deburoit estre soigneusement et continuellement medité, par les gens d'entendement. Qui ne voit, que i'ay pris vne route, par laquelle sans cesse et sans trauail, i'iray autant, qu'il y aura d'ancre et de papier au monde? Ie ne puis tenir registre de ma vie, par mes actions : Fortune les met trop bas : ie le tiens par mes fantasies. Si ay-ie

Il n'y a peut-être pas de vanité plus réelle que d'écrire sur ce sujet, aussi inutilement que je le fais. Ce que Dieu nous a si divinement exprimé devrait être soigneusement et continuellement médité par les gens intelligents. Qui ne voit que la route que je suis sans arrêt ni fatigue me mènera tant qu'il y aura au monde de l'encre et du papier?

Je ne puis retracer ma vie en narrant ce que j'ai fait, qui est de trop faible importance; je la retrace en consignant

veu vn Gentil-homme, qui ne communiquoit sa vie, que par les operations de son ventre. Vous voyiez chez luy, en montre, vn ordre de bassins de sept ou huict iours. C'estoit son estude, ses discours. Tout autre propos luy puoit. Ce sont icy, vn peu plus ciuilement, des excremens d'vn vieil esprit : dur tantost, tantost lasche : et tousiours indigeste.

(IX. *De la Vanité.*)

les idées qui me passent par la tête. N'ai-je pas connu un gentilhomme qui ne communiquait rien de sa vie que par le travail de ses intestins : on voyait exposée chez lui une rangée de vases de nuit, en contenant les résidus de sept ou huit jours ; c'était ce qui faisait l'objet de ses études, de ses entretiens, tout autre sujet lui répugnait. Ce que j'expose ici est un peu plus décent ; ce sont les élucubrations toujours mal digérées d'un esprit devenu vieux, tantôt prolixe, tantôt réservé.

Ce fragment du texte et de la traduction, pris au hasard dans le tome III, pages 376-377, montre à quelle intelligence de la pensée de Montaigne a pu parvenir un érudit qui a passé des années à l'étude du grand auteur. Dieu pour divinité, vases de nuit pour bassins, intelligence pour entendement, répugner pour puer, décence pour civilité, *prolixe* pour *dur*, *réservé* pour *lasche* (ou le contraire)... Au hasard : livre III, chap. 3 : « Il ne faut pas se clouer si fort à ses humeurs et complexions. » Traduction en français de nos jours : « Il ne faut pas se mettre sous la dépendance exclusive de son humeur et de son tempérament. » Plus loin : « le charactère de la cornardise... » Traduction : « la tache d'un mari trompé. » Les « accointances vénales et publiques » deviennent « les femmes qui se livrent au premier venu qui les paye », etc. Qui donc niera que Montaigne a besoin d'être traduit en *français de nos jours ?*

§

Un détail sur Lassalle. — Il est peu connu. Il cherchait, paraît-il, sans la trouver, une de ces formules sensationnelles qui résumerait en quelques mots les revendications de son parti, et dont il ferait son cri de guerre. Un matin d'hiver il surprend Hélène de Dœnniges à sa fenêtre, jetant aux moineaux familiers des morceaux de pain qu'ils se disputaient entre eux ; comme il en était de plus forts que les autres, ils chassaient les plus faibles du festin et mangeaient tout. « J'émiette chaque jour plus de pain, dit-elle, mais le nombre des malheureux petits pierrots augmente, au lieu de diminuer, qui s'envolent le ventre vide, devant les coups de bec des plus robustes... ! » Et Lassalle, après avoir réfléchi, répondit en l'embrassant : « Parbleu, c'est le même spectacle que dans la société capitaliste. Les gros dévorent la part des petits. C'est l'exploitation des majorités populaires par les minorités plus puissantes. Le voilà, le secret de la misère de nos ouvriers : la *loi d'airain* écrase le peuple... ! » (Ce n'est pas tout à fait la théorie de la loi d'airain, mais ceci n'est que pour le récit.)

Rééditant Turgot et Ricardo, le traducteur d'Héraclite l'obscur venait d'imaginer la formule heureuse à laquelle il doit une grande part de sa célébrité. — *Si non é vero...*

§

La question des langues en Suisse. — Le premier fascicule de la bibliographie linguistique de la Suisse romande, qui vient de paraître à Neuchâtel et qui est l'œuvre de M. Jules Jeanjaquet, professeur à l'Univer-

sité, est consacré à l'extension du français et à la question des langues en Suisse.

En parcourant les 355 numéros qui résument les écrits publiés à ce sujet en Suisse et à l'étranger — ouvrages, brochures, articles — on se rend compte de la vivacité qu'atteignent chez nos voisins les polémiques linguistiques à l'heure actuelle : polémiques récentes, car, il y a vingt ans, la question des langues n'existait pas en Suisse, et ce sont les prétentions, les revendications germaniques qui l'ont fait naître : la chronologie des publications suffit à elle seule à le prouver.

La lutte est surtout vive autour de l'école. Les immigrés allemands, dans le Jura bernois, réclament les écoles allemandes, que la majorité romande leur refuse, afin de hâter leur romanisation et de prévenir la formation d'îlots linguistiques. Cette dernière thèse est d'ailleurs acceptée par certains Suisses-Allemands.

Les revendications des germanistes affectent souvent une forme puérile, qui consiste à éplucher les écriteaux, les enseignes officielles, les faits et gestes des agents, et à proclamer comme un grand succès le fait d'avoir obtenu l'addition de quelques désignations allemandes dans un indicateur de chemins de fer ou dans les formules de deux ou trois bureaux de poste.

§

La gloire. — En 1817, les éditeurs Breitkopf et Hœrtel recevaient de Vienne, à Leipzig, le poème *le Roi des Aulnes* de Gœthe, mis en musique par un certain Franz Schubert, qui en sollicitait la publication.

Quel pouvait bien être ce farceur ? Un Franz Schubert ? De Vienne ? Tout le monde savait à Leipzig, en cet an de grâce, que M. Franz Schubert, fonctionnaire officiel, « compositeur royal de musique d'église », résidait dans la ville même et que ce digne personnage de 49 ans n'était pas homme à se permettre des plaisanteries. Les éditeurs lui firent donc porter le manuscrit, en le priant de leur donner des éclaircissements. La réponse vint enfin : « Je dois vous faire savoir que j'ai bien reçu de vous, il y a environ une dizaine de jours, une lettre qui m'honore, où vous m'envoyiez, comme devant être de moi, un manuscrit du *Roi des Aulnes*, de Gœthe. Avec un très grand étonnement, je vous fais savoir que je n'ai jamais composé cette cantate. Je la conserve avec soin, néanmoins, pour tâcher d'apprendre qui vous a envoyé semblable factum d'une manière aussi incivile, et pour découvrir le « patron » qui abuse ainsi de mon nom. D'ailleurs je vous suis amicalement reconnaissant de l'envoi et demeure, avec les sentiments de la plus parfaite considération... »

L'histoire ne dit pas si les éditeurs reprirent le manuscrit, et il faudrait chercher dans leurs vieux catalogues pour savoir s'ils l'ont jamais fait imprimer. Ce que l'on peut déduire du texte précédent, c'est que le *royal compositeur de musique* ne s'aperçut même pas que le *factum*, comme il dit, pût avoir quelque valeur. Aujourd'hui ce *Roi des Aulnes* est une des œuvres les plus célèbres du Franz Schubert viennois, tandis que nul ne connaît plus son homonyme de Leipzig ; le nom de celui-ci ne figure même pas dans la plus récente et la plus complète édition du dictionnaire de musique de Riemann de Leipzig... !

§

Société Musicale Indépendante. — Malgré les progrès du goût musical dans notre pays et le nombre relativement élevé des sociétés de concert, l'abondance et la variété de la production musicale contemporaine rendent chaque jour plus nécessaire la création de nouveaux organes de diffusion artistique.

Sans méconnaître les précieux services rendus à l'art musical par tant de sociétés actives et dévouées, il est permis de déplorer que les plus florissantes d'entre elles n'aient pu échapper — rançon inévitable du succès — à une certaine spécialisation. Créer un milieu libre où toutes les tentatives artistiques, sans distinction de genre, de style, ni d'école, recevront bon accueil, où toutes les forces vives de la jeune génération s'uniront fraternellement pour mettre à la disposition de tous des moyens d'exécution aussi parfaits que possible, qu'il s'agisse de musique d'orchestre ou de musique de chambre, tel est le but que se propose d'atteindre la *Société Musicale Indépendante.*

Tout en s'attachant particulièrement à favoriser les plus jeunes tendances et à préparer l'avenir, la *Société Indépendante* n'exclura pas cependant de ses programmes les œuvres du passé dont la révélation pourrait sembler intéressante.

L'administration artistique de la *Société Indépendante* sera assumée par le Comité ci-dessous, présidé par M. Gabriel Fauré, directeur du Conservatoire :

GABRIEL FAURÉ ; LOUIS AUBERT ; ANDRÉ CAPLET ; ROGER DUCASSE ; JEAN HURE ; CHARLES KOECHLIN ; MAURICE RAVEL ; FLORENT SCHMITT ; ÉMILE VUILLERMOZ ; secrétaire général : A. Z. MATHOT.

La Société a déjà fixé pour cette saison les dates de cinq concerts dont le premier aura lieu le 20 avril à la salle Gaveau.

Envoyer les adhésions, les souscriptions, les manuscrits et les demandes d'exécution au Secrétariat Général de la *Société Musicale Indépendante,* 2, rue Bergère.

La cotisation annuelle des membres de la *Société Indépendante* est fixée à 30 fr., donnant droit à 3 places réservées pour chaque concert.

§

L'art à Monte-Carlo. — Il m'a été donné de faire une petite visite à l'Exposition des Beaux-Arts de Monte-Carlo. A la vérité, je n'y ai rien remarqué d'impressionnant. Cette exposition est honnête, comme toutes celles qui l'ont précédée. On retrouve les mêmes noms et souvent les mêmes sujets. MM. Gabriel Ferrier, Spiridon, Joseph Wencker nous présentent des portraits toujours élégants, distingués, soignés, voire léchés. Je note un tableautin de Rochegrosse d'un joli coloris, un paysage soigné, *Larchant,* de Jacques Marie, un buste de jeune fille fort appétissant de M. A. Rondel, un autre buste de jeune fille, de M. Edouard Cabane, d'une expression délicate. Les paysages du Midi, de M. Bouchaud, sont séduisants ; un *Paysage d'automne,* par M. Eugène Chigot, ne manque pas de charme. M.M. Jan et Tadé Styka ne m'ont pas paru en progrès. Quant aux autres œuvres exposées, mettons qu'elles sont honorables.

J. D.

§

Publications du « Mercure de France » :

LETTRES D'AMOUR A AIMÉE D'ALTON (Madame Paul de Musset), par Alfred de Musset, suivies de Poésies inédites, 1837-1848, avec une introduction et des notes par Léon Séché. Portrait d'Aimée d'Alton d'après le biscuit de Barre, de Mme Paul de Musset, d'Alfred de Musset par lui-même, d'Alfred de Musset par David d'Angers. Dessins et autographes. Vol. in-8, 7,50.

LES RYTHMES SOUVERAINS, poèmes, par Emile Verhaeren. Vol. in-18, 3,50. (5 ex. sur Japon à 15 fr., et 21 ex. sur Hollande à 10 fr.)

TAMARA, roman, par Alia Berzeff. Vol. in-18, 3,50.

§

Le Sottisier universel.

Malgré sa forte constitution, le roi va atteindre à sa soixante-quinzième année. — *La Gazette*, 13 décembre.

On pourra construire vite et avoir une production intensive dans un seul arsenal, ce qui sera impossible à réaliser dans deux, faute d'un nombre suffisant de navires. — *Le Temps*, 17 janvier.

Tout abonnement payé dès maintenant [2 janvier 1910] donne droit en outre au service gratuit du journal jusqu'à fin décembre 1909. — *L'Economie Financière*, 2 janvier 1910.

L'impression, toutefois, est significative et implique implicitement l'homogénéité du reste. — *Mercure de France*, 1er décembre.

L'explosif, soumis à un examen, a établi qu'il provenait des établissements de la marine. — *Paris-Journal*, 15 février.

Une véritable transfiguration s'opère en elle, simplement parce qu'elle a retrouvé la langue de son enfance :

— I spoked english before french... fait-elle. — LUCIE DELARUE-MARDRUS, *Comme tout le monde*, ch. VIII.

Ses mélancoliques poèmes pourraient, parfois, porter en exergue le vers de Henri Heine :

Ich weiss nicht warum so traùrig bin.

La Société Nouvelle, décembre.

Coquilles.

Cela se passait vers 1848 et Nadar n'avait pas encore vingt ans, étant né en 1820. — *Libre Parole*, 22 mars.

Deux lettres de Wagner à Castil Blanche, où il lui reproche, etc... *L'Indépendance Belge*, 22 décembre.

M. Canalejas a examiné l'historique de la question sdrèt upupupup. — *Paris-Journal*, 15 février.

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imprimerie du MERCVRE DE FRANCE (Blais et Roy), 7, rue Victor-Hugo

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France, BLAIS et ROY, 7, rue Victor-Hugo.